



Mémoire

Présenté par

BAKO, Nassirou Arifari

**UNIVERSITE NATIONALE DU
BENIN FACULTE DES IEITRES,
ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)**

**La question du peuplement Dendi dans la partie
septentrionale de la République populaire du Bénin: le
cas du Borgou**

Année universitaire :

1988 - 1989

20 NOV. 1991

05.01.01
BAK
3026



REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
UNIVERSITÉ NATIONALE DU BÉNIN

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET
SCIENCES HUMAINES (FLASH)

DEPARTEMENT D'HISTOIRE
ET D'ARCHEOLOGIE



MEMOIRE DE MAITRISE D'HISTOIRE

THEME :

**LA QUESTION DU PEUPLEMENT DENDI
DANS LA PARTIE SEPTENTRIONALE DE
LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN :
LE CAS DU BORGOU**

Présenté par :
Nassirou ARIFARI BAKO

Sous la Direction de :
Emmanuel TIANDO
&
Félix A. IROKO

Année Académique 1988 - 1989

D E D I C A C E

A ma mère et à mon père qui ont subi les caprices et les souffrances de mon éducation et de ma promotion sociale ;

A ma grand-mère GONZA, exigeante mais qui a su m'entourer de mille et une affections ;

A la mémoire de mes grands-parents :

Feu El-Hadj ANKI DOSSO Ali ;

Feu Issifou HONHOI (Ladan) ;

Feu Idrissa ALFARI (Ladan) ;

qui n'ont pu être les témoins du succès de leur petit-fils. Qu'ils dorment en paix dans le Seigneur !

A celle de Feu El-Hadj Amadou ANGO, ~~notre grand~~ oncle et un des grands artisans de ce chef-d'oeuvre que la mort a fauché précocément ;

Que la terre lui soit légère !

A tous, je dédie ce modeste travail.

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
<u>Avant-Propos</u>	
<u>Introduction</u>	6
<u>PREMIERE PARTIE : La mise en place des populations Dendi dans le Bénin Septentrional.</u>	
<u>CHAPITRE Ier : Le concept de "DENDI" : Géographie et Histoire</u>	17
I : Le "Dendi" : concept spatial au carrefour de l'empire Songhay.....	17
1°- : Les données étymologiques du concept.....	17
2°- : Le cadre spatial "Dendi" d'hier à aujourd'hui.	18
3°- : L'espace territorial "Dendi" à travers l'histoire de l'empire Songhay.....	21
II : Le terme "Dendi" comme ethnonyme.....	23
1°- : Approche historique.....	23
2°- : Dimensions de l'ethnonyme "Dendi".....	25
III : Les populations du "Dendi" avant les migrations Songhay.....	27
1°- : Les Tchenga.....	27
2°- : Les Gourmantché.....	29
3°- : Les Kumatè.....	30
<u>CHAPITRE II : Les migrations Dendi-Songhay en République Populaire du Bénin</u>	34
I : Aperçu historique sur le peuple Songhay.....	34
1°- : A l'origine de l'ethnie Songhay : mirage oriental ou origine négro-africaine.....	34

2°-	: Période glorieuse.....	37
3°-	: 1591 : la fin de l'empire de Gao.....	38
II	: Facteurs et vagues migratoires Songhay au Nord-Bénin : le cas du Dendi historique....	39
1°-	: Les migrations liées aux guerres d'hégémonie.	39
2°-	: Tondibi et la dispersion du peuple Songhay.	42
3°-	: Les migrations songhay liées aux crises politiques dans l'éphémère "empire" du Dendi....	44
III	: Les migrations Dendi dans les royaumes du Borgu ancien	45
1°-	: Une migration ancienne.....	46
2°-	: Le reflux des habitants dendi-songhay de Karimama sur le Borgu.....	50
3°-	: Les migrations dendi au Borgu à travers les pistes caravanières.....	51
<u>CHAPITRE III</u>	: <u>Implantation des Dendi-Songhay dans le Nord-Bénin.....</u>	<u>56</u>
I	: Localités anciennes d'implantation dendi....	56
1°-	: Les "tombo".....	56
2°-	: Les sites des collines.....	59
a	: Les sites à contreforts rocheux.....	59
b	: Le site à "argusa" de Kusulabu.....	60
c	: Le site de Kanza.....	61
3°-	: Les sites fortifiés "Birni" ou "Katanga" et insulaires.....	62

II	: Installation et domination politique progressive des Dendi-Songhay au Borgou.....	63
1°-	: L'établissement par la force.....	63
2°-	: L'établissement pacifique par consensus politique.....	64
3°-	: Les Dendi dans les chefferies du Borgou.....	67
III	: Processus d'assimilation et d'intégration linguistique et ethnique des populations autochtones par les Dendi-Songhay.....	68
1°-	: L'assimilation par l'effet du nombre.....	68
2°-	: Le facteur politique dans l'assimilation linguistique et ethnique.....	69
3°-	: L'Islam, le commerce, véritables moteurs de l'expansion linguistique dendi-songhay.....	70

Deuxième Partie : Evolution socio-politique et Rôle Economique du Peuple Dendi dans le Borgou jusqu'à la pénétration européenne.

<u>CHAPITRE IV</u>	: <u>La Confédération du DANDI-GANDA autour de Karimama.....</u>	74
I	: Les princes Songhay "Mamar-hama" et le partage politique du Dendi.....	74
1°-	: La fondation de la chefferie de Karimama....	74
2°-	: A l'origine du Koïtarey de Madicali.....	77
3°-	: Les grandes manifestations annuelles de la confédération dendi.....	79
a	: Les rencontres de Garou.....	79
b	: Le rassemblement politique annuel de Kompa..	80

II	: L'organisation politique de la confédération dendi.....	81
1°-	: La prééminence de Karimama.....	81
2°-	: L'administration du Dendi.....	83
3°-	: Dynasties et successions aux trônes dans le Dendi.....	86
III	: Diplomatie et faits militaires.....	92
1°-	: Les alliances politico-militaires.....	92
a	: A l'intérieur du Dendi.....	92
b	: Les alliances entre chefferies dendi et les Etats voisins.....	93
2°-	: Les causes profondes de la guerre de Karimama.	95
3°-	: La guerre de Karimama : le "Karanma Wangu"...	97
<u>CHAPITRE V</u>	: <u>Les Dendi dans les circuits commerciaux de l'Ouest-africain-: le commerce caravanier..</u>	101
I	: Le règlement de la question monétaire.....	101
1°-	: Noru bangu ou la "marre à cauris".....	101
2°-	: La production monétaire.....	104
3°-	: La circulation monétaire au Dendi et dans les Etats voisins.....	105
II	: Le carrefour du Dendi dans le commerce caravanier.....	107
1°-	: Les produits du commerce caravanier au Dendi.	107
2°-	: L'axe Est-Ouest.....	108

a :	L'axe Karimama-Tanda-Gaya-Fogha-Argoungou.....	108
b :	L'axe Karimama-Fada N'Gourma.....	109
c :	L'axe fluvial Karimama-Yauri.....	109
3°- :	L'axe Nord-Sud.....	110
a :	La voie fluviale Karimama-Gao.....	110
b :	L'axe Karimama-Djoungou-Gold Coast.....	110
III :	Caravansérails et pistes caravanières à travers les royaumes batombu du Borgu.....	112
1°- :	Les caravansérails du Borgu.....	112
2°- :	Pistes caravanières à travers le Borgu.....	114
3°- :	Le commerce caravanier et le développement de la langue dendi.....	116
<u>CHAPITRE VI</u> :	<u>Rôle des Dendi dans la vie politique des royaumes et chefferies batombu du Borgu.....</u>	<u>118</u>
I :	Une institution de commandement d'origine dendi dans le Borgu : la fonction de Bahkparakpè.....	118
1°- :	L'origine de la dignité.....	118
2°- :	Le Bahkparakpè à Parakou.....	119
3°- :	Le Bahkparakpè de Kandi.....	122
II :	L'autorité musulmane dendi au Borgu : le Bahlmam.....	124
1°- :	Le Bahlmam de Parakou.....	125
2°- :	Le Bahlmam - Emir de Kandi.....	125

III	: Autres charges à caractère politique.....	127
1°-	: Le chef du "Maro" à Nikki.....	127
2°-	: L'Igurakpè.....	128
3°-	: Le Bahguèsèrè.....	128
<u>CHAPITRE VII : La pénétration coloniale et ses implications</u> <u>sur les institutions politiques et-économiques</u> <u>dendi.....</u>		
I	: Processus d'établissement de l'autorité colo- niale sur le Dendi historique.....	130
1°-	: Le protectorat français sur Karimama.....	130
2°-	: La résistance de Madicali.....	131
II	: Administration coloniale et réforme monétaire au Dendi.....	132
1°-	: La réorganisation politique et administrative du Dendi.....	132
2°-	: L'insertion du Dendi dans le système monétaire colonial.....	134
III	: Les Dendi des caravansérails du Borgu face au fait colonial.....	135
1°-	: Les Dendi pendant les luttes anti-coloniales au Borgu.....	135
2°-	: Les rapports de l'administration coloniale avec les Dendi des caravansérails.....	138

TROISIEME PARTIE : Identité culturelle Dendi et Islam.

<u>CHAPITRE VIII : Les Dendi, porte-flambeau de l'Islam au Borgou.....</u>	141
I : L'esprit religieux dans le Dendi historique et dans le Borgou ancien à la veille de la pénétration de l'Islam.....	141
1°- : La religion traditionnelle des Dendi.....	141
a : Mythes et croyances populaires.....	141
b : Le panthéon dendi.....	145
2°- : Les rites de passage.....	151
3°- : Chez les autres populations du Borgou.....	156
II : Introduction et expansion de l'Islam dans l'aire Borgou.....	159
1°- : La pénétration de l'Islam au Borgou.....	159
a : La question des précurseurs.....	159
b : Le "jihad" d'Askya Mohammed 1er dans le Borgou au début du 16è siècle.....	162
c : Le succès de la voie pacifique de pénétration.	165
2°- : L'oeuvre d'expansion de l'Islam des prédicateurs dendi au Borgou.....	167
a : La conversion progressive des autochtones....	167
b : L'animation d'une vie intellectuelle musulmane au Borgou.....	171

3°-	: La nature de l'islam pratiqué au Borgou.....	172
III	: L'impact de l'islam sur la culture dendi.....	174
1°-	: Les influences linguistiques.....	174
2°-	: Islamisation des croyances et pratiques traditionnelles dendi.....	176
3°-	: Altération de l'identité culturelle dendi par l'islam.....	179
<u>CHAPITRE IX</u>	: <u>Formes de survivance de la culture dendi.....</u>	182
I	: Permanence des structures sociales.....	182
1°-	: La stratification sociale.....	182
a	: L'aristocratie.....	183
b	: Les roturiers.....	184
c	: Les captifs.....	185
2°-	: Les rapports sociaux.....	186
a	: Le mariage : Prince ou homme libre et une captive	187
b	: Le mariage : Princesse ou femme roturière avec un captif.....	188
c	: Propriété et héritage.....	189
II	: Distractions et loisirs.....	189
1°-	: La parenté à "plaisanterie".....	189
2°-	: Célébrations et loisirs.....	191

III	: Rites de cour	
1°-	: Les cérémonies d'intronisation des chefs et autres dignitaires dendi.....	194
2°-	: La mort chez les Dendi.....	196
<u>CHAPITRE X</u>	: <u>La Dualité de la perception des Dendi dans le Borgou.....</u>	198
I	: Un peuple à la culture et aux activités économiques "fascinantes".....	198
1°-	: Les innovations culturelles et artistiques..	198
a	: Aspects matériels.....	198
b	: Danse de transe et instruments de musique...	200
c	: Calcul du temps.....	201
2°-	: Rôle de l'Islam, du commerce et de la langue.	202
3°-	: Le complexe dendi face aux autres populations.	208
II	: Les Dendi comme étrangers ou les limites d'une influence.....	210
1°-	: Emprunts culturels locaux.....	210
2°-	: La perception des Dendi par les autres.....	212
<u>C o n c l u s i o n</u>	215
<u>Sources et Bibliographie:</u>	219

TABLE DES CARTES

	<u>Pages</u>
Carte N°I : Groupes socio-culturels du Borgou.....	5a
Carte N°II : L'empire Songhay vers la fin du 16è siècle....	33a
Carte N°III : Mouvements migratoires dendi-Songhay au Bénin : axe Nord-Sud.....	55a
Carte N°IV : Localités du Dandi Ganda.....	73 a
Carte N°V : Localisation des Dendi et des locuteurs dendi du Borgou.....	100a
Carte N°VI : Pistes caravanières connues ou supposées. fréquentées par les Dendi.....	117a

A N N E X E S

- I : Généalogie des chefs Mamarou-Hama du Dendi.
- II : Liste des Laboukoï ayant régné à Karimama et des Koarakoï de Madicali.
- III : Influences islamo-arabes sur la césure temporelle chez les populations du Borgou.

A V A N T - P R O P O S

Dendi-Songhay d'origine, nous avons toujours éprouvé le désir de mieux connaître ce groupe socio-culturel à travers la trame de son évolution historique. Le hasard nous a conduit à entreprendre des études supérieures en histoire, et c'est alors que nous avons voulu satisfaire notre curiosité en effectuant des recherches dans les différentes bibliothèques de la place avec le ferme espoir de découvrir des études déjà réalisées sur les Dendi. Malheureusement, la moisson a été très maigre. En effet, les multiples investigations nous ont permis de déceler seulement quelques travaux sommaires consacrés surtout aux Dendi de l'Atacora, en l'occurrence ceux de Djougou par DRAMANI-ISSIFOU (Z.) et BASSABI (A.).

Face à l'inexistence d'un travail de synthèse portant exclusivement sur l'évolution historique des populations dendi, nous avons alors décidé de porter notre choix sur ce thème dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de maîtrise afin de combler un tant soit peu cette lacune dans la recherche historique au Bénin.

A priori, la connaissance de la langue et de la culture dendi constituait pour nous un atout essentiel dans la conduite des recherches sur le terrain, puisque nous n'éprouvions plus le besoin de recourir à des interprètes.

Mais l'étendue spatiale du domaine dendi (1) au regard de nos moyens limités nous a contraint à réduire notre aire d'étude uniquement à la Province du Borgou (2), d'où la formulation du sujet : La question du peuplement dendi en République Populaire du Bénin : cas du Borgou.

Même réduite sur le plan géographique, notre étude n'aurait peut-être pas pu aboutir sans le concours financier précieux et inestimable que nous avons obtenu du CODESRIA (3). En effet, dans l'angoisse d'une situation académique précaire, d'une irrégularité manifeste dans le paiement des allocations d'études de la part de notre Etat et presque au bord du découragement, nous avons momentanément envisagé de restreindre davantage notre champ d'étude en nous limitant aux seuls Districts Ruraux de Karimama et de Malanville. C'est alors que le CODESRIA nous a accordé une subvention pour la réalisation de notre travail. Cet apport nous a encouragé à maintenir notre thème de recherche dans ses limites initiales.

Nous avons pu ainsi effectuer convenablement le travail de collecte des informations en parcourant la plupart des localités du Borgou où le dendi est parlé et nous rendre jusqu'à Niamey où nous avons travaillé pendant une semaine à la Bibliothèque de l'I.R.S.H. (4).

(1) Les Dendi se répartissent sur l'ensemble du Nord-Bénin en groupements plus ou moins denses.

(2) Le Borgou couvre environ 51.000 km² et on retrouve les Dendi un peu partout du Nord au Sud de la province.

(3) CODESRIA : Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique dont le siège est à Dakar au Sénégal (BP.3304). Il soutient les étudiants et chercheurs africains dans la réalisation des mémoires et thèses.

(4) IRSH : Institut de Recherche en Sciences Humaines, Niamey, Niger.

C'est donc, avec une profonde reconnaissance que nous adressons nos sincères remerciements au CODESRIA et formulons le voeu que des Institutions du genre se multiplient afin d'aider les étudiants et les chercheurs africains dans leurs travaux de recherche.

Nous nous devons également d'adresser nos remerciements à tous ceux qui nous ont aidé d'une manière ou d'une autre dans la réalisation de ce travail, et particulièrement à nos informateurs tels que MAZOU DOUMBANI, GORZA Ankarikouéba, Veuve TAMBAKABERI, El-Hadj BONI, Imorou SOMBA, Ali SOBABE, Seyni MAYAKI, El-Hadj ZIKA, pour ne citer que ceux-là (1). Que tous trouvent ici le témoignage de notre gratitude.

L'idée même de ce travail n'aurait peut-être pas germé dans notre esprit si nous n'avions pas rencontré Emmanuel TIANDO qui a été notre Professeur d'Histoire-Géographie au cours de nos études secondaires. C'est lui qui nous a donné le goût pour la discipline historique, et est ainsi l'artisan "inconscient" de notre choix de faire des études supérieures en Histoire. Et, c'est en guise de reconnaissance que nous l'avons sollicité pour nous assister de ses conseils dans l'élaboration de ce travail.

Mais si TIANDO fut notre inspirateur, nous devons notre formation à d'éminents Professeurs parmi lesquels:

- Félix ABIOLA IROKO, qui, plus que notre Professeur, est devenu un ami. De lui, nous retenons la rigueur de l'analyse, la grande érudition et le goût prononcé pour

(1) La liste exhaustive des informateurs figure dans la bibliographie.

la recherche. Toutes ces considérations nous ont amené à lui proposer la co-direction de notre mémoire qu'il a bien voulu accepter.

- Pierre G. METINHOUE nous a appris que "qui ne sut se limiter, ne sut écrire", en somme l'esprit de synthèse.

- Elísée SOUMONI, en lui, nous reconnaissons la vertu de la modestie dans la connaissance et le grand esprit d'analyse et de synthèse.

- Alexis ADANDE, de lui, nous retenons la dimension archéologique indispensable à la recherche historique en Afrique.

A tous nos formateurs dont nous n'avons pu citer les noms ici, nous tenons à témoigner toute notre gratitude pour tous les efforts consentis pour nous assurer une bonne formation.

Enfin, à BIO Massi Soulé et à tous nos frères et amis étudiants regroupés au sein de l'A.E.K.M. (1) et particulièrement TOMON Amadou, AYGUBA Garba et DANDAKOE Inoussa qui n'ont à aucun moment ménagé leurs efforts pour répondre à nos multiples sollicitudes, nous disons tout simplement Merci.

Avant de terminer cet Avant-Propos, il nous paraît utile de donner quelques précisions d'ordre linguistique et terminologique en vue d'une meilleure compréhension du texte.

(1) A.E.K.M. : Association des Etudiants des districts de Karimama et de Malanville.

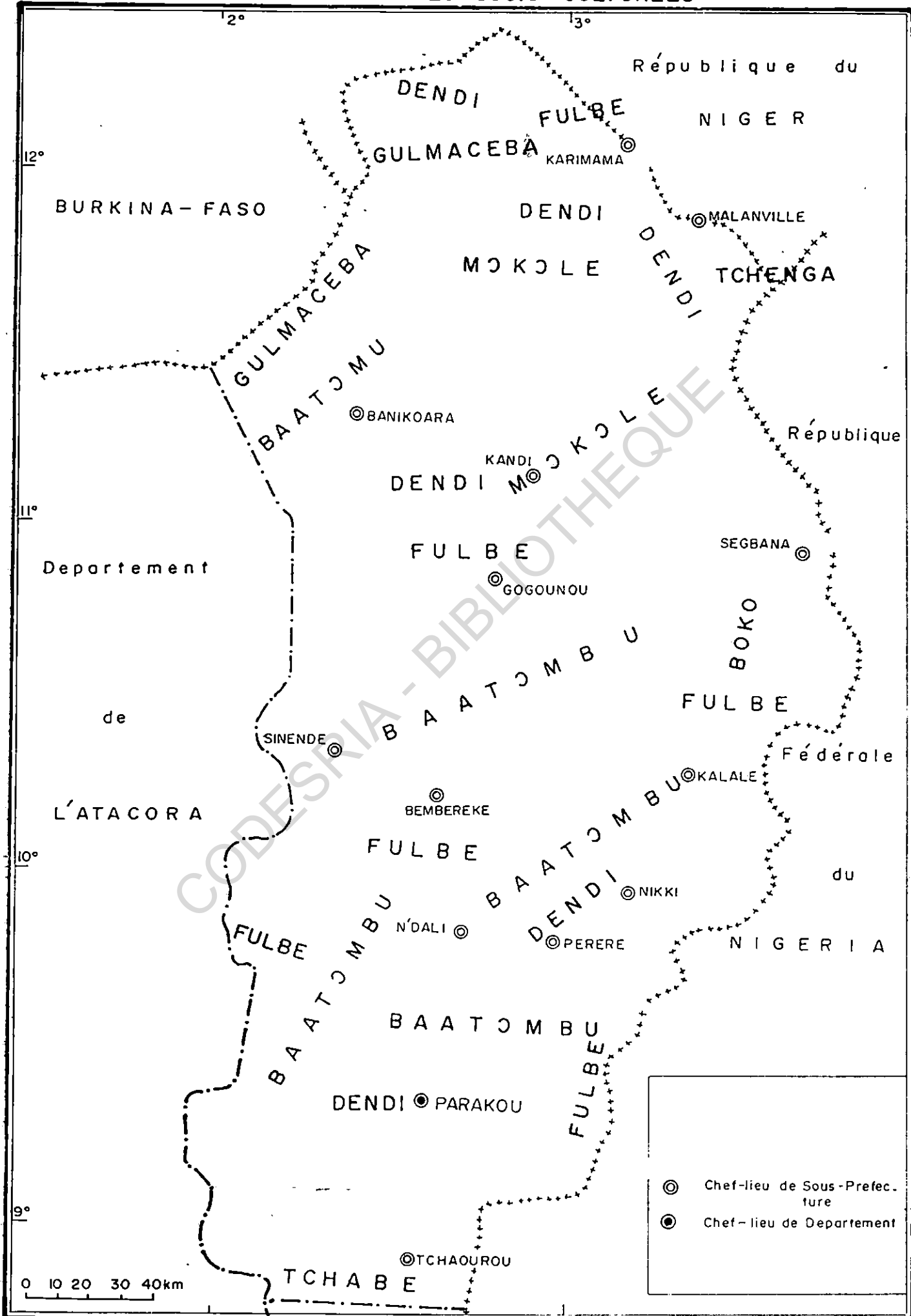
Ainsi, pour les toponymes, nous avons adopté les transcriptions courantes comme Parakou, Kandi, Nikki, Karimama. S'agissant des ethnonymes, nous avons choisi tantôt ceux par lesquels les populations concernées elles-mêmes se désignent comme Batombu au lieu de Bariba, Zarma au lieu de Djerma, tantôt les appellations courantes pour les Boko, les Peul, les Yoruba, les Mokollé et les Tchenga.

La lettre "u" devra être lue dans les noms locaux comme "ou" dans "boubou" ; la lettre "e" donne le son "é" comme dans "résisté" ; la lettre "s" devra se prononcer comme s'il était devant une consonne. ex.: Hausa au lieu de Haussa.

Nous utiliserons l'expression "Dandi Ganda" ou "Dendi historique" pour désigner l'espace territorial qui constituait la province méridionale de l'empire de Gao dont une partie forme la frontière septentrionale du Bénin avec le Niger et le Nigéria au Nord. Le terme "Dendi-Songhay" désigne dans l'étude les "Songhay" installés au "Dendi historique" ou "Dandi Ganda" et l'ethnonyme "Dendi" tout court englobe tous ceux se réclamant de ce groupe socio-linguistique des bords du fleuve Niger jusqu'aux caravansérails des anciens royaume et chefferies batombu du Borgu ancien.

Aussi, alors que nous étions à la fin de ce travail, notre pays a-t-il changé d'appellation. Depuis Mars 1990, c'est devenu République du Bénin. Les provinces et les districts sont redevenus Départements et Sous-Préfectures. Mais nous avons conservé les anciennes appellations.

DEPARTEMENT DU BORGOU
 Carte n° 1 GROUPES-SOCIO-CULTURELS -5a-



● Chef-lieu de Sous-Prefecture
 ● Chef-lieu de Département

I N T R O D U C T I O N

L'un des thèmes majeurs et probablement le plus complexe et le plus controversé de l'historiographie africaine a trait à la question des mouvements migratoires, des différenciations ethniques et linguistiques ayant abouti à la configuration du peuplement actuel du continent (1). C'est dans ce secteur assez délicat de la recherche historique que s'inscrit notre étude portant sur "La question du peuplement dendi dans la partie septentrionale de la République Populaire du Bénin : le cas du Borgou" (2).

D'origine soudano-sahélienne (3), les Dendi constituent un des principaux groupes socio-linguistiques de la partie septentrionale du Bénin, mais dont l'histoire est assez mal connue. Et pourtant, dans la mentalité du reste des populations⁽⁴⁾ du Nord-Bénin, le terme Dendi évoque spontanément la grandeur de l'empire songhay de Gao, le commerce caravanier, l'Islam... bref, un peuple prestigieux auquel d'autres se sont identifiés et dont la langue a fini par devenir une langue de communication à l'échelle

(1) *OLDEROGGE (D.) : "Migrations et différenciations ethniques et linguistiques" in Histoire Générale de l'Afrique, Méthodologie et Préhistoire, T.1 UNESCO, éd. Jeune Afrique, Paris, 1984, PP.301-320.*

(2) *Le Borgou avec environ 51.000 Km² est la plus vaste province du Bénin. Il est entièrement situé dans la zone soudano-sahélienne avec une saison des pluies de Mai à Octobre (entre 1000 et 700mm) et une saison sèche d'Octobre à Avril balayée par l'harmattan quatre mois durant (Nov.-Février). Il a une végétation faite de savane arbustive au sud et une savane claire dans l'extrême Nord proche du Sahel. Par sa situation géographique qui en fait la marche méridionale du Soudan en direction des régions forestières le Borgou a joué un rôle historique important comme carrefour reliant les Etats sahéliens et les royaumes côtiers. C'est à travers ce cadre géographique que nous voudrions aborder l'épineuse question du peuplement dendi au Bénin.*

(3) *Nous étudierons cette question de l'origine des Dendi dans Le Chapitre 1er de ce mémoire.*

(4) *Il s'agit des Batombu (Bariba), des BƆ (Boko), des Mokollé, des Peul, des Tchanga.*

régionale. Dès lors, le choix du sujet s'inscrit dans une perspective diachronique visant à apporter des arguments et des preuves historiques pouvant justifier cette série de constats.

Ensuite, beaucoup d'autres populations du Bénin continuent de considérer les Dendi comme un groupe socio-linguistique sans "base culturelle originale" et qui ne représente pas une entité bien spécifique (1). Notre intention est de montrer que l'identité culturelle dendi est une réalité tangible encore perceptible de nos jours.

Enfin, les Dendi eux-mêmes reconnaissent certaines nuances entre eux. A cet égard, le Dendi de Djougou ou de Parakou a tendance à considérer son "cousin" de Karimama comme un Zarma. Ceci dénote d'une certaine hétérogénéité qu'il convient d'explicitier et d'en faire la genèse.

Toutes ces considérations nous ont amené à envisager la réalisation de cette étude historique avec l'ambition d'apporter notre modeste contribution à la connaissance de l'historiographie des Dendi et de tenter de lever certaines équivoques sur ce peuple.

Mais dans l'examen historique de ces populations, des difficultés réelles se posent notamment la question des sources et de la chronologie. En effet, le principal problème auquel est confronté le chercheur en histoire des civilisations africaines est celui des sources d'information. La rareté des sources écrites n'est pas toujours palliée par les traditions orales dont la chronologie remonte d'ailleurs rarement à plus d'un siècle, ni par une recherche archéologique qui reste encore embryonnaire

(1) Il s'agit en l'occurrence des Batombu (Bariba).

ou même souvent inexistante. Toutefois, dans le cas des Dendi, une certaine combinaison de ces trois sources a été possible.

I - Sources écrites.

Il n'existe aucune étude consacrée spécifiquement à l'histoire des Dendi. Cependant, celle-ci est évoquée de façon sommaire et éparse dans un certain nombre d'ouvrages et publications sur l'histoire du Bénin, du Niger ou de l'Empire Songhay.

Ainsi, DRAMANI-ISSIFOU Zakari l'évoque partiellement en étudiant la résistance de l'Askya NOUH dans le Dendi contre l'occupation marocaine (1591-1599) dans sa thèse (1). L'étude du même auteur intitulée "Réflexions sur la mise en place des populations du Bénin septentrional et sur l'importance économique de la région entre le XIV^e et le XVIII^e siècle (2) a formulé quelques propositions de chronologie et évoqué l'important rôle joué par les Dendi dans le commerce caravanier ouest-africain à travers le carrefour du Borgou.

Les deux travaux les plus intéressants sur les Dendi du Borgou dans leur rôle commercial, de propagateurs de l'Islam, leurs rapports avec les populations batombu,

(1) DRAMANI-ISSIFOU (Zakari) : Les relations entre le Maroc et l'empire Songhay dans la seconde moitié du XVI^e siècle, Paris VIII, 1975, 600 p.

(2) DRAMANI-ISSIFOU (Zakari) : "Réflexions sur la mise en place des populations du Bénin septentrional..." in Mélanges en hommage à R. MAUNY, 1977, PP.655-671.

demeurent incontestablement ceux des Professeurs LOMBARD (1) et DEBOUROU (2). Toutefois, ils ne concernent que les Dendi installés dans les caravansérails des anciens royaume et chefferies batombu. L'étude de LOMBARD est surtout faite dans une perspective beaucoup plus ethnologique que historique.

Robert CORNEVIN, dans son ouvrage sur l'histoire du Bénin, a consacré seulement quelques paragraphes sur les Dendi du Borgou en présentant leur langue comme du Zarma adouci et comme étant un peuple n'ayant pas connu une organisation étatique centralisée en dehors de quelques chefferies qui se livraient à des guerres fratricides. (3). C'est une analyse qui mérite d'être nuancée.

Yves URVOY, quoiqu'ayant consacré son ouvrage à la République du Niger, a évoqué tout de même la partie béninoise du "Dendi historique" sur laquelle il fournit des renseignements précieux à propos des dynasties royales et les conflits qui les opposaient (4).

(1) LOMBARD (J.) : Structures de type "féodal" en Afrique Noire, éd. Mouton & Cie, Paris, 1965, 544 P.

(2) DEBOUROU (D.M.) : Commerçants et chefs dans l'ancien Borgou, thèse de 3^e cycle, Sorbonne, Paris, 1979, 294 P.

(3) CORNEVIN (R) : La République Populaire du Bénin, des origines dahoméennes à nos jours, éd. G.P. Maisonneuve et Larose, Paris, 1981, 584 P.

(4) URVOY (Y.) : Histoire des populations du Soudan central (colonie du Niger), Publications du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'A.O.F., Larose, Paris, 1936, 350 p.

Dans sa thèse (1), F.A. IROKO a lui aussi, mais sommairement, traité de la question dendi en rapport avec le centre historique de Gao.

Par ailleurs, Boubou HAMA (2) et Jean ROUCH (3) à travers un certain nombre d'ouvrages, ont également traité de façon assez intéressante, la question dendi-songhay au Bénin. Mais, leurs allusions aux Dendi constituent plus des pistes de recherche que des études systématiques. Si elles permettent d'avoir quelques connaissances sur les origines lointaines des Dendi-Songhay, leur histoire dynastique et les pratiques culturelles et religieuses, elles ne contiennent pas cependant des informations sur les migrations et la mise en place des Dendi au Bénin, leur organisation socio-politique, leur rôle économique. Aussi, géographiquement, ces ouvrages n'intéressent-ils que la partie "Dendi historique" de l'habitat dendi au Borgou !

(1) IROKO (F. A.) : Gao, des origines à 1591, thèse de 3^e cycle, Sorbonne, Paris, 1974, 385 p.

(2) HAMA (B) : Histoire des Songhay, éd. Présence Africaine, Paris, 1968, 369p.

" " : L'empire Songhay, ses ethnies, ses légendes et ses personnages historiques, éd. J. Oswald, Paris, 1974, 177p.

" " : Histoire traditionnelle d'un peuple, les Zarma-Songhay, éd. Présence Africaine, Paris, 1967, 278 p.

(3) ROUCH (J.) : Contribution à l'histoire des Songhay, in "Mémoires de l'IFAN" n°29, Dakar, 1953, PP.137-259.

ROUCH (J.) : Les Songhay, éd. PUF, Paris, 1954, 100p.

Séré de RIVIERES quant à lui, fournit des informations assez appréciables mais sujettes à caution sur "l'émirat" dendi de Karimama (1).

Le rapport de la Mission TILHO de 1907 sur le Dendi historique (2) fournit d'intéressantes informations confirmées pour la plupart par les traditions orales.

Les Tarikh de KATI (3) et Es-SADI (4) sont aussi une mine de renseignements précieux mais épars, sur la place du Dendi historique dans l'ensemble songhay sous les Sonni et les Askya.

Bref, il existe une littérature non négligeable sur les Dendi, et même si elle demeure partielle et parfois partisane, elle constitue néanmoins une source relativement riche et un complément précieux à la tradition orale et dans une moindre mesure à l'archéologie pour permettre d'esquisser une approche historique des Dendi.

(1) RIVIERES (Séré de) : *Histoire du Niger*, éd. Berger-Levrault, Paris, 1965, 168 p. L'auteur y a rapporté sur les Dendi de Karimama, la version unique de leurs adversaires de Gaya sans aucune critique historique sérieuse.

(2) TILHO : *Mission scientifique*, T.II, 1906-1909, Imprimerie Nationale, Paris, 1911,

(3) KATI (M.) : *Tarikh el Fettach*, Traduction Houdas-Delafosse, éd. Leroux, Paris, 1964, 361 p.

(4) SADI (A.) : *Tarikh es-Soudan*, Traduction Houdas-Delafosse, éd. Leroux, Paris, 1964, 540 p.

II - Tradition orale et archéologie.

Les traditions orales recueillies directement à travers le Borgou ont été pour nous les meilleures sources d'information. Pour la collecte, nous avons procédé de plusieurs manières.

D'abord, nous avons conçu un questionnaire semi-directif laissant à l'informateur une grande liberté de réponse aux questions même avec des digressions.

Ensuite, nous avons utilisé un matériel d'enregistrement systématique des informations orales chaque fois que l'informateur l'acceptait (1). Dans le cas contraire, nous avons recours à la prise de notes avec tout ce que cela comporte comme inconvénients (impossibilité de tout écrire...).

Enfin, nous avons traduit et transcrit les informations prises sur bandes magnétiques avant de les soumettre à une étude critique.

Sur le terrain, nous avons recours chaque fois que cela était possible, à la confrontation entre informateurs en les réunissant pour les soumettre au même questionnaire. A la fin, nous rencontrons individuellement ceux qui paraissent être les mieux informés. Cette méthode nous prenait beaucoup de temps mais elle avait l'avantage de nous permettre d'approfondir utilement les aspects que nous jugeons intéressants pour notre travail.

(1) *Tous les informateurs surtout les vieilles personnes n'acceptent pas toujours qu'on enregistre leur voix.*

Nous avons effectué notre collecte de traditions orales aussi bien dans les anciens caravansérails et centres politiques batombu du Borgou comme Parakou, Kandi, Nikki et Pèrèrè, que dans les villages du Dendi historique que recouvrent les Districts Ruraux de Karimama et de Malanville (1) et la Sous-Préfecture de Gaya au Niger.

Ces traditions orales nous ont fourni des renseignements d'une part sur les origines lointaines des Dendi, leurs migrations au Bénin, leur mise en place, le processus par lequel ils assimilèrent les populations autochtones, et d'autre part sur leur rôle politique, économique et religieux.

Si ces traditions orales malgré leur importance, constituent le domaine par excellence des mythes, des légendes et de l'imprécision chronologique, elles ont tout de même été soumises à une critique historique rigoureuse par des recoupements avec des textes écrits ainsi que des vestiges archéologiques de surface.

C'est d'ailleurs grâce à elles que nous avons pu découvrir d'importants sites archéologiques d'anciens villages récelant des vestiges innombrables en tessons de poterie, en scories et autres débris de forge, des enceintes fortifiées... C'est ainsi que nous avons pu identifier le site de Guéné Zéno, premier village des Kumatè de la région de Guéné ; le site de Kusulabu, premier emplacement de Karimama, ceux de la grotte de Kanza, de la forteresse de Turuweï à Kompa et de la "marre à cauris" de

(1) Il s'agit des localités suivantes : Karimama, Kargui, Kompa, Tondikoaria, Birni-Lafia, Bogo-Bogo, Torioh, Goroubéri, Garou, Madécali, Guéné, Koaratédji et Malanville que nous avons parcourues.

noru bangu (1).

Un autre problème non moins essentiel auquel nous avons été confronté après les sources fut celui de la chronologie.

III - Chronologie.

Pour résoudre les difficultés liées à la chronologie, nous avons utilisé comme repères les grandes dates de l'histoire Songhay mentionnées dans les Tarikh's chaque fois que cela était possible. Ainsi, les dates des expéditions de Sonni Ali Ber au Dendi (1470-1480), d'Askya Mohammed au Borgou en 1505, au Kebbi de 1506 à 1517, de la défaite Songhay en 1591 devant les Marocains qui fut à l'origine du grand exode dendi ; de la résistance d'Askya Nouh au Dendi (1591-1599) ont été utilement exploitées. Nous avons également opéré des recoupements avec des dates avancées dans d'autres ouvrages. Par exemple, pour situer les migrations des Kumatè au Dendi historique au XIV^e siècle, nous avons procédé à un recoupement entre les données de la tradition orale qui se rapportent à KANKAN MOUSSA, Empereur du Mali qui a régné de 1317 à 1337 et qui a conquis Gao en 1325. La même date a été confirmée par Séré de RIVIERES (2). Pour avoir la date de la destruction de Karimama par la coalition Dendi-Zarma au XIX^e siècle, nous sommes partis également de la tradition orale qui situe l'événement à près de 106 ans (3) et d'un article publié dans la revue nigérienne "NIGERAMMA" sur Issa KOROMBE, Chef des troupes d'invasion dont l'action est située vers la fin du XIX^e siècle (4).

(1) Elle se trouve à environ 6 km au Nord de Karimama.

(2) RIVIERES (S. de) : Histoire du Niger, op. cit. P.68.

(3) Information obtenue de El-Hadj Amadou Ango en Août 1989 à Karimama.

(4) Cf. Bibliographie sur la revue "NIGERAMMA".

Pour d'autres événements notamment la création de la chefferie de Karimama, la date de 1790 avancée par TILHO en 1907 semble correspondre à la réalité, si l'on tient compte du nombre de Laboukoï (1) qui se sont succédés au trône et de leurs durées de règne (2). Les traditions orales recueillies en 1989 ne contredisent nullement cette date approximative.

Nous avons procédé de la même manière pour toutes les autres dates que nous avons avancées dans notre étude. Toutefois, bien qu'il existe beaucoup de vestiges archéologiques de surface, nous n'avons pu les mettre utilement à contribution pour résoudre les problèmes de chronologie même s'ils permettent généralement de confirmer les traditions orales.

C'est donc à partir de ces différentes sources et de cette méthodologie que nous avons pu établir les principaux centres d'intérêts afférents à l'historiographie des populations dendi du Borgou à savoir :

- la confirmation de l'origine septentrionale (3) des Dendi à partir de leurs mouvements migratoires, leurs mythes et litanies de famille, leur langue, leurs traits culturels essentiels, leur organisation socio-politique et les vestiges archéologiques résultant de leurs activités passées ;

- le caractère composite et "hétéroclite" des populations se réclamant du groupe socio-linguistique dendi ;

- les différentes formes d'assimilation des populations autochtones par les immigrants dendi-songhay ;

(1) *Laboukoï est le titre du chef de Karimama.*

(2) *Cf. annexe liste des Laboukoï de Karimama.*

(3) *Tous les peuples se réclamant du Dendi viennent des régions soudano-sahéliennes, donc du Nord par rapport à la République Populaire du Bénin.*

- le processus d'expansion de la langue dendi, devenue la première langue véhiculaire dans le commerce et les communications inter-communautaires au Borgou ;

- le rôle économique prépondérant joué par les Dendi dans le commerce caravanier ouest-africain comme relais dans les caravansérails du Borgou et qui explique qu'ils sont devenus aujourd'hui les populations commerçantes et urbaines par excellence du Borgou ;

- le rôle politique et culturel joué à la cour des rois batombu ;

- l'oeuvre d'expansion de l'Islam qu'ils ont réalisée dans le Nord-Bénin ;

- enfin, le mythe et la réalité qui entourent le "mirage dendi" (1).

Aussi, - notre mémoire s'articule-t-il autour de trois grandes parties essentielles :

- La mise en place des populations dendi dans le Bénin septentrional.

- L'évolution socio-politique et le rôle des Dendi dans le commerce caravanier ouest-africain à travers le Borgou jusqu'à la pénétration coloniale.

- L'Islam et les survivances culturelles dendi au Borgou.

(1) Le "mirage dendi", c'est ce phénomène subjectif de fascination que les Dendi exercent sur les autres populations.

PREMIERE PARTIE :

LA MISE EN PLACE DES POPULATIONS DENDI

DANS LE BENIN SEPTENTRIONAL.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 1er - - -

LE CONCEPT DE "DENDI" : GEOGRAPHIE ET HISTOIRE.

I - Le "Dendi" : Concept spatial au carrefour de l'empire Songhay.

1°- Les données étymologiques du concept.

Le terme "Dendi" est un concept qui prête beaucoup à équivoque (1). Son étymologie est difficile à établir. L'explication traditionnelle du concept remonte aux légendes yéménites auxquelles serait liée l'origine des populations dendi (2). Le mot "Dendi" serait alors la traduction en Songhay du mot arabe "Yémen" qui signifie le "Sud" (3). Dans la langue Songhay, le mot "Dendi" signifie littéralement "naviguer en aval", "suivre le fil de l'eau ou descendre le fleuve en aval". Par extension, c'est "aller vers le Sud" (4).

(1) Le terme "Dendi" renvoie à la fois à des acceptions géographiques, ethnonymiques et littérales.

(2) Dans l'explication de leur origine, les populations Dendi-Songhay évoquent toujours des légendes en rapport avec le Yémen. Nous traiterons de cette question dans le 2ème chapitre.

(3) Le "Yémen" signifie littéralement le "Sud" en Arabe. Il désigne le territoire s'étendant du Sud de l'Arabie à la Mer Rouge.

(4) Cette définition vient du fait que le fleuve Niger coule en aval vers le Sud par rapport à l'empire de Gao.

Le terme "Dendi" finit par désigner le point cardinal Sud dans l'orientation des populations Songhay(1). Mais au-delà des définitions littérales, le concept "Dendi" recouvre avant tout une réalité spatiale, qui a connu des modifications progressives en liaison avec les événements historiques ayant marqué la vie des Songhay.

2°- Le cadre spatial "Dendi" d'hier à aujourd'hui

A partir d'anciens documents arabes, Boubou Hama évoque la présence des Songhay plusieurs siècles avant Jésus-Christ (2) dans le Sahara et leur dispersion dans le Katouka, Kano, Zanfara, le pays Yoruba, Djéba, Ilo, Busa, Kebbi et Weiza-Goungou dont ils firent leur premier royaume (3). Selon le même auteur, vers le VII^e siècle après Jésus-Christ, "l'Antique Dendi englobait Koukia, Kebbi, les pays Hausa actuels et tout l'Aïr. Ce fut là que se développa le peuple Songhay avant la venue des Berbères et leurs métis du Sahara" (4). Cette relation des faits rapportés par l'auteur mérite quelques réflexions. Elle n'est soutenue par aucune preuve archéologique. Mais elle recoupe assez curieusement, une tradition orale dendi.

(1) Les Dendi-Songhay appellent le point cardinal Sud "Dendi Kambé".

(2) L'auteur n'a malheureusement avancé aucune date précise. Peut-être s'agit-il d'une légende rapportée par les documents arabes.

(3) Boubou Hama : Histoire des Songhay, éd. P.A., Paris, 1968, P.258. La légende de Weïza-goungou, 1^{er} royaume Songhay est rapportée aussi par la tradition orale dendi avec El-Hadj Amadou Ango (Août 1989 à Karimama). Il situe ce 1^{er} royaume dans la région de Argoungou au Nord-Ouest du Nigéria actuel dans l'Etat de SOKOTO.

4. Boubou Hama : *Ibidem*, P.258. A ce propos, il faut noter que la fin du VII^e siècle a été marquée par de grands bouleversements à la suite de la pénétration arabo musulmane en Afrique du Nord qui entraîna un reflux des Berbères au Sud du Sahara où ils pourraient avoir refoulé les Songhay de l'Aïr.

En effet, se référant à cette légende (1), les Songhay appellent "Dendi" tout espace géographique occupé par eux. En ce sens, tous les espaces géographiques occupés par les Songhay au cours de leurs migrations anciennes constituent l'Antique Dendi.

Mais ce Dendi Antique devait se rétrécir comme une peau de chagrin avec le repli des Songhay qui remontèrent le fleuve Niger pour se fixer à Koukia (2) puis à Gao et aussi sous la poussée hausa (3).

Au temps des Askya (4), ce Dendi finit par se limiter à un mince couloir à cheval sur les deux rives du fleuve Niger d'Ansongho aux rapides de Busa dans le Nigéria actuel.

Lorsque sous l'impulsion du grand conquérant Sonni Ali Ber (1464-1492), l'empire Songhay se constitua et s'étendit du Mali à LÔLÔ (5), le Dendi était considéré comme la province méridionale de cet empire.

(1) Confère chapitre II.

(2) Koukia est le 1er royaume songhay historiquement identifié et qui aurait été créé avant le VI^e siècle après Jésus-Christ. Ce 1er royaume fut transféré à Gao au IX^e siècle. (Cf IROKO (F.A.) : Gao, des origines à 1591, op. cit. Pages 61 et 91).

(3) Il s'agit probablement de la poussée hausa liée à la fondation entre 600 et 900 après Jésus-Christ des sept Etats Hausa dits "Hausa Bakwai" : DAURA, KANO, RANO, ZARIA, KATSINA, BIRAM, GOBIR et des sept "Hausa Banza" : Zanfara, Kebbi, Nupe, Gwari, Yauri, Kwararafa et Ilorin (in ONWUBIKO (K.B.C.) : History of west Africa AD 1000-1800. Book one, éd. AFP, Jurong, Singapore, P. 86).

(4) La dynastie des Askya règna sur l'empire Songhay de 1493 à 1591.

(5) Mahmoud KATI : Tarikh el-Fettach, éd. Maisonneuve, Paris, 1964, P. 176.

Après la défaite Songhay de 1591 face à l'armée marocaine d'invasion (1), le Dendi a été le cadre d'un éphémère "empire" reconstitué par les résistants nationalistes songhay jusqu'en 1660 (2).

Après cette date, le Dendi se rétrécit davantage pour ne recouvrir qu'un étroit couloir toujours à cheval du fleuve Niger de Koulou à Gaya sur la rive gauche et de la région de Say à Madécali sur la rive droite (3). Il était limité à l'Est par le Zarmatarey (4), le Fogha(5), à l'Ouest par le Gourma (6), au Nord par le Sowein(7) et au Sud par le Borgu (8) et le Busa (9). C'est de ce réduit dendi que partirent les populations dendi-songhay qui répandirent leur langue dans la partie septentrionale du Bénin.

(1) Il s'agit de la défaite Songhay avec l'Askya Ishaq II devant les Marocains commandés par le Pacha Djouder le 12 Mars 1591.

(2) Boubou HAMA : *op. cit.* P.265.

(3) Say en tant que localité est créée au 19^e siècle par le "marabout" peul Mamane DJOBO. C'est dans ses environs que se trouverait Loulami, la capitale du Dendi aujourd'hui disparue.

(4) Le Zarmatarey désigne le pays des Zarma par rapport au Dendi.

(5) Le Fogha ou Dallol Fogha est le pays des Kabantché ou habitants du Kebbi. C'était le pays du Sel.

(6) Le Gourma, c'est le pays situé à l'Ouest du Dendi et qui constitue le domaine des Gourmantché et des Mossi.

(7) Sowein désigne le pays des Songhay du Nord par rapport au Dendi.

(8) Borgu ou pays des Batombu (Bariba) regroupe les anciens royaumes et chefferies de Nikki, Kandi, Parakou.

(9) Busa est le pays des Boko (Busa, Ilo au Nigéria, Ségbana, Lougou, Sokotendji au Bénin). Toutefois les historiens à l'instar de DEBOUROU et de LOMBARD englobent Busa dans le Borgu historique.

Depuis 1904, seule la rive droite de ce Dendi historique fait partie de la République Pr du Bénin, la rive gauche, étant rattachée à la République du Niger par le Décret du 18 Octobre 1904 du Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française (1). Cette Scission du Dendi a été consacrée par les indépendances de 1960.

Pourtant, le Dendi fut le théâtre de plusieurs événements marquants de l'histoire de l'empire Songhay.

3°- L'espace territorial "Dendi" à travers l'histoire de l'empire Songhay.

Le Dendi est considéré comme le berceau du peuple et de la civilisation Songhay (2). Il représente le cadre territorial initial d'où ils partirent à la conquête des autres contrées pour former leur empire(3). L'administration du Dendi, province Sud de l'empire de Gao était confiée à un gouverneur appelé Dendi-Fari, qui était le troisième personnage de l'empire(4). C'est du Dendi que furent lancées les expéditions de Sonni

(1) *Le Décret du 18 Octobre 1904 réorganisant le Gouvernement Général de l'A.O.F. prit le fleuve Niger comme la frontière naturelle entre la colonie du Dahomey et le Territoire Militaire de Zinder. Le Dendi historique fut ainsi scindé entre les deux colonies.*

(2) *Il s'agit là de la position de ceux qui soutiennent l'idée de l'origine négro-africaine authentique des populations Songhay comme Jean ROUCH.*

(3) *C'est du petit royaume de Koukia qu'est né l'empire de Gao à la suite des conquêtes de Sonni Ali Ber (1464-1492).*

(4) *Seul le Dendi-Fari pouvait faire des remontrances à un Askya en exercice. Le Dendi était aussi la province gardienne des valeurs culturelles authentiques du peuple Songhay.*

Ali Ber vers 1470 (1) contre Lôlô, capitale des Mokollé en direction du Gourma et du Mossi. C'est également du Dendi que furent préparées les expéditions de l'Askya Mohammed Touré contre le Borgu en 1504-1505 et celles contre le Kebbi entre 1506 et 1517 (2).

Lorsqu'en 1591, l'armée Songhay capitula devant les Marocains conduits par le Pacha Djouder, les débris de cette armée se replièrent sur le Dendi d'où ils organisèrent la résistance avec l'Askya Nouh (3). Cette guérilla anti-marocaine vit la participation massive des Tchenga(4). Elle partit de Garou, localité Tchenga située sur la rive droite du Dendi à environ 80 km en aval de Karimama. Le rôle du Dendi après 1591 fut si important que Boubou Hama écrit que "le Dendi, un refus des Songhay de se plier sous le joug marocain naquit de la débâcle de 1591"(5) et URVOY d'ajouter que c'est seulement à partir de cette date qu'il "commence par avoir une histoire indépendante"(6).

(1) ROUCH (J) : Contribution à l'histoire des Songhay, éd. IFAN, Paris, 1953, P.182. et Lansine KABA : Sonni-Ali Ber, fondateur de l'empire de Gao, éd. NEA, Paris, 1978, P.83.

(2) SADI (A. es) : Tarikh es-Soudan, éd. Maisonneuve, Paris, 1964, P.125.

(3) C'est l'Askya Nouh qui prit la tête de la résistance Songhay à partir du Dendi contre l'invasion marocaine.

(4) Les Tchenga sont une des populations "autochtones" du Dendi qui furent très actives dans l'empire de Gao. Le Dendi-Fari est toujours d'origine Tchenga comme Taawo sous Sonni Ali Ber et Baana sous l'Askya Daoud (1549-1583).

(5) BOUBOU (H.) Histoire des Songhay. op. cit. P.263.

(6) URVOY (Y.): Histoire des populations du Soudan central (colonie du Niger) éd. Larose, Paris, 1936, P.254.

De 1591 à 1640, il fut le théâtre de plusieurs combats entre Songhay soutenus par les Zarma et les Marocains envahisseurs. C'est à partir de cette dernière date que les Songhay du Dendi se dispersèrent pour constituer de petits Etats sous la direction de princes askya dans l'Andiourou, le Kokoro, Téra, Fonéko, Kolman, Namaro et Dargol (1). Dès lors, le Dendi s'effrita progressivement et se réduisit pratiquement au Dendi actuel divisé à partir du fleuve entre le Bénin et le Niger (2).

Mais le concept "Dendi" ne recouvre pas seulement une étendue spatiale, il sert également d'ethnonyme.

II - Le terme "Dendi" comme ethnonyme.

1°- Approche historique de l'ethnonyme "dendi".

Selon J.P.O. de SARDAN, le concept "Dendi" en tant que ethnonyme signifie "gens du Dendi", groupe songhay venu du Nord pour s'installer en pays Tienga en aval du parc du "W" (3). Cette définition quoique juste, paraît assez restrictive et ne s'applique qu'aux Songhay établis au Dendi (4).

(1) BOUBOU Hama *op. cit.* P.263.

(2) *C'est de ce Dendi que partirent les différentes migrations dendi pour répandre la langue dendi dans le Bénin septentrional.*

(3) de SARDAN (J.P.O.) : Concepts et Conceptions Songhay-Zarma, Histoire, culture et société, éd. Nubia, Paris, 1982, P.

(4) *Il s'agit des Dendi-Songhay ou Mamarou-hama (Mamar-hama).*

Certes, le Dendi Antique était le territoire des Songhay. Mais ce Dendi ne regroupait pas uniquement que les Songhay en tant que groupe ethnique. Il englobait aussi d'autres populations notamment les Hausa et les Touareg. Par ailleurs, le Dendi, province de l'empire Songhay de Gao s'étendait d'Ansongho à LôLô et comprenait et des Songhay d'origine, des Zarma, des Kumatè, des Tchenga, des Mokollé et même des Busa. Tous ces groupes ethniques, de langues et de cultures différentes vivaient sous l'autorité d'un Dendi-Fari d'origine Tchenga (1). Les habitants de cette province Sud de l'empire de Gao étaient désignés sous le vocable de "Dendi Boreï" ou de Dendi tout court, c'est-à-dire les gens du Dendi sans distinction ethnique ni linguistique.

Le Dendi, après 1591, fut le refuge des résistants songhay menant une guérilla contre les Marocains. Parmi leurs lieux d'établissement, on peut citer Tara, localité Tchenga-Kumatè et Garou, village Tchenga du Dendi. Ils recrutèrent leurs troupes parmi tous les peuples du Dendi.

Au regard de ces données historiques sur le Dendi et ses habitants, on ne saurait s'enfermer dans une définition restreinte et restrictive du concept pris dans son sens ethnonymique.

(1) "Aucune des deux dynasties qui ont été les artisans de la puissance de Gao n'est d'origine Songaï : les malheureux songaï écrivait M. DELAFOSSE ont fourni plus d'esclaves que de princes... Les principaux ministres et officiers de l'empire n'étaient pas de cette ethnie." Félix A. IROKO : Gao, des origines à 1591, thèse de 3ème cycle, Paris I, 1973-74, P.267.

2°- Dimensions de l'ethnonyme "Dendi".-----

Le terme générique "Dendi" comme ethnonyme recouvre une réalité beaucoup plus complexe. Il désigne en effet plusieurs groupes ethniques selon leur origine ou leur emplacement. A partir des approches étymologiques, géographiques et ethnonymiques du concept, peuvent être considérés comme Dendi :

a)- Toutes les populations d'origine Songhay vivant au Dendi.

b)- Tous les locuteurs Dendi-Songhay qui habitent le Dendi historique (Ex : les Kumatè).

c)- Toutes les populations locutrices ou non du Dendi-Songhay et vivant sur l'entité territoriale qu'est le Dendi.

d)- L'ensemble des populations du Dendi sans distinction quelconque.

e)- Toutes les populations Songhay ou ayant adopté le Dendi-Songhay comme langue maternelle et se situant en dehors du territoire du Dendi historique (1).

(1) "En effet, quelle importance peut revêtir la contestation ou la simple discussion /.../, sur une appartenance ethnique, lorsque les personnes en cause ont la conscience de descendre de tel ou tel peuple qui connaîtrait un passé glorieux ou terne ? Cette conscience demeure l'essentiel, dans la mesure où elle détermine et exprime un certain type de comportement réel." DEBCUROU (D) : Commerçants et chefs dans l'ancien Borgu (des origines à 1936), Thèse de 3^e cycle, Paris Sorbonne, 1979, P.52. Aussi, voudrions-nous préciser que la notion de "race pure" est une chimère. Tous les groupes ethniques ne sont que le résultat de brassage et d'hybridisme au cours des siècles.

Les critères d'appartenance au groupe Dendi demeurent alors l'appartenance au groupe ethnique Songhay, la résidence dans le Dendi, l'adoption de la langue Dendi-Songhay même en dehors du cadre territorial du "Dendi historique".

En ce qui concerne les populations d'expression dendi-songhay vivant dans des territoires autres que le Dendi notamment dans le Borgu (1) et qui se réclament du groupe Dendi, quelques nuances s'imposent. Elles sont originaires soit du Dendi ou directement du Songhay ou des pays zarma, hausa et mandingue ou assimilés généralement sur place. Leurs homologues du Dendi historique les nomment tantôt les Kandiboreï (gens de Kandi) et leur langue kandicine (langue dendi de Kandi), les Kuarakuboreï (gens de Parakou) avec pour langue le Kuarakucine (langue dendi de Parakou) tantôt les Zuguboreï (gens de Zugu) et leur langue le Zugucine (langue dendi de Djougou). Tout cela pour insinuer que leur parler dendi-songhay n'est pas celui du Dendi mais de Kandi, de Parakou ou de Djougou avec les différences que cela sous-entend.

Il est à noter aussi que la langue dendi-songhay au contact des langues des populations autochtones a subi quelques mutations tant au Dendi que dans les royaumes de l'ancien Borgu. Ces mutations sont profondes au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'origine de la langue.

Pour mieux appréhender ce processus, il convient de remonter le passé historique des populations autochtones du Dendi avant les migrations Songhay.

(1) Il s'agit ici des anciens royaumes bariba (NIKKI, Kandi, Parakou)

III - Les populations du "Dendi" avant les migrations Songhay.

Le "Dendi" de la rive droite à la rive gauche était habité avant les migrations Songhay par des populations Tchenga et Gourmantché qui avaient leurs langues et leurs cultures bien spécifiques. A ces deux peuples vinrent s'ajouter les Kumatè qui étaient déjà des locuteurs songhay à leur arrivée. Tous se disent aujourd'hui autochtones du Dendi. Qu'en est-il exactement ?

1°- Les Tchenga

Il existe beaucoup d'hypothèses sur l'origine de ce peuple. Selon Makada Na KAOURA (1), les Tchenga seraient venus de Badari (2) à la suite d'une bataille qui les aurait opposés en même temps que les Batombu et les Boko aux armées jihadistes de Ali Samba Badareini(3). Cette allusion à une origine orientale est évoquée également par des auteurs comme PERRON (4) et TILHO (5). Par

(1) Na KAOURA (M.) est un griot âgé d'environ 90 ans que nous avons interrogé en Août 1989 à Garou. Sa version orale de l'origine des Tchenga est la même que celle que nous avons recueillie à Gaya. LOMBARD (J.) lui aussi rapporte la même version "orientale" sur les Tchenga de ILLO (cf structures de type "féodal" en Afrique Noire, éd. Mouton & Cie, Paris-La Haye, 1965, P.74).

(2) Badari est une déformation du toponyme arabe BADR, contrée située au Yémen.

(3) Il s'agit de Ali Abou TALEB, 4è calife de l'Islam et cousin du Prophète Mahomet.

(4) PERRON (M) : "Le pays dendi" Bulletin du Comité d'Etudes Historiques et scientifiques de l'A.O.F., 1924, P.58.

(5) TILHO : Mission scientifique, T.II, Imprimerie Nationale Paris, 1911, 1906-1909, P.507.

contre BOULNOIS et BOUBOU HAMA (1) PERIE et SELLIER (2) et ABADIE (3) tout en reconnaissant leur antériorité dans le Dendi, ne donnent pas aux Tchenga une origine au-delà des régions du Kebbi et de Sokoto. Leur langue proche du Boko est classée dans le groupe "Mandé". Cependant, il est difficile de dire si les Tchenga sont d'origine "Mandé" ou si ils ont adopté la langue qu'ils utilisent aujourd'hui (4).

L'unanimité se fait néanmoins autour de leur antériorité par rapport aux autres populations habitant le Dendi historique. Sur la rive gauche du Dendi, les clans tchenga des Laté et des Bété vivent dans les actuels cantons de Gaya et de Tanda (5) où la propriété de la terre et les cultes locaux leur appartiennent. Les Kunkuma et les Siba, autres clans tchenga quant à eux occupent le Sud de la rive droite du Dendi (6) où ils détiennent la Gandakoïtarey (chefferie de la terre et ministère des cultes locaux) de Garou.

Ces Tchenga sont appelés partout dans le Dendi les "Gandaïzé", littéralement les "fils de la terre" autrement dit les autochtones. La propriété de la terre et le ministère des cultes locaux demeurent leurs attributions et le signe de leur ancienneté. Ils sont cependant presque tous assimilés par les Dendi-Songhay de nos jours.

(1) BOULNOIS et BOUBOU HAMA : L'empire de Gao, éd. Maisonneuve, Paris, 1954, P.61.

(2) PERIE et SELLIER : "Histoire des populations du cercle de Dosso" in Bulletin de l'IFAN, T.XII, 1950, P.1024.

(3) ABADIE : La Colonie du Niger, Paris, 1927, P.114.

(4) LOMBARD (J) : *op. cit.* P.73-74.

(5) La rive gauche du Dendi se situe dans la Sous-Préfecture de Gaya, Niger.

(6) La rive droite du Dendi est occupée par les districts ruraux de Karimama et de Malanville.

2°- Lès Gourmantché.

Le Nord-Ouest du Dendi de la rive droite est le domaine par excellence des Gourmantché. Il s'agit de la région couvrant les abords immédiats du fleuve Niger, de l'Alibori au Mékrou sur une mince largeur d'une dizaine de kilomètres à partir du fleuve.

Ces Gourmantché affirment venir de "Gourma-Bèri", c'est-à-dire, de l'ancien royaume de Fada N'Gourma dans l'actuel Burkina Faso, à la recherche de sites giboyeux, de refuges contre les guerriers pillards mossi et à la suite de querelles dynastiques. En dehors de Karimama, leur principal centre, ils fondèrent les villages de Loumbou-Loumbou, Kompanti, Kofouno et Mamassi-Gourma. Comme les Tchenga, dans cette partie du Dendi, les Gourmantché détiennent la propriété de la terre et des lieux de culte ; et comme eux, ils étaient des agriculteurs, des chasseurs et des artisans sédentaires.

Dans leur zone d'obédience, les Gourmantché sont appelés aussi "Gandaïzé", c'est-à-dire les autochtones par rapport aux autres habitants venus après eux. Cependant, il est difficile de situer chronologiquement la présence gourmantché au Dendi. Jacques LOMBARD, citant H. SOLKEN, parle de la présence ancienne des Tchenga et des Gourmantché à ILLO avant l'arrivée des Wasangari au Borgou (1). Selon DRAMANI-ISSIFOU (2), les incursions maliennes et Sourhaï au-delà de la Volta Noire et au Sud de la Boucle du Niger dans le courant du XV^e provoquèrent une insécurité "telle qu'en pays mossi, on remarque des mouvements de populations vers l'Est, en direction de l'Oti et jusque dans les monts Atakora.....

(1) LOMBARD (J) : *op. cit.* P.74. Selon le même auteur, les migrations Wasangari au Borgou ne remonteraient pas au-delà du XIV^e siècle (P.104).

- Des éléments mossi et gourma qui sont à l'origine de la plupart des peuples du Bénin septentrional se répandent dans tout le Borgou" (1).

Par ailleurs, les premiers immigrants locuteurs Dendi-Songhay à savoir les Kumatè qui seraient arrivés au 14^e siècle (2) trouvèrent les Tchenga comme les Gourmantché déjà établis au Dendi.

3°- Les Kumatè.

L'origine immédiate des Kumatè serait Katanga, localité située entre Koulou et Sanifina sur la rive gauche du Dendi dans l'actuel Arrondissement de Gaya au Niger. Katanga aurait été attaqué par Askya Mohammed(3) à cause de sa richesse (4) et parce que ses habitants étaient des infidèles et des réfractaires à l'Islam.

Leur origine lointaine remonterait à l'ancien Mali et Kumatè serait une déformation du nom du clan Malinké des Konaté. Les Kumatè étaient essentiellement des agriculteurs et des commerçants (5). Si l'on établit une corrélation entre les Kumatè et les Dioula-Malinké

(1) DRAMANI-ISSIFOU (2) : "Routes de commerce et mise en place des populations du Nord du Bénin actuel" in Mélanges en hommage à Raymond MAUNY, DAKAR, 1977, PP.655-671.

(2) Les Kumatè seraient des descendants de guerriers et commerçants malinké (ou mandingue) venus en expédition au Dendi sous le règne du Malikoï Kankan MOUSSA en 1325, S. de RIVIERES Histoire du Niger, éd. Berger-Levrault, Paris, 1965, P:68.

(3) C'est en route vers le Borgou que Askya Mohammed aurait détruit la cité fortifiée des Kumatè de Katanga en 1504-1505.

(4) Les Kumatè étaient considérés comme les argentiers du Dendi et leur litanie de famille en dit long : "Kumatè, propriétaires de la marre à cauris". Et, pendant longtemps les cauris ont servi de monnaie dans les échanges commerciaux en Afrique.

(5) En fait dans le Dendi, Kumatè est synonyme de commerçant et de riche.

à partir de leurs activités commerciales, on peut accorder assez de crédit à leurs traditions d'origine. Mais les Kumatè affirment connaître la langue dendi-songhay, la seule d'ailleurs, bien avant leurs migrations vers le Dendi et leur installation à Katanga, à Tara et leur dispersion sur les deux rives du Dendi. Ils auraient alors séjourné pendant longtemps dans le Songhay aux côtés des Zarma-Songhay avant leur émigration vers le Dendi. Ils affirment être les premiers introducteurs de la langue Songhay au Dendi et les Songhay du Dendi le reconnaissent (1). A partir de ce fait historique, on pourrait émettre l'hypothèse selon laquelle les Kumatè seraient une branche des Zarma avec lesquels ils partagent les mêmes scarifications faciales, le "Kara-Kara" (2) et qui sont aussi des populations de souche malinké ayant adopté le Songhay comme langue par contact prolongé avec ce peuple.

Les Kumatè fondèrent plusieurs villages et cités sur la rive droite du Dendi et colonisèrent systématiquement les terres vierges du Dendi dont ils détiennent aujourd'hui le droit de propriété. L'ancienne cité de GUENE-ZENO (3) dont la dislocation donna naissance aux villages de Kantoro, de Boïfo, de Koaratédji (Tombofo) était créée par des Kumatè venus de Tara. Bouzoucali (Bodjécali), Mokassa, Molla, Birni-Lafia, Bogobogo, Torio, Kargui sont tous des villages Kumatè. La propriété de la terre, le ministère des cultes et de même le pouvoir politique de Koarakoï (Chef de village) dans ces localités leur appartiennent. L'actuel village de Guéné était fondé par des Mokollé et des Kumatè après l'abandon de Guéné-Zéno dont le site reste le principal lieu de culte des Kumatè du Zidji (4).

(1) *Les Songhay d'origine reconnus comme tels au Dendi sont les "Mamar-Hama" et les Baana (cf. chapitre II).*

(2) *Cf. Annexe : Scarifications faciales rencontrées chez les Dendi.*

(3) *Guéné-Zéno, ancien village situé au pied de la colline de Koaratédji (Malanville).*

(4) *Le Zidji, c'est la partie méridionale du Dendi, éloignée du fleuve Niger.*

Les Kumatè étaient les possesseurs de "Noru bangu" d'où leur litanie de famille "Kumatè, Noru bangu Kpei" (1). Les Kumatè sont classés au Dendi parmi les "Gandaïzé", les autochtones. On les appelle aussi les Mulantché, les Mallantché (gens du Mali) ou les Denditché (gens du Dendi par excellence). Chronologiquement, ils situent leur arrivée au Dendi sous le règne de Malikoï(2) qui les aurait envoyés en expédition et pour le commerce. Séré de RIVIERES place cette époque au temps de l'empereur Kankan Moussa qui, après avoir conquis Gao en 1325, aurait envoyé des troupes guerroyer au Dendi (3).

Toutefois, les Kumatè eux-mêmes reconnaissent la postériorité de leur établissement par rapport aux Tchenga et aux Gourmantché. On pourrait situer leur présence au Dendi entre le 14^e et le 15^e siècles.

Toutes ces populations autochtones jouissaient dans leurs lieux d'établissement respectifs de la propriété de la terre, de la responsabilité des cultes locaux. Elles étaient des agriculteurs, chasseurs, artisans sédentaires et des commerçants. Elles n'étaient pas belliqueuses.

Les Tchenga, les Gourmantché, les Kumatè et les Mokollé affirment tous être attachés à la paix, à leur souveraineté, à la sécurité et opposés à toute hégémonie militaire. Ils vivaient relativement en paix entre eux avant l'arrivée des Askya au Dendi (4). C'est au

(1) "Kumatè, propriétaires de la marre à cauris" autrement dit les riches car les cauris furent la monnaie locale pendant des siècles.

(2) Malikoï veut tout simplement dire Roi ou Empereur du Mali.

(3) Séré de RIVIERES : Histoire du Niger, éd. Berger-Levrault, Paris, 1965, P.68.

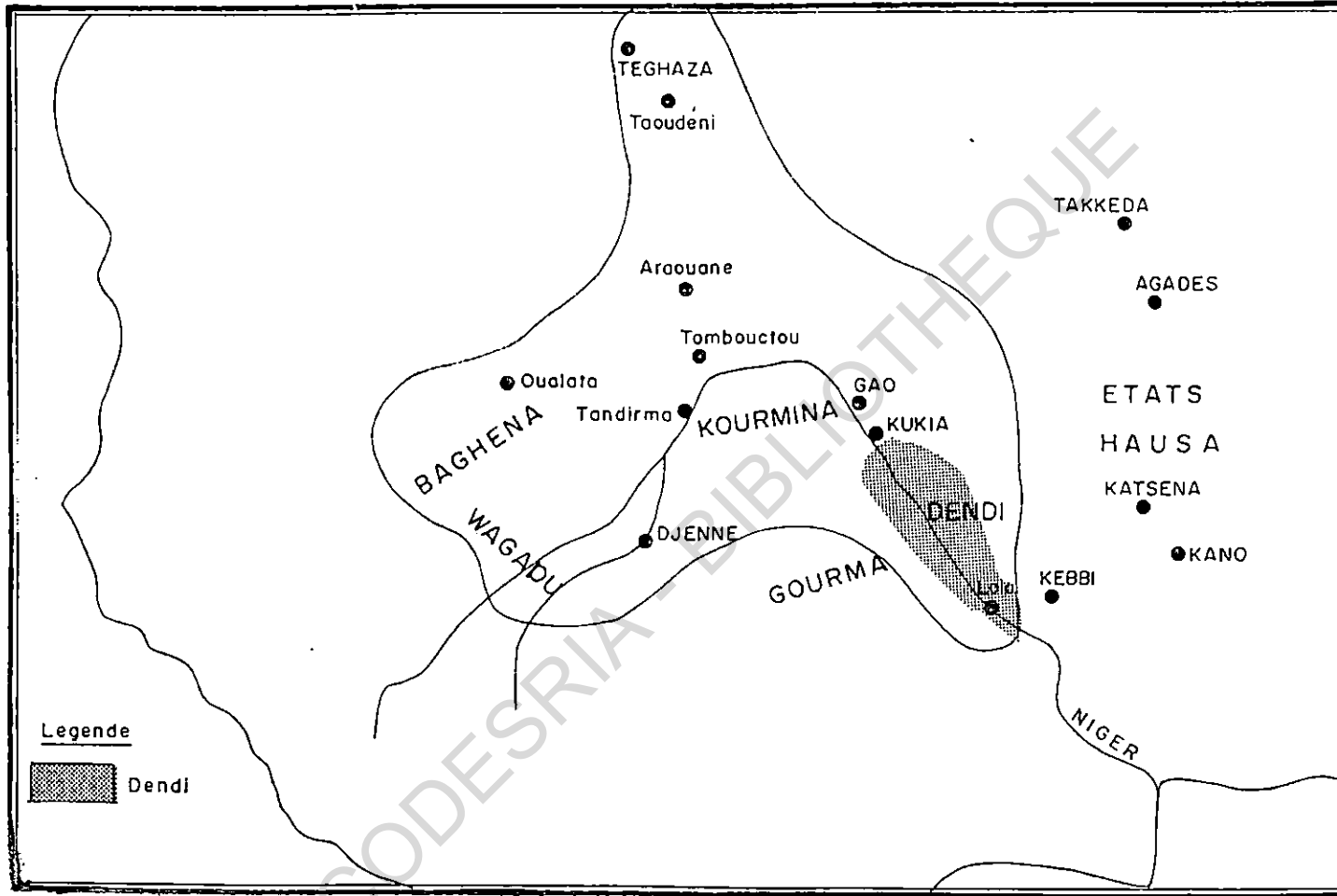
(4) L'arrivée des Askya au Dendi date du début du 16^e siècle (1504-1505). Cependant, au 15^e siècle déjà, Sonni Ali Ber géroya jusqu'à LôLô en pays Mokollé (1470 selon J. Rouch).

sein de ces populations déjà établies et paisibles que vinrent s'installer les princes et guerriers Songhay avant de leur imposer progressivement leur domination politique directe à partir du 18^e siècle (1).

En dehors du Dendi historique, les Dendi-Songhay émigrèrent vers d'autres régions du Nord-Bénin où ils s'établirent aux côtés de populations autochtones comme les Mokollé à Kandi, les Batombu à Nikki, Pèrèrè et Parakou. Un véritable brassage s'opéra entre ces différentes populations.

(1) *Le Dendi était depuis Sonni Ali Ber, partie intégrante de l'empire Songhay confiée à un Dendi-Fari. Mais l'encadrement politique direct par les Askya du Dendi intervint au début du 18^e siècle avec Alazi Hanga venu du Dargol.*

Carte n°2 L'EMPIRE SONGHAY VERS LE 16^e SIECLE



Source : Histoire Générale de l'Afrique T. IV : L'Afrique du XII^e au XVI^e Siècle

Carte : D.T. NIANE p. 218

CHAPITRE II :

LES MIGRATIONS DENDI-SONGHAY EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU
BENIN.

I - Aperçu historique sur le peuple Songhay.

1°- A l'origine de l'ethnie Songhay : mirage
oriental ou origine négro-africaine ?

La légende la plus courante dans le Dendi, relatant l'origine des Songhay est relative au Yémen (1). Selon cette légende, trois princes, tous fils de Haroun Ben Târas (2) émigrèrent à la suite de querelles politiques avec leur oncle et successeur de leur père. Il s'agit de Ouakoarè l'aîné, de Songoï le cadet et de Ouangara le dernier (3). Le premier se serait installé au Tékrouur et sa descendance aurait constitué le peuple Soninké (4); le second Songoï aurait donné naissance au peuple Songhay (5) et le troisième serait à l'origine des Mandingue (6).

(1) Le Yémen est fréquemment évoqué comme pays d'origine par plusieurs peuples Soudano-Sahéliens généralement islamisés. Est-ce à cause de l'Islam ? Nous le pensons certainement.

(2) Haroun Ben Târas aurait été un roi du Yémen dont le règne est difficile à situer historiquement. Cf HAMA (B) : Histoire des Songhay, éd. Présence Africaine, Paris, 1968, P.3.

(3) Cette légende est similaire à celle de Abou ZAYID dans l'explication de l'origine des classes dirigeantes des Etats du "Hausa Bakwaï".

(4) Les Soninké étaient les peuples habitant l'ancien royaume du Tékrouur qui a existé du 11^e au 15^e siècles.

(5) Les Songhay sont les populations qui fondèrent vers le 8^e siècle, le royaume de Koukia qui s'agrandit au 15^e siècle pour devenir l'empire de Gao. (Cf : IROKO (F) Gao, des origines à 1591, Thèse de 3^e cycle, Paris I, 1974, P.91 qui parle du transfert de la capitale de Koukia à Gao au IX^e siècle).

(6) Les Ouangara-Madingue seraient les fondateurs de l'empire du Ghana qui disparut au 11^e siècle et celui du Mali au 13^e siècle avec Sundjata Kéïta.-

Ainsi, tous les descendants adoptèrent-ils les noms de leurs ancêtres comme ethnonymes d'où les rapports de cousinage qui existent entre ces trois groupes ethniques (1). Une autre légende fait venir directement les Songhay du Yémen par des vagues migratoires successives (2). Du Yémen, ils auraient émigré en Palestine sous la conduite de Faraï Kacha (3) puis en Egypte en passant par le corridor de l'Isthme de SUEZ. D'Egypte, ils se seraient dirigés vers le Sud-Ouest à travers le Sahara. De là, ils se seraient enfin dirigés vers Weïza-Goungou dont ils auraient fait la capitale de leur royaume au début de l'apostolat de Moïse (4).

Toutes ces deux légendes relèvent du mythe répandu de l'origine orientale des peuples africains. Elles ne sont pas soutenues par des preuves historiques convaincantes. Mais c'est elles que la mémoire collective des peuples en question retient. Toutefois, on peut émettre quelques réserves quant à leur bien-fondé. Les Songhay sont des populations en contact avec l'Islam depuis le IX^e siècle au moins (5). Or, il est fréquent dans les régions Soudano-Sahéliennes que les populations islamisées

(1) *Les rapports de cousinage entre ces groupes ethniques se manifestent à travers la parenté à plaisanterie avec des échanges de cadeaux.*

(2) *La légende est rapportée par Malam Moussa, lettré arabe originaire de Gao (Mali) installé à Koaratédji (Malanville) en Août 1989.*

(3) *Faraïkacha est le nom légendaire du roi qui aurait été le chef de la migration dendi-songhay en Palestine selon Malam Moussa.*

(4) *La première fois qu'on évoque les Songhay dans l'histoire, c'est lorsque dans la guerre qui l'opposait aux Juifs de Moïse, le Pharaon d'Egypte aurait fait appel aux prêtresses Songhay pour leur magie. Légende ou fait historique ?? (Cf. HAMA (B) : op. cit. P.256).*

(5) *IROKO (F) : op. cit P.60. Il situe la venue de l'Islam à Gao autour du 10^e siècle.*

se donnent des origines orientales les faisant venir, peut-être, pour les besoins de la cause, de la terre qui a vu naître et se développer l'Islam (1). Les Songhay ne sont-ils pas victimes d'une telle vision des choses ?

Pourtant, il existe des arguments en faveur d'une origine négro-africaine de ce peuple, mais avancés avec assez de prudence.

Ainsi, selon Boubou Hama, les Songhay auraient une origine bantou-sémite. Un peuple bantou ou bantouisé parti de la Bénoué ou du Bassin du Lac Tchad aurait initialement envahi le Sahara où au contact des Sémites ou des Berbères, il aurait formé les Songhay. Ce peuple bantou primitif serait des Song, des Son ou des Sang (2). Et les Sonianké reconnaissent que leurs ancêtres étaient les SON. Or, on sait qu'il existe des rapports de cousinage entre SONIANKE et SONGHAY. Est-ce par ce biais ?

L'hypothèse de Boubou Hama est assez discutable. Elle se fonde sur la décomposition du mot Songhay en "SON" et en "GHA" qui seraient des ethnonymes de peuples ayant disparu aujourd'hui. Mais de ces peuples, il est difficile d'établir une quelconque relation historique même approximative.

Devant l'ambiguïté de l'origine de ce peuple, MONTEIL (V) citant Jean ROUCH pense que "l'origine des Songhay est pratiquement inconnue" et suppose "qu'ils seraient venus du Tchad par la Bénoué et auraient ensuite remonté le NIGER" (3). Il ajoute que "quoiqu'il en soit,

(1) *C'est le cas des Hausa avec Abou ZAYID qui serait un prince irakien venu de Bagdad pour épouser la reine Daura avec qui il eut des enfants. Et ces enfants seraient les fondateurs des sept Etats Hausa dits Hausa Bakwaï.*

(2) BOUBOU Hama : *Histoire des Songhay*: op. cit. p.259.

(3) MONTEIL (V) : *L'Islam noir*, éd. Seuil, Paris, 1971, P. 75.-

le Songhay est une langue négro-africaine pour le moment non classée et dont le vocabulaire s'est enrichi de 7 à 13 % de mots arabes" (1).

L'origine du peuple Songhay demeure toujours assez obscure. Les légendes et les hypothèses avancées par les chercheurs ne permettent encore aucune détermination exacte des contours de la question. Ce qui est probable, c'est que les Songhay sont le résultat d'un long brassage entre populations négro-africaines majoritaires et sémites. Le pourcentage élevé de mots arabes dans la langue apparaît comme le résultat de ce brassage ou à tout le moins de la longue pratique de l'Islam par ces populations.

Cependant, ce qui est certain, c'est que les Songhay actuels dont les Dendi constituent un rameau sont des Négro-Africains dont les ancêtres furent à l'origine du dernier grand empire soudanais (2).

2°- Période glorieuse.

Au-delà des légendes et des migrations antiques qui ont conduit les Songhay dans le cours inférieur du Moyen-Niger, ceux-ci n'entrent dans l'histoire africaine avec un rôle beaucoup plus important qu'à partir de la dynastie des DIA qui régna jusqu'aux alentours de 620 après Jésus-Christ puis celle des Zâ (620-1123) sous laquelle l'Islam fut adopté au Songhay.

Elles furent succédées par la dynastie des Sonni (1123-1493) qui, avec Sonni Ali Ber, grand conquérant, fonda l'empire de Gao (1464-1492) et celle des Askya sous

(1) MONTEIL (V) : *Op. cit.* P.75.

(2) C'est l'empire Songhay ou encore l'empire de Gao.

lesquels l'empire connut son apogée et son déclin (1493-1591). Les Songhay furent les derniers grands bâtisseurs d'empire dans l'Afrique Soudano-Sahélienne après ceux du Ghana et du Mali au Moyen-Age. Leur empire s'étendait sur une superficie de plusieurs millions de kilomètres carrés et englobait une grande partie des territoires actuels du Mali, du Niger, du Burkina-Faso et légèrement le Nord-Bénin ainsi que le Nord-Ouest du Nigéria. Cet empire prestigieux était organisé sous les Askya sur les préceptes islamiques et avait le contrôle des routes caravanières transsahariennes qui reliaient le Soudan à l'Afrique du Nord et à l'Europe. Mais cet empire miné de l'intérieur par des calamités naturelles, des querelles dynastiques n'a pu résister à l'agression marocaine du 12 Mars 1591.

3°- 1591 : la fin de l'empire de Gao.

L'année 1591 marque un tournant fatal dans l'histoire du peuple Songhay. C'est l'année où, l'armée Songhay fut défaite à Tondibi par les troupes d'invasion marocaines conduites par le Pacha Djouder, mercenaire espagnol au service du roi Mohammed el Mansour el Déhébi. Ce fut la fin de sa grandeur politique et le début de son émiettement. Les populations traumatisées se dispersèrent et malgré la guérilla menée dans le Dendi et les tentatives de reconstruction de l'empire, celui-ci ne devint plus qu'un souvenir lointain.

La dislocation de l'empire Songhay porta un coup sévère à l'Islam au Soudan qui amorça un recul. Les populations anciennement islamisées retombèrent dans le "paganisme" (1). L'empire fut politiquement et culturellement

(1) Il a fallu attendre la fin du 18^e et le début du 19^e siècle avec les tentatives de regroupement politique sous l'hégémonie des Peulh islamisés pour que l'Islam renaisse et se développe à nouveau.

divisé en deux. Le Nord sous domination arabo-marocaine conserva les traditions islamiques de l'empire avec pour centre religieux Tombouctou, tandis que le Sud, en particulier le Dendi se replia sur l'héritage culturel authentique du peuple Songhay notamment les traditions animistes, les pratiques magiques, les croyances aux multiples divinités du panthéon Songhay, le tout teinté cependant d'un Islam tiède, vestige de l'influence musulmane passée, destiné parfois à justifier ces pratiques. C'est ce qui explique les interférences nombreuses entre cultes Songhay et Islam et l'existence d'un important fond sémantique arabe dans le Songhay.

Le Sud de l'empire était surtout caractérisé par son instabilité politique, ses nombreuses révolutions de palais (1) et son morcellement politique à partir de 1660 en de petites entités politiques se livrant des guerres fratricides entre elles avec des interventions étrangères(2) jusqu'à la pénétration coloniale à la fin du 19^e siècle. C'est dans cette atmosphère instable, belliqueuse et hégémonique qu'il faut rechercher les mobiles fondamentaux des migrations Songhay en direction du Bénin septentrional.

II - Facteurs et vagues migratoires Songhay au Nord-Bénin : le cas du Dendi historique.

1^o - Les migrations liées aux guerres d'hégémonie.

Les premiers locuteurs dendi-Songhay immigrés au Dendi et historiquement établis étaient les Kumatè. Ils seraient arrivés en expédition depuis le Mali contre Katanga. Cette expédition pourrait être mise en rapport avec celle effectuée par le Malikoï Kankan Moussa au Dendi.

(1) De 1591 à 1660 : 16 Askya se succédèrent au trône du Dendi (Cf. HAMA (B) : op. cit. P:265).

(2) Ces interventions étrangères étaient dues aux Peulh et aux Touaregs.-

En effet, de retour de son pèlerinage légendaire, il conquiert le Songhay en 1325 (1) et guerroya au Dendi où il aurait levé une armée placée sous les ordres d'un "Dendi-Fari"(2) pour attaquer le Kebbi. Mais les Kumatè n'étaient que de simples locuteurs dendi-songhay venus du Mali (3).

La première manifestation de l'hégémonie Songhay historiquement connue sur le Dendi daterait de l'expédition de Sonni Ali Ber contre LôLô d'où il leva une armée pour attaquer les Mossi (4).

Entre 1480 et 1489, Sonni Ali Ber aurait levé encore une armée au Dendi qu'il plaça sous le commandement du Dendi-Fari AFOUMBA pour attaquer le Kankoï ou roi du Kebbi (5). Ces expéditions songhay auraient probablement entraîné l'installation de nouveaux immigrants Songhay au Dendi. Toutefois, on ne saurait l'affirmer de façon certaine. LôLô néanmoins serait une ville-garnison en raison de sa proximité avec le pays Borgu, limite Sud-Est de l'empire Songhay. A ce titre, des guerriers Songhay auraient pu être stationnés en permanence dans le Dendi pour défendre l'empire contre les Wasangari (6).

(1) RIVIERES (Séré de) : Histoire du Niger, éd. Berger-Levrault, Paris, 1965, P.68.

(2) La dignité de "Dendi-Fari" serait alors antérieure à la constitution de l'empire Songhay: Elle existait donc déjà sous le royaume de Gao au 14^e siècle au moins.

(3) Cf. Chapitre Ier de cette étude.

(4) C'était en 1470 selon Jean ROUCH (Cf. Contribution à l'histoire des Songhaï, IFAN, N°29, Dakar, 1953, P.182).

(5) Mahmoud KATI : Tarikh el-Fettach, op. cit. PP.89-90.

(6) Il s'agit des guerriers du Borgu que les Songhay n'étaient pas parvenus à réduire.-

Par ailleurs, en 1505-1506, Askya Mohammed marcha contre le Borgu (1). Dans le cadre de cette expédition, il aurait fait de Târa, localité du Dendi, la base de ses préparatifs (2). Il en fut de même dans le cadre des guerres livrées par les Songhay contre Kebbi entre 1506 et 1517 (3). Des populations Songhay ont pu s'établir à cette époque au Dendi (4).

Sous l'Askya Daoud, Bâana (5) devint Dendi-Fari. A la mort de l'Askya, Bâana fut humilié par son successeur l'Askya El-Hadj Mohammed II (1583-1586) à la suite d'une grave querelle dynastique. Or, Bâana était du clan des Dendi-Fariyé ou Dendi-Fariniyé qui constituaient à l'origine une sorte de caste militaire formant la garde personnelle des empereurs du Songhay (6). Des éléments de ce clan, déçus de l'attitude du nouvel Askya émigrèrent au Dendi à cette époque et ils constituent aujourd'hui ceux que les traditions du Dendi appellent les "Bâanafuboreï" ou les descendants de Bâana (7). Leur arrivée au Dendi

(1) Mahmoud KATI : Tarikh el-Fettach, op. cit. P.108.

(2) HAMA (B) : Histoire des Songhay, op. cit. PP.157-161.

(3) Ibid. P.161.

(4) La position stratégique du Dendi proche du Borgu et du Kebbi lui conférait une certaine particularité d'où la nécessité pour les empereurs Songhay de protéger cette province contre les ennemis irréductibles.

(5) Bâana est un descendant de Tawo, général en chef d'origine Tchenga de l'armée Songhay sous Sonni Ali Ber.

(6) HAMA (B) : Histoire des Songhay, op. cit. P.270.

(7) Le clan des Fariyé était composé de partisans de Sonni Ali Ber qui furent associés à cause de leur art militaire et de leur magie au pouvoir des Askya. La mère de Askya Daoud était une Fariyé de Sané. Des éléments de ce clan existent encore au Dargot (Niger).

était antérieure à la chute de l'empire Songhay en 1591. Les premiers immigrants de ce clan se seraient installés d'abord à Yorubagoru puis à Koaragumané (1) avant de se disperser les uns vers Tondikoaria et les autres vers Kusulabu (2). Ils seraient les premiers Songhay "authentiques" à s'installer au Dendi et étaient des Sorko (3) dont l'activité principale était la pêche. Le titre prestigieux de Dendi-Fari de leur ancêtre Bâana leur donna le privilège d'être les faiseurs et les défaiseurs des rois notamment à Karimama (4). Aucun chef autochtone ne pouvait être intrônisé sans leur consentement partout où ils s'installèrent. Mais ils ne précédèrent pas de très longtemps les vagues issues de la débandade de 1591.

2°- Tondibi et la dispersion du peuple Songhay.

Le facteur le plus important ayant entraîné un mouvement massif de migration des Songhay en direction du Dendi demeure l'événement fatal de la défaite de l'armée de l'Askya Ishaq II devant les envahisseurs marocains commandés par Djouder en 1591 à Tondibi.

"En dehors de la perte de la couronne impériale, l'autre fait marquant de la période, affirme F. IROKO, est l'extraordinaire et indescriptible dispersion des habitants de Gao" (5).

(1) Yorubagoru et Koaragumané sont situés respectivement au Nord et au Sud-Est de Karimama. Ce sont des localités qui ont disparu.

(2) Kusulabu est le 1er site de Karimama aujourd'hui disparu.

(3) Les Sorko forment un sous-groupe songhay le 1er selon HAMA (B) et ROUCH (J).

(4) La litanie de famille des Bâana Fariyé est : "Koï danko Bâana ! Koï ka ko Bâana" c'est-à-dire "le faiseur de roi, Bâana ! Le défaiseur de roi, Bâana!".

(5) F. IROKO : Gao, des origines à 1591, op.cit. P:251.-

Lorsque la partie nord de l'empire Songhay, dont Gao, passa sous l'occupation marocaine avec des Askya fantoches, les nationalistes Songhay et autres rescapés fuyards se réfugièrent dans le Dendi. Ils descendirent jusqu'à Târa sur la rive gauche du Dendi où l'Askya Ishaq II démissionna de ses fonctions (1). Son frère Nouha fut désigné comme Askya par les troupes Songhay réplées sur le Dendi. Poursuivi par le Pacha Mahmoud qui établit une garnison à Kolen où il bâtit un casbah dans le parc "W" à environ trente et cinq km au Sud de Kirtachi, l'Askya Nouha s'installa avec ses forces à Garou en pays Tchenga sur la rive droite du Dendi à quatre vingt kilomètres (80 km) environ en aval de Karimama (2). C'est de là que Nouha partit à l'assaut de la casbah en 1593-1594 avant de porter la guérilla jusqu'au Hombori (3). Au cours de cette période confuse, beaucoup de populations Songhay s'établirent au Dendi. Mais si le reflux Songhay sur le Dendi et la résistance de l'Askya Nouha furent des événements marquants de l'histoire du Dendi, il est assez paradoxal que la mémoire collective ait relativement oublié les détails de ces épisodes au Dendi. Ce qui est conservé, c'est l'exode dû à l'invasion arabo-marocaine qui aurait amené beaucoup de populations Songhay au Dendi. Les immigrants de cette période ne sont pas déterminés et se confondent dans les traditions orales avec la dernière vague d'immigration Songhay ayant apporté les éléments d'encadrement politique à savoir les descendants des Askya de Gao réfugiés au Dendi et établis à Loulami (4).

(1) S. de RIVIERES : Histoire du Niger, op.cit. P.72.

(2) S. de RIVIERES : Ibid, P.72.

(3) SADI (Mohammed es) : Tarikh al-Sudan, éd: Maisonneuve, Paris, 1964, PP.237-238.

(4) Loulami situé dans la région de Say (Niger) aurait été la capitale de l'empire du Dendi après la débâcle de 1591 selon Delafosse cité par S. de RIVIERES: Histoire du Niger, P.73.-

3°- Les migrations songhay liées aux crises politiques dans l'éphémère "empire" du Dendi.

L'"empire" du Dendi créé à l'initiative des résistants Songhay à l'occupation marocaine fut éphémère et fragile. Il fut le foyer d'une agitation et d'une instabilité politique permanente, de fréquentes révolutions de palais et d'interminables guerres fratricides entre princes askya et leurs partisans, qui ruinèrent complètement la résistance nationaliste et l'unité relative du Dendi. Entre 1591 et 1660, seize (16) Askya se succédèrent au trône du Dendi dans une atmosphère tumultueuse(1).

C'est dans ce contexte troublé que les descendants du quinzième (15^e) Askya du Dendi, Askya Ismaïl ben Mohammed Sorko-Idji (2) se réfugièrent beaucoup plus au Sud du Dendi. Cette dernière vague d'immigrants fut conduite par Alazi Hanza et son frère Daouda vers 1700 (3). Ces immigrants seraient partis du Gorovol dont le chef à cette époque était Binga (Farma) que la tradition mêla à la création de la dynastie royale du Dendi (4).

Les immigrants et leurs alliés s'arrêtèrent d'abord à Târa sur la rive gauche du Dendi ensuite à Garou sur la rive droite avant d'essaimer dans tout le Dendi pour apporter les cadres d'encadrement politique. A leur

(1) Boubou Hama, Histoire des Songhay, op.cit. PP262-263.

(2) Askya Ismaïl 15^e Askya du Dendi était un petit-fils de l'Askya Daoud, fils de l'Askya Mohammed 1^{er} fondateur de la dynastie.

(3) La date de 1700 est avancée par S. de RIVIERES, Histoire du Niger, op. cit. P.75.

(4) Ibid. P.75.

arrivée, ils avaient pour scarifications faciales le "Garu-Ka-dumbu" (1) à l'instar des Dendi-Faniyé ou des Baana, leurs prédécesseurs et parents au Dendi. Dans leur suite se trouvaient les magiciens "Sohance" notamment les "gunu"(2), responsables de la circoncision et du "gosi" (3).

Au total, toutes les vagues de migration du Songhay au Dendi ont suivi un seul axe : l'axe Nord-Sud le long des deux rives du fleuve Niger. Les moyens ayant servi lors de ces multiples déplacements étaient de tout temps les pirogues et les chevaux pour les princes.

C'est de ce Dendi historique que partit l'essentiel des migrations dendi ultérieures en direction des caravansérails des anciens royaumes du Borgu, mais à des époques différentes et dans des circonstances parfois similaires.

III - Les migrations Dendi dans les royaumes du Borgu ancien.

Par rapport au Dendi, le Borgu commence à partir du pays Mokollé au Sud de Guéné et s'étend jusque vers Parakou. Les migrations dendi dans cette entité territoriale ainsi définie obéissent généralement aux mêmes critères que celles du Songhay au Dendi selon le même axe Nord-Sud. Le facteur nouveau dans ces migrations, outre les guerres, est le commerce caravanier très actif entre le Dendi et le Borgu d'une part et entre celui-ci et le pays hausa de l'autre.

(1) *Sur les scarifications faciales des Songhay authentiques et des princes du Dendi (CF; annexe):*

(2) *Les "gunu" constituent une caste dendi chargée des sites de passage.*

(3) *Rite d'initiation des jeunes filles Songhay du Dendi. (Voir 3è partie).*

1°- Une migration ancienne.

La présence des Dendi-Songhay dans le Mokollé et le Borgu date d'au moins le 15^e siècle. Déjà vers 1470, Jean ROUCH (1) évoque une invasion de la région de Kandi par Sonni Ali Ber qui aurait levé à LÔLÔ, capitale Mokollé, une armée qui fut envoyée en expédition contre les Mossi(2). Les traditions orales (3) confirmées par Jean ROUCH (4) évoquent également l'invasion du Borgu par l'Askya Mohammed Touré dont les troupes furent décimées par les Wasangari de Busa en 1505. Cette expédition est rapportée aussi bien par la "chronique de Tombouctou" de Haroun el KASSOUM que par le "Tarikh el-Fettach" (5) qui la situe à la même date de 1505. A la suite de son père, l'Askya Daoud autour de 1550 tenta en vain de prendre Busa au Borgu (6).

Cependant, ces différentes expéditions, si elles échouèrent, ont néanmoins été à la base d'un peuplement Dendi-Songhay ancien au Borgu et il existe plusieurs faits historiques et des vestiges qui l'attestent.

(1) ROUCH (J) : Contribution à l'histoire des Songhay, op. cit. P.182.

(2) Il est probable que la femme esclave d'origine Batombu mêlée à la légende dendi-songhay sur l'enfance de l'Askya Mohammed ait été amenée au Songhay après une expédition antérieure à 1470, où achetée auprès des caravaniers Mandingue qui fréquentaient déjà le pays avant le XV^e siècle.

(3) Il s'agit de traditions recueillies en Décembre 1988 auprès de Orou Tokoura, généalogiste officiel de la Cour royale de Nikki.

(4) ROUCH (J) : Ibid. P.195.

(5) Mahmoud KATI : Tarikh el-Fattach, op.cit: P:108.

(6) LOMBARD (J) : Structures de type "féodal" en Afrique Noire. op. cit. P.65.-

Selon des traditions recueillies par Jacques LOMBARD en 1957-1958 (1) et confirmées par nos enquêtes de terrain en Août 1989 à Kandi (2), le chef de Thui (3) appelé Ilhou Igoura (en Mokollé) ou Igourakpè (en Dendi) appartient au clan des Kumatè. C'était un personnage prestigieux, responsable d'un culte appelé "ginguéré" en même temps qu'il était chef de terre. Le lieu du culte est en fait un emplacement entouré de grosses pierres, qui indiquent la tombe d'un pieux musulman du nom de Guinguéré mort en ce lieu. Une petite analyse s'impose à ce niveau. Les Kumatè, comme nous l'avons évoqué plus haut étaient des populations d'origine mandingue à l'instar des Zarma, mais de langue dendi-songhay installées au Dendi depuis le 14^e siècle. Le rôle que joue Igourakpè à Thui est dévolu aux premiers occupants d'un lieu donné, autrement dit les autochtones. Le même rôle est tenu au Dendi par les Kumatè autochtones, d'où une certaine antériorité de la présence dendi-songhay dans la région de Kandi par rapport aux Batombu.

Etant donné aussi que l'Askya Mohammed a préparé son expédition sur le Borgu à partir du Dendi, il était probable que parmi ses troupes se trouvèrent des guerriers Kumatè recrutés sur place comme au temps de Sonni Ali Ber. De plus, le terme "ginguéré" est un mot dendi-songhay pour désigner la mosquée ou un lieu de culte quelconque. Il est utilisé à l'occasion comme un nom propre de personne. La grande mosquée de Tombouctou est connue sous le nom de "Ginguéré-ber" et aujourd'hui encore, le même mot est utilisé par les Dendi pour désigner les mêmes réalités.

(1) LOMBARD (J) : Notes sur la chefferie de Kandi, 1957-1958, inédit, P.41.

(2) *En Août 1989, nous avons effectué une enquête de terrain au cours de laquelle nous nous étions entretenus de la question avec Imorou Somba à Kandi, qui a confirmé la version de Lombard.*

(3) *Thui est une localité mokollé située au Nord de Kandi.*

L'adjoint d'Igourakpè et gardien du lieu de culte (1) est un Traoré. Or, au Borgu, les Traoré sont des immigrants Soudano-Sahéliens venus du Nord comme les Zarma. Ils constituent un clan dendi. Et la langue du culte est le Dendi-Songhay alors que l'officiant est presque assimilé par les Mokollé. Ainsi, l'hypothèse de LOMBARD d'une domination dendi "brève et éphémère" sur la région de Kandi et dont le chef de Thui serait un représentant authentique est à prendre en considération (2).

A Mouko, région de Kandi, il existe un autre lieu important de culte appelé "Faranguidou". Ce lieu serait selon la tradition la tombe d'un ancien musulman Orou Traoré (3) mort en cet emplacement à l'instar de Guinguéré. Le culte en ce lieu est rendu par le Kandisunon qui a pour adjoint le gardien du lieu de culte, un Traoré disant ses prières en Dendi-Songhay.

"Cette infrastructure de cultes d'origine dendi, écrit LOMBARD, prouve là encore la présence antérieure d'éléments Songhay ou Dendi qui auraient peut-être même islamisé les Mokollé habitant la région de Kandi au moins dans les centres mais qui auraient tous été ensuite "repa-
ganisés" après l'installation bariba" (4).

(1) Le lieu de culte "guinguéré" serait selon la tradition la tombe d'un pieux musulman, qui aurait été l'objet de phénomènes miraculeux. Ce qui est certain, c'est que la tombe était devenue un objet de vénération pour les habitants jusqu'à nos jours.

(2) LOMBARD (J) : Notes sur la chefferie de Kandi, op. cit. P.38.

(3) Peut-être qu'il serait un guerrier de l'Askya Mohammed qui voulut entre autres objectifs de son expédition, islamiser le Borgu.

(4) LOMBARD (J) : Notes sur la chefferie de Kandi, op. cit. P.43.-

A Kandi, le quartier Sinikoussou Béri (1) est le lieu de résidence par excellence des Dendi qui s'occupaient surtout de la teinturerie. C'est en même temps le quartier des Imams. Et la princesse de LÔLÔ envoyée en mariage de vassalité auprès du roi de Nikki avait un nom musulman : Adama (2).

Par ailleurs, dans tout le Borgu et particulièrement à Nikki, les griots dits "guesèrè" situent leur venue dans ce pays à l'époque de l'expédition d'Askya Mohammed. Orou Tokoura, chef des griots généalogistes de la cour de Nikki est un "Guesèrè". Et, à l'instar de leurs confrères demeurés au Songhay et au Dendi, ils s'expriment en Ouakoaré, langue soninké du Songhay (3). Or, le père de l'Askya Mohammed Touré était lui-même un Soninké ou un Sarakollé du Songhay.

Après les défaites successives des Songhay contre le Borgu, des éléments de ce groupe ethnique islamisé se seraient établis à Pèrèrè (4). C'est probablement ce

(1) *Sinikusu-béri est un mot dendi qui signifie grande teinturerie. Le fait qu'un nom dendi relatif à une activité économique donnée soit lié à un quartier témoigne d'une certaine ancienneté.*

(2) *Le nom musulman Adama témoignerait d'une certaine influence dendi. Le roi de Nikki qui la reçut en mariage était SERO BETETE vers la fin du 17^e siècle. Or, cette alliance était faite pour se protéger contre les Dendi-Songhay par les Mokollé.*

(3) *Le roi s'appelle Tounka ; la femme, Toumanè comme dans l'ancien Ghana.*

(4) *Pèrèrè est localement appelé Kpèlè. Les Dendi-Songhay qui s'y établirent seraient venus par Ilesha. Gbedeibere et Nikki selon Ali SOBABE de Parakou. Mais une petite analyse nous permet de dire que ces Dendi-Songhay seraient venus du Dendi par ILLO et Busa en empruntant les voies caravanières qui reliaient ces deux centres Wasangari à Nikki. Ceci était déjà possible au 16^e siècle au moins. (Cf. 3 du chapitre II).*

noyau dendi-songhay qui serait à l'origine du peuplement dendi initial au Sud-Borgu. Ce furent eux qui émigrèrent à Parakou pour créer le quartier Yaara Kénin (1) bien avant l'installation de la royauté des Akpaki (2). Alors que les griots guessèrè passèrent au service des princes Wasangari du Borgu, les autres Dendi-Songhay s'adonnèrent aux activités agricoles et surtout commerciales. A tous ceux-là, il faut ajouter, la vague non moins importante d'immigrants dendi-songhay qu'aurait probablement apporté au Borgu, la dispersion Songhay consécutive à l'invasion marocaine de 1591, même si la mémoire collective n'en conserve plus aucun détail (3).

2°- Le reflux des habitants dendi-songhay de Karimama sur le Borgu.

Une autre grande vague de migration dendi-songhay au Borgu liée à la guerre fut celle partie de Karimama dans le dernier tiers du 19^e siècle. Ce fut en effet, en 1881-1882 que la coalition Dendi-Zarma à l'instigation de Tori de Tanda allié aux mercenaires Issa Korombé et Daoudou, détruisit la cité de Karimama (4).

(1) *Yaarakénin est un quartier de Parakou situé au Sud de la ville. Le toponyme signifie en dendi, "le petit bon accueil" ou "le petit d'hospitalité". Cette appellation à elle seule traduit un certain soulagement après des situations difficiles que les immigrants auraient traversées.*

(2) *Ali SOBABE, décembre 1988 à Parakou place l'arrivée des Dendi à Parakou avant celle des rois Akpaki.*

(3) *Seul le griot officiel de Nikki en a fait cas en Décembre 1988 mais légèrement.*

(4) *Cet épisode de l'histoire dendi sera amplement étudié dans la deuxième partie du présent travail.-*

La destruction de la plus grande cité fortifiée du Dendi provoqua une dispersion de ses habitants qui se réfugièrent en majorité dans le Borgu notamment à Kandi dont les Saka étaient les alliés et à Founougo (Banikoara). Beaucoup de familles réfugiées au Borgu y élirent domicile et refusèrent de retourner à Karimama même après sa reconstruction.

Elles s'adonnèrent alors à l'agriculture, à l'artisanat de la teinturerie et au commerce.

3°- Les migrations dendi au Borgu à travers les pistes caravanières.

Comme les guerres, le commerce caravanier fut un facteur très important des migrations dendi au Nord-Bénin.

Malgré la situation conflictuelle qui existait entre l'empire Songhay et le Borgu, les échanges commerciaux entre le Dendi et les royaumes du Borgu étaient assez florissants. Le Dendi aussi bien que le Borgu ancien étaient deux zones carrefours du commerce caravanier ouest-africain au XV^e siècle déjà (1).

Outre le poisson séché qu'ils produisaient, les nattes en raphia qu'ils fabriquaient, les Dendi-Songhay allaient vendre au Borgu de la potasse du Bornou, du sel de Fogha et surtout des chevaux. Au cours de ces transactions, beaucoup de marchands caravaniers dendi s'établirent progressivement dans les caravansérails de Kandi, Parakou

(1) DRAMANI-ISSOUFOU (2) : "Routes de commerce et mise en place des populations du Nord du Bénin actuel" in Mélanges à Raymond MAUNY, op. cit. PP:667-668. Selon lui, les différentes tentatives Songhay de conquérir le Borgu avaient pour objectif le contrôle des pistes caravanières qui le traversaient.

et dans le reste du Borgu. Les Dendi-Songhay vendaient aussi à partir du 18^e siècle des captifs issus le plus souvent de luttes fratricides entre villages du Dendi, des récalcitrants ou des repris de justice au Borgu (1).

Les Zarma appartenant à l'origine à l'aire culturelle et linguistique dendi-songhay s'infiltrèrent dans le Borgu surtout à partir du 19^e siècle, période assez troublée qui vit des mercenaires Zarma se mettre au service de chef Wasangari alors que d'autres poursuivirent leur migration jusque dans l'Atacora (2).

Les Hausa appelés encore Gambari, dendi-songhaï-phones pour la plupart émigrèrent au Borgu comme marchands et artisans dans les caravansérails ou comme prédicateurs musulmans. Leur affluence daterait du 18^e et du 19^e siècles, période au cours de laquelle le commerce caravanier était particulièrement florissant et l'Islam en pleine renaissance en Afrique de l'Ouest (3).

(1) Les 18^e et 19^e siècles ont été une période de grands conflits fratricides au Dendi.

(2) Certains de ces immigrants Zarma s'établirent à Kérou et à Boubanzaouré d'où ils allaient razzier les villages environnants.

(3) C'était l'époque des tentatives de regroupements politiques sous l'égide des Peulh islamisés avec Ousman dan FODIO à Sokoto.-

Quant aux Mandé (1) commerçants mais aussi propagateurs de l'Islam, ils s'infiltrèrent tous pacifiquement au Borgu à travers les pistes caravanières en provenance du Kanem-Bornou. Ils jouent partout au Borgu le rôle d'Imam dans les caravansérails. A leur suite, nous avons les Fofana qui détiennent l'imamat de Parakou, les Cissé, les Touré, les Traoré qui exercent les charges de Bah-Kparakpè à Parakou et les Sylla, tous commerçants et musulmans. Et la caractéristique fondamentale de toute cette mosaïque de peuples étrangers émigrés au Borgu pour des raisons commerciales et religieuses à travers les pistes caravanières réside dans le fait qu'ils affirment tous comprendre la langue dendi-songhay avant leurs installations dans leur habitat actuel au Nord-Bénin. Or, tous ces noms de clans renvoient à une origine mandingue ou Ouangara.

Le début de leur présence au Borgu est à mettre en rapport avec l'ouverture des pistes caravanières reliant les Etats Hausa à ceux de la forêt producteurs d'or et de noix de kola (Gonja, Begho) à travers le carrefour du Borgou selon LOMBARD (2) et DRAMANI-ISSIFOU (3). Ce dernier affirme que les migrations mandingues se sont opérées en deux temps. "D'abord dès la première moitié du XIV^e siècle, parties du Mali à la recherche de l'or, elles ont atteint la région de Bitou, suivant la diagonale

(1) La litanie de famille des Mandé est : *fo mane ! fo bornukoï ! fo kacinakoï ! (salut Mandé ! salut Roi du Bornou ! salut roi de Katsina !)*. Cette litanie indique déjà leur origine immédiate Le Kanem-Bornou et Katsina. Mais l'appellation Mandé pose une ambiguïté car ce sont les peuples Mandingues (Mali et Ghana anciens) qui sont désignés par ce terme générique. Ainsi, les Traoré, les Cissé, les Sylla sont tous des Mandé venus au Borgu pour des motifs essentiellement commerciaux.

(2) LOMBARD (J) : Structures de type "féodal" en Afrique Noire, op. cit. P.81, P.83.

(3) DRAMANI-ISSIFOU (Z) : "Routes de commerce et mise en place des populations du Nord du Bénin Actuel". Op. cit. PP655-671.-

Nord-Ouest - Sud-Est. Dans un second temps, elles ont ouvert la piste caravanière qui les a conduites en pays haoussa à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle suivant l'autre diagonale Sud-Ouest - Nord-Est." (1). Et le même auteur citant la "chronique de Kano" évoque la présence en 1431 déjà à Kano d'une forte communauté mandingue qui aurait émigré au Borgu suivant l'axe Nord-Est - Sud-Ouest(2).

Ainsi, l'axe principal de tous ces mouvements migratoires demeure l'axe Nord-Sud reliant Gonja et Begho(3) à Kano en passant par le Borgu, ILLO et Gaya au Dendi(4). Cet axe impose alors aux immigrants une escale au Dendi. Tous ces peuples ont alors eu des contacts plus ou moins prolongés avec les Dendi-Songhay et pouvaient être des locuteurs de la langue Songhay avant leur installation définitive dans le Borgu comme les Kumatè dans le Dendi(5).

(1) DRAMANI-ISSIFOU (Z.) : *op. cit.* P.670.

(2) *Ibid.* P.665.

(3) Les Etats de Gonja et de Begho (ou Bého) étaient situés en pays Ashanti de Gold Coast. C'est de là que venaient l'or et les noix de kola en direction des Etats Hausa et des caravansérails soudanais fréquentés par les marchands mandingues.

(4) Cette piste caravanière représente la diagonale Sud-Ouest-Nord-Est définie par DRAMANI-ISSOUFOU (Z) : Gonja-Djougou-Nikki-Zugu-Lougou-ILLO-Gaya-Kebbi-Katsina-Kano. Le deuxième embranchement de cette diagonale est Djougou-Nikki-Yauri-Kano. Yauri était fréquenté depuis longtemps par les bateliers Songhay naviguant sur le fleuve Niger. Des contacts auraient pu être noués avec les marchands Ouangara venant de Gold Coast. Ils auraient certainement suivi eux aussi, Cette route pour se rendre en Gold Coast en passant par le même itinéraire.

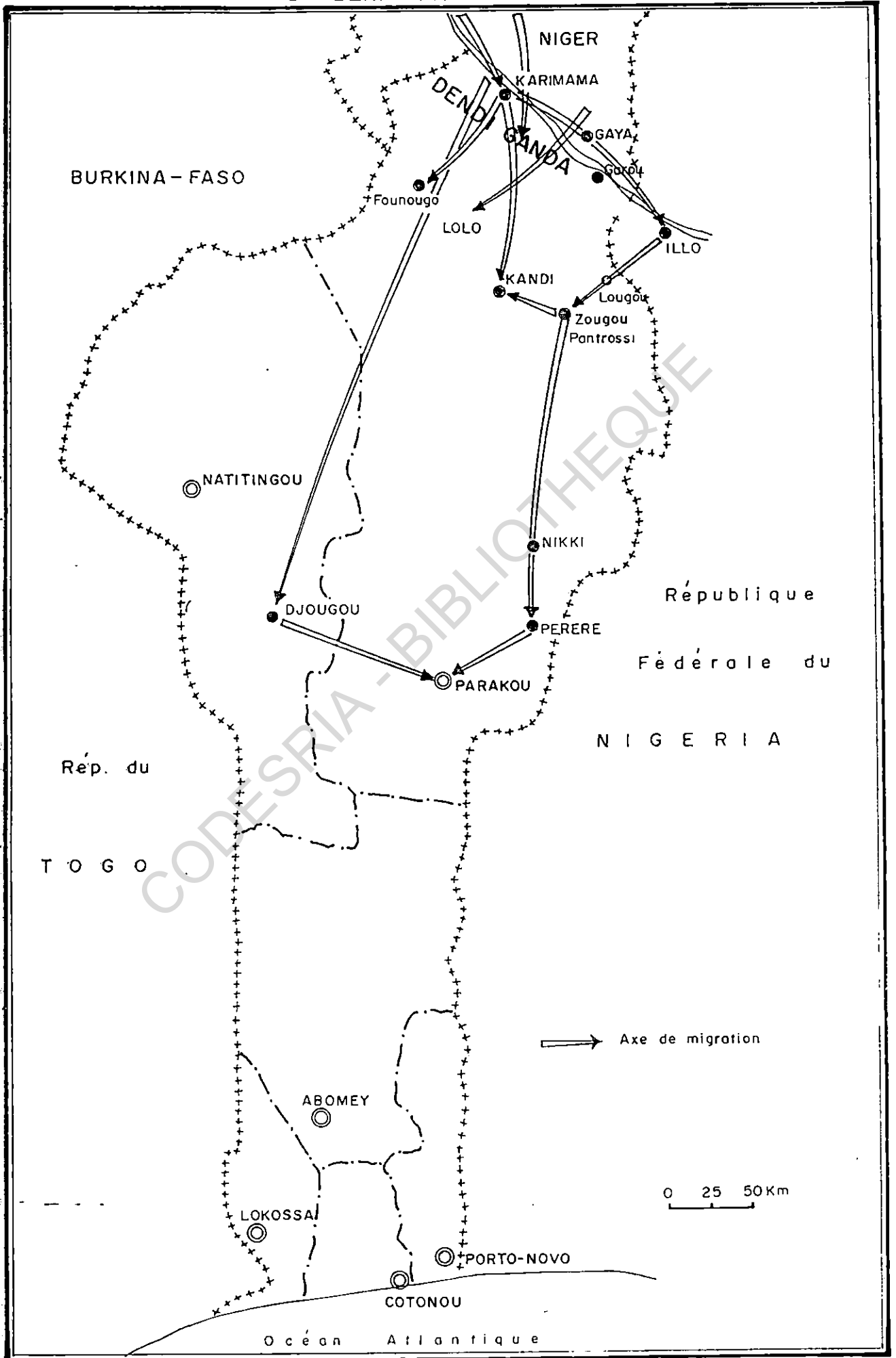
(5) Les kumatè du Dendi sont des populations mandingues locuteurs dendi-songhay avant leur migration au 14^e siècle.

Ils étaient comme les Dendi-Songhay d'origine soudanaise et musulmans.

De même que les migrations dendi au Borgu furent complexes et échelonnées sur plusieurs siècles essentiellement à travers la vallée du Niger, les conditions de leur implantation revêtirent plusieurs formes selon les lieux d'accueil.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Carte n°3 MOUVEMENTS MIGRATOIRES DENDI-SONGHAY EN REPUBLIQUE DU BENIN AXE NORD-SUD



CHAPITRE III :

IMPLANTATION DES DENDI-SONGHAY DANS LE NORD-BENIN.

I - Localités anciennes d'implantation dendi.

Documents muets mais témoignages d'une activité humaine intense d'époque révolue, les vestiges archéologiques au Dendi⁽¹⁾ sont nombreux et sont les seuls documents les plus fiables au-delà de toute élucubration de la mémoire humaine, qui renseignent sur le passé lointain de ce pays. Ces vestiges résultent aussi bien des activités des premiers occupants que de celles des Dendi-Songhay arrivés ultérieurement.

Notre intérêt est porté ici sur les sites d'anciens villages et leur toponymie que nous classons en six catégories selon la classification établie par Boubé Gado pour les sites archéologiques du Moyen-Niger⁽²⁾ : les tombo, les sites à contreforts rocheux, les "birni" ou Katanga et les sites insulaires, les sites à "argusa" et les "mari-guusu".

1°- Les "tombo".

Le terme "tombo" signifie en Dendi-Songhay, "un site d'ancien village". Boubé GADO signale que le même mot se retrouve en Malinké sous la forme de "tombo", "tomo", "tombui" ou "tombuisia" pour désigner un village

(1) *Il s'agit ici de vestiges d'archéologie historique remontant au plus au 14^e siècle.*

(2) Boubé GADO : Tradition Orale : mythe et archéologie Introduction à l'histoire du peuplement de la vallée moyenne du fleuve Niger, Niamey, IRSH, 1985, PP:5-9.

ancien abandonné (1).

La caractéristique géographique de ces sites est leur emplacement éloigné du fleuve sur des terrains plats et élevés sans fortifications. Il en existe plusieurs dans le Dendi et dont la création est attribuée aux Kumatè ou Mulantché, qui comme nous l'avons dit plus haut étaient des populations d'expression songhay venues du Mali depuis le 14^e siècle. C'est le cas de Tombofo (2) site situé à environ 3 km au Nord de Koaratédji (Malanville) où on retrouve encore des puits de teinturerie et des tessons de poterie, vestiges de leurs activités principales. Ce site aurait été abandonné au 19^e siècle, peu avant la pénétration européenne au profit de Koaratédji réputé dans tout le Dendi pour l'excellence de ses teinturiers.

Les deux premiers sites de Kargui (3) Hangafouno Birni à 1,5 km au Nord-Ouest du site actuel et Birni Tadjî ou Saragoué KOW à 300 mètres environ à l'Ouest du village actuel répondent aux critères des "tombo". On y observe encore des vestiges de surface notamment des tessons de poterie. Tous ces deux sites seraient fondés par les Kumatè

(1) Boubé GADO : Tradition orale : mythe et archéologie.
op. cit. P.5.

(2) Tombofo signifie ler "tombo". Ce furent ses habitants qui émigrèrent selon El-Hadj Adamou (Août 1989) à Koaratédji peu avant la période coloniale pour fuir les calamités.

(3) Kargui vient de "Kardji" qui signifie "broussaille d'épineux" en Dendi. C'est probablement une forêt d'épineux qui a été débroussaillée pour installer ce village au bord de l'Alibori.-

venus de Molla entre le 16^e et le 17^e siècle (1). Il en est de même des deux sites initiaux de Birni-Lafia. L'un appelé sans détours Tombo serait fondé par des Kumatè venus de Molla sous la conduite de Sabi Soumana à environ 1 km au Sud-Ouest de l'actuel village. L'autre appelé Bukubu ou Daï est à environ 800 m au Sud-Est du village. Sur tous ces sites on retrouve en surface des pierres de foyer et des tessons de poterie.

Les sites de Torioh-Zéno à 500 m environ au Nord de l'actuel village de Torioh et de Bangu-Yesa à l'Ouest de Kompanti détruits au 19^e siècle par les Saka de Kandi (2) répondent aussi aux critères géographiques des "tombo". Des tessons de poterie et des pierres représentant des autels y sont encore observables. Torioh-Zéno était un village Kumatè et Bangu-Yesa un village gourmantché dont les survivants fondèrent Kompanti à la fin du 19^e siècle (3).

(1) Nous avançons ces deux dates par rapport à l'expédition de l'Askya Mohammed au Borgu en 1505 (cf Es-SAADI: Tarikh es-Sudan, op. cit. PP.104-105): C'est dans le cadre des préparatifs de cette expédition que Katanga la cité des Kumatè sur la rive gauche du Dendi aurait été détruite selon NA KAOURA (Garou Août 1989): Parmi les rescapés, quelques uns allèrent fonder Molla sur la rive droite d'où seraient partis les fondateurs des lers sites de Kargui.

(2) C'est sous SAKA Kina que les guerriers de Kandi razzièrent Bangu-Yesa et Torioh-Zéno au 19^e siècle avec l'aval de son allié le Laboukoï Guirey de Karimama.

(3) Cette date est choisie en rapport avec la destruction de Bangu-Yesa par SAKA Kina et dont les survivants seraient les fondateurs de Kompanti.

2°- Les sites de colline.

Dans la catégorie des sites de colline, nous voudrions englober les sites à contreforts rocheux, les sites à "argusa" et les "mari-guusou".

a)- Les sites à contreforts rocheux.

Un exemple de site d'ancien village situé sur des contreforts rocheux est celui de Guéné-Zéno (1) dans le Zidji, c'est-à-dire l'extrême Sud du Dendi. Guéné-Zéno signifie en Dendi-Songhay, l'"ancien Djenné" (2).

Le site de Djenné-Zéno est situé au pied des contreforts rocheux connus sous l'appellation de colline de Koaratédji à 5 km au Nord-Est de l'actuel village de Guéné. Il aurait été fondé selon les traditions orales recueillies à Guéné et Koaratédji par des Kumatè venus de Katanga via Târa au début du 16^e siècle (3). Le site comporte aujourd'hui d'innombrables tessons de céramique. L'abandon de Djenné-Zéno serait dû à l'éloignement des points d'eau dont le Djenné-goru actuel et aux infiltrations des Peul venus du Mali qui tendaient des embuscades aux habitants sédentaires près des points d'eau.

De Djenné-Zéno, les Kumatè se dispersèrent une dernière fois pour créer les actuels villages de Kantoro, Boïfo, Tolozougou, Koaratédji (Tombofo) et Guéné. Dans toutes ces localités les Kumatè sont chefs de terre, responsables des cultes et chefs politiques (Koarakoï) sauf

(1) Guéné-Zéno peut encore s'écrire Djenné-Zéno.

(2) Djenné vient de "gaï né" qui signifie en Dendi-Songhay "Demeure ici longtemps".

(3) L'expédition de l'Askya Mohammed au Borgu dans le cadre des préparatifs de laquelle Katanga fut détruit date de 1504-1505 (Cf. le 1^{er} du I du chap. II).

à Guéné où ils trouvèrent des Mokollé déjà établis en campement. Le site de Djenné-Zéno est devenu un lieu de culte dont les cérémonies d'offrandes rassemblent tous les Kumaté de la diaspora du Zidji.

b)- Le site à "argusa" de Kusulabu.

Kusulabu (1) est un ancien site d'habitations gourmantché situé à environ 1 km à l'Ouest de Karimama au pied de la colline de Kôtaweï. C'est un site s'étendant sur une longueur de deux kilomètres environ d'Est en Ouest et sur une petite largeur de 300 à 500 m du Nord au Sud. Sur toute cette surface on retrouve de nombreux tessons de poterie, des tuyères et autres déchets de pierre ferrugineux résultant d'une métallurgie ancienne. Le choix de ce site est dicté certainement par des objectifs de stratégie militaire, car de la colline, on pouvait observer une grande partie de la vallée du fleuve Niger située à environ 5 km et tout le pourtour du site. La caractéristique fondamentale de ce site de colline qui nous amène à le classer dans la catégorie des sites à "argusu" (2) est qu'il abrite un puits de nappe phréatique intarissable creusée sur une pente de la colline.

Les traditions orales rapportent que le site était encore habité exclusivement par les Gourmantché lorsque vint la vague d'immigrants Songhay appelés les Baana du temps de l'Askya El-Hadj II (1582-1586). Ce furent les habitants de Kusulabu qui pour des raisons de sécurité et pour échapper aux calamités naturelles qui

(1) *Kusulabu signifie étymologiquement "l'argile servant à confectionner les ustencils en terre cuite" d'où le nom du site où exista la carrière.*

(2) *"Argusa" signifie en Dendi-Songhay : "le trou à eau", autrement dit la nappe à eau.*

s'abattaient sur eux se déplacèrent pour s'installer momentanément à Guireyfare (1) avant de créer le village actuel de Karimama (2) vers la fin du 18^e siècle. Les traditions rapportent que le site était en construction quand à la suite d'une crise de pouvoir, Baba Harigani roi de Gaya (1779-1793) (3) vint s'y établir avec ses fils et partisans pour s'imposer comme Laboukoï aux autochtones.

c)- Le site de Kanza.

Boubé Gado évoque l'existence dans la vallée du Moyen-Niger l'existence des sites à "mari-guusu" qui signifie en Dendi-Songhay "trous de panthère". Il les décrit comme étant des excavations naturelles à ciel ouvert, des abris sous roches, des grottes aménagées ou non ayant servi de lieux de refuge à des périodes troublées. Ils contiennent du matériel en terre cuite, des ossements et des débris ménagers.

Dans le Dendi, le seul site répondant parfaitement à ces critères est celui de Kanza situé sur la colline de Tintinh à environ 5 km au Nord de Karimama. Le site est devenu aujourd'hui un haut lieu de culte dont les prêtres sont les Kumatè de Bogobogo qui y implorent la pluie et conjurent les calamités naturelles. La grotte dont l'observation est interdite aux non-initiés héberge différentes espèces de reptiles sauvages, du matériel

(1) *Guireyfare* : C'est le site d'où étaient partis les fondateurs de Karimama avec le chef Tongo Farma. Guirey est le nom du chef de Karimama qui cultivait au 19^e siècle cet ancien site.

(2) *Karimama* vient du mot Gourmantché "Karanma" qui signifie là où il y a la paix". Toponyme qui traduit une paix retrouvée après des moments d'angoisse et de troubles.

(3) S. de RIVIERES, *op. cit.* P.79.

en céramique et des ossements issus des offrandes. Le culte fervent rendu à ce site pourrait s'expliquer par le fait qu'il aurait servi à un moment donné de lieu de refuge aux Kumatè mais dont le souvenir s'est estompé dans la mémoire collective.

3°- Les Sites fortifiés "Birni" ou "Katanga" et insulaires.

Dans cette catégorie, nous avons pu identifier le site fortifié de Tourouwei, village disparu situé à environ 1,5 km au Sud de Kompa. Il a une superficie d'environ 5 ha entourée de rigoles ou de fosses adjointes aux murs de fortification. On observe encore outre ces fosses résiduelles, des vestiges de la forteresse constitués par des dunes de sable plus ou moins grandes et élevées entourant le site. De multiples tessons de matériel en terre cuite et un arbre qu'on dit au centre du village et ayant abrité la forge locale sont encore visibles. C'était un village Kumatè ou Moullantché détruit par les guerriers Songhay de Harigani, l'ancêtre des princes askya du Dendi de la rive droite à la fin du 18^e siècle ou au début du 19^e siècle pour s'assurer le monopole de la traversée du fleuve Niger. Après cette destruction les occupants se dispersèrent d'aucuns en direction de Bogobogo, Banikani, Torio, pendant que d'autres rejoignèrent les "Mamar-Hama" à Kompa. L'actuelle rivière de Kompagorou est encore appelée Tourouwei gorou par les habitants de Kompa, ce qui rappelle le souvenir de cet ancien village disparu et qui était situé à ses abords immédiats.

Peu nombreux au Dendi, nous n'avons pu identifier qu'un seul site insulaire sur l'Ile de Lété que les Kumatè installés sur la rive droite appellent Moulébon. Il aurait été momentanément occupé par les Kumatè lors de leur migration de Katanga à Tourouwei et Bogobogo. Le site est situé à l'extrémité Nord de l'Ile de Lété.

Au regard de tout ce qui précède, on pourrait affirmer qu'en dehors des villages créés par les autochtones du Dendi notamment Garou, Kassa, Fèrèkirey et Koubéri (Tchenga) et Karimama, Kompa, Kompanti, Loumbou-Loumbou, Kofoune et Mamassi-Gourma (Gourmantché), les immigrants Kumatè furent les véritables bâtisseurs du Dendi. Ce furent eux qui fondèrent la plupart des villages actuels du Dendi: Bogobogo, Torio, Banikani, Birni-Lafia, Kargui, Molla, Bouzoukali, Kantorou, Boïfo, Tolozougou, Koaratédji... et secondairement Guéné. Les Songhay d'origine n'auraient fondé que trois localités (Tondikoaria avec les Bâana, Goroubéri avec les descendants de Daouda, frère de El-Hadj Hanga et Madicali avec les descendants et partisans de Samsou Kéna (1)).

II - Installation et domination politique progressive des Dendi-Songhay au Borgu.

L'établissement des Dendi-Songhay au Dendi historique et dans les chefferies du Borgu s'est fait de plusieurs manières. D'abord, par la force militaire, ensuite pacifiquement par consensus politique, rapports matrimoniaux et enfin par le commerce et l'Islam.

1°- L'établissement par la force.

Auréolés de leur prestige militaire, les Songhay portèrent leur hégémonie au Dendi dont ils firent la province méridionale de leur empire. C'est par la force que les Kumatè s'installèrent à Katanga au détriment des "Yoru-

(1) Il s'agit des princes "Mamar-Hama" partis de Gaya.

ba" (1) au 14^e siècle avant d'aller coloniser les terres vierges de la rive droite du Niger à partir du 16^e siècle. La première fois qu'ils se manifestèrent dans la région de Kandi vers 1470 avec leur empereur Sonni Ali Ber, c'était sur le plan militaire avec le recrutement de troupes à LÔLÔ, capitale mokollé de l'époque. De même en 1505, Askya Mohammed arriva par la force au Borgu via le Dendi où il recruta des guerriers.

Le Dendi a été dominé par les Songhay et dans une certaine mesure la région de Kandi jusqu'au début du 18^e siècle. Cette domination s'était opérée indirectement par l'intermédiaire d'un Dendi-Fari. Il a fallu attendre les crises politiques aiguës au sein des princes askya réfugiés au Dendi pour que d'authentiques princes, descendants du grand Askya arrivent au Dendi pour en assurer directement l'encadrement politique, notamment avec les immigrants conduits par Alazi Hanga.

2°- Etablissement pacifique par consensus politique.

Alazi Hanga, descendant de Soumaïla, successeur de Morobani au trône du Dargel était combattu par ses frères Binga Farma, Morobani et Fari Monzon. Il dut fuir son pays pour se réfugier à environ 600 km en aval de

(1) En fait de "Yoruba", il s'agirait des "Mokollé" installés au Nord-Est de Kandi qui disent venir d'OYO avec les Tchabè. Leur itinéraire serait OYO-Kayama-Région de Dosso au Niger-Malanville-Guéné et LÔLÔ selon LOMBARD (J) : Structures de type "féodal" en Afrique Noire, op. cit. P.79. Or, Katanga se situe dans l'actuel département de Dosso. LOMBARD situe leur établissement à LÔLÔ à la fin du XV^e siècle alors que les Kumatè qui les auraient repoussé vinrent au Dendi au XIV^e siècle.

Gao, à Garou au Dendi de la rive droite (1). A partir de cette dernière immigration au Dendi (18è siècle), l'installation des Dendi-Songhay s'était désormais faite pacifiquement par alliance matrimoniale et par consensus politique avec les autochtones.

En effet, lorsque Alazi Hanga et Daouda vinrent au Dendi avec leurs partisans du Dargol vers 1700, ils s'installèrent d'abord à Târa puis à Garou. Là, Alazi Hanga épousa Tassa, la fille du Chef Tchenga Dako. De ce mariage d'implantation, Alazi Hanga eut plusieurs enfants dont Samson Béri et Harigani. A la mort de Dako, Samson Béri tenta d'usurper le trône à DIZI, son oncle maternel, avec l'appui des mécontents de Garou. Le coup de force échoua et grâce à l'intercession de sa mère, Samson Béri put passer le fleuve pour s'établir sur la rive gauche à Gaya où il devrait s'imposer comme chef aux Tchenga par son prestige militaire et son origine sociale askya . Par un consensus politique avec les autochtones, il exerça le pouvoir politique du Laboukoï et le chef Tchenga (Tchengakoï) avait son autorité sur la terre et les cultes. Ce premier exemple d'alliance politique tactique et de partage du pouvoir entre princes Songhay et autochtones fut respecté par la suite. Ainsi, partout où les autres princes Mamar-Hama, descendants d'Alazi Hanga s'installèrent dans le Dendi, ils s'entendirent avec les autochtones pour le partage du pouvoir. Habiles guerriers, diplomates avisés et politiciens rusés, ils exercèrent toujours le pouvoir politique et laissèrent le rôle de Gandakoï aux autochtones comme à Karimama, Kompa et Madicali.

(1) S. de RIVIERES : *op. cit.* P. 79.

A Karimama, Baba Harigani vint en 1793 (1) trouver le chef gourmantché Tongo Farma qui lui offrit l'hospitalité. Aux prises avec les pillards Zarma et Mossi, le chef gourmantché sollicita la protection des guerriers Songhay conduits par le roi déchu Harigani. Ils acceptèrent à la condition d'être les chefs politiques de Karimama tout en laissant la chefferie de terre à Tongo Farma et à ses descendants. Ce fut le consensus arrêté et qui fut toujours respecté jusqu'à nos jours.

Dans le cas de Madicali, les descendants de Samson Keïna et leurs partisans fuyant Gaya, et après une longue pérégrination, s'établirent à leur emplacement actuel avec l'aval du Tchanga Koï de Kassati. Les Mamar-Hama étaient les chefs politiques pendant que le titre de Gandakoï revenait aux Tchenga.

La facilité relative avec laquelle les princes Songhay imposèrent leur domination politique directe au Dendi sur les populations Tchenga, Gourmantché et Kumatè s'explique par le fait que depuis le 15^e siècle au moins le Dendi était partie intégrante de l'empire Songhay et confié à un Dendi-Fari ; tous les chefs locaux du Dendi étaient des vassaux des Askya ; ensuite parce que les princes Songhay étaient réputés pour leur maîtrise de l'art militaire, leur bravoure, leurs sciences occultes . De plus, ils jouissaient du prestige de leur ancêtre Askya Mohammed, le grand organisateur du Songhay et Khalife du Soudan dont le nom devenu légendaire dans tout l'empire, était une référence d'honorabilité et de dignité.

(1) C'est la date avancée par S. de RIVIERES et confirmée par le rapport de la mission TILHO de 1900 au Dendi. Cette date paraît juste eu égard aux recoupements avec le nombre de chefs ayant régné à Karimama jusqu'à la pénétration coloniale.

Enfin, pour les populations, les aristocrates "mamar-hāmā" (1) sont à priori destinés providentielle-ment à la direction des hommes.

3°- Les Dendi dans les chefferies du Borgu.

Dans les chefferies Wasangari du Borgu par contre, malgré leur multiple et légendaire réputation, les Dendi n'exercèrent pas le pouvoir politique directe et suprême sur les autochtones Batombu. Cependant, partout où ils s'établirent, ils n'étaient pas traités comme des sujets ordinaires des rois Wasangari (2). Ils étaient associés au pouvoir par l'intermédiaire des Bahkparakpè, responsables du commerce et des étrangers et par les Bahlmam chefs du culte musulman.

S'ils se sont implantés au Dendi historique avec une domination politique directe progressivement établie, dans les royaumes du Borgu où ils collaboraient avec les cours royales, les Dendi imposèrent leur langue par une assimilation lente et progressive des autres populations trouvées sur place. Mais le processus et les formes qu'a revêtu cette politique d'assimilation furent aussi bien complexes que variés.

(1) Les "Mamar-hama" sont des descendants des Askya du Songhay en particulier de Askya Mohammed dont le prestige, le pouvoir et la foi sont légendaires au Dendi. Ils constituent la noblesse à l'instar des Wasangari au Borgu. Ils sont considérés comme des "élus de Dieu" pour diriger les autres. Ce mythe est encore vivace dans la mémoire collective dendi. Cependant, il a des limites notamment auprès des Tchenga.

(2) Les Dendi étaient les seuls habitants du royaume Batombu de Nikki qui ne se prosternaient pas devant le roi Wasangari pour le saluer.-

III - Processus d'assimilation et d'intégration linguistique et ethnique des populations autochtones par les Dendi-Songhay.

L'assimilation et l'intégration linguistique, culturelle et ethnique des populations autochtones et d'immigration postérieure par les Dendi-Songhay s'étaient opérées de plusieurs manières. Elle tient selon les cas à l'importance numérique des immigrants, à leur domination politique, à leur prestige militaire et religieux, à leurs activités commerciales et au conformisme pur et simple.

1°- L'assimilation par l'effet du nombre.

Le Dendi historique qui a connu plusieurs vagues d'immigrants et de locuteurs Songhay a été véritablement colonisé au sens propre du terme. Avant le 14^e siècle, le pays était peuplé essentiellement de petits groupements tchenga et gourmantché-ayant chacun sa propre langue. Mais à partir de l'extension de la domination politique et culturelle Songhay sur le Dendi et avec l'afflux des Kumatè et autres Songhay (14^e - 18^e siècles), ces derniers finirent par imposer leur langue. Le Dendi étant sous-peuplé au départ, les immigrants Kumatè à leur arrivée créèrent plusieurs villages tantôt avec l'autorisation des autochtones, tantôt sur leur propre initiative. Ils se rendirent maîtres des terres vierges du Dendi dont ils détiennent encore la propriété selon les traditions. Ils furent les hôtes de la diaspora songhay de 1591. Les autochtones Tchenga, Gourmantché et Mokollé (1) peu nombreux adoptèrent progressivement la langue du groupe majoritaire dendi-songhay tout en conservant leur identité. Les rapports matrimoniaux renforcèrent davantage cette assimilation linguistique.

(1) *Il s'agit essentiellement des Mokollé de la région de Guéné.*

2°- Le facteur politique dans l'assimilation linguistique et ethnique.

Lorsque Sonni Ali Ber fondait l'empire Songhay de Gao (1464-1492), la langue Dendi-Songhay était déjà parlée au Dendi. Et dans les rapports politiques, la langue officielle était le Songhay. Le prestige militaire et politique des Songhay hérités de Sonni Ali Ber et d'Askya Mohammed fut un élément non moins déterminant. Il fit des Dendi-Songhay des privilégiés, notamment les princes. Les courtisans rivalisaient d'ardeur pour parler le Dendi-Songhay et communiquer directement avec les dirigeants politiques. A Karimama, à la fin du 18^e siècle quand arrivèrent les princes de Gaya avec Baba Harigani, le pays était dirigé par Tongo Farma un gourmantché et les langues gourmantché et dendi-songhay y étaient parlées. Avec la prise du pouvoir par les princes askya qui imposèrent leur langue dans les relations politiques et publiques, le Dendi-Songhay prit une plus grande importance encore. Les princes refusaient de s'exprimer dans aucune des langues des autochtones partout où ils s'installèrent. Ils refusèrent à leurs enfants, même quand ceux-ci étaient de mères non Songhay, de s'exprimer en une autre langue que le Dendi-Songhay.

Les femmes des princes devaient apprendre à s'exprimer en Dendi-Songhay au risque d'être la risée des autres. Il en a été ainsi avec les Tchenga de Garou lorsque Alazi Hanga s'y installa et épousa la princesse Tassa et des Gourmantché de Karimama avec les descendants de Baba Harigani. Aujourd'hui le Tchenga et le Gourmantché ont disparu de Garou et de Karimama. La langue des princes s'imposa aux sujets.

Cette même politique aurait été utilisée dans le Mokollé et le Borgu pendant l'éphémère domination dendi-songhay sur la région de Kandi où la langue Dendi-Songhay est encore la langue de culte de plusieurs divinités.

3°- L'Islam, le commerce, véritables moteurs de l'expansion linguistique dendi-songhay.

Au Dendi, l'Islam et le commerce ne jouèrent pas un rôle très déterminant dans l'assimilation linguistique des autochtones (1). Et si la domination politique dendi-songhay a été plus facilement acceptée au Dendi, l'Islam qui était largement en opposition avec l'identité culturelle des autochtones a été pendant longtemps réfuté. Ce refus de l'Islam et la volonté de conserver leur identité culturelle authentique créèrent des îlots tchenga et gourmantché réfractaires à toute assimilation culturelle par les immigrants dendi-songhay. C'est cette réaction qui explique l'existence aujourd'hui d'embryon culturel et linguistique authentique de Tchenga à Kassa et de Gourmantché à Mamassi-Gourma, Kofouno, Kompanti et Loumbou-Loumbou. Toutefois, pour communiquer avec les autres habitants, ces "réfractaires" utilisent le Dendi-Songhay.

Par contre, au Borgu outre le petit noyau de Songhay arrivés au 16^e siècle, l'Islam et le commerce furent les véritables ferments de la diffusion de la langue dendi-songhay. Les premiers immigrants Dendi-Songhay au Borgu étaient des guerriers "jihadistes"

(1) *L'Islam pratiqué par les princes askya à leur arrivée au Dendi au début du 18^e siècle était assez tiède et peu rigoureux. Il avait déjà intégré beaucoup d'éléments locaux.*

venus combattre et convertir à l'islam les païens Batombu et Wassangari. Ainsi, les pionniers de l'expansion islamique au Borgu étaient-ils les Dendi-Songhay au début du 16^e siècle. Ce fait historique est ancré dans la mémoire collective des gens du Borgu à tel point que pour eux Dendi et Musulmans sont devenus des synonymes. Les premiers prédicateurs musulmans étaient alors des Dendi-Songhay qui le faisaient dans leur langue. Les nouveaux convertis prosélytes batombu parlaient alors le Dendi-Songhay. Après les prières en Arabe, les convertis à l'instar de leurs maîtres formulaient leurs vœux en Dendi. Dans les assemblées musulmanes, la langue de communication était le Dendi-Songhay. De par leurs connaissances théologiques et leur passé glorieux, les musulmans, seuls lettrés du Borgu jouèrent un rôle assez important comme conseillers et fabricants de talismans dans les cours royales Wasangari et étaient exonérés des traitements infligés aux simples sujets batombu. Ces privilèges des musulmans qu'ils détenaient surtout de leurs connaissances attirèrent d'abord les gens de basse condition qui voyaient dans la conversion à l'islam, un affranchissement, un facteur de promotion sociale et une source d'épanouissement spirituel. Ils adoptèrent alors la langue Dendi-Songhay. De façon générale, même dans leurs foyers, les convertis parlaient le Dendi-Songhay supposé les rapprocher beaucoup plus de l'islam que le Batombu ou le Mokollé, langues de "païens".

Rarement agriculteurs, les Dendi-Songhay du Borgu étaient des prédicateurs musulmans et surtout des commerçants et artisans vivant dans les centres urbains, les "maro" et les "Wangara", d'où leurs appellation de "Marétombu" par les Batombu. Il existe des "Maro", quartiers commerciaux dendi à Nikki et à Pèrèrè alors

que les Dendi eux-mêmes vivant dans les caravansérails de Kandi et de Pārakou s'appellent "Wangara-izé", les citoyens par excellence.

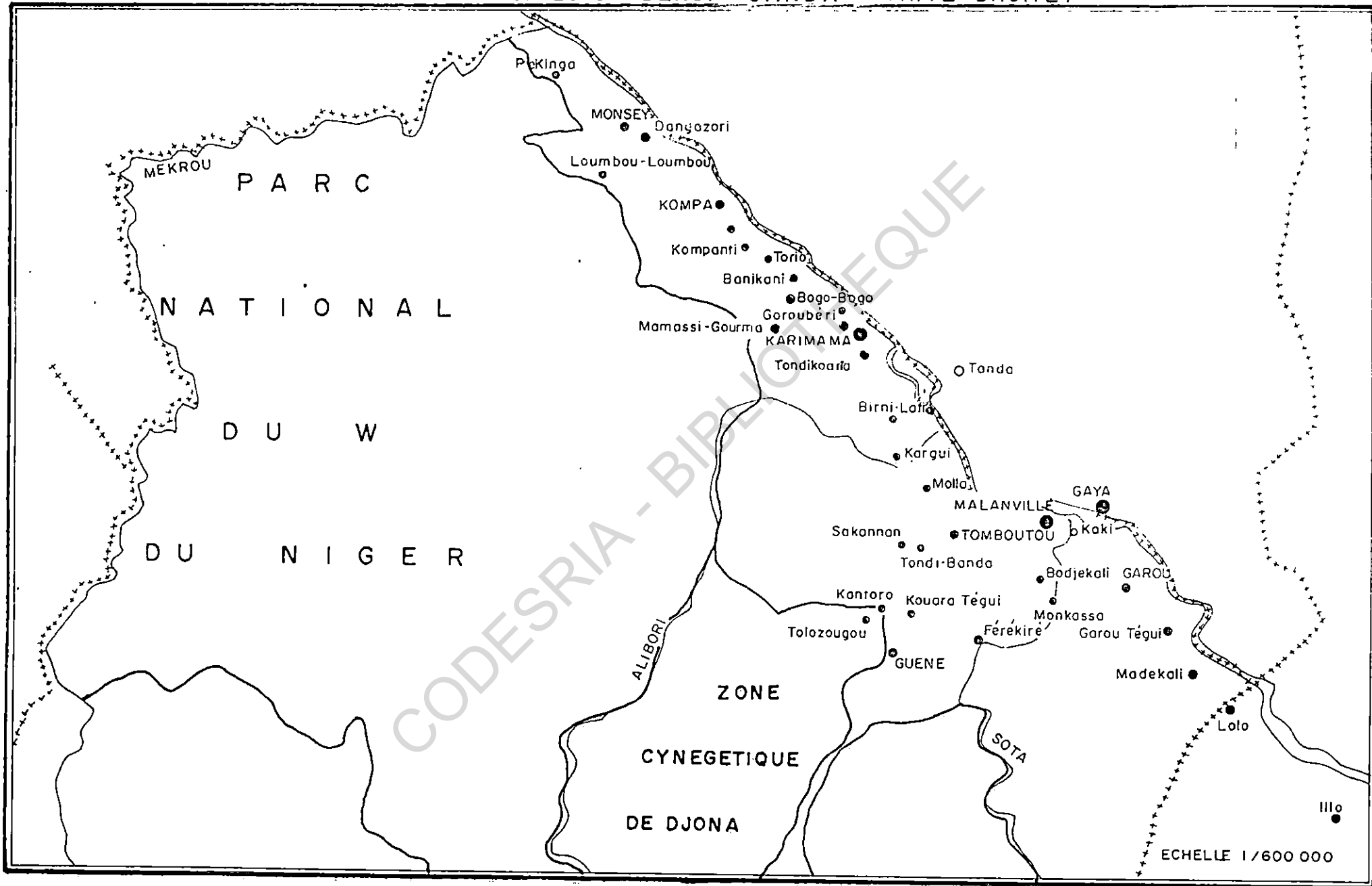
Installés dans les caravansérails et considérés malgré tout comme des étrangers par les Batombu, les Dendi-Songhay étaient les hôtes privilégiés des immigrants d'origines différentes et les caravaniers en escale venus du Soudan. Ces immigrants, essentiellement des Kumatè, des Zarma (locuteurs Songhay), des Mandé, des Hausa, des Gourmantché, musulmans commerçants ou artisans s'installèrent aussi dans les centres urbains pour leurs activités. Généralement locuteurs dendi-songhay, ces immigrants utilisaient cette langue dans leurs travaux de prédication et dans les transactions commerciales. Quelques générations après, ils perdirent pour la plupart l'usage de leur langue d'origine (Mandé, Hausa, Touré et Gourmantché) pour être assimilés entièrement sur le plan linguistique. Ils continuèrent cependant à conserver leurs identités culturelles à travers les litanies de famille et les scarifications faciales. Ils se considèrent désormais tous comme des Dendi tout court, mais n'ayant tous en commun que l'usage de la langue. Mais ils se reconnaissent entre eux comme étant Songhay, Kumatè, Touré, Traoré, Mandé, Fafana, Mokollé, constituant ainsi des clans dendi (1) dans le cadre d'un véritable melting pot dont l'initiative et la prééminence reviennent aux Dendi-Songhay. Les Batombu autochtones intégrés progressivement à la vie urbaine, aux circuits commerciaux apprirent aussi le Dendi-Songhay par nécessité et par snobisme.

(1) Nous avons choisi le terme clan pour désigner ces groupes parce qu'ils ne se comportent plus comme étant des ethnies distinctes mais comme des sous-groupes se réclamant tous du DENDI.-

Ainsi, les facteurs tant numérique, politique, islamique et commercial se conjuguèrent pour constituer le peuplement dendi du Borgou. Ce peuplement mosaïque est constitué d'une minorité de Dendi-Songhay, d'une fraction de population du Dendi totalement ou partiellement assimilée sur le plan culturel et d'un important conglomérat ethnique ayant adopté juste l'usage de la langue dendi-songhay et non sa culture particulièrement dans le Borgou.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Carte n°4 LOCALITES DU DENDI GANDA (RIVE DROITE)



-73a-

ECHELLE 1/600 000

DEUXIEME PARTIE :

EVOLUTION SOCIO-POLITIQUE ET ROLE
ECONOMIQUE DU PEUPLE DENDI DANS LE BORGOU
JUSQU'A LA PENETRATION EUROPEENNE.

----- 00000 -----

CHAPITRE IV :

LA CONFEDERATION DU DENDI-GANDA AUTOUR DE KARIMAMA.

I - Les princes Songhay "Mamar Hama" (1) et le partage politique du Dendi.

1°- La fondation de la chefferie de Karimama.

Après l'échec de leur tentative de prise de pouvoir par un coup de force à Garou contre DIZI (2), les princes Songhay Samsou Béri et Baba Harigani Bouraïma émigrèrent avec leurs partisans à Gagnon (Gaya) où ils fondèrent autour de 1760 (3) la première principauté dendi. Samsou Béri, aîné de la dynastie des "Mamar hama" du Dendi en fut le premier roi. Après 18 ans de règne (1761-1779), il aurait décidé d'aller au Dargol venger son père qui avait été évincé du trône lors d'une révolution de palais. Harigani Bouraïma, son frère cadet aurait pris sa succession et régna pendant 14 ans, de 1779 à 1793.

(1) "Mamar-hama" est l'appellation générique des princes descendant des Askya de Gao et qui s'étaient établis au Dendi. Leur généalogie remonte à Askya Mohammed Touré qu'on désigne au Dendi sous le nom de "Mamar" et se présente comme suit : Alazi Hanga et Daouda descendants de Askya Soumayla, fils de Askya Mohammed Sorko-Idji, fils de l'Askya Daoud (1549-1583) fils de Askya Mohammed Touré (1493-1529), fondateur de la dynastie.

(2) DIZI était le chef Tchenga de Garou dont la soeur Tassa était la mère des princes Songhay Samsou Béri et Baba Harigani Bouraïma.

(3) Cette date est celle avancée dans le rapport de la Mission TILHO de 1907 au Dendi, cité par Séré de RIVIERES : op. cit. P.81. Elle nous paraît proche de la réalité si l'on tient compte du nombre de chefs et de la durée de leurs règnes tels que rapportés par les traditions orales de Gaya, Karimama et Madécali (Août 1989).

Mais Samsou Béri avait un fils ambitieux nommé Mahman FODI MAYROUNFA. En 1793, par des subterfuges et dans des conditions d'intrigues politiques, il destitua son oncle Harigani du trône de Gaya. Celui-ci devrait se réfugier sur la rive droite du Dendi à Karimama. Le complot de FODI MAYROUNFA fut un véritable scénario triptique.

D'abord, les princes "Mamar hama" de Gaya étaient liés aux Magazi (1) de Guéné par une alliance militaire. Prétextant d'une fausse attaque des Saka de Kandi contre Guéné, qui aurait sollicité le concours de Gaya, FODI Mayrounfa convainquit son oncle Harigani de l'urgence de l'aide militaire à apporter à Guéné.

Ensuite, Harigani, roi et en même temps chef militaire prit le commandement de l'expédition. De la rive gauche, les troupes traversèrent en pirogues le Niger pour se rassembler sur la rive droite. A la fin des opérations d'embarquement et lorsque les pirogues regagnèrent la rive gauche, FODI Mayrounfa refusa de rejoindre Harigani et lui déclara que le prétexte de l'attaque de Guéné par les Saka de Kandi était une fausse manoeuvre destinée tout juste à l'évincer du trône. Il lui aurait signifié la fin de son règne à Gaya.

Selon des informations recueillies à Gaya(2), l'éviction de Harigani était justifiée par le fait que celui-ci aurait dilapidé les richesses de son prédécesseur et par sa volonté de se faire succéder au trône

(1) *Les Magazi étaient les princes Wasangari de Guéné qu'un litige séculaire opposait aux SAKA de Kandi.*

(2) *La version de Gaya rapportée par la mission TILHO de 1907 a été confirmée en Août 1989 par El-Hadj ZIKA à Gaya. Par contre, celle de Karimama qualifie l'acte comme de la pure trahison.-*

par ses propres fils contrairement aux coutumes successorales locales en vigueur qui accordent la primauté au plus âgé parmi les princes. Ces accusations furent à la base des inquiétudes des enfants de Samsou Béri. Selon eux, le royaume de Gaya était une conquête de leur père et par conséquent le trône ne devrait revenir qu'à leur descendance. C'est donc plus pour des raisons d'ambition politique que matérielles que Harigani fut écarté par trahison.

Enfin, c'est avec consternation et la mort dans l'âme que Harigani entreprit d'aller en exil à Karimama accompagné de ses fils et partisans. Là, il fonda la chefferie "Mamar hama" de Karimama, la première du Dendi de la rive droite. Cette nouvelle chefferie fut un compromis politique entre Harigani et Tongo Farma, le chef gourmantché trouvé sur place (1). Harigani y laissa son fils Dandakoye. Les autres, Baba Kongouzé et Badjéizé furent respectivement installés à Kargui et Tondikoaria. Il poursuivit son exil jusqu'à Kompa où il mourut probablement en 1794 (2) en laissant la chefferie à Daoudou. Kompa devint dès lors le village

(1) La création de la chefferie "Mamar hama" de Karimama fut le résultat d'un pacte entre Harigani l'immigrant Songhay et Tongo Farma, chef gourmantché local. Le premier devrait exercer le pouvoir politique et militaire tandis que Tongo Farma et sa descendance avaient la chefferie de la terre et le ministère des cultes locaux. Les nouveaux immigrants devraient protéger les autochtones contre les razzias interminables des Zarma.

(2) Harigani aurait régné sur le trône de Gaya de 1779 à 1793. Or, la tradition rapporte que sa mort serait intervenue un an après son exil soit en 1794. Son palais à Gaya a été transformé en demeure des griots qui l'occupaient encore en Août 1989.

symbole de l'unité du Dendi de la rive droite, sans pour autant empiéter sur l'autorité de Karimama, la cité la plus grande et la plus puissante.

2°- A l'origine du Koïtarey de Madicali.

Lorsque FODI Mayrounfa évinça Harigani du trône, le plus ancien de la dynastie était encore un de ses oncles, Samsou Keïna. Celui-ci vivant, FODI Mayrounfa ne pouvait jamais prétendre au trône.

Logiquement et suivant la coutume, Samsou Keïna fut nommé Koï et il régna pendant cinq ans (1793-1798) (1). Cinq années durant lesquelles il fut confronté à une guerre civile constante. En effet, c'était contre le gré de FODI Mayrounfa que Samsou Keïna fut déclaré roi conformément à la tradition successorale Dendi-Songhay.

Aussitôt le pouvoir remit à Samsou Keïna, les mêmes accusations que celles portées contre Harigani reprirent contre lui. FODI Mayrounfa se lança dans une lutte ouverte contre son oncle. Cette lutte qui prit des formes armées dégénéra en une véritable guerre civile de 1793 à 1798 entre leurs différents partisans.

Vaincu, FODI Mayrounfa s'exila momentanément dans le Dallol Fogha où il fit alliance avec les Kabantché et y recruta des mercenaires. C'est à la tête d'une armée qu'il y leva que FODI Mayrounfa marcha contre Gaya le jour de la fête de Tabaski de l'année 1798.

(1) *Mission TILHO de 1907, in S. de RIVIERES op. cit. P. 82.*

Samsou Keïna fut assassiné à la prière par un mercenaire nommé MOUNGAMOU (1). Dans une série d'embuscades, les troupes de Gaya furent vaincues. FODI Mayrounfa prit ainsi le pouvoir dans un bain de sang à Gaya. Les survivants parmi les enfants de Samsou Keïna et leurs partisans s'enfuirent sur la rive droite du Dendi pour se réfugier chez les Tchenga de Finguila, ensuite à Tchangakoï, puis à Kassati (2) d'où ils partirent s'établir à Madicali (3). Là, ils fondèrent une chefferie Songhay dirigée par des princes descendant des Askya (4).

Ainsi, tous les princes "Mamar hama" fondateurs des chefferies askyaïdes du Dendi de la rive droite du Niger partirent-ils de Gaya dans des circonstances douloureuses de complot politique et à l'instigation du prince machiavélique et ambitieux FODI M. MAYROUNFA.

Si à Karimama, il y eut un consensus politique entre Tongo Farma le roi gourmantché et Baba Harigani le prince songhay pour le partage du pouvoir, à Madicali, les Tchenga indiquèrent juste un emplacement aux immigrants descendants de Samsou Keïna où ils installèrent un campement qui prit le nom de leur premier souverain Madi (Madicali). Dans le sud du Dendi, la seule chefferie de princes Askya est celle de Madicali alors que dans le Nord du Dendi de la rive droite, en dehors de la chefferie de Karimama et ses ramifications à Kompa, Kargui, Tondikoaria et plus tard Molla, il y avait la

(1) Les descendants de MOUNGAMOU, l'assassin de Samsou Keïna vivent encore à Tanda autre chefferie Songhay de la rive gauche du Dendi, 20 km du Nord de Gaya.

(2) Toutes ces localités existent sur le territoire de l'actuel Nigéria dans l'Etat de Sokoto.

(3) A l'origine Madicali était une forêt giboyeuse fréquentée par des chasseurs Tchenga qui y établissaient de façon saisonnière un campement de chasse.

(4) Les trois princes chefs de l'immigration étaient Ganta, Madi et Windikoé. Un oracle prédit que pour la pérenité du village Ganta devrait laisser son petit frère régner avant lui.

chefferie de Goroubéri (1) installée par les descendants de Daouda, frère cadet de Alazi Hanga.

Une forte solidarité liait tous ces princes songhay du Dendi qui partageaient une même communauté de destin malgré leurs querelles intestines. Cette communauté de destin résultant de leur appartenance à une même origine familiale et dynastique et le fait qu'ils vinrent tous sur la rive droite dans des conditions presque identiques favorisèrent l'union politique des princes "mamar-hama" en une véritable confédération.

3°- Les grandes manifestations annuelles de la confédération dendi.

Elles étaient au nombre de deux : les rencontres de Garou et le rassemblement politique annuel de Kompa.

a)- Les rencontres de Garou.

Tassa, l'ancêtre maternel des princes "mamar hama" du Dendi était une princesse Tchenga dont le père Dakho régnait sur le trône de Garou à l'arrivée de Alazi Hanga. Ainsi, les princes "mamar hama" considèrent-ils tous les chefs tchenga de Garou qui se succédèrent au trône comme leurs grands-oncles maternels. En hommage à cette maternité et pour exprimer leur reconnaissance aux Garoukoï, chaque année tous les princes Songhay du Dendi (des deux rives) se rencontraient à Garou. C'est à cette occasion seulement que les frères ennemis de Gaya, de Karimama et de Madicali s'échangeaient des salutations directement. Si initialement, ces rencontres annuelles n'avaient pas des objectifs politiques affirmés elles finirent par faire de Garou un cadre de concertation informelle sur les problèmes dynastiques et du

(1) Goroubéri est à 2 km au Nord de Karimama.

Garoukoï, une personnalité importante. Le Garoukoï, autorité morale neutre au Dendi était souvent consulté sur les grands problèmes de la confédération ; et toute expédition guerrière de razzia que les princes songhay menaient à l'extérieur du Dendi devrait avoir son aval. Ces rencontres ne donnaient pas lieu à de grandes décisions.

b)- Le Rassemblement politique annuel de Kompa.

La confédération Dendi de la rive droite était juste fondée sur le lien de sang des princes "mamar hama". La plus grande manifestation institutionnalisée de cette confédération fut le rassemblement annuel au sommet de tous les chefs "Mamar hama" à Kompa avant et après la mort de Baba Harigani. Pourquoi un tel rassemblement et le choix de Kompa ?

Baba Harigani était l'ancêtre de tous les princes "Mamar Hama" de la partie septentrionale du Dendi. A ce titre, tous ses descendants venaient lui rendre hommage avant sa mort pour recevoir des ordres et des conseils pour la direction politique de leurs fiefs. Il incarnait alors l'unité politique du Dendi. Il était le dépositaire des symboles du pouvoir de tout le Dendi, constitués d'une chaise en or servant de trône, d'une canne et d'une bouilloire dorées que Alazi Hanga apporta du Dargol lors de son immigration.

A la mort de Baba Harigani, son fils Daoudou prit sa succession à Kompa en héritant de tous les symboles royaux. Sa tombe devint presque un lieu de culte et chaque année les princes Songhay s'y rendaient à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Prophète de l'Islam, le Mouloud (Gani) (1).

(1) MOULOU : Date anniversaire de la naissance du Prophète Mohammed.

Le rassemblement de Kompa était le forum à l'occasion duquel les princes songhay discutaient seuls et exclusivement entre eux des grands problèmes politiques du Dendi, résolvaient les différends entre princes, ranimaient le souvenir de leur passé glorieux, renforçaient leur fraternité, leur alliance et leur solidarité. Etaient présents à ce Sommet annuel les princes songhay de Kompa, Goroubéri, Karimama, Tondikoaria, Molla et Madicali.

Sous le règne de Daoudou à Kompa, tous les insignes du pouvoir dendi et symboles de la confédération disparurent. Daoudou, âgé et n'ayant pas de progéniture pouvant hériter du trône à sa mort aurait jeté à l'instigation de sa femme tous les insignes royaux dans le fleuve Niger au lieu-dit Sansan (1). A leur arrivée au rassemblement annuel les princes constatèrent la disparition des insignes. Ils se retournèrent pour célébrer la manifestation à Karimama où existait l'épée de Harigani qu'il avait remise à son fils Dandakoye, Chef de Karimama. Karimama décida désormais que tous les princes célèbrent l'événement chez eux. Ce faisant, Karimama, la plus grosse agglomération fortifiée et militairement la plus puissante acquit la prépondérance politique et devint ainsi le centre politique de la confédération.

II - L'Organisation politique de la confédération dendi.

1°- La prééminence de Karimama.

La branche dynastique Songhay de Karimama était la plus nombreuse et la plus redoutée du Dendi. Leur cité était également la plus grande agglomération fortifiée du Dendi. Karimama disposait de la plus puissante armée de par le nombre de ses guerriers, de leur armement et de leur organisation.

(1) Ce lieu est l'un des plus profonds du fleuve Niger près de l'embarcadère de Kompa. L'événement daterait du début du 19^e siècle.

Tout le commerce du Dendi était contrôlé par Karimama qui assurait la sécurité des caravanes sur les pistes conduisant au Borgu ancien et dans le Fogha. Les cauris de "noru bangu" servant de monnaie seraient récoltés avec l'aval du Laboukoï de Karimama. Après la récolte, c'est de Karimama que les cauris seraient distribués à tous les princes du Dendi des deux rives et aux Etats voisins (1). Les cauris étaient stockés dans des greniers qui servaient en même temps d'unité de mesure. La distribution se faisait avec des sacs en peau appelés "tuku" (2).

Cette prééminence de facto de Karimama fut consacrée politiquement après la forfaiture de Daoudou. Désormais le droit d'aînesse parmi les princes du Dendi revint à la dynastie de Karimama. Le chef de Karimama devint le Laboukoï, le souverain de tout le Dendi et Karimama sa capitale. Toutes les intrigues politiques s'y nouaient et s'y dénouaient. Aucun prince du Dendi ne pouvait entreprendre une action de haute portée politique et militaire sans en informer Karimama au préalable (3).

Karimama régentait tout le Dendi particulièrement les villages où la chefferie était aux mains des Songhay. Il écrasait dans le sang toutes les vellétés de rébellion. Ce fut le cas notamment à Goroubéri et à Tondikoaria. Il pouvait aussi tolérer qu'une puissance

(1) Il s'agissait du Dallol Fogha, des Etats Zarma et surtout du royaume de Kandi dont, les souverains ont de tout temps entretenu de bonnes relations avec Karimama.

(2) Le "tuku" a une contenance variable selon la taille de 40 à 70 kg approximativement.

(3) Ceci tient à la place de Karimama qui inspire plus la crainte que la soumission réelle d'où la légende "A Karimama, on peut tuer un homme à coup d'épée dans un linceul blanc sans voir trace d'une goutte de sang".-

étrangère vienne punir un village rebelle--au -Dendi. Tel fut le cas de Kompa attaqué par le SAKA de Kandi allié de Karimama au milieu du 19^e siècle. Cependant, ce fut dans l'ensemble une armée plus défensive qu'offensive. Grâce à cette force militaire, le Laboukoï menaçait les princes Songhay ayant des différends et les obligeait à venir négocier à Karimama. Cette politique limita beaucoup les guerres fratricides mais suscita beaucoup de jalousie dans le Dendi.

2°- L'administration du Dendi.

Malgré la prééminence de Karimama, la confédération dendi était organisée sur le plan administratif avec des structures relativement souples. Les princes Songhay du Dendi n'étaient pas soumis dans la confédération comme des vassaux pouvaient l'être par rapport à leur suzerain. Si tous les chefs du Dendi (Songhay et autres) sauf le Garoukoï envoyaient annuellement des dons en nature au Laboukoï de Karimama, ces cadeaux n'étaient pas considérés comme des tributs à verser obligatoirement. C'était pourtant une formalité que les princes remplissaient régulièrement. A la mort et à l'intronisation d'un Laboukoï de Karimama, tous les chefs du Dendi étaient informés et devaient s'y rassembler pour participer aux cérémonies à l'exception du Garoukoï. En effet, aussi paradoxal que cela puisse paraître, le Garoukoï, chef Tchenga de Garou quoique dans le Dendi, faisait allégeance au Busakoï, le roi de Busa . Il s'agit ici d'un retour des Tchenga de Garou sous l'autorité de Busa après la désagrégation de l'empire Songhay. Garou put maintenir ce statut malgré l'arrivée des princes Songhay qui y trouvèrent leur premier berceau au Dendi.

Ainsi, l'organisation administrative se présentait de la manière suivante :

- Au sommet se trouvait le Laboukoï, chef de Karimama et de tout le Dendi. Il était le premier et l'unique responsable de la confédération.

- Au niveau des villages, il y avait les Koarakoï, c'est-à-dire les chefs de villages du Dendi d'origine "Mamar-hama", Kumatè ou Gourmantché qui reconnaissaient la prééminence de Karimama dans la confédération. Le Laboukoï nomme le Koarakoï de Karimama parmi les princes de la dynastie régnante. Le Koarakoï n'a d'autorité que dans les limites de son village uniquement. Par contre, les autres Koarakoï étaient choisis parmi les princes des dynasties régnantes dans les autres villages sans que Karimama n'intervienne nullement dans leur nomination. Le Laboukoï consacre toujours le choix des familles princières (1). Il ne pouvait pas non plus les destituer. Les Koarakoï étaient libres dans leur administration locale.

Le Laboukoï de Karimama rendait directement justice à ses sujets lorsque ceux-ci n'étaient pas satisfaits des verdicts rendus par les Koarakoï. Cependant, les cas d'appel en cassation au Laboukoï étaient assez rares. Selon Koura Tomon de Kompa (2), les verdicts du Laboukoï étaient très sévères et allaient de l'emprisonnement à la captivité ou à la peine capitale, les

(1) Tous les villages à l'exception de Garou reconnaissent l'autorité de Karimama qu'il soit dirigé par des Mamar Hama, des Gourmantché ou des Kumatè.

(2) Koura Tomon a été interrogé en Août 1989 à Kompa. Les informations qu'il nous avait communiquées ont été confirmées par El-Hadj Ango Amadou de Karimama et Ankarikouéba de Tondikoaria (Août 1989).

deux dernières sentences étant les plus fréquentes (1).

Autour du Laboukoï, il y avait le Galadima(2), véritable premier ministre, annonciateur des grandes décisions politiques, chargé de l'intérim du Laboukoï. Il pouvait rendre la justice parfois même en présence du Laboukoï. Il y avait également le Koarakoï de Karimama, le Gandakoï, les Koureykoï (3) et les chefs des différentes castes professionnelles (4). Le quartier résidentiel des Laboukoï s'appelait Faada à Karimama et leur palais, Koï-Kata. C'est là qu'après l'intronisation d'un Laboukoï, tous les chefs "Koarakoï" du Dendi à l'exception du Garoukoï venaient se prosterner pour marquer leur allégeance à Karimama.

Mais il n'y a pas de pouvoir sans apparences extérieures. Il s'agit des attributs ou insignes royaux. Depuis la disparition des symboles du pouvoir "Mamar hama" du Dendi à Kompa, les Laboukoï de Karimama adoptèrent

(1) Le Laboukoï était souvent accusé mais jamais ouvertement, d'arbitraire. On disait quand il a besoin de captifs à vendre la sentence portait sur la captivité et lorsqu'il s'agissait d'un ennemi potentiel coupable d'un crime, la sentence portait souvent sur la peine capitale. Mais nul n'avait le droit de contester son verdict.

(2) Le Galadima (terme d'origine hausa), n'était pas nécessairement un prince mais un homme de confiance du Laboukoï (noble, roturier ou même captif).

(3) Les Koureykoï étaient les chefs de quartier dans les villages du Dendi et les Kourey étaient les structures de base de l'administration.

(4) Il s'agissait surtout du Zameykoï, chef des forgerons du Maïroua, chef des pêcheurs, du Wanzankoï, chef des coiffeurs qui étaient les plus influents.

comme attributs de leur pouvoir l'épée de leur ancêtre Baba Harigani (1), le "Sayigobu" (2) et un accoutrement caractéristique : grand boubou confectionné à partir de cotonnade tissée localement (3) et un bonnet, du même genre, enturbanné (4). Le Laboukoï ne se déchaussait jamais à la vue de ses sujets. En dehors de l'épée qui était l'apanage exclusif des Laboukoï, les Koarakoï d'origine "Mamar hama" disposaient du même accoutrement et obéissaient aux mêmes rites et cérémoniaux. Tous les vendredis, il recevait la visite de ses courtisans et les louanges chantées par les griots jusqu'à l'heure de la prière commune (du vendredi).

3°- Dynasties et successions aux trônes dans le Dendi.

Au Dendi, il existait plusieurs dynasties: les songhay "Mamar hama", les Kumatè, les Tchenga et les Gourmantché dont les traditions de succession au trône étaient fondées sur le droit du plus ancien.

(1) L'épée de Harigani a disparu lors de la destruction de Karimama en 1881 par la coalition dendi-Zarma. Elle a été prise comme butin de guerre par TORI de Tanda (Gaya) après l'assassinat du Laboukoï Guirey. Sous la colonisation, elle fut à l'origine d'une querelle entre Karimama et Tanda et le Commandant de Cercle de Gaya en exercice lors des événements l'aurait confisqué. Depuis elle a disparu sans traces et nos investigations ne nous avaient pas permis d'accéder aux archives de la Sous-Préfecture de Gaya au Niger.

(2) Le "Sayigobu" est une canne d'environ 1,5 m taillé dans un bois noir très résistant.

(3) Le boubou pouvait être blanc ou teinté à l'indigo.

(4) Pendant la période coloniale, le bonnet blanc fut remplacé par la chéchia rouge semblable à celle des tirailleurs Sénégalais.

Ainsi, suivant la coutume dendi-songhay, héritée depuis l'empire de Gao, la succession au pouvoir était régie par le droit d'aînesse. C'est le plus âgé de la dynastie régnante qui hérite du pouvoir. Cette coutume a été respectée au début du pouvoir "mamar hama" au Dendi. Mais la multiplicité des branches dynastiques favorisait les intrigues de palais.

A Karimama, avant son émigration à Kompa, Baba Harigani plaça sur le trône son fils Dandakoye avec la consigne qu'après lui le trône devait échoir successivement à ses frères Baba Kongouizé et Badjéizé installés provisoirement dans leurs fiefs de Kargui et Tondikoaria. A la mort de Dandakoye, Baba Kongouizé lui succéda normalement. Mais lorsque ce dernier mourut, les enfants de Dandakoye devenus grands refusèrent à Badjéizé de Tondikoaria d'hériter du trône (1). Bagna Bouroukou, l'aîné de Dandakoye prit le pouvoir contre les prescriptions de leur ancêtre Harigani et contre la coutume. Il imposa la branche dynastique Dandakoye à Karimama jusque vers 1880 (2).

(1) *Cet acte d'usurpation du trône était le noeud principal de la discorde congénitale entre princes "Mamar hama" de Tondikoaria et leurs cousins de la branche dynastique Dandakoye de Karimama.*

(2) *Nous avons obtenu cette date de 1880 en faisant des recoupements entre les traditions orales fournies par Ali SADJO un Peul et El-Hadj Amadou Ango, prince "Mamar hama" de Karimama. Selon le premier, en 1986, la destruction de Karimama était vieille de 104 ans soit 107 en 1989 tandis que le second donnait 108 ans en 1989 soit un an de différence. En soustrayant 108 de 1989, nous avons obtenu 1881. Trois années après cet événement tragique le pouvoir revint à Karimama à la branche dynastique de Baba Kongouizé soit en 1884 au plus tard.*

A Madicali, le premier Koï (chef) Madi n'était pas l'ainé, du moins le plus âgé des enfants rescapés de Samsou kéina. Selon la tradition, la prédiction d'un oracle voulut que pour la pérennité du village et de la dynastie, le petit-frère, le "plus chanceux" règne d'abord et donnât son nom à la localité avant que la coutume de la succession ne soit respectée. Cette dérogation spéciale fut acceptée par tous les princes. Trois (3) ans après, Madi mourut et son grand frère Ganta lui succéda. Dès lors la coutume fut restaurée et respectée.

En dehors de ces deux cas d'entorse à la coutume, la tradition successorale au trône fut respectée dans les villages à dynasties "mamar hama" jusqu'à la pénétration coloniale.

Par contre dans les villages où les dynasties régnantes étaient des autochtones comme les Tchangakoï à Garou, les Koarakoï-Kumaté à Bouzoucali, Bogo Bogo, Kantoro, Koaratédji et autres localités, les Farma-gourmantché à Kargui, Bangouyessa, Loumbou-Loumbou... La succession au pouvoir se déroula presque sans entorse à la tradition. Le plus ancien du clan dirigeant devenait automatiquement le chef (Koarakoï) et recevait le sacre de Kari-mama. En même temps que le pouvoir du Koarakoï, il était le prêtre des cultes locaux et le chef de terre.

Dans les villages où la chefferie politique appartenait aux "Mamar-hama", le ministère du culte et de la propriété foncière revenait aux autochtones. Là, également, les règles successorales étaient relativement stables et fondées sur l'ancienneté.

Le pouvoir politique au Dendi était partout patrilinéaire. Seuls les hommes exerçaient le pouvoir politique du Laboukoï, du Koarakoï et de Gandakoï. Cependant

il y eut une exception à Karimama. La princesse "mamar hama" dite Katakoi, fille de Dandakoye usurpa le trône dans des conditions assez irrégulières.

En effet, à la mort du Laboukoï Hayaki de Karimama entre 1893 et 1894 (1), la succession au trône devait échoir à la branche dynastique de Dandakoye. Les princes de cette branche qui pouvaient prétendre au trône refusèrent tous de prendre le pouvoir et demandèrent à Aliou FARAM (2) de succéder à Hayaki de la même branche Kongouizé. La raison en était simple. Aliou Faram, ambitieux, diplomate, politicien avisé et très opportuniste, donna dès son retour d'exil une de ses filles en mariage à Daba, le Successeur potentiel de Hayaki. Lorsque la course à la succession s'ouvrit, Aliou Faram posa sa candidature. Daba, son gendre, par respect se refusa alors à prétendre au trône, arguant qu'il ne pouvait commander à son beau père Aliou Faram qui convoitait aussi le pouvoir du Laboukoïtarey. Tous les frères de Daba s'alignèrent sur sa position estimant qu'il s'agissait toujours de la descendance de Baba Harigani sauf une seule princesse du

(1) *Le choix de la date 1893-1894 se justifie par un recoupement entre la tradition orale et la date de la pénétration coloniale à Karimama. El-Hadj Amadou Ango rapporte que c'est 4 ans après la prise du pouvoir par Aliou Faram que les Français arrivèrent. Or, la mission Baud vint à Karimama en juillet 1897. Aliou Faram était le successeur direct de Hayaki. En soustrayant 4 de 1897, on obtient 1893.*

(2) *Aliou Faram passa toute son enfance en "exil" à Garou chez les Tchenga. Il était absent lorsque Karimama fut détruit par la coalition dendi-zarma. Aliou Faram fut envoyé en exil parce qu'un oracle aurait prédit que s'il prenait le pouvoir il aurait un long règne et éclipserait les autres princes en instaurant un pouvoir dynastique dont la succession se ferait de père en fils. C'est cette inquiétude qui aurait guidé l'action de la princesse KATAKOI.*

nom de Katakoi. Elle était aussi brave que les princes et était crainte. Elle fut la seule princesse de Karimama à enfiler l'accoutrement de guerre des princes "mamar hama" : pantalon bouffant, grand boubou, ceinture à la taille, bottes jusqu'au genoux avec épée en bandoulière et carquois à l'épaule. Comme les hommes, elle allait à cheval. C'était une princesse redoutable. Selon elle, Aliou Faram n'ayant pas participé à l'épopée des princes de Karimama (1) lors de sa destruction ne pouvait pas prétendre au trône de Laboukoi. Elle décida d'occuper de force le trône contre la volonté de tous les princes. Elle le fit pendant un mois et bloqua l'intronisation de Aliou Faram. Après un mois et devant l'incapacité de ses frères et leurs interventions multiples, elle se résolut à autoriser l'intronisation de Aliou Faram (2). A cette occasion, elle déclara qu'elle ne renonçait pas au trône par incapacité ou incompétence à diriger mais parce que depuis l'empire Songhay de Gao, depuis le Grand "Mamar", aucune princesse n'a régné et s'il y avait eu un seul exemple, elle l'aurait suivi. Toutefois, elle ne voulut pas être l'initiatrice de la cassure et de l'instauration d'un pouvoir féminin au Dendi. Ce fut le seul cas de tentative de prise de pouvoir par une princesse.

(1) A la destruction de Karimama, les princes de la branche dynastique Dandakoye supportèrent tout le choc et perdirent plusieurs des leurs. El-Hadj Amadou Ango affirme même que la plupart des princes acceptèrent de mourir dans l'incendie de leur capitale que de fuir devant l'ennemi (Août 1989).

(2) La tradition ne rapporte aucun acte posé par la reine Katakoi durant son règne éphémère d'un mois. Sa tentative n'a même pas créé une opposition politique grave entre les deux branches dynastiques Dandakoye et Baba Kongouizé qui se succédaient alternativement au trône de Laboukoi de Karimama.

Ce fait historique, s'il traduit l'importance du rôle de la femme au Dendi dans la prise de décision politique, révèle aussi une certaine faiblesse des institutions et un certain laxisme dans la coutume successorale. C'est la deuxième violation des coutumes en matière de succession que le trône de Karimama ait connue (1). Si les règles de succession étaient scrupuleusement respectées, les affaires de l'Etat ne sauraient dépendre des caprices et des scrupules de quelques individus (2).

Il est une manifestation du caractère très familial du pouvoir politique "mamar hama" au Dendi (3).

Par ailleurs, la confédération dendi a tissé aussi bien des relations de bon voisinage que des alliances politico-militaires avec les Etats frontaliers.

(1) La première entorse aux coutumes en matière de succession a été aussi le fait de la branche dynastique Dandakoye avec le prince Bagnan Bouroumkou (cf. chap. IV, II, 3).

(2) Ici, Daba refusa le trône au profit de Aliou Faram parce que ce dernier était son beau père. Toutefois nos informations ne nous ont pas permis de sonder les raisons profondes au-delà de la version de El-Hadj Ango (Karimama, Août 1989).

(3) Le coup de force de Katakoi prouve que la force jouait un grand rôle dans le dénouement des querelles politiques au Dendi.

III - Diplomatie et faits militaires.

Au 19^e siècle et particulièrement à la veille de la pénétration coloniale, le Dendi connut plusieurs alliances politico-militaires entre chefferies locales et entre celles-ci et les Etats voisins. Cette politique d'alliance fut à la base de plusieurs bouleversements au Dendi notamment les représailles de Karimama contre ses voisins immédiats de Goroubéri et Tondikoaria et la grande guerre de Karimama qui opposa cette cité à la coalition Dendi-Zarma de Tori et Issa Korombé.

1°- Les alliances politico-militaires au Dendi.

a)- A l'intérieur du Dendi.

La plus grande alliance politico-militaire du Dendi fut celle qui regroupait autour des grandes familles régnantes de Karimama et de Madicali les maisons royales de Kargui, de Birni-Lafia, de Bogobogo, de Bouzoucali et de Tara (sur la rive gauche du Niger). Cette alliance était dirigée par Karimama. Elle ne donna pas lieu à des institutions mais était fondée sur la confiance, l'entente mutuelle, les rapports préférentiels, les échanges matrimoniaux et un accord tacite d'entraide militaire en cas d'attaque contre l'un quelconque des alliés.

C'était selon la même stratégie que Goroubéri, Tondikoaria et Tanda (rive gauche) s'allièrent. Leur alliance plus discrète associa plus tard Kompa. Cette dernière alliance assez restreinte aussi de par le nombre des alliés était politiquement et militairement faible. Etroitement surveillée par Karimama, toute tentative d'insubordination de la part de ces alliés, notamment ceux de la rive droite, était souvent réprimée immédiatement.

Ces deux alliances à l'intérieur du Dendi s'élargirent à d'autres forces extérieures.

b)- Les alliances entre chefferies Dendi et les Etats voisins.

Karimama, tête de pont de la plus puissante alliance du Dendi avait de très bons rapports de voisinage avec les Etats limitrophes du Dendi. Dès leur arrivée à Karimama, les princes "Mamar-Hama" avec Baba Harigani envoyèrent des émissaires au Sultan de Sokoto, Ousmane dan FODIO pour nouer des relations cordiales avec les Peul musulmans conquérants. Dan FODIO était alors au début de son ascension politique et militaire (1).

En vertu de cet accord, les expéditions peul de Sokoto n'atteignirent jamais le Dendi de la rive droite pendant que Gaya fut vaincu et payait tribut au chef Khalilou de Gwandou au nom du Sultan de Sokoto (2). Cet accord tactique qui fit considérer Karimama comme un émirat musulman orthodoxe sauva la rive droite du Dendi de l'hégémonie peul.

Aussi, lorsque le cheickh peul Mahmane Djobo de Say menait la jihad contre les Zarma et les Gourmantché au nom du Sultan de Sokoto au 19^e siècle (3), il n'attaqua point Karimama et tout le Dendi de la rive droite

(1) Ousmane dan FODIO : 1797-1827, fut le fondateur de l'empire théocratique de Sokoto basé sur les principes islamiques et les rites de la confrérie Quadriya.

(2) Mission TILHO de 1907, in S. de RIVIERES : Histoire du Niger, op. cit. P.82.

(3) Mahmane Djobo créa Say dont il fit la capitale de Son Emirats en 1820. C'était un lettré musulman de Djenné d'où il quitta depuis 1810. Il mourut en 1827 et fut remplacé par son fils BOUBAKAR, Cf BOUBOU Hama : Histoire des Songhay, op. cit. P.314.

avec lequel l'Emirat de Say avait une frontière. C'est pourquoi, les Sultans de Sokoto et leurs vassaux avaient toujours appelé le Laboukoï de Karimama, l'Emir al Muslim de Karimama. Dans leur perception, Karimama était un Emirat alors que dans la réalité l'Islam pratiqué par les princes était assez tiède et les cultes locaux étaient avec leurs bénédictions, très pratiqués.

Au cours de la même période, Karimama noua une forte alliance politique et militaire défensive avec les Saka de Kandi. Le Saka Kina Guézéré fit attaquer et détruire avec l'aval de Karimama le village de Bangouyessa, village maternel du chef SAYO de Kompa (1).

D'un autre côté, l'alliance Goroubéri-Tondikoaria-Kompa-Tanda avait tissé de solides rapports politiques et militaires avec les Magazi, princes Wasangari de Guéné. Ces derniers s'allièrent d'autant plus aisément d'ailleurs que Karimama, ennemi de Goroubéri, Tanda, Tondikoaria et Kompa, était lié par un pacte militaire à Kandi, l'adversaire redoutable de Guéné. A l'initiative de Tori, chef de Tanda, cette alliance entra en contact avec les guerriers Zarma du Boboye (2) dirigés par Issa Korombé et Daoudou(3) en 1878-1879.

(1) SAYO était un chef "Mamar-Hama" de Kompa qu'un contentieux opposa à Kandi. Ce contentieux concernait un échange de captifs et de chevaux.

(2) Boboye est une Sous-Préfecture du Département de Dosso au Sud-Ouest de la République du NIGER. Les autres localités situées au Bénin sont localisées sur la carte N°III.

(3) Issa Korombé était un guerrier Zarma du clan des Golés de l'Arrondissement de Boboye, né à Koygolo et qui vécut au 19^e siècle. Durant une quarantaine d'années, il s'imposa sur une vaste contrée allant de Sansané-Hausa à l'Ouest de Niamey aux Etats Aréwa de Dogondoutchi selon Idiamama KOTOUDI "Un guerrier nommé Issa Korombé" in NIGERIAMA, Revue Trimestrielle d'Informations réalisée par l'Agence Nigérienne de Presse, éd. INN, N°3 de Janvier-Mars 1988, P.15.-

Ces deux alliances politico-militaires à l'échelle du Dendi et des Etats voisins du Borgu et du Zarmatary ne tardèrent pas à s'affronter. Le conflagration la plus importante eut lieu à Karimama au début des années 1880.

2°- Les causes profondes de la guerre de Karimama.

Avant la guerre de Karimama, le Dendi de la rive droite connut une relative paix sociale et une grande stabilité politique. Le premier fait militaire que la tradition historique retient au Dendi fut la bataille qui opposa Gaya à Madicali au début du 19^e siècle. Les princes de Gaya après l'installation des descendants de Samsou Kéina à Madicali voulurent les exterminer pour éviter toute velléité de revanche de leur part. L'expédition prit fin avec la défaite de Gaya dans les marécages de Madicali. Mais le haut fait d'armes le plus connu est de loin la destruction de Karimama qui tient à plusieurs causes politiques, militaires et économiques.

Sur le plan économique, Karimama était une cité assez peuplée dans le contexte de l'époque et ses princes contrôlaient la plupart des pistes caravanères du Dendi menant au Borgu, au Fogha et au Gourma. A ce titre, il disposait de beaucoup de richesses. C'est également de Karimama que les cauris qui servaient de monnaie seraient distribués dans le reste du Dendi, le Zarmatary et le Borgu. C'était donc l'agglomération caravansérail Dendi la plus prospère au 19^e siècle. Cette prospérité ne manqua pas de susciter les appétits ambitieux des pillards et des adversaires.

Karimama était également la plus grande puissance militaire du Dendi au 19^e siècle. Ses guerriers étaient les plus craints de tout le pays. Tous les villages environnants étaient tenus en respect et ceux qui manifestaient

des velléités d'insubordination vis-à-vis de Karimama subissaient des expéditions punitives. On parle encore au Dendi des représailles de Karimama contre Goroubéri(1) et Tondikoaria (2).

C'était une agglomération fortifiée dont l'accès était minutieusement surveillé. Une discorde légendaire opposa Karimama à ses voisins qui subissaient mal son autorité au sein de la confédération dendi. Ainsi, au lieu de protéger Kompa, Karimama donna son aval au Saka Kina Guézéré de Kandi pour mener une expédition militaire punitive contre Bangouyessa parce que Kompa était suspecté d'être de connivence avec Goroubéri dont les agissements étaient suivis et contrôlés à Karimama.

La politique de Karimama en ce 19^e siècle, sans être agressive était néanmoins dissuasive et fondée sur la hantise de la menace militaire qu'il faisait peser sur ses adversaires. Elle consista à l'encerclement des villages "rebelles" par des pactes militaires tacites avec leurs voisins immédiats, ce qui suscitait leur inquiétude. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'alliance Karimama-Bogobogo destinée à dissuader Goroubéri et Kompa. Il en était de même de celle de Karimama-Birnilafia-Kargui qui contrôlait Tondikoaria. La famille royale de Tondikoaria descendait de Badjéizé le fils de Baba Harigani qui fut écarté du trône de Laboukoï de Karimama par Bangna Bouroukou alors qu'il en avait le droit suivant la coutume. Elle nourrissait une haine viscérale contre Karimama et attendait l'occasion de se venger.

(1) *Goroubériwitchira* : La Soirée de Goroubéri pour signifier que Goroubéri a été razié en une soirée.

(2) *Tondikoaria Susuba* : La matinée de Tondikoaria autrement dit l'expédition contre ce village se déroula en une seule matinée.

Dans la crise qui opposait Karimama à Goroubéri, le chef TORI de Tanda (1) intervint auprès du Laboukoï de Karimama pour un règlement familial à l'amiable. Il manda le chef SAYO de Kompa pour diriger la délégation chargée des négociations à Karimama. Tous les sept (2) membres de la délégation furent exécutés par les guerriers de Karimama contrairement aux instructions du Laboukoï Guirey (3). C'était le casus belli.

3°- La guerre de Karimama : le "Karanma Wangu".

Après l'exécution des sept plénipotentiaires, TORI de Tanda décida d'organiser avec ses alliés (Goroubéri, Tondikoaria, Guéné) une expédition punitive contre Karimama. Sachant bien qu'aucune armée du Dendi même coalisée ne pouvait vaincre Karimama, il fit appel aux mercenaires

(1) En 1880-1881, l'année de la guerre de Karimama, Tori était le chef de Tanda, localité dirigée par des princes "Mamar hama" et située à 20 km au Nord de Gaya (Niger).

(2) La délégation était composée de 4 princes de Goroubéri et 3 de Kompa dont le chef SAYO.

(3) Le responsable de ces exécutions fut le prince Madougou qui aurait voulu par cet acte discréditer Guirey ; car ce dernier par la durée de son règne l'empêchait d'occuper le trône de Laboukoï de Karimama. Un oracle lui aurait prédit que c'était le seul moyen pour lui d'accéder au trône puisqu'une guerre éclaterait au cours de laquelle les princes qui avaient la préséance sur lui devraient mourir. (El-Hadj A. Ango à Karimama en Août 1989, confirmé par Koura Tomon de Kompa).-

Zarma de Issa Korombé qui semaient en ce dernier quart du 19^e siècle, la terreur dans le Zarmatarey. Il leur fit miroiter tous les avantages matériels que pouvait leur procurer le pillage de Karimama, localité dont la prospérité légendaire était reconnue de ces Zarma.

Le Laboukoï de Karimama comprit tout le complot et fit appel à son tour à son allié, le Saka de Kandi(1). Une troupe nombreuse de guerriers de Kandi vint camper durant des mois à Karimama (2).

Informés de la présence des Batombu venus en renfort à l'armée de Karimama, les Zarma refusèrent de passer à l'attaque. Ils attendirent le repli des guerriers batombu sur leur base pour assiéger Karimama (3).

Le siège de Karimama aurait duré environ cinq mois (4). Ce long siège épuisa les belligérants et des

(1) Il s'agissait du Saka Kina Guézéré.

(2) Le campement des forces de Kandi dura toute la saison sèche 1880-1881 soit 5 à 6 mois.

(3) Lorsque Karimama fut assiégé, des émissaires furent envoyés à Kandi. Mais les forces étant démobilisées et les travaux champêtres ayant commencé, le Saka ne put venir au secours de son allié.

(4) Selon les versions, le siège aurait duré de trois mois, au moins à sept mois au plus et se situerait pendant la saison sèche. Or, dans la zone soudano-sahélienne, cette saison sèche dure effectivement sept mois de Novembre à Mai. Par ailleurs les troupes de Kandi venues en renfort à Karimama retournèrent après trois mois d'attente quand les premières pluies tombèrent soit à la mi-Mai-mi-Juin. Si le siège épuisa les provisions de Karimama, il pourrait excéder les trois. C'est pourquoi nous avons opté pour cinq mois comme durée probable du siège.

problèmes d'approvisionnement se posèrent surtout à Karimama. Des groupes de sauvetage appelés "Gawa" organisèrent l'exil d'une partie des habitants. Ceux-ci se réfugièrent auprès des Tchenga à Garou, à Kandi dans le Borgu et à Gaya sur la rive gauche du Niger.

Les richesses de la cité furent incendiées avant l'assaut final au cours duquel elle a été détruite et ses guerriers décimés. Le Laboukoï Guirey fut tué dans la débandade. Aucun prince ne fut toutefois amené en captivité (1). Karimama fut abandonné par ses habitants pendant trois ans (2). Ce fut la grande détresse du Dendi. L'Etat confédéral se disloqua momentanément. Des expéditions punitives et de pillage furent dirigées contre les alliés immédiats de Karimama comme Birni-Lafia, Kargui et Bogobogo. Le Tchangakoï de Garou observa une stricte neutralité dans la guerre du Dendi.

Le Madicalikoï s'émut du caractère fratricide de la guerre que toutes ses tentatives de médiation échouèrent à empêcher. Il se résigna à observer les belligérants. C'était, dit-on chez les "Mamar-hama", la "guerre de la honte", de l'affaiblissement du Dendi dont seuls pouvaient s'en orgueillir les interventionnistes et mercenaires Zarma (3).

(1) Tous les belligérants tant à Karimama qu'à Goroubéri et Kompa reconnaissent qu'aucun prince ne fut pris en captivité. Ce type de sacrifice est traditionnel dans la civilisation guerrière du Songhaï comme l'a évoqué Es-SADI : Tarikh es-Soudan, op. cit. PP. 219-220.

(2) Karimama aurait été abandonné par ses habitants de 1881 à 1883-84.

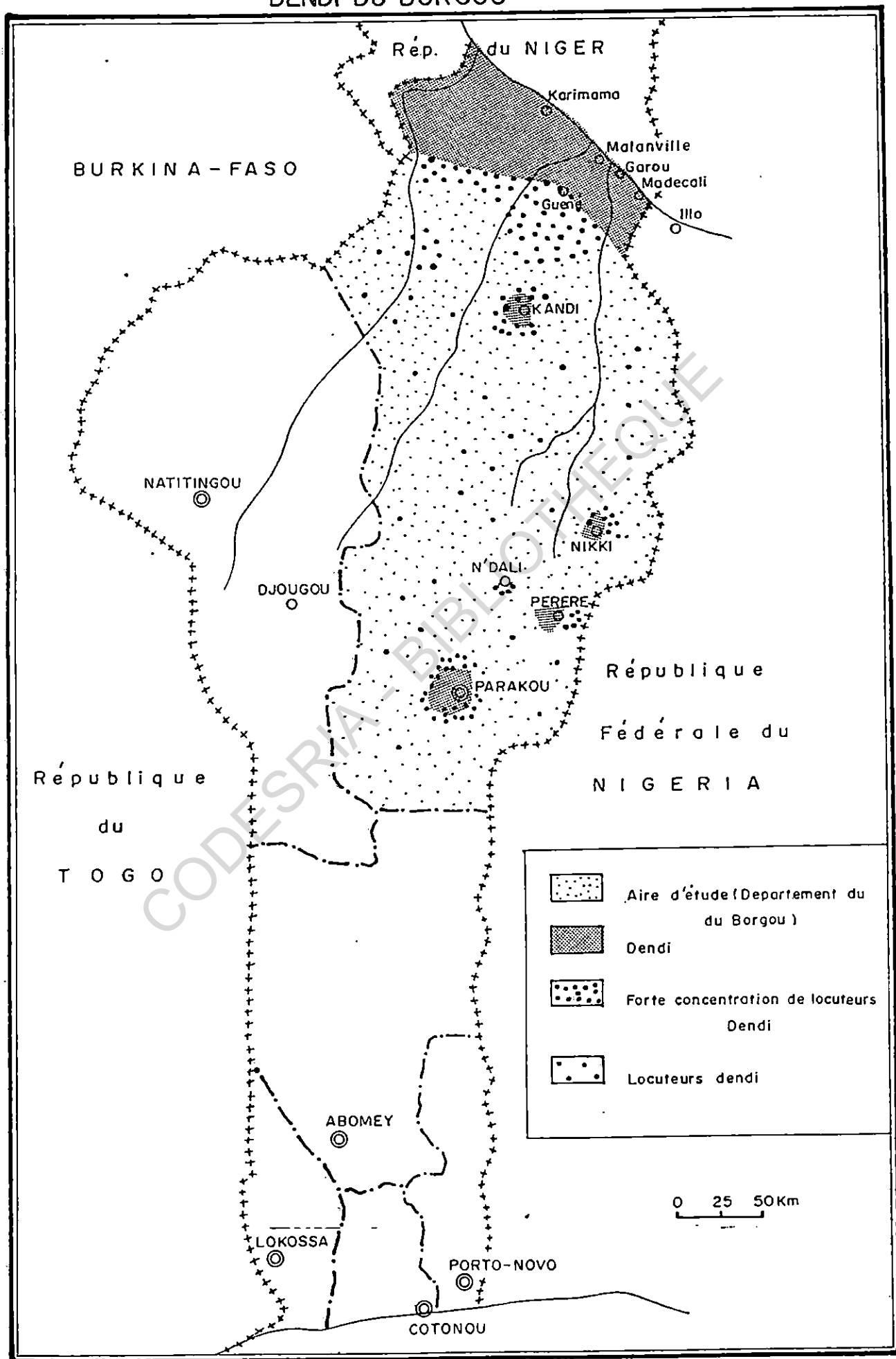
(3) Les autochtones du Dendi, Tchenga et Gourmantché virent dans cette guerre une revanche car, elle opposa entre eux les princes "Mamar hama" qui les dominèrent.

Le vide politique ne dura pas cependant. A partir de 1883-1884, les exilés retournèrent pour rebâtir Karimama (1). Ceux qui s'étaient réfugiés dans les Etats voisins retournèrent en partie. Beaucoup restèrent notamment à Kandi. Les habitants pris en captivité dans le Zarmatarey furent rachetés et affranchis. Karimama reprit progressivement ses droits. De 1884 à 1894, les Laboukoï Madougou et Hayaki s'attelèrent à la reconstitution de sa puissance militaire et à la restauration de sa prospérité et de son prestige dans le Dendi. Une politique d'hostilité permanente fut prônée contre Tanda qui entretenait un esprit revanchard collectif. En 1894, le Laboukoï Aliou Faram vint au trône avec pour ambition la réalisation de l'objectif commun : la punition de Tanda. L'expédition en préparation fut interrompue lorsqu'en Juillet 1897 venant du Gourma par Say, le capitaine Baud signa avec Aliou Faram le traité de protectorat français sur Karimama et tout le Dendi. La guerre fut mise hors-la-loi. Désormais, l'histoire du Dendi allait amorcer un nouveau tournant.

Mais au Dendi historique comme dans les chefferies batombu, le génie créateur des Dendi ne se limita pas uniquement à la politique. L'histoire du commerce caravanier au Bénin repose essentiellement sur le rôle que ce peuple a joué dans les caravansérails et sur les pistes caravanières des carrefours du Dandi-Ganda et du Borgu ancien.

(1) Karimama en reconstruction fut attaquée et détruite à deux reprises par les Zarma et Tori de Tanda qui craignaient la reconstitution de sa puissance. Cette situation aboutit à un sursaut national au Dendi pour s'opposer aux Zarma et à TORI. Madicali et Garou menacèrent de sortir de leur neutralité.

Carte n°5 LOCALISATION DES DENDI ET DES LOCUTEURS DENDI DU BORGOU



CHAPITRE V :

LES DENDI DANS LES CIRCUITS COMMERCIAUX DE
L'OUEST-AFRICAÏN : LE COMMERCE CARAVANIER.

Les Dendi furent dans toute l'histoire du Bénin septentrional les populations les plus actives et les plus entreprenantes sur le plan commercial. Ils jouèrent un rôle assez déterminant dans l'animation du commerce caravanier en Afrique de l'Ouest comme producteurs de marchandises, importateurs de produits exotiques, responsables de la sécurité des caravanes du 18^e au 19^e siècles et surtout comme "émetteurs" de monnaie.

I - Le règlement de la question monétaire.

1°- Noru bangu ou la "Marre à cauris".

A l'instar de plusieurs royaumes africains précoloniaux, les cauris ont servi de monnaie dans les échanges commerciaux au Dendi. Ces cauris seraient récoltés dans une marre située à environ cinq kilomètres au Nord de Karimama dans le lit du fleuve Niger en face de Tintinh. La marre est appelée "Noru bangu" (1). Elle regorgeait de coquillages et de crustacés mais était interdite à la pêche. Ce sont les coquillages de cette rivière qui seraient récoltés et utilisés comme moyens de change et de paiement dans les transactions commerciales

(1) *Noru bangu* signifie "marre à cauris" (de *noru* = monnaie, *cauri* et *bangu* = marre, rivière). Elle s'étend sur près d'un kilomètre et demi de longueur et sur une largeur d'une centaine de mètres sans liaison directe avec le fleuve Niger. Elle est alimentée en eau surtout en période de crue. Elle était intarissable.

au Dendi et même dans les Etats voisins. Mais la question des cauris pose un problème historique et scientifique au Dendi. Les cauris utilisés comme monnaie (le *cypraea moneta* et le *cypraea annulus*) provenaient des Iles Maldives, de Zanzibar et d'autres Iles de l'Est-Africain dans l'Océan Indien (1). Ils seraient introduits en Afrique du Nord par les Arabes et les Européens qui les propagèrent dans les pays soudanais dès le IX^e ou le X^e siècle (2). Or, le Dendi était une province de l'empire Songhay de Gao.

Il aurait donc pu connaître les cauris dès le 15^e siècle au plus tard. Le clan dendi des Kumatè qui est responsable de "Noru bangu" est lui aussi d'origine mandingue et aurait donc connu les cauris avant son installation dans le Dendi au 14^e siècle. Par ailleurs, le Dendi était toujours demeuré un carrefour dans le commerce caravanier ouest-africain et en rapport permanent avec le pays hausa et Gao qui recevaient ces cauris de l'Afrique du Nord et plus tard de la Gold Coast à travers le Borgu et Djougou, d'où les caravaniers ramenaient des cauris importés par les Portugais dès le 16^e siècle au moins.

Sur le plan scientifique, les coquillages ayant servi de monnaie n'ont existé que dans l'Océan Indien(3).

(1) DEBOUROU (D) : Commerçants et chefs dans l'Ancien Borgu, (des origines à 1936) thèse de 3^e cycle, Paris-Sorbonne, 1979, P.163 citant MARION (J) : "The cowrie currencies of West-Africa", J.A.H., XI, 1, 1970, P.17.

(2) Ibidem.

(3) Entretien avec le Pr. F. A. IROKO de Mars 1990. Il a soutenu une thèse d'Etat en histoire sur les Cauris en Afrique Occidentale en 1988 à Paris.

Et "noru bangu" n'est qu'une marre se trouvant dans la vallée du fleuve Niger sans aucun rapport avec un Océan quelconque (1). Comment ces coquillages marins ont pu exister dans la marre "noru bangu" ? Est-ce une variété de coquillage (cypraea) d'origine fluviale encore inconnue ? Toutefois, à environ cinq kilomètres au Sud de "Noru bangu", une autre marre appelée "bankarau" regorgeait d'une autre variété de coquillages plus géants que les cypraea et proche des Mollusques Anodontes (cygnea) appelée localement "djingan" et dont les carapaces ovales servent de petits récipients (2). Lesdits cauris de "noru bangu" (3) étaient-ils une variété moins géante de ces coquillages ? En l'absence d'aucune étude scientifique, nous sommes amenés à fonder nos analyses sur la seule tradition orale. C'est certain et indiscutable dans tout le Dendi que la mémoire collective retient "Noru bangu" comme la marre à monnaie (cauris) ; et les autres peuples en contact avec le Dendi notamment les Mokollé, les Batombu du Borgu, les Hausa (Kabantché) du Dallol Fogha, les Zarma et les Gourmantché (de Fada N'Gourma) reconnaissent le Dendi comme un centre de production monétaire (4).

- (1) "Noru bangu" est situé à plus de 1000 km de l'Atlantique, l'Océan le plus proche.
- (2) Ces carapaces ont un volume qui n'excède pas 8cm³ pour les plus grandes.
- (3) Nos recherches sur le terrain en Août 1989 ne nous ont pas permis d'obtenir même un seul échantillon de ces coquillages dans le Dendi.
- (4) Le site de "Noru bangu" n'a fait l'objet d'aucune étude scientifique. Peut-être que des fouilles archéologiques permettront d'obtenir ces coquillages qui étaient utilisés comme monnaie.

2°- "La production monétaire".

De production monétaire, il s'agissait en fait de la récolte des coquillages et des rites d'obtention des cauris. "Noru bangu" faisait l'objet d'un culte spécial dont la responsabilité incombait aux Kumatè de Bogobogo et de tout le Dendi des deux rives. La récolte des coquillages était annuelle et rassemblait tous les chefs Kumatè du Dendi issus de la diaspora de Katanga et les chefs Songhay "Mamar hama" conduits par le Laboukoï de Karimama (1). On procédait au "sacrifice rituel" d'une jeune fille Kumatè qui aurait la particularité d'être enfant unique de ses parents. Cette jeune fille était offerte à tour de rôle par tous les villages Kumatè du Dendi des deux rives. La dernière à être "sacrifiée" avant la cessation de la récolte des coquillages au début de la colonisation fut offerte par les Kumatè de Katanga (rive gauche du Niger). La jeune fille ainsi donnée en offrande n'était pas immolée (2) mais elle était richement habillée et présentée à la marre dans une cérémonie rituelle solennelle au milieu d'incantations diverses. La jeune fille devait mourir à son retour en famille dans les deux jours qui suivaient (3).

(1) *La récolte des coquillages se faisait bien avant l'établissement du pouvoir "Mamar hama" au Dendi au 18^e siècle et son contrôle sur cette activité économique.*

(2) *Le meurtre rituel n'existe pas au Dendi.*

(3) *La jeune fille donnée en offrande devrait être vierge et ne devrait pas savoir qu'elle allait mourir après la cérémonie. Elle mourait généralement de céphalée. Peut-être qu'elle était empoisonnée? De toutes façons, les conditions de sa mort demeurent toujours mystérieuses.*

Des boeufs noirs (1) gras étaient immolés et leur viande consommée sur place au bord de la marre. Le samedi où se déroulait cette cérémonie, aucun foyer ne devrait allumer du feu, aucun pilon ne devrait cadencer dans un mortier et aucune femme ne devrait aller puiser de l'eau jusqu'au retour des participants. Les peaux des boeufs immolés (deux à quatre) avec des morceaux de graisse étaient ensuite étalées sur l'eau de la marre. Les coquillages viennent s'y agglutiner et au fur et à mesure ils étaient récoltés. Le scénario était repris tous les jours jusqu'à la désagrégation complète des peaux. Les coquillages étaient assemblés sur la terre ferme et abandonnés au soleil jusqu'à leur putréfaction. Ils étaient pilés pour en extraire les déchets et autres impuretés pour obtenir les cauris-grains qui étaient mis en sac et stockés dans des greniers. C'est à ce prix que les Kumatè étaient les argentiers du Dendi et permettaient la circulation monétaire.

3°- La circulation monétaire au Dendi et dans les Etats voisins.

L'organisation de l'économie dendi était déjà assez avancée et les cauris servant de monnaie réduisirent la place du troc dans les transactions commerciales.

Le volume de la monnaie en circulation serait fonction de la quantité de cauris récoltés à "Noru bangu" chaque année (2). La moisson était inégalement répartie

(1) D'autres versions rapportent aussi qu'on pouvait utiliser des boeufs blancs, la couleur n'ayant aucun symbolisme.

(2) Le Dendi étant un carrefour dans le commerce caravanier ouest-africain, des cauris pourraient y avoir été introduits à partir des caravansérails du Borgu et du Hausa (Yauri).

entre les Kumatè et les chefs "Mamar hama" à qui revenait la part du lion. Le Laboukoï de Karimama, dépositaire des greniers à cauris se chargeait de leur répartition à travers tout le Dendi. Il en envoyait à tous les chefs du Dendi des deux rives, ainsi qu'aux rois Kabantché du Fogha, au Sérikin dendi de Argoungou, aux chefs Zarma dont le Zarmakoye de Dosso, aux Saka de Kandi dans le Borgu. C'était cette monnaie qui circulait dans tout le Dendi et dans les Etats voisins. Elle fit de Karimama presque la capitale financière de la région pendant plusieurs siècles jusqu'à la pénétration coloniale (1).

Par le canal des routes caravanières, les cauris de Karimama pourraient être utilisés comme moyens de paiement dans certains caravansérails de l'Ouest-africain où les cauris avaient cours jusqu'à la hauteur de Djougou au Sud notamment au Borgu (2), dans le Zarmatarey, les Dallol Bosso et Fogha, l'Arewa et le Busa. Ces cauris atteignaient également le Gourma et le Mossi à travers la piste caravanière Karimama - Fada N'Gourma - Ouagadougou (3).

L'utilisation des cauris comme monnaie ne cessa qu'avec l'introduction de la monnaie métallique et fiduciaire par la colonisation (4). Ainsi prenait fin, le

(1) Cette affirmation se fonde sur les informations que nous avons obtenues en Août-Septembre 1989 à Karimama, à Kandi et à Gaya.

(2) DEBOUROU (D) : Commerçants et chefs dans l'Ancien Borgu, op. cit. P.164.

(3) Dans le sens inverse, des cauris en provenance des pays côtiers ou de l'Afrique du Nord pouvaient atteindre le Dendi.

(4) Cf. Chap. VII ci-dessous.

rôle financier de Karimama dans le commerce caravanier de l'Ouest-africain, la fin d'une économie florissante organisée à partir des ressources intérieures dans le cadre d'un système relativement stable et endogène.

II - Le carrefour du Dendi dans le commerce caravanier.

Le Dendi était le pays-tampon entre les Etats Sahéliens et Soudanais et les Etats intermédiaires en direction de la côte atlantique. C'était un passage presque obligé pour les caravaniers, qu'il alimentait aussi en produits locaux.

1°- Les produits du commerce caravanier au Dendi.

En dehors de l'agriculture et de l'artisanat, l'activité économique la plus importante au Dendi était la pêche dont les produits alimentaient les marchés. En effet, la première spécialité reconnue de l'extérieur au Dendi était le poisson séché ou fumé. Les poissons fumés du Dendi étaient exportés en direction de plusieurs Etats ouest-africains (Yauri, Kano, Borgu, Djougou).

Le deuxième produit recherché était les indigos du Zidji (Koaratéddji, Kantoro). Ensuite venaient les produits de la vannerie notamment les nattes de toutes dimensions et de tous motifs, les chapeaux à larges bords en roseaux, les produits de l'élevage (bétail, chevaux, peaux tannées ou non) de la cueillette (graines et farine de néré, beurre de karité).

Le Dendi fournissait aussi des captifs de guerre au commerce caravanier surtout aux 18^e et 19^e siècles. Passage obligé, lieu de rupture de charges et région tampon, le Dendi regorgeait de produits venus d'ailleurs notamment le sel de Fogha, la potasse du Bornou, le sel

gemme, la gomme arabique et les tissus venus des Etats sahéliens avec les caravannes en partance vers les Etats côtiers ou vers le Gourma et le Mossi. A tous ces marchands et caravaniers en escale, le Dendi fournissait des moyens de paiement, les cauris qui facilitaient les transactions et réduisaient les handicaps liés au troc qui pouvait limiter le volume des échanges. Carrefour, le Dendi était relié à plusieurs caravansérails ouest-africains à travers plusieurs axes de pistes caravanières. Le principal centre caravanier était Karimama.

2°- L'axe Est-Ouest.

Les pistes caravanières orientées d'Est en Ouest reliaient les Etats sahéliens entre eux par l'intermédiaire du Dendi notamment les Etats hausa, l'Arewa, les Dallol, le Zarmaganda, le Dendi de la rive gauche aux Etats du Gourma et du Mossi.

a)- L'axe Karimama - Tanda - Gaya - Fogha - Argoungou.

Il était très fréquenté et acheminait dans le sens Est-Ouest le sel de Fogha, la potasse du Bornou, le sel gemme, la gomme arabique, les produits de l'artisanat hausa en direction du Dendi. Les animateurs de cette piste étaient les Hausa, les Mandé, les Dendi et les Mawri qui suivaient des caravanes d'ânes surtout. La traversée du fleuve Niger par les caravaniers était un événement et mobilisait à chaque occasion un grand nombre de piroguiers du Dendi à l'appel du Laboukoï de Karimama qui percevait aussi des taxes. Dans le sens Ouest-Est, les produits du Dendi et ceux venus du Borgu (moutarde de néré, indigos de Kandi, coton) étaient acheminés vers les Etats hausa et le Zarmaganda.

b)- L'axe Karimama-Loumbou-Loumbou-Botou-Kantchari-Gourma-béri (Fada N'Gourma)-Ouagadougou.

Moins animé que les autres pistes à cause des animaux féroces du parc W (1), il mettait néanmoins en contact l'Etat du Dendi et par son intermédiaire ceux du Borgu, du Hausa avec les royaumes gourmantché et mossi. Les produits du Dendi -- cauris, poissons séchés ou fumés -- et ceux importés du Borgu -- coton, indigots -- et des Etats hausa (sel de Fogha, sel gemme, potasse du Bornou) parvenaient aux Etats sahéliens de l'actuel territoire du Burkina Faso. Dans le sens Ouest-Est, arrivaient au Dendi la moutarde du Gourma, les produits de l'artisanat gourmantché (tissu blanc de confection locale, couteaux, épées), la viande boucanée et des captifs. Beaucoup d'immigrants gourmantché empruntèrent cette piste pour venir s'établir au Dendi.

c)- L'axe fluvial Karimama-Gaya-Madicali-Lolo-Ilo-Busa-Yauri.

Cet axe se prolonge en direction de Sokoto, du Kebbi, de Katsina et Kano. Essentiellement fréquentée par les navigateurs dendi-songhay et hausa qui transportaient à bord de leurs pirogues à voile du poisson séché, des peaux et de la viande sauvage boucanée, cette voie commerciale convergeait avec d'autres venant des Etats semi-côtières et traversant le Borgu.

(1) Selon El-Hadj Amadou Ango, c'était la piste la plus dangereuse, moins fréquentée par les caravaniers à cause des animaux sauvages (lions, buffles...). Entretien d'Août 1989 à Karimama.

Cet axe était complété par un autre, cette fois-ci par voie terrestre et reliant le pays Dendi à partir de Karimama, Garou, Madicali au Borgu par Ilo, Lougou, Kandi. De Lougou, une bretelle continuait jusqu'à Nikki et Parakou en passant par Zougou Pantrossi à l'Est de Kandi (1).

3°- L'axe Nord-Sud.

Il comprenait la voie fluviale Dendi-Nord-Ouest (2) et la piste caravanière Dendi-Borgu-Djougou.

a)- La voie fluviale Karimama-Say-Gawey-Gao.

Correspondant à l'axe des migrations Songhay au Dendi, elle était assez fréquentée durant toute l'histoire du Dendi. Elle mettait en contact l'aire culturelle Zarma-Songhay avec le Dendi. Les marchands dendi échangeaient les produits importés du Borgu (moutarde, coton, indigo...) contre ceux du Zarmatary (nattes, roseaux), les produits sahéliens comme la gomme arabique, sahariens comme les dattes et ceux maghrébins (armes blanches diverses, burnous) qui provenaient de Gao. Ils achetaient également du bétail notamment des chevaux.

b)- L'axe Karimama-Borgu-Djougou-Gold Coast.

Il comprenait deux voies : Karimama-Guéné-LôLô-Kandi et Karimama-Founougo-Sompérékou-Kérou-Djougou-Salaga-Gold Coast (Kwimi) (3).

(1) Cf Carte des pistes caravanières du Borgu au 19^e siècle.

(2) DIOP (C.A.) : L'Afrique Noire précoloniale, éd. P.A., 2^e éd., Paris, 1987, P.127: Du port commercial de Kabara dans le Songhaï sous les Askya, des marchandises arrivaient au "Dendi, c'est-à-dire le Haut-Dahomey" en passant par Gao et Koukia.

(3) Les Dendi appellent Kwimi, tous les Etats de la Gold Coast d'où venaient les noix de kola.

A travers ces deux pistes caravanières, dans le sens Nord-Sud, ce furent les produits soudano-sahéliens du Dendi et ceux en provenance des Etats hausa et Zarma et les captifs qui y transitaient en direction de Djougou, de Sansané-Mango et de Gold Coast par Kandi, Kérou ou Parakou.

Ces produits n'étaient autres que le poisson séché, le sel de Fogha, la potasse de Bornou, la gomme arabique, les parrures, l'antimoine, les chevaux, les ânes (en même temps moyens de transport), les nattes de toutes sortes, les armes (épées, poignards forgés dans le sahel), les étriers, les tapis et autres ornements des montures de chevaux, enfin les captifs de guerre ou autres repris de justice et récalcitrants (1).

Dans le sens Sud-Nord, arrivèrent au Dendi en direction des Etats Sahéliens, les produits forestiers principalement les noix de kola (*sterculia Acuminata*) (2) et les pacotilles européennes obtenues sur les côtes africaines ; les produits du Borgu à savoir la moutarde, les tubercules d'igname, le coton dont l'unité de mesure était le "djogo" (3).

(1) *Au Dendi, les récalcitrants et les repris de justice étaient souvent vendus loin du pays pour empêcher leur retour.*

(2) *Les noix de kola étaient utilisées lors des cérémonies de baptême, de mariage au Dendi comme dans la zone soudano-sahélienne en général.*

(3) *Le "Djogo" était une housse tressée en roseau au Dendi et qui servait à mesurer et à transporter le coton.*

Les caravanes d'ânes ou de piétons transporteurs très lents séjournèrent pendant des mois entre les centres commerciaux et les escales. La sécurité des caravaniers et leur protection contre les pillards et les animaux sauvages étaient assurées par des guerriers dendi (de Karimama, Madicali) jusqu'au Borgu d'où des guerriers Wasangari et batombu les acheminaient jusqu'à Djougou. Il convient de préciser néanmoins que les caravaniers eux-mêmes étaient armés et prêts à se défendre. Les grands animateurs de ces pistes étaient les Dendi, les Hausa, les Béribéri ou Kanouri et les Batombu (1).

III - Caravansérails et pistes caravanières à travers les royaumes batombu du Borgu.

1°- Les caravansérails du Borgu.

Les principaux caravansérails du Borgu étaient Kandi, Parakou et secondairement Nikki. Ils étaient tous des agglomérations situées au carrefour de plusieurs pistes caravanières. Il en était ainsi de Kandi situé à l'extrémité Nord du Borgu et de Parakou à l'extrême-Sud. Nikki était surtout un lieu d'escale des caravanes en direction du pays yoruba et hausa et vice versa. L'activité commerciale était animée essentiellement par les Dendi et les Hausa (qui finirent par être assimilés par les premiers) dans ces caravansérails. Les pistes

(1) Les Batombu étaient en général peu nombreux et n'étaient pas des marchands professionnels mais surtout des saisonniers.

Sur le rôle des Batombu et des Wasangari dans le commerce caravanier au Borgu, la thèse de DEBOUROU (D) suscitée est assez édifiante. (DEBOUROU (D): Commerçants et chefs dans l'Ancien Borgou (des origines à 1936)).

caravanières en provenance du Dendi historique, de Busa-Ségbana (1) aboutissaient à Kandi. Celles de Djougou Wangara-Kitampo-Gonja-Gold Coast aboutissaient à Parakou d'où elles étaient relayées par les voies Parakou-Nikki-Hausa (Yauri -Sokoto-Kano) et Parakou-Nikki-Ilesha-Pays Yoruba.

Toute l'activité commerciale était centrée au Borgu sur ces caravansérails. On y trouvait les produits les plus divers (2) : Sahélo-Soudanais (sel gemme, potasse de Bornou ou "Kauwan bornu", nattes, chevaux et ânes, peaux tanées ou non, armements divers, parures) burnous, montures de chevaux, bottes et autres habillements traditionnels et des captifs de guerre (3) ; les produits locaux (moutarde de nété ou Sonru, indigo, produits vivriers) ; côtiers (noix de kola ou *sterculia acuminata*, diverses pacotilles européennes, sel marin...). Ils étaient fréquentés par des populations d'origines diverses (4), qui parfois finissaient par s'y établir. C'est ce qui explique le cosmopolitisme de ces caravansérails situés au coeur de la savane africaine. Ils présentaient un aspect double : d'un côté, l'ancienne agglomération habitée par les autochtones batombu à laquelle se greffait le quartier

(1) DEBOUROU (D) : *op. cit.* P.126. Il définit la ligne Ségbana-Parakou comme suit : Ségbana-Dunkassa-Bouka-Nikki-Biro-Parakou.

(2) *Ibid.* P.128. Les mêmes données ont été confirmées par nos enquêtes à Parakou, Nikki, Pèrèrè en Décembre 1988 et à Kandi en Août 1989.

(3) *Ibidem.* P.131. Les captifs de guerre étaient vendus à Nikki sur le marché Kpangu Yaburu et à Zougou : 4 captifs hommes contre un cheval et 3 jeunes filles captives pour un cheval (P.149).

(4) Les quartiers étrangers des caravansérails étaient peuplés surtout de dendi mais aussi de Hausa, de Mandé qui finirent par être assimilés sur le plan de la langue par les premiers.

des étrangers, le Wangara à Parakou ou le Maro à Nikki. Cet aspect cosmopolite fit de Parakou et de Kandi des localités assez contrastées par rapport à leur arrière-pays où les traditions rurales batombu étaient vivaces et où l'activité économique principale était l'agriculture.

Carrefours et lieux de rupture de charges, ces caravansérails reliaient plusieurs Etats sahéliens, soudanais et côtiers dans le cadre du commerce caravanier ouest-africain. C'étaient des lieux d'aboutissement, de départ ou d'escale de plusieurs pistes caravanières traversant le Borgu.

2°- Pistes caravanières à travers le Borgu.

La plupart des itinéraires caravaniers conduisant de la côte ouest-africaine notamment de la Gold Coast aux Etats soudanais (Dendi, Kebbi, , Kano, Zarma, Sokoto, Katséna, Bornou...) passaient par les caravansérails sous contrôle Dendi du Borgu.. Il en était ainsi des trois des quatre principaux itinéraires orientaux reliant le pays ashanti à Katséna et à Kano décrits par N. LEVTZION à savoir :

1°- Kumasi - Salaga - Yendi - Djougou - Nikki
- Zaria - Kano.

2°- Kitempo - Salaga - Yendi - Djougou - Nikki
- Yaouri - Katséna.

3°- Yendi - Sansané - Mango - Gaya - Kano (1).

(1) N. LEVTZION "Commerce et Islam chez les Dagomba du Nord-Ghana" in Annales, N°4, Juillet-Août 1968, PP 723-724.

A partir des centres de Kandi et de Parakou, on peut déterminer des axes caravaniers s'insérant dans les grandes pistes ouest-africaines. De Kandi partaient du Sud vers le Nord la ligne Kandi-Dendi conduisant à Karimama et à Gaya en direction de l'Arewa, de Katsina et de Kano ; d'Est en Ouest l'axe Kandi-Sompérékou-Kèrou-Djougou-Yendi-Salaga-Gold-Coast ; d'Ouest vers l'Est, Kandi-Ségbana-Ilo-Busa-Yaouri-Katséna-Sokoto ; du Nord au Sud Kandi-Pèrèrè-Parakou (1). De Parakou, les axes caravaniers étaient les suivants :

Du Sud vers le Nord : Parakou-Pèrèrè-Kandi-Dendi-Zarmaganda-Dallol Fogha-Arewa-Katséna ;

Du Nord-Est au Sud-Ouest : Parakou-Tourou-Djougou-Yendi-Salaga-Kumasi-Gold-Coast ;

Du Nord-Est au Sud-Est : Parakou-Tchaourou-Tchabè-Oyo ;

D'Ouest vers l'Est : Parakou-Pèrèrè-Nikki-Ilesha-Yaouri-Katséna-Zaria-Kano.

Toutes ces pistes caravanières fréquentées régulièrement surtout aux 18^e - 19^e siècles étaient animées par des populations dont les authentiques descendants occupent aujourd'hui les caravansérails de Parakou, Kandi et de l'escale de Nikki (Hausa, Mandé ou Kanouri, Dendi-Songhay, Zarma et Kotokoli). C'est par le truchement de ces pistes que les Dendi jouèrent leur rôle historique de caravaniers, de commerçants et de grands transacteurs du Nord-Bénin, activités dont ils continuent d'en être les principaux animateurs même aujourd'hui.

(1) DEBOUROU (D) : *op. cit.* P.149. Kandi-Zougou-Wèrè-Gogounou-Bagou-Pèrèrè-Parakou.

L'élément indicateur et le témoignage le plus sensible de ce rôle historique des Dendi dans le commerce caravanier ouest-africain, c'est l'expansion considérable de leur langue.

3°- Le commerce caravanier et le développement de la langue dendi.

La langue dendi a connu une plus grande expansion dans le Nord-Bénin grâce aux activités de ses premiers locuteurs notamment le commerce. En effet, les premiers commerçants professionnels au Borgu étaient des populations Mandé d'expression songhay comme les Kumatè, les Touré, les Traoré et les Dendi (habitants du Dendi historique) qui s'installèrent depuis le 15^e et le 16^e siècles (1) dans des lieux-carrefours parmi des populations encore rurales. Leur langue devint celle de la cité, de la ville ou du "Wangara" par excellence. Les autres populations immigrantes pour des motifs commerciaux ou religieux venant des régions soudano-sahéliennes comme les Hausa, les Kanuri ou Béri-Béri (2) ayant eu des contacts déjà plus ou moins prolongés avec l'aire culturelle Zarma-Songhay-Dendi adoptèrent plus facilement la langue de la ville qui était la plus utilisée par les acteurs du commerce local. Cette position des locuteurs dendi-songhay dans le commerce conféra à leur langue le statut de langue commerciale et véhiculaire dont tous les marchands se servaient dans leurs transactions dans les

(1) CORNEVIN (R) : Histoire du Dahomey, éd. Payot, Paris, 1962. Selon lui les migrations dendi se sont échelonnées sur plusieurs siècles par la vallée du Niger (P.67) ; et DRAMANI-ISSIFOU (Z) : "Routes de commerce et mise en place des populations du Nord-Bénin actuel", op. cit., situe l'arrivée de ces marchands caravaniers mandé au Borgu aux alentours du 15^e et du 16^e siècles au plus tard (PP.665-668).

(2) Les Hausa sont aussi appelés Gambari au Borgu. Par contre les Béri-Béri ou Kanuri se désignent eux-mêmes comme des Mandé venus de Bornou et de Katsina.

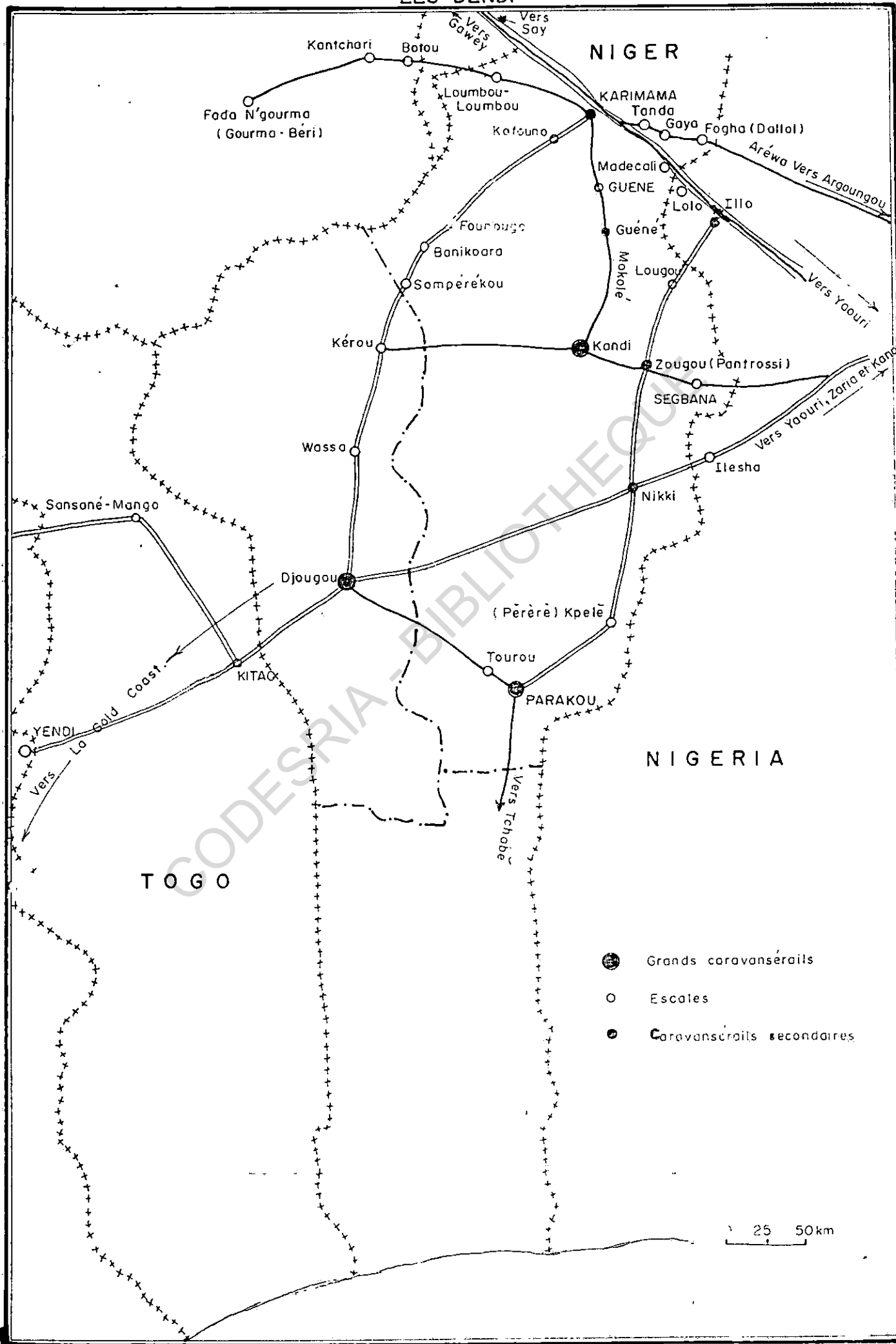
caravansérails du Borgu. Le commerce caravanier fut alors un des facteurs les plus déterminants dans le développement de la langue Dendi. DELAFOSSE disait déjà du Songhay dont le Dendi est un rameau qu'"il constitue... une véritable langue internationale, le "Koïra-Kiné" ou "langue du pays, de la ville" dont on use dans toutes les relations commerciales ou politiques" (1).

Ainsi, le cosmopolitisme des caravansérails du Borgu a été atténué sur le plan linguistique par le Dendi adopté presque par tous comme langue de communication entre groupes ethniques et culturels d'origines diverses mais unis par une même activité économique, le commerce.

En dehors de leur rôle commercial prépondérant, les Dendi ne furent pas moins actifs dans la vie politique des royaumes et chefferies batombu du Borgu notamment à Kandi, Parakou et à Nikki.

(1) DELAFOSSE (M) : *Haut-Sénégal-Niger*, T.1, éd. Larose, Paris, 1912, P.367.

Carte n°6 PISTES CARAVANIERES CONNUES OU SUPPOSEES FREQUENTEES PAR LES DENDI



CHAPITRE VI

ROLE DES DENDI DANS LA VIE POLITIQUE DES ROYAUMES ET CHEFFERIES BATOMBU DU BORGU.

I - Une institution de commandement d'origine dendi dans le Borgu : la fonction de Bahkparakpè (1).

1° - L'origine de la dignité.

L'institution de Bahkparakpè a existé dans le Borgu notamment à Parakou et à Kandi. Dans le mot Bahkparakpè, nous avons Koarakoï. Au Dendi historique, les Koarakoï étaient les chefs de village. Cette institution n'était autre qu'une structure administrative de l'empire songhay transposée au Dendi. C'est donc, après leur immigration au Borgu que les Dendi-Songhay éprouvèrent le besoin de s'organiser politiquement. Ils instituèrent la fonction de Koarakoï. Mais, étant donné que le mot "Bah" est utilisé en Dendi comme un terme de politesse à l'égard des personnes âgées et des dignitaires, Koarakoï a fini par devenir Bahkparakpè. Cette fonction est la manifestation politique de la présence et de l'influence dendi-songhay au Borgu.

(1) Bahkparakpè : de "Bah", diminutif de Baba qui désigne le Père, le sage en Dendi-Songhay ; de "Kpara" qui désigne une agglomération humaine et du suffixe "kpè" qui vient de "koï" et qui signifie "Chef" en Dendi-Songhay. Bahkparakpè désigne alors, le "Père du village", le "chef du village" responsable de l'administration urbaine locale.

Les débuts de cette fonction au Borgu pourraient se situer vers la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle (1). Elle traduit l'habileté, la capacité d'adaptation des Dendi qui forgèrent les instruments de leur participation au pouvoir Wasangari (2). Cependant, selon les localités, la fonction de Bahkparakpè comporte des nuances importantes.

2° - Le Bahkparakpè à Parakou.

L'immigration des Dendi de Pèrèrè (Kpèlè) au quartier Yarakénin (3) de Parakou serait antérieure à l'existence de la dynastie des Koburu Akpaki. Il en est de même de la fonction de Bahkparakpè (4). A l'origine, le Bahkparakpè était sous la dépendance du Chef Wasangari de Gbeguru à qui il devait allégeance. Mais, avec l'installation d'Akpaki Koburu à Parakou comme roi, le Bahkparakpè changea de tutelle. L'institution était héréditaire à Parakou et appartenait à la famille des Traoré. Le Bahkparakpè a des attributions précises. Comme les Koarakoï au Dendi

(1) Nous avançons cette date en tenant compte des interventions Songhay au Borgu en 1470 et 1505. Cf: LOMBARD (J) : Structures de type féodal en Afrique noire, op. cit. PP.87-88.

(2) Ce ne sont pas les Wasangari qui créèrent les institutions de Bahkparakpè et de Bahlimam aux Dendi même s'il s'en étaient servi dans leurs rapports politiques avec les étrangers.

(3) Yarakenin est le quartier Sud-Ouest de Parakou.

(4) SOBABE Ali, informateur, Parakou. Il serait né vers 1890. Entretien de Décembre 1988.

historique, ses compétences étaient limitées au seul cadre de son agglomération urbaine (1).

Le Bahkparakpè était responsable de la vie urbaine, de l'administration, du commerce et des étrangers. A la tête de tous ces secteurs, il nomme des personnalités qui constituent sa cour. Il règle directement les questions administratives et rend la justice en compagnie de l'Imam, dans les affaires qui concernent les Dendi de Parakou et des étrangers. Sa compétence est limitée aux populations immigrées ou de passage d'origine soudanaise. Il n'exerce aucune autorité directe sur les Batombu autochtones. Il nomme le Héboukpè (Chef du marché et du commerce) qui s'occupe des questions commerciales et de la perception des taxes sur les marchandises et les caravanes. Le Sérikin Zongo, Chef du quartier des étrangers, chargé de l'accueil des nouveaux arrivants en particulier des caravaniers en transit, dépend du Bahkparakpè. Cette charge était souvent attribuée aux Hausa. L'Imam, Chef de la Communauté musulmane de Parakou était sous la dépendance du Bahkparakpè qui le propose à la nomination de l'Akpaki. Le Sobabè, responsable de la jeunesse, qui fait office de premier adjoint au Bahkparakpè, le Gnaokpè, responsable des femmes et le Wanzankpè, Chef de la corporation des coiffeurs étaient tous nommés par le Bahkparakpè (2). Celui-ci n'était responsable que devant le roi de Parakou l'Akpaki Koburu qui le nommait sur proposition des chefs de quartier. Ces attributions faisaient du Bahkparakpè, le collaborateur

(1) Dans le cas du Borgu, les Bahkparakpè n'avaient pas d'autorité sur les Batombu vivant dans leurs caravansérails.

(2) Les chefs des corporations des bouchers, des griots, des forgerons, des cordonniers et autres activités dépendaient du Bahkparakpè.

et le conseiller privilégié de l'Akpaki et l'un des dignitaires les plus influents de la cour royale de Parakou. C'est lui qui servait d'intermédiaire entre les étrangers et le pouvoir Wasangari. Ses avis étaient prépondérants pour tout ce qui concernait le fisc, le commerce et l'administration du caravansérail. Son prestige et son influence étaient plus ressentis dans la ville de Parakou que ceux du roi parce qu'il était plus en contact avec les populations. Sa participation au collège électoral de l'Akpaki était plus discrète, mais traduisait cependant l'influence des Dendi et le degré de leur participation au système politique du Borgu. A l'intronisation du roi, c'était son coiffeur personnel, le Wanzankpé qui le rasait (1). Le Bahkparakpè était aussi plus riche que l'Akpaki à qui, en dehors de sa part de taxes sur les marchandises et les caravanes, il faisait d'importants dons. Il est possible selon LOMBARD que la "bourgeoisie" dendi ait pu imposer aux Chefs de Parakou et à leur Conseil des Ministres, une politique compatible avec leurs intérêts commerciaux (2).

(1) Si l'intronisation de l'Akpaki se faisait selon les coutumes Batombu et Tchabè, Celle du Bahkparakpè rappelle les pratiques du Dendi historique : retraite de 7 jours au cours de laquelle il recevait des conseils du Sobabè son futur adjoint ; consécration par le rasage de la tête dans une cérémonie publique. LOMBARD (J) y voit une influence des coutumes animistes batombu (cf : LOMBARD (J) : op. cit. P.139). Cette appréciation ne nous paraît pas conforme à la réalité pour les raisons que nous venons d'évoquer ci-dessus.

(2) LOMBARD (J) : op. cit. P.141.

3°- Le Bahkparakpè de Kandi.

Dignitaire de la cour des Saka, il avait cependant des prérogatives moindres et des attributions plus limitées que celles de son homologue de Parakou. En effet, à Kandi, le Bahkparakpè était sous la dépendance directe du Bahlimam qui le propose à la nomination du Saka (1). Contrairement à Parakou, la fonction de Bahkparakpè n'était pas l'apanage des seuls Dendi. Elle tournait alternativement entre quatre familles d'origines différentes : les Traoré, clan dendi, les Mallou, d'origine Mokollé et deux familles du clan Wasangari des Yari résidant au quartier Kossaru. Le Bahkparakpè était toujours un musulman comme à Parakou. "Il représente en quelque sorte le pouvoir exécutif de l'Imam et était chargé de toutes les questions administratives concernant la communauté musulmane" (2). Il était aussi responsable de l'artisanat de l'indigo qui était une des principales activités des Dendi installés au quartier Sinikusubéri (3). Il n'avait pas un rôle fiscal et commercial. Néanmoins, lorsque le jour du marché de Kandi coïncidait avec un Vendredi, il avait le privilège d'envoyer un de ses serviteurs pour percevoir de chaque marchand un impôt rituel et symbolique dont une partie allait au Saka.

(1) *A sa nomination, le Saka donne au Bahkparakpè ou Baparapé, un cheval, un burnou et un turban.*

(2) LOMBARD (J.) : Aperçu sur la chefferie de Kandi, 1956-1957, inédit, P.34.

(3) *On retrouve encore d'anciens puits à indigo, vestiges de cet artisanat florissant.*

Mais, le Bahkparakpè avait un rôle politique assez important. Il était le collaborateur le plus proche du Bahlmam et un conseiller du Saka à l'élection duquel il participait à travers un collège électoral. Il assistait en compagnie de Bahlmam à toutes les affaires judiciaires qui concernaient les musulmans ou qui mettaient en cause des musulmans. Il avait un adjoint appelé Barizangou, qui était chargé de passer au cou des nouveaux Saka et autres notables, le traditionnel pagne noué, acte qui annonce au peuple l'élection d'un nouveau monarque. Sur la fonction de Bahkparakpè à Kandi, on pourrait émettre quelques hypothèses. LOMBARD (1) distingue à Kandi une période "pré-dynastique" ou "pré-bariba" qui va des origines au milieu du XVIII^e siècle (2). Au cours de cette période, les chefs Mokollé auraient vécu sous la dépendance des empereurs Songhay (3). Et c'est pour s'affranchir de la domination dendi-songhay que le Ballou (roi) Mokollé de Lôlô fit appel aux Wasangari de Nikki. A cette époque, la fonction de Bahkparakpè serait exclusivement aux mains des familles Dendi-Songhay représentant l'autorité Songhay auprès des Mokollé. C'est donc au cours de la période dynastique qui correspond à la domination batombu que les familles Mokollé des Mallou et Wasangari des Yari (islamisés) auraient été

(1) LOMBARD (J) : Structures de type "féodal" en Afrique noire, op. cit. P.113.

(2) La dynastie Wasangari des Saka aurait prit le pouvoir à Kandi autour de 1750 selon LOMBARD.

(3) Cette dépendance des Mokollé de l'empire Songhay aurait duré au moins jusqu'à la chute de l'empire en 1591. Elle aurait commencé dès 1470 au moins, année où Sonni Ali Ber leva une armée à Lôlô, capitale Mokollé.-

associées à l'exercice de cette fonction d'origine Dendi-Songhay (1).

La survivance de la fonction de Bahkparakpè est le témoignage du rôle politique important joué par les Dendi dans ce royaume batombu. Par contre, cette institution n'a pas existé à Nikki, le centre politique batombu le plus célèbre du Borgu (2). Une autre institution "dendi" au Borgu fut celle du Bahlimam.

II - L'autorité musulmane dendi au Borgu : le Bahlimam.

Les fonctions religieuses de Bahlimam proviennent de l'introduction de l'Islam au Borgu aux XV^e et XVI^e siècles (3) à l'initiative des commerçants et prédicateurs dendi. Depuis lors, la charge de commandeur des croyants, l'imamat, était exercée dans tous les royaumes du Borgu par des familles d'origine soudanaise. Ce fut une charge stable qui ne connut pas trop d'ingérences des rois Wasangari, même si la nomination des Imams était le fait de ces rois non musulmans. A Kandi comme à Parakou, l'imamat appartenait à une seule famille : les Fafana à Parakou et les Mandé à Kandi (jusqu'à la fin du XIX^e siècle).

(1) LOMBARD pense que le retrait de l'exercice exclusif de la fonction de Bahkparakpè à la famille dendi des Traoré serait une revanche Mokollé et Batombu contre les Dendi-Songhay qui les avaient dominés à un moment donné. (Cf LOMBARD : Aperçu sur la chefferie de Kandi, op. cit., P.43.

(2) A Nikki, il n'y a jamais existé de Bahkparakpè selon EL-Hadj BONI et Orou TOKOURA le griot officiel des rois de Nikki, interrogés en Décembre 1988.

(3) Cf 3^e Partie du présent mémoire : Islam et Survivances culturelles.

1° - Le Bahlimam de Parakou.

Il était nommé par le Bahkparapè après avis de l'Akpaki, dans la famille de Fafana, d'origine gourmantché (1). Il résidait au quartier Lémanda. En dehors des charges religieuses d'officiant des prières et du culte islamique (2), il était le collaborateur privilégié du Bahkparapè à la cour duquel il siégeait. Son rôle politique était assez réduit et se limitait à un statut de conseiller discret. Il incarnait plutôt une autorité morale et religieuse assez respectée.

2° - Le Bahlimam - Emir de Kandi.

La dignité de Bahlimam a appartenu à Kandi jusque vers la fin du XIX^e siècle exclusivement au clan des Mandé. Mais à partir de cette date, le Saka Kina Doussarou Kounon fit nommer un Touré comme Bahlimam à la suite d'une crise au sein de la communauté musulmane. Depuis lors, il fut arrêté qu'un Touré succède à deux Mandé. La résidence du Bahlimam est située dans le quartier Sinikusubéri, quartier dendi par excellence. Contrairement à son homologue de Parakou, le Bahlimam de Kandi jouait un rôle politique de premier plan. Il était chargé de toutes les relations entre les Saka, les chefs des Batombu et des Mokollé et la communauté musulmane. Il réglait toutes les affaires

(1) Selon LOMBARD (J), la famille des Bahkparapè est antérieure à celle des Bahlimam à la nomination desquels les imams de quartier et les maîtres coraniques du caravansérail prenaient part en émettant leur avis motivé ou non (cf. LOMBARD (J) : Structures de type "féodal". op. cit. P:227).

(2) Il était aussi chargé d'officier les baptêmes, les mariages et autres activités religieuses.

judiciaires opposant deux musulmans. Il était un véritable émir-el-mouminin (1) et le Bahlimamat apparaissait à Kandi comme un émirat (2) soumis à une autorité royale traditionnelle avec laquelle il était obligé de cohabiter et de faire allégeance. Ainsi, n'ayant pas le droit de rendre la justice à un sujet batonu ou Mokollé non musulman, lorsqu'une affaire judiciaire mettait en cause les autochtones et les musulmans, le jugement était rendu en sa présence par le Saka. Notable prestigieux et dignitaire de premier ordre, le Bahlimam était un membre influent du collège électoral qui élisait le Saka à Kandi. Il était généralement assez proche de la famille royale des Saka par des alliances matrimoniales. Les Saka leur donnaient des princesses en mariage et leur faisaient des dons en échange de leurs services (3). Responsable de la collectivité musulmane et du culte islamique, il était aussi un conseiller politique écouté et très habile, jouissant d'un grand prestige intellectuel que lui conféraient ses connaissances religieuses. Habituellement, il rendait visite au Saka tous les vendredis matins pour lui faire des prières. Il était assisté dans ses attributions du Bahkparakpè, de Limam Magazi (4), du Ladam (5) et par un groupe de marabouts

(1) *Emir el-Mouminin* : expression arabe désignant le Commandeur des croyants musulmans avec rôle politique.

(2) *Emirat* : cadre organisationnel étatique fondé sur les principes islamiques.

(3) *Il s'agit des prières en l'honneur des Saka et pour leurs succès.*

(4) *Limam Magazi* désigne l'adjoint et l'intérimaire du Bahlimam.

(5) *Ladam* est le muezzin chargé de l'appel à la prière.-

constituant sa suite. C'était une personnalité influente sur les plans politique et moral dont la source principale de revenu était la dîme annuelle et autres aumônes que lui versaient les musulmans. Il n'allait pas à la guerre et n'assistait pas aux cérémonies de célébration de cultes locaux.

En général dans le Borgu, les Bahlimam ont toujours joué auprès des princes Wasangari un rôle politique discret ou officiel non négligeable. A Nikki, il était un conseiller assez consulté et écouté du roi dont il était le marabout personnel (1). Partout, les chefs de village batombu avaient leurs conseillers spirituels et politiques qui étaient les Bahlimam de leurs localités (2).

D'autres fonctions non moins importantes exercées par des Dendi ont existé dans le Borgu.

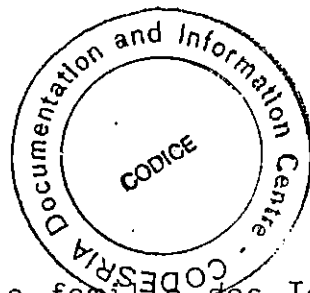
III - Autres charges à caractère politique.

1° - Le Chef du "Maro" à Nikki.

A Nikki, les Dendi ne jouèrent pas un rôle politique très déterminant. Toutefois, le Chef du "Maro", quartier des étrangers à Nikki était un Dendi. Il était nommé

(1) A Nikki, le Bahlimam assumait l'intérim du roi quand celui-ci partait à la guerre. Ce fut le cas en 1894 où c'est lui qui signa le traité Borgu-Anglais avec Lord Lugard (LOMBARD (J) : op. cit. P.194). C'est lui qui enveloppait dans son linceul le roi de Nikki à sa mort.

(2) La fonction de Bahlimam au Borgu avec le temps était devenue héréditaire comme une fonction politique ce qui était en contradiction avec les règles de l'Islam.



directement par le roi de Nikki dans la famille des Touré. LOMBARD (1) l'appelle Bahkparakpè. Mais en réalité, cette institution ressemblait à celle du Kureykoï (chef de quartier) au Dendi historique ou du Sérikin Zongo à Parakou et à Kandi. C'est lui qui sert d'intermédiaire entre le roi de Nikki et la communauté des étrangers établis à "Maro".

2° - L'Igurakpè.

C'était le chef de terre de Thui et le prêtre du culte "Guinguare" dans la région de Kandi. Il était Kumatè d'origine, donc un Dendi. Il était un membre du collège électoral qui désignait les Saka de Kandi. Ceux-ci lui rendaient visite après leur intronisation (2).

3° - Le Bahguéséré.

Comme partout dans les chefferies batombu du Borgu, les chefs des griots étaient issus du clan des "Guéséré". Ces griots d'origine Songhay (Soninké) étaient les chanteurs privilégiés des louanges des rois Wasangari et les dépositaires de leurs traditions historiques. Le Bahguéséré, apparemment simple chef de corporation, était en fait le véritable Ministre de la Propagande des rois et Chefs Wasangari du Borgu. C'était le directeur de conscience des sujets batombu, le défenseur de l'authenticité dynastique des rois et le justificateur de leur pouvoir. A Nikki, le Bahguéséré est appelé OROU TOKOURA.

(1) LOMBARD (J) : *op. cit.* P.227.

(2) EL-HADJ Imorou Somba, fonctionnaire retraité à Kandi, entretien d'Août 1989.

Avec la pénétration coloniale à la fin du XIX^e siècle, l'ensemble des institutions politiques et des activités économiques des Dendi, tant au Dendi historique que dans les caravansérails du Borgu, subirent un certain nombre de mutations et de réajustements.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE VII

LA PENETRATION COLONIALE ET SES IMPLICATIONS
SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET ECONOMIQUES DENDI

I - Processus d'établissement de l'autorité coloniale sur
le Dendi historique.

1° - Le protectorat français de Karimama.

Alors que Karimama reconstruit était en pleins préparatifs de guerre pour prendre sa revanche sur Tanda, chef de file de la coalition qui l'attaqua et le détruisit en 1881, arriva une délégation française conduite par le Capitaine Baud. Venant du Gourma par Say et en suivant le cours du fleuve Niger, le Capitaine Baud atteint Karimama où régnait le Laboukoï Aliou FARAM (1). Il reçut cordialement la mission française avec laquelle il signa au nom de tout le Dendi de la rive droite un traité de protectorat en Juillet 1897 (2). Un poste militaire fut installé à Karimama avec des tirailleurs sénégalais sous la supervision d'un Résident français (3). C'est à partir de Karimama que la rive gauche fut progressivement conquise et en 1899 un traité de protectorat fut signé entre la France et Malla (1887-1901), le Laboukoï de Gaya. Cette conquête relativement pacifique ne manqua pas de susciter des résistances notamment à Madicali.

(1) SERE de RIVIERES : Histoire du Niger, op cit P.83.

(2) Ibid. P.83.

(3) Le lieu d'établissement de la mission française à Karimama était Fatagouïbi à environ 300 m à l'Est du village.

2° - La résistance éphémère de Madicali.

La seule localité du Dendi où une opposition armée résista à la pénétration coloniale fut celle de Madicali sous la conduite du Chef Souley WINDIKPE. Refusant de se soumettre aux clauses du traité de protectorat signé par Aliou FARAM de Karimama au nom de tout le Dendi, le Chef WINDIKPE Souley mobilisa son armée après le premier passage de la mission française en direction de Illo (Nigéria actuel) (1). Le drapeau français fut détruit et une embuscade tendue aux troupes françaises du Capitaine Baud. La bataille dura un seul jour. Deux à trois soldats français auraient trouvé la mort mais l'armée de Madicali fut décimée avec une quarantaine de tués et le village fut incendié. La population s'exila momentanément (2). Cette épopée aurait eu lieu entre 1897 et 1898 comme l'indique Jacques LOMBARD : "Le Lieutenant Baud, après avoir maté la révolte du pays dendi, installait de nouveau une garnison; qu'il laissait à un sous-officier français en Janvier 1898" (3).

Ce fut un acte de bravoure et de défense de la souveraineté nationale dendi contre l'invasion française, un acte héroïque, qui fait de Souley WINDIKPE un grand résistant local à la colonisation. Ce n'est qu'après l'échec de sa résistance que Madicali passa sous le contrôle de la France. Désormais, tout le Dendi entra dans l'ère coloniale.

(1) ILLO était encore en rébellion contre les troupes françaises malgré la signature du traité de protectorat entre son chef et Decoeur le 18 Février 1895. (Cf. LOMBARD : Structures de type "féodal" en Afrique Noire, op. cit. P.393).

(2) Entretien d'Août 1989 avec Kongouizé DANDAKOYE (65 ans) à Madicali.

(3) LOMBARD (J) : *op. cit.* P.394. Mais RIVIERES (S. de) : *op. cit.* situe la date de la bataille de Madicali au 3 Novembre 1897 (P.206).

II - Administration coloniale et réforme monétaire au Dendi.

1° - La réorganisation politique et administrative du Dendi.

Aussitôt la conquête terminée, le territoire dendi fut réorganisé sur le plan politique et administratif et intégré à la colonie du Dahomey et Dépendances, et plus précisément au cercle du Moyen-Niger. La signature du traité de protectorat était intervenue en Juillet 1897 à un moment de trouble dans le cercle du Moyen-Niger dont le chef-lieu était Illo. Karimama devint momentanément le chef-lieu du cercle sous le commandement du Lieutenant de Vaisseau BRETONNET, Résident français basé à Kandi (1), jusqu'à la fin de la résistance Wasangari en Décembre 1898 (2). Tout le Dendi des deux rives fut réuni sous une seule et même autorité pour la première fois depuis la scission politique de 1793 (3).

Lorsque, après la Convention franco-britannique du 14 Juin 1898, Illo fut cédé à la Grande-Bretagne, le chef-lieu du cercle du Moyent-Niger fut définitivement transféré de Karimama à Kandi en 1899 (4). Désormais, le Canton de Karimama était limité au Sud-Est par la colonie britannique du Nigéria.

(1) LOMBARD (J) : Notes sur la chefferie de Kandi, op.cit. P.54. Nous avons précisé plus haut que le chef de ILLO avait déjà signé un traité de Protectorat avec Decoeur qui y est arrivé depuis Say par le fleuve Niger le 18 Février 1895.

(2) LOMBARD (J) : Structures de type "féodal" en Afrique Noire, op.cit. P.394. Il s'agissait de la résistance animée par SAKA Yérima de 1896 à 1897 dans le Borgu.

(3) RIVIERES (Séré de) : Histoire du Niger, op.cit.P.81.

(4) LOMBARD (J) : Notes sur la chefferie de Kandi, op. cit. P.54.-

Par le décret du 18 Octobre 1904 réorganisant le Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.), le Cercle du Moyen-Niger fut amputé de sa partie septentrionale. Ainsi, le territoire dendi de la rive gauche (du Niger) passa sous l'administration du Territoire Militaire de Zinder. Le fleuve Niger fut considéré comme la frontière naturelle entre les deux colonies. Depuis, les deux parties du Dendi historique connurent des évolutions différentes. Le Dendi de la rive droite fut divisé en deux cantons. Karimama et Guéné qui fut élevé en subdivision en 1914 (1).

Toutefois, la scission du dendi entre les deux colonies fut consacrée en 1960 avec l'indépendance des deux Etats du Dahomey et du Niger laissant entre eux un litige frontalier sur l'Ile de Lété (2).

Selon El-Hadj Amadou ANGO (3), l'île de Lété appelée localement Laté barow a appartenu à la famille royale "Mamar hama" de Karimama, qui y avait installé les éleveurs peul moyennant un tribut annuel. Or, la chefferie de Karimama existait depuis 1793. Pendant la période colo-

(1) DEBOUROU (D) : Commerçants et chefs dans l'Ancien Borgu, op. cit. P.230.

(2) L'île de Lété s'étend sur environ 15 km de long et de 1 à 4 km de large au milieu du fleuve Niger en face de Karimama.

(3) Entretien de 1987 confirmé en Août 1989 à Karimama. A Gaya, la famille royale qui est l'adversaire de celle de Karimama reconnaît l'appartenance de l'île de Lété à Karimama depuis plusieurs siècles (Entretien avec El-Hadj Zika à Gaya en Août 1989).

niale bien que le fleuve Niger ait été considéré comme la frontière naturelle entre le Dahomey et le Niger, l'île de Lété a toujours dépendu du chef de Canton de Karimama.

Mais après les indépendances, elle fut l'objet d'un incident frontalier entre les deux pays en 1963. Un accord de compromis est intervenu entre le Dahomey et le Niger le 19 Janvier 1965 au Sommet des Chefs d'Etat des Pays Membres du Conseil de l'Entente à Abidjan en Côte d'Ivoire, plaçant l'île sous la souveraineté commune des deux Etats (1).

2° - L'insertion du Dendi dans le système monétaire colonial.

Pendant la période précoloniale, la monnaie qui avait cours au Dendi était le cauri (cypraea moneta ou cypraea annulus) dont le Dendi était réputé pour sa production dans la marre de "Noru bangu". Mais la colonisation étant fondée essentiellement sur l'exploitation économique, le système monétaire local fut progressivement remplacé par celui du colonisateur français.

(1) RIVIERES (Séré de) : Histoire du Niger, op. cit. P.2. Le Niger se fonde sur le découpage géographique des frontières par le colonisateur français qui n'a jamais donné une délimitation précise des contours de la frontière entre le Niger et le Dahomey jusqu'à l'accession à l'indépendance des deux Etats ; alors que le Dahomey soutenait l'argument historique de l'appartenance séculaire de l'île à la chefferie de Karimama jusqu'en 1960, appartenance qui n'a jamais été remise en cause par la colonisation. A l'Assemblée Générale de l'Association pour le Développement du district rural de Karimama du mois d'Août 1987, les populations ont encore revendiqué l'île de Lété.

Ainsi, un Arrêté du Gouverneur du Dahomey en date du 1er Avril 1899 fixa le taux d'échange des cauris à sept (7) francs par sac de vingt mille (20.000) cauris (1). Le décret du 29 Juin 1901 institua la Banque de l'Afrique Occidentale Française et le 28 Janvier 1907 un autre Arrêté du Gouverneur du Dahomey fermait les caisses publiques aux cauris qui étaient systématiquement brûlés (2). Les marchands dendi furent ainsi ruinés en même temps que le commerce caravanier (3).

Après la domination politique, la domination économique coloniale s'instaura avec son cortège de travaux forcés et autres impositions aux Dendi.

III - Les Dendi des caravansérails du Borgu face au fait colonial.

1° - Les Dendi pendant les luttes anti-coloniales au Borgu.

Dans les royaumes bariba, la participation des Dendi aux expéditions militaires était beaucoup plus une affaire de volontariat. Ils n'y étaient pas astreints. C'est dans le cadre de ce principe de volontariat que plusieurs combattants dendi luttèrent aux côtés de guerriers Wasangari et batombu contre la pénétration coloniale. L'un

(1) DEBOUROU (D) : Commerçants et chefs dans l'Ancien Borgu, op. cit. P.166.

(2) Ibidem. P.167.

(3) Pour éviter que leur fortune soit brûlée, des marchands dendi avaient enterrer leurs cauris dans l'espoir qu'un jour, ils auraient de nouveau cours. A l'occasion des forages de puits, on en découvre parfois par milliers. Les cauris sont utilisés aujourd'hui comme ornements sur des accoutrements des initiés lors des rites de passage.-

de ces braves combattants que la tradition historique (1) retient fut Lémam TOURE Worko, de son vrai nom Assouman GARBA du clan Touré de Pèrèrè dont la mère était une princesse Wasangari. Il avait combattu avec Saka YERIMA Kassakpérégui en 1896 et 1897 contre la pénétration coloniale française. Il mourut à la bataille de Bon Nuki en 1897. Cet exemple d'héroïsme n'est pourtant pas assez illustratif du véritable tempérament dendi face au fait colonial. En effet, la résistance contre les Français "s'était manifestée, à l'exception de Parakou, dans tout le pays bariba" (2) et à Kandi les "imams étaient plus favorables aux Français que les chefs bariba" (3).

Les Dendi ne participent pas aussi au soulèvement bariba de 1916 avec BIO GUERA face auquel le caravansérail de Parakou garda une stricte neutralité (4). Quelles furent les raisons objectives et historiques d'une telle attitude ? D'abord, en ce qui concerne Parakou, une rivalité ancestrale opposait ses princes à ceux de Nikki à la suite d'une tentative de Nikki de piller le caravansérail (5). Depuis cette bataille qui se solda par la défaite de Nikki dont

(1) Informations fournies par Orou Yoorou, chef supérieur de Pèrèrè le 28 Décembre 1988.

(2) LOMBARD (J) : Structures de type "féodal"... op. cit. P.394.

(3) Ibidem. P.395.

(4) Ibid. P.398.

(5) Informations fournies par Ali SOBABE en Décembre 1988 à Parakou confirmée par LOMBARD (J) : op. cit. P.398.

le Chef SERO KPERA Barusobe Kpunon (1) fut tué, les rois de Nikki et de Parakou ne devraient plus jamais se rencontrer.

A cela s'ajoute la vocation commerciale des habitants dendi des caravansérails. Ceux-ci furent pendant longtemps victimes des pillages Wasangari et leur souci principal était la sécurité et la paix propices à leurs activités. Contrairement aux Wasangari, les Dendi n'avaient aucun enjeu politique essentiel à perdre puisqu'ils étaient toujours considérés comme des étrangers au Borgu par les autochtones, qu'eux-mêmes trouvaient assez frustrés.

Dans une certaine mesure aussi, la propagande coloniale qui consistait à annoncer aux Dendi musulmans des caravansérails de Kandi et Parakou, l'acceptation de la présence française par de grands cheicks musulmans, dont l'évocation des seuls noms suscitait l'obéissance passive a été déterminante (2). Au pouvoir économique qu'ils avaient acquis par leur dynamisme commercial, et qu'ils essayeront de renforcer davantage, les Dendi cherchèrent dans la collaboration avec l'administration coloniale établie dans les caravansérails de nouvelles assises politiques pour faire prospérer leurs affaires. Ceci était d'autant plus probable que le schéma de la colonisation du Nord-Bénin ne laissait pas entrevoir une concurrence commerciale

(1) *Il a été tué par les guerriers de Parakou près de la rivière Barusobe à l'Est de Parakou selon Ali SOBABE, confirmé par DEBOUROU (D) : op. cit. P.77 et LOMBARD (J) op. cit. P.110.*

(2) *MARTY (P.) : Etudes sur l'Islam au Dahomey, éd. Leroux, 1926, Paris, P.178.*

entre les Dendi et les marchands européens. La colonisation commença par une conquête militaire et une domination politique suivie plus tard par l'installation des maisons européennes de commerce selon un schéma Militaires-Marchands-Missionnaires (1).

2° - Les rapports de l'administration coloniale avec les Dendi des caravansérails.

L'implantation de l'administration coloniale dans les caravansérails de Parakou et de Kandi⁽²⁾ créa les conditions du rapprochement entre les Dendi musulmans et le pouvoir colonial. Selon Jacques LOMBARD (3), le pouvoir colonial considérait les Dendi comme l'un des meilleurs instruments d'un futur développement économique et commercial en particulier du Borgu.

Après l'échec des résistances bariba, les Dendi musulmans apportèrent leur collaboration à l'administration coloniale qui les exonéra des travaux forcés (4). Ils s'adon-

(1) *Le schéma classique de la pénétration coloniale en Afrique était Marchands-Missionnaires-Militaires. Au Borgu lorsque l'administration coloniale s'établit dans les caravansérails, elle "pacifia" le pays en rendant au départ le commerce caravanier plus florissant.*

(2) *Parakou et Kandi, les deux grands caravansérails du Borgu furent également les deux centres administratifs, chef-lieux des cercles du Borgu et du Moyen-Niger sous la colonisation. A la prééminence économique s'ajouta la suprématie politique avec l'administration coloniale.*

(3) LOMBARD (J) *op. cit.* P.405.

(4) SOBABE Ali, *Entretien de Décembre 1988.*

naient aisément à leurs activités commerciales contre le paiement de taxes dérisoires. A Parakou, le Sobabè, chef de jeunes, mobilisait et recrutait les jeunes gens pour les travaux à la demande de l'administration. Plusieurs rapports d'administrateurs coloniaux indiquent "l'aide et la compréhension manifestée à leurs égards par les imams et les Bah-Parakpè"⁽¹⁾ Lettrés, c'étaient eux qui jouèrent le rôle de secrétaires auprès des chefs locaux pendant la colonisation. La défaite du pouvoir Wasangari au Borgu contribua à faire admettre selon LOMBARD la nécessité d'un leadership nouveau entre les mains des notables musulmans (2).

Mais, le revers de la médaille ne tarda pas à venir. Dès 1901, des pistes furent ouvertes reliant pour la première fois le Nord et le Sud de la colonie (3). En 1908, les rails ont atteint Tchaourou et Parakou en 1936. Désormais, les pistes caravanières furent soumises à un contrôle. Les nouveaux axes désorganisèrent les routes traditionnelles. En 1925, les maisons de commerce européennes comme la John Walkden et après 1936 la C.F.A.O. (4) s'implantèrent à Parakou et à Kandi. Au Commerce caravanier se substitua le commerce de traite dont le monopole échappa aux Dendi.

Les Dendi musulmans, malgré leur attitude relativement bienveillante à l'égard de la colonisation, étaient demeurés dans leur ensemble réticents à l'égard du modèle colonial, notamment vis-à-vis de son école et surtout de

(1) LOMBARD (J) *op. cit.* P. 405).

(2) *Ibid.* P. 454.

(3) DEBOUROU (D) : *op. cit.* P. 174.

(4) *Ibid.* P. 174. C.F.A.O. : *Compagnie Française d'Afrique Occidentale.*

l'Eglise Chrétienne. Le plus grand affront aujourd'hui encore pour une famille dendi, c'est la conversion d'un de ses membres au christianisme. Néanmoins, ils surent adapter leurs intérêts économiques aux nouvelles circonstances même avec l'intervention des grandes compagnies commerciales européennes, qui mirent définitivement fin au commerce caravanier (1). Ils en devinrent les principaux courtiers et intermédiaires commerciaux. Ils profitèrent de la relative modernisation de l'économie et de sa grande monétarisation pour diversifier leurs activités commerciales et constituer la nouvelle classe de bourgeois "indigènes" au Nord-Est du Dahomey pendant la colonisation (2). Par contre, d'autres commerçants dendi ruinés par la réforme monétaire, la désorganisation des pistes caravanières, l'installation et la concurrence déloyale des compagnies européennes, se sédentarisèrent progressivement et s'adonnèrent davantage à l'Islam. Cet Islam qui de plus en plus allait entamer l'identité culturelle dendi.

(1) Les produits du commerce caravanier étaient remplacés par d'autres qualitativement supérieurs et relativement bon marché. Par exemple le sel marin est bien supérieur au sel artisanal de Fogha.

(2) Même si les commerçants caravaniers n'ont pas bénéficié de la colonisation autant que ceux de la partie méridionale de la colonie du Dahomey, c'est tout de même leurs descendants qui contrôlent le commerce privé dans les villes du Nord-Bénin actuel (Parakou, Kandi, Djougou). Aujourd'hui, la concurrence des marchands du Sud du pays est assez vivace dans la région./-

TROISIEME PARTIE :

IDENTITE CULTURELLE DENDI ET ISLAM.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE VIII

LES DENDI, PORTE-FLAMBEAU DE L'ISLAM AU BORGOU

I - L'esprit religieux dans le Dendi historique et dans le Borgou à la veille de la pénétration de l'Islam.

1° - La religion traditionnelle des Dendi.

a - Mythes et croyances populaires.

La société dendi à l'instar de toutes les sociétés traditionnelles africaines est profondément religieuse avec ses nombreux mythes et croyances. Les Dendi croient aux phénomènes de la nature comme les cours d'eau, les arbres, les animaux, le tonnerre pour ne citer que ceux-là. Les cours d'eau par exemple faisaient l'objet d'un culte particulier. On ne peut pêcher dans aucune rivière sans un sacrifice préalable pour conjurer le mauvais sort, pour calmer l'esprit supposé de la rivière ou pour implorer sa bénédiction (1). Le fleuve Niger appelé "Issaberi" faisait l'objet d'un culte annuel (2). Des offrandes étaient faites pour implorer de ses esprits la paix, la protection des Dendi contre leurs colères. Ces offrandes étaient répétées

(1) *Le sacrifice de Koïya, rivière poissonneuse de Banikani (5 km au Nord de Karimama) comprend un coq blanc et de la farine de mil malaxée et fermentée appelée "Sagante".*

(2) *C'était un moment solennel de la vie des Dendi. Il regroupait de grandes foules autour du Maïroua et des prêtres ou adeptes des cultes des eaux.*

en cas de calamités (crue suivie d'inondation ou tarissement excessif) par le Maïroua, chef de la corporation des pêcheurs-Sorko.

Tout espace, même vide est supposé être habité a priori par un esprit invisible. Ainsi, pour y construire, on prononçait des incantations et on faisait des offrandes pour exorciser les esprits ou pour implorer leur sollicitude. Il en est de même des étendues destinées à l'agriculture.

En cas de sécheresse, des offrandes étaient faites en des lieux de culte bien déterminés pour faire tomber la pluie. C'est le cas de Kanza pour les Kumatè de Bogobogo(1), du site de Guéné-Zéno pour les Kumatè de la diaspora du Zidji (2) et de Tondifoufou pour les Gourmantchè de Karimama. Des arbres supposés être abrités toujours par des esprits faisaient aussi l'objet de croyance comme les tamariniers, les fromagers. Nul ne devrait couper leurs branches pour en faire du bois de chauffe. Il en était de même de certaines forêts sacrées (3). Les grosses termitières dites "Kômah" étaient considérées comme abritant des esprits (4) et étaient parfois des lieux de culte ou d'offrandes pour conjurer les calamités ou le mauvais sort.

(1) Kanza, lieu de culte situé sur la colline de Tintinh à environ 5 Km au Nord de Karimama.

(2) Les Kumatè du Zidji sont ceux habitant Guéné, Kantoro, Koaratédji (et Boujoucali).

(3) Par exemple Goroubi, rivière entourée d'une forêt sacrée à Kargui (Karimama).

(4) Il y a un autre mythe attaché aux grosses termitières qui représentent la trahison sanctionnée.-

Les Dendi vouaient aussi un culte aux grandes fourmilières, les "N'Kondo". Des offrandes leur étaient faites pour solliciter la paix, la santé et la richesse (1).

Dans la société dendi, la psychose des sorciers (Tcherkow), mangeurs de "doubles" humains est permanente. Ces sorciers vivent parmi eux comme tout être vivant. Ils ont, et c'est là toute la source de leur puissance, la capacité mystérieuse de capturer l'"âme" de leur victime pour la manger. Selon la tradition (2), le mythe de leur pouvoir remonte à la création. Lorsque Irkoï, le Dieu créateur créa les hommes, il décida de cacher leurs âmes. A cet effet, il leur demanda de fermer les yeux. Mais, il s'en était trouvé un esprit malin qui observait là où Irkoï cacha les âmes. C'est lui alors qui transmet de génération en génération ce secret (3). Seuls les "gounou" circonciseurs et magiciens-sorciers songhay peuvent lutter contre les sorciers-tcherkow malfaiteurs pour assurer la protection de la société dendi.

(1) L'aumône était faite de préférence aux fourmilières à sept (7) chemins et comprenait du mil, des sucets, de la moseille, du sorgho, de l'arachide, des grains de coton... le tout dans unealebasse neuve déposée sur la fourmilière. Le résultat est obtenu sept (7) jours après.

(2) Veuve TAMBAKABERI à Malanville.

(3) La puissance des sorciers-Tcherkow est transmise par la voie du lait maternel. On naît sorcier. On peut le devenir en tétant le lait d'une sorcière.

En dehors des sorciers-tcherkow, les Dendi vivent aussi dans la hantise permanente des génies (djinni ou gandji) auxquels ils vouent une croyance absolue. Parmi ces "gandji", il y en a de bons, les gandji koareï (génies blancs) et de mauvais, les gandji-bi (génies noirs). Ce sont ces génies qui constituent le panthéon dendi et expliquent la multitude de divinités auxquelles ils croient.

Plus petits et moins importants que les "gandji" sont les Atakurma (1), génies nains, auxquels les Dendi croient. Ceux-ci possèdent toutes les vertus des plantes et pouvaient être apprivoisés plus facilement (2). Très fidèles, ils pouvaient enseigner la pharmacopée à leur maître -apprivoiseur et lui procurer de la richesse, malgré leurs caprices et leur trop grande versatilité (3). Ils peuvent se présenter physiquement à leurs apprivoiseurs (4).

(1) *Veuve TAMBAKABERI, adepte de la religion traditionnelle dendi. Selon elle, les ATAKOURMA sont dans l'ordre des esprits-gandji, les pasteurs des djinns (génies).*

(2) *Pour les apprivoiser, le postulant choisit les lieux propres proches des termitières pour y déposer du miel, du Koussoumassa (dépôt sec au fond des marmites de pâte), du parfum... Celui d'entre eux qui accepte l'offre se présente chez le postulant.*

(3) *Ils peuvent jouer des tours à leurs apprivoiseurs en les effrayant. Ceux-ci ne doivent pas s'habiller avec des vêtements neufs.*

(4) *Il existe chez les Dendi plusieurs personnes qui les apprivoisent.*

b - Le panthéon dendi.

La religion traditionnelle des Dendi consistait en la croyance aux Foley ou Holley (1). Elle s'exprimait à travers des transes folles et parfois brutales à l'issue desquelles des messages étaient délivrés aux vivants. Il ne s'agit pas d'un culte des ancêtres mais d'une croyance en des esprits considérés comme des messagers d'un Dieu Suprême, immatériel, invisible, créateur du monde et de l'univers auxquels Il commande. C'est cet être Suprême appelé "Irkoï" (2) qui créa les divinités du panthéon dendi comme ses intermédiaires entre lui et les hommes, chargées de la transmission de ses messages à travers les transes. Ces divinités sont appelées les "gandji" (génies ou esprits). Les principales sont : Komah tchireï zinzintoh, Tondiganfu, Mâru, Harakoï, Yabilan (3). Elles constituent une famille aux liens solides. Ainsi, Komah tchireï zinzintoh est considéré comme l'ancêtre des Holley (4). Il aurait engendré Tondiganfu (5) que la mythologie dendi considère comme

-
- (1) *Foley ou Holley signifie divinité ou esprit chez les Dendi. Les deux termes servent aussi à désigner la folie.*
- (2) *"Irkoï" signifie "Notre Maître". Cette croyance en un être suprême, créateur de l'univers, si elle n'est pas due à l'influence islamique, permet de penser que les Dendi avaient déjà une certaine conscience religieuse monothéiste.*
- (3) *Le panthéon dendi comporte des centaines de divinités.*
- (4) *Komah Tchireïzinzintoh aurait cessé déjà de se manifester dans les transes. Komah tchireï signifie "Termitière rouge" ou "grosse termitière". On pourrait se demander si ce n'est pas l'esprit qui habite les termitières qu'on désigne sous l'appellation zinzintoh. La hiérarchie des divinités adoptée ici est celle à nous communiquée par Mouyeï Nameïwa et son collaborateur A. DAMBARO de Kargui.*
- (5) *Tondiganfu signifie "colline-chambre", peut-être, son lieu d'habitation.*

le dieu-piroguier dont le signe ou l'emblème est une bague. Pour le consulter, la bague est jetée dans une fosse du fleuve Niger et son adepte entre en transe. Lorsque le message est délivré, il plonge dans l'eau pour ramener la bague avant de redevenir lucide. C'est une divinité aquatique chargée du sauvetage des naufragés et des victimes de noyade. La mythologie dendi lui attribue une importante progéniture dont l'aîné est Mâru (ou Mâyu), divinité aquatique elle aussi (1).

Mâru est le dieu de la magie et tous ceux qui dans leurs activités professionnelles font usage de magie lui vouent un culte (2). Son emblème est la couleur rouge. Ensuite, viennent Harakoï (3) et Yabilan (4) ou Bénékoï comme des dieux-jumeaux, l'un aquatique, l'autre céleste. Divinité fluviale, Harakoï est considéré comme le dieu du Issa-béri (fleuve Niger). Son emblème est la couleur blanche (5). Responsable du fleuve, il est chargé de maîtriser la colère des eaux pour éviter les crues débordantes, de rendre le fleuve prospère (poissonneux) et d'éviter son assèchement (6).

(1) Mâru précède toujours dans les cérémonies de transe Harakoï et Yabilan.

(2) Il s'agit des pêcheurs-sorko, des forgerons-Zam et des "gunu" circonciseurs.

(3) Harakoï est encore appelé Harikoï (Dieu ou Maître des eaux) ou Harakoï-Baaba en signe de dévotion.

(4) Yabilan, dieu du tonnerre et de la foudre est aussi appelé Bénékoï (Dieu du ciel) ou Dongo plus couramment. Est-ce là une ressemblance avec la mythologie yoruba de Shango ?

(5) Harakoï rappelle la mythologie anglaise du Mami Water et ses adeptes s'habillent avec des accoutrements tout blancs.

(6) Lorsque le fleuve s'assèche, on peut observer à l'embarcadère de Karimama des marmites en céramique propres et sèches qu'on attribue à Harakoï et que nul ne devait toucher.

Yabilan, quant à lui est le dieu-justicier. Son emblème est la couleur noire (1) et une hachette à sonnerie que ses adeptes arborent. Dieu de la foudre, il n'est consulté que lorsqu'un homme, un animal ou un objet est foudroyé ou lorsqu'il est invoqué pour rendre justice en cas de vol ou autre motif.

Chez les Dendi, Mâru, Yabilan et Harakoï constituent la source de toute puissance magique dont disposent les hommes.

Dans tous les villages dendi (2), les deux lieux de culte permanents sont Harakoï-fu (3) et Bénékoï-daga (4) installés côte à côte.

(1) Les adeptes de Yabilan portent des habits tout à fait noirs avec des cheveux en broussaille et une queue noire. Ils sont les seuls à pouvoir toucher aux victimes de la foudre.

(2) Il s'agit ici des villages dendi en bordure du fleuve Niger.

(3) Harakoï-fu (ou Harakoï-hu) est le lieu de culte de la divinité Harakoï. C'est une petite chambre construite au centre de chaque village dendi où on allait déposer toutes sortes d'offrandes que seuls les adeptes de Harakoï pouvaient consommer au nom de leur divinité.

(4) Le Bénékoï-daga : c'est un canari en céramique supporté par un pieu à trois fourches au centre des villages dendi en face du Harakoï-fu. Il n'est jamais fermé et jamais aucune goutte d'eau de pluie n'y tombait selon la veuve Tambakabéri interrogée à Malanville et confirmée par plusieurs autres informateurs à Kargui (DAMBARO).

Le Bénékoï-daga est l'expression du caractère utilitaire de la religion traditionnelle dendi. Il contient une potion médicale (1) qui sert à guérir toutes sortes de maladies. La potion était utilisée par voie orale. On pouvait également la mélanger à de l'eau simple pour prendre un bain. Une captive lui était consacrée par village. Elle était chargée de son alimentation en eau du fleuve (2) tous les jeudis.

Dans la religion traditionnelle dendi, un seul individu pouvait être adepte de plusieurs divinités à la fois. Les multiples divinités du panthéon dendi correspondent en fait aux préoccupations quotidiennes des adeptes ou des Dendi tout court. Elles vivent comme les êtres humains dans un monde fortement hiérarchisé avec un chef suprême "Irkoï", des soldats et des esclaves (3). Leurs adeptes sont appelés les "bari" ou chevaux sur lesquels elles "montent" (4). En fait, le génie manifeste sa présence par

(1) La potion médicale est faite à base d'ingrédients localement appelés djaana, burugu, kundu, doïdoï Kafandi, kabu auxquels on ajoutait du miel et du lait frais de vache.

(2) L'eau dont il s'agit est ici, celle du milieu du fleuve Niger (Issabéri). La captive allait s'en approvisionner en pirogue sans échanger un seul mot avec le pirogquier. Elle la transporte dans unealebasse sans se servir de coussinet sur la tête. Elle ne devait saluer personne sur son chemin de retour et ne devait aussi répondre à aucune salutation qu'on lui adressait.

(3) Les soldats sont les Zondo et les esclaves, les adeptes.

(4) Selon les Dendi, les génies "montent" sur leurs adeptes comme des cavaliers sur leurs chevaux. En fait il s'agit de la manifestation de la présence de l'esprit en son adepte lors de la transe.

la transe de son adepte. Il utilise son corps et ses sens pour transmettre son message. Après la transmission du message, il quitte son corps et celui-ci recouvre ses sens (1). Avant qu'ils ne se manifestent, les Holley sont annoncés par les Zondo (2) dont les adeptes entrent en transe pour prévenir l'assistance de la divinité qui voudrait délivrer un message. Tout ceci se fait dans une ambiance cadencée de roulement de calebasses renfermées et de vielles (godjé) avec des danseurs qui font des tours circulaires. Les danseurs sont les Kabuizé (3), qui assistent leurs confrères, dont la transe s'annonce.

Les messages des Holley peuvent être l'annonce d'une calamité, d'une épidémie, de la mort d'une grande personnalité ou de la venue de nouveaux esprits malfaiteurs tout en indiquant les dispositions à prendre pour les conjurer ou pour les accueillir. Ils indiquent les offrandes à faire avec les lieux appropriés. Les Holley pouvaient être aussi consultés (4) sur des événements, des projets d'expéditions militaires, de chasse, de pêche ou de culture. Leur avis était assez prépondérant pour déterminer les actions des hommes.

(1) SARDAN (D. de) (op.cit) pense que le Holley se substitue à l'âme de son adepte momentanément pour transmettre son message.

(2) Les Zondo sont considérés comme les soldats des Holley et leurs adeptes sont dits zondoizé. Leur transe est plus violente et les adeptes subissent une dure mortification par des auto-flagellations.

(3) Les Kabuizé sont les adeptes du moins les membres du clergé de la religion traditionnelle chez les Dendi.

(4) Les consultations se faisaient à travers des danses rituelles qui précédaient l'entrée en transe de l'adepte de la divinité à consulter.-

Dans la société dendi, il existait un clergé qui s'occupait de ces divinités. Le chef spirituel en était le Zima (1). C'est chez lui ou sous sa direction sur des lieux qu'il aura choisis au préalable que se déroulaient les cérémonies de "Holley-fori" ou "bori" (2) au cours desquelles les divinités se manifestaient. C'est une personnalité crainte et une autorité morale très respectée et dont les avis étaient très écoutés dans la conduite des affaires de l'Etat. Il avait une grande emprise sur la psychologie des habitants et vivait des dons divers que lui faisaient les consultants et surtout les princes. Guide spirituel, il est le prêtre principal des divinités du panthéon dendi.

En dehors de ces divinités communes à tous les Dendi, il existait des dieux familiaux chargés de la protection de leurs sacrificateurs. Ils sont adorés dans des enclos familiaux appelés "djingareï" avec le "toru" au milieu (3). Ces divinités familiales protectrices des familles auxquelles elles sont rattachées sont mortelles. Ainsi, la mythologie dendi rapporte la mort de "Wari", une divinité tutélaire d'une famille dendi qui sacrifia sa vie devant

(1) Le "Zima" est le prêtre local chargé des offrandes aux divinités du panthéon dendi. Chaque localité a son Zima. Cependant, il existe une solidarité secrète entre les "Zima" qui n'entretiennent jamais une rivalité remarquable entre eux.

(2) Folley-Fori (Holley-fori) ou "bori" : C'est la cérémonie de danses rituelles suivies de transe qui s'organise périodiquement ou occasionnellement et constitue la manifestation principale de la religion traditionnelle dendi.

(3) djingareï signifie lieu de prière, d'imploration et le "Toru" est l'objet symbolisant la divinité tutélaire que les Européens appellaient improprement "fétiche".

un génie malfaiteur pour sauver un membre de la famille à laquelle elle est rattachée (1).

A ces différentes croyances, étaient annexées d'autres pratiques initiatiques à caractère magico-religieux.

2° - Les rites de passage.

Dans la société dendi, il existe deux rites de passage de grande importance. Il s'agit du "dan-bangu" (2) ou circoncision pour les jeunes garçons et du "gosi" (3) pour les jeunes filles. Ce sont deux rites de passage obligatoires qui déterminaient le statut social des initiés. Aucun homme ne pouvait se marier sans être circoncis. Il en était de même des jeunes filles dendi-songhay. Ces deux rites sont placés sous le signe de Mārus, divinité tutélaire et source de la puissance des "gounu", sorciers-magiciens responsables des rites. Le "dan-bangu" et le "gosi" concernent les enfants de cinq à vingt ans des deux sexes. Ils ne sont pas fréquents à cause des implications

(1) Dans la mythologie ou la religion traditionnelle dendi, les divinités sont comme des êtres vivants, créées par un être suprême et mortelles comme les hommes qui les adorent. Ce fait nous permet de constater l'existence de deux niveaux dans la conception dendi de Dieu : un niveau anthropomorphe et un niveau monothéiste supérieur.

(2) "dan-bangu" signifie littéralement, "mettre dans la rivière". En fait, après la circoncision, tous les initiés étaient conduits à la rivière ou au fleuve pour un bain rituel.

(3) "gosi" est un rite de vérification de la virginité des jeunes filles. Il concerne exclusivement les jeunes dendi d'origine authentiquement Songhay.-

mythologiques qui les entouraient (1). Il n'y a pas une périodicité fixe mais ils se pratiquaient une fois tous les quinze (15) ou vingt (20) ans au moins. Ils s'organisent simultanément au début de la saison chaude (Mars) et durent deux jours du Samedi au dimanche. Ils regroupent deux cents à cinq cents initiés des deux sexes et de plusieurs villages dendi (2). Toutefois, les initiés sont rassemblés en des endroits différents selon leur sexe.

Dans les deux cas (dan-bangu et gosi), un grand feu est allumé autour duquel dansent les initiés au rythme d'instruments de musique traditionnelle sous le regard du public curieux en liesse. Les "gunu", spécialistes de ces rites, jouent un double rôle de protecteurs et d'initiateurs. Le début des opérations est précédé par la manifestation de la divinité tutélaire de ces rites et le dieu du tonnerre et de la foudre à travers les trances de leurs adeptes (3).

Dans le cas du "dan-bangu", les initiés dansent toute la nuit en chantant le "besa-gunu" (4). Le lendemain matin de bonne heure, ils subissent l'épreuve de la circoncision qui est en même temps un test de courage et de virilité. A la fin, ils sont conduits sous escorte des "gunu" à la rivière ou au fleuve (Niger) pour un bain rituel solen-

(1) Un mythe voudrait que le chef dendi sous le règne duquel les deux rites sont organisés meurt peu de temps après. C'est ce qui explique le laps de temps plus ou moins long qui s'écoule entre deux cérémonies d'initiation.

(2) Ces chiffres ont été avancés par Veuve TAMBAKABERI (Malanville) et confirmés par Mazou Doumbani (Retraité à Malanville).

(3) Il s'agit de Mâru et de Dongo (Bénékoï).

(4) Le "besa-gunu" est la chanson rituelle des initiés au Dendi.

nél. Le "dan-bangu" prend fin avec le "soloh" (1). C'est la cérémonie de clôture au cours de laquelle les couteaux ayant servi à la circoncision sont lavés avec le sang d'un mouton rouge (2). Une grande danse rituelle est organisée en présence des parents des "bangou-izé" (3) à la suite de laquelle chacun regagnait son foyer paternel.

Quant au gosi qui concerne exclusivement les jeunes filles "mamar-hama", de souche songhay, après l'allumage du feu, on leur bandait les yeux avec un morceau de tissu blanc et ensuite on les faisait coucher au sol en chantant le "besa-gunu" (4). Pour les initiées mineures (5), une bande noire leur était attachée au bras et contrairement aux autres, elles ne faisaient pas la veillée nocturne en brousse du samedi au dimanche.

Entretiens, une potion est préparée à base de végétaux que les adeptes en transe de la divinité tutélaire des rites auraient indiqués. Cette potion est appelée "Kabou". On y ajoute du lait frais (6).

(1) Le "Soloh" est la cérémonie de purification des instruments de circoncision à partir du sang d'un mouton rouge offert par le chef de village chez qui la cérémonie a lieu.

(2) Le mouton doit être rouge parce que le rouge est l'emblème de la divinité tutélaire des circonciseurs et des initiés.

(3) Ce sont les initiés-circoncis qui s'appellent "bangou-izé" ("fils de la circoncision").

(4) Chanson rituelle du "gosi".

(5) Il s'agit ici des jeunes initiées âgées de moins de dix ans.

(6) Le "Kabou" n'est rien d'autre qu'une infusion végétale. Sa spécificité, c'est qu'elle est fabriquée avec des végétaux que la divinité du rite (Mârou) aura indiqués. Ce sont les pêcheurs qui la fabriquent.-

Le dimanche matin, toutes les bandes des initiées sont détachées, leurs cheveux détressés avec tracé d'une raie du front à la nuque au milieu de la tête par les matrones sous la surveillance vigilante des "gunu". L'opération du "gosi" consiste alors à verser cette potion lactée sur la tête de l'initiée. Cette potion doit suivre deux trajectoires bien déterminées devant et derrière (1). Si les deux trajectoires de la potion lactée se rencontrent à la limite du clitoris de la jeune initiée, elle est déclarée vierge. Par contre, si la potion lactée dévie de l'une de ses trajectoires, la jeune initiée est déclarée non vierge ou hantée par une ou plusieurs divinités du panthéon dendi. En conséquence, elle est considérée comme une adepte potentielle choisie par une ou plusieurs divinités et est suivie et contrôlée.

Toutefois, les résultats des opérations n'étaient pas publiés. Ils étaient communiqués séparément aux familles (2). A la fin, les initiées qui portent le nom de "gosi-weĩgatareĩ" (3) rentrent au village les cheveux en brous-

(1) Les deux trajectoires sont : 1)- tête - front - nez - bouche - menton - gorge - l'entre-sains (poitrine) - ventre - nombril - pubis - clitoris. 2)- tête - cou - colonne vertébrale - anus - utérus.

(2) L'annonce de la non-virginité d'une initiée à sa famille est une honte, l'expression d'une mauvaise éducation. Et le jour du mariage de la fille, son mari pouvait automatiquement la répudier s'il le voulait. C'est le signe d'une infidélité future.

(3) "gosi-weĩgatareĩ" ("les filles du gosi sorties") c'est l'appellation donnée aux initiées sorties indemnes de l'épreuve./-

saille avec des cauris (1) fixés de part et d'autre et en chantant. Elles ne devraient enlever les cauris et se tresser convenablement qu'avec la venue des oiseaux dits "Waliya" (2) qui annoncent chez les Dendi le prochain hivernage. Elles sont détressées par les "gunu". . Ce n'est qu'à partir de ce moment que les "gosi-weigatareï" et les "bangou-izé" en âge de se marier peuvent convoler en justes noces.

Par ailleurs, il y a le "dan-fu" (3) pour les Kabou-izé (4) ou adeptes des divinités traditionnelles du panthéon dendi qui est un rite d'initiation assez ésotérique mais ayant un caractère événementiel et régulier. Il se déroulait chaque année après la moisson du sorgho.

(1) Les cauris chez les Dendi servaient aussi (en dehors de leur fonction monétaire) dans les pratiques culturelles et rituelles.

(2) "Waliya" : C'est un oiseau semblable à un héron au plumage noir ciré avec des duvets blancs sous les ailes et la poitrine.

(3) Le "dan-fu" (ou "l'internement au couvent") concerne les hommes et les femmes chez qui des débuts d'hystéries brutales et des transes sont décelés. Ces signes sont le début de la manifestation d'une divinité et la victime doit rentrer au couvent pour être initiée au risque d'en mourir.

(4) Les Kabou-izé sont les adeptes du panthéon dendi. Ils ne vont jamais au marché les dimanches, jour de repos obligatoire pour eux dans la semaine. Le dimanche est le jour des dieux.

Selon l'appartenance clanique et l'activité professionnelle des parents (1), il y a des rites particuliers et très secrets au cours desquels sont transmises progressivement aux initiés des paroles cabalistiques, des pratiques magiques spécifiques (2).

3° - Chez les autres populations du Borgou

Avant la pénétration islamique au Borgou, le courant spirituel le plus dominant et presque exclusif était la croyance aux religions traditionnelles, aux forces naturelles chez toutes les populations. Le monothéisme oriental n'était pas connu d'elles. Tous les cultes étaient rendus à des divinités locales. Ces divinités n'appartenaient pas toutes à un panthéon commun et lorsqu'il y a des analogies entre les croyances, les appellations et les rituels diffèrent d'une population à une autre (3). L'environnement religieux était aux croyances les plus diverses et parfois à l'hostilité

(1) Il s'agit des castes professionnelles (forgerons, tisserands, chasseurs, pêcheurs, "gunu").

(2) Tous les initiés ne reçoivent pas le même traitement dans le cadre des castes professionnelles. Les femmes sont appelées à quitter leurs familles par conséquent, leur initiation est sans importance, on leur apprend les danses de la caste et quelques pratiques rudimentaires qu'elles n'ont pas le droit de transmettre à leurs enfants. Par contre, les garçons reçoivent une initiation complète. L'héritage étant patrilinéaire.

(3) L'entrée en transe d'adeptes de divinités locales existe aussi bien chez les Gourmantché que chez les Mokollé.

à l'Islām (1). Les Mokollé ou Férību, qui historiquement n'auraient eu aucun contact avec l'Islam (2) avant leur installation au Borgu, étaient profondément attachés aux croyances traditionnelles. Leur principal centre religieux et en même temps leur capitale politique était Lôlô (3) dont le grand Prêtre était le Ballu (4).

Les Gourmantché étaient eux aussi ancrés dans leurs croyances locales. Ils rendaient le culte à des divinités anthropomorphiques (5). Leur contact avec l'Islam est difficile à établir avant leur installation au Borgu. Les Kumatè quant à eux, malgré leur contact probable avec l'Islam avant leur mise en place au Borgu, ne demeurent pas moins liés fortement aux cultes de la nature. Leurs lieux de culte les plus connus étaient l'ancien site de Guéné-zéno, la colline de Kanza et la marre à cauris "norubangu".

(1) Il s'agit surtout des Tchenga et des Wasangari (classe dirigeante des Batombu).

(2) Les Mokollé ou Férību auraient émigré d'Oyo à la suite d'une querelle dynastique autour du 14^e siècle. Or, l'expansion de l'Islam vers Oyo date du djihad des Peul de Ousman dan FODIO au 19^e siècle.

(3) LÔLÔ existe encore au Nord-Est de Kandi.

(4) Le Ballu est le prêtre qui entérinait l'élection des Saka de Kandi et les consacrait dans leurs fonctions lors d'une cérémonie de sacre depuis le 19^e siècle suivant les coutumes locales.

(5) Il s'agit de divinité à forme humaine comme Lompo chez les Gourmantché de Karimama.

Par ailleurs, beaucoup d'autres populations et non des moindres, s'affirment par opposition à l'Islam notamment les Tchenga et les Wasangari, qui se trouvaient être les véritables dirigeants du Borgu. Dans leurs traditions d'origine et les récits des causes de leurs mouvements migratoires, les Tchenga et les Wasangari évoquent toujours l'Islam auquel ils se seraient opposés depuis le Yémen (1) et l'Arabie (2). D'où leur hostilité légendaire affirmée contre l'Islam et leur attachement séculaire aux cultes de la nature et à leurs convictions anti-islamiques.

Les Tchenga qui occupaient toute la partie sud de la rive droite du fleuve Niger avant les migrations songhay tournent même l'Islam en ridicule dans leurs traditions populaires (3). Ils font leurs sacrifices au pied des collines, près des cours d'eau et à d'autres divinités (4). Toutefois, ils croient en l'existence d'un Etre Suprême invisible. Ces pratiques et conceptions Tchenga étaient

(1) Selon Makada. Nakàoura rapportant la légende d'origine des Tchenga, ceux-ci auraient émigré du Yémen à la suite de leur refus de se convertir à l'Islam (Garou, Août 1989).

(2) DEBOUROU (D.M.) : "Importance de la vallée du Niger dans l'explication du peuplement du Bargu", communication présentée au Séminaire sur l'histoire nationale organisé par le Département d'Histoire et Archéologie de la FLASH, UNB, Novembre 1988, P.4.

(3) Les Tchenga racontent qu'ils sont des cousins maternels d'Allah, en soi un peuple élu, et en tant que tel, ils n'ont pas à lui vouer un culte et les musulmans devraient leur payer un impôt rituel obligatoire. Cette tradition est encore vivace à Garou et Kassa (Malanville).

(4) La colline de Bouzoukali (Malanville) est un des multiples lieux de culte des Tchenga.-

également celles des Wasangari qui constituèrent la classe dirigeante des Batombu et des Boko du Borgou. Ils tirent un certain orgueil et un certain prestige militaire et politique de la lutte légendaire qui aurait opposé leur ancêtre mythique Kisira (1) aux combattants de l'Islam depuis l'Arabie. Cette tradition quoique légendaire et difficile à prouver historiquement a eu un impact psychologique profond sur les Wasangari et les populations Batombu qui étaient leurs sujets.

Au total, l'Islam venait pénétrer au Borgou dans un environnement qui lui était apparemment hostile ; ce qui rendait a priori, ses chances d'implantation relativement improbables et aléatoires avec les populations soudano-sahéliennes (2).

II - Introduction et expansion de l'Islam dans l'aire Borgou.

1° - La pénétration de l'Islam au Borgou.

a - La question des précurseurs.

Plusieurs hypothèses sont posées quant à la date et aux pionniers de la pénétration de l'Islam dans le Bénin septentrional.

Selon Paul MARTY "c'est par la vallée du Niger sans doute, que l'Islam y (dans le haut-Dahomey) a fait

(1) DEBOUROU (M. D.) : *op. cit.* P.4. Il semble par ailleurs que le sentiment anti-islamique des Batombu soit le résultat de la guerre que leur livra au début du 16^è siècle Askya Mohammed 1^{er}.

(2) Il s'agit des populations Mandingues, Songhay Hausa fondues dans le groupe socio-linguistique dendi.

son apparition lorsque l'Empire Songaï de Gao et de Tombouctou s'étendit jusqu'aux rapides de Boussa" (1). Plus loin, il ajoute que "ce mouvement religieux descendit le Niger avec les pirogues Songaï et se répandit chez les Dendi, filiale métissée des Songaï qui se sont répandus (à leur tour) dans le haut-Dahomey" (2). Ainsi donc, la pénétration de l'Islam dans le Bénin septentrional daterait du XV^e siècle (3) avec les Dendi-Songhay.

C'est la même thèse que soutient Robert CORNEVIN quand il affirme que "c'est par les Dendi du Niger que l'Islam s'est installé dans le Nord du Dahomey" (4).

Par contre, DRAMANI-ISSIFOU Zakari pense que l'introduction de l'Islam dans le Bénin septentrional fut l'oeuvre des marchands mandingues par l'intermédiaire du commerce caravanier au XIV^e- XV^e siècles (5). Selon lui, les marchands mandingues partis du Mali dès la fin du XIV^e siècle, vinrent par la diagonale Nord-Ouest-Sud-Est jusqu'à Bitou (Begho) à la recherche d'or (6). De là, ils auraient remonté jusqu'au Bénin septentrional par l'axe Begho-Sansane-Mango-Djougou.

(1) MARTY (P) : Etudes sur l'Islam au Dahomey, éd. Leroux, Paris, 1925, P.173.

(2) Ibidem P.173.

(3) L'empire Songhay de Gao est né avec Sonni Ali Ber (1464-1492) au 15^e siècle. Celui-ci fit des expéditions jusqu'à LôLô dans le Borgu en pays Mokollé en 1470-1471.

(4) CORNEVIN (R) : Histoire du Dahomey, Paris, Payot, 1962, P.229.

(5) DRAMANI-ISSIFOU (Z) : "Routes de commerce et mise en place des populations du Nord du Bénin actuel," in Mélanges à R. MAUNY, PP 668-670.

(6) Ibidem. P.664.

Dans un second temps, au début du XV^e siècle, suivant la diagonale Sud-Ouest Nord-Est, ces mêmes marchands mandingues déjà islamisés parcouraient la piste caravanière Katséna-Yauri-Nikki-Djougou-Begho reliant les pays du sahel et du Golfe de Guinée, à la recherche d'or et de kola (1). A travers cette piste caravanière, l'Islam déjà connu à Kano depuis le XIV^e siècle (2), aurait atteint au début du XV^e siècle le Bénin septentrional (3).

Jacques LOMBARD, quant à lui, renchérit la thèse de DRAMANI-ISSIFOU lorsqu'il affirme qu'"il est probable que les caravansérails du Borgu aient commencé à prendre une grande importance à partir du XV^e et du XVI^e siècles" (4). Or, ces caravansérails appelés Wangara (5) furent l'oeuvre des marchands mandingues islamisés au départ.

A partir de ces différentes données historiques, nous pouvons affirmer que l'Islam a pénétré le Bénin septentrional dès le milieu du XV^e siècle au plus tard avec les caravaniers mandingues qui étaient d'expression dendiophone ou assimilés par la suite par les Dendi-Songhay.

(1) DRAMANI-ISSIFOU (Z.) *op. cit.* P.665.

(2) *Ibidem* P.665. DRAMANI-ISSIFOU cite "la chronique de Kano" qui précise que la pénétration musulmane à Kano sous le règne du roi Yadi (1349-1385).

(3) *Ibid.* La même source citée par l'auteur, rapporte que c'est sous le règne du roi Ya'qub de Kano (1452-1463) que fut ouverte la piste caravanière reliant Kano à Gonja autrement dit les pays du Sahel et les pays côtiers.

(4) LOMBARD (J) : Structures de type "féodal" en Afrique Noire, *op. cit.* P.83.

(5) Wangara, mot d'origine mandingue signifie en dendi le caravansérail, la ville par rapport à la campagne.-

Mais dans la mémoire collective des populations du Borgu en général, la pénétration de l'Islam semblerait remonter à l'expédition d'Askya Mohammed Ier au début du XVI^e siècle. Celui-ci fut un grand propagateur de l'Islam dans le Soudan Occidental à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle, en entreprenant un "jihad" contre les populations animistes de son temps dont les Batombu du Borgu.

b - Le "jihad" d'Askya Mohammed Ier dans le Borgu au début du XVI^e siècle.

Le "jihad" selon l'orthodoxie musulmane est d'abord l'effort quotidien que déploient les musulmans individuellement ou collectivement pour vivre dans le respect des prescriptions islamiques et ensuite le processus d'expansion de l'Islam par la conversion de nouveaux fidèles. Ce "jihad" peut être pacifique ou violent selon les circonstances.

Ici, le terme est pris dans le sens de processus de conversion à l'Islam par la "contrainte" (1), résultat d'un ardent prosélytisme.

En effet, auréolé du titre prestigieux et évocateur de Khalife du pays des Noirs lors de son pèlerinage à la Mecque en 1495 (2), Askya Mohammed Ier se considéra comme investi de la mission divine d'étendre l'Islam dans tout le Bilad es-Soudan (3).

(1) "Le jihad" par la contrainte ou "guerre sainte" est souvent une conséquence d'un prosélytisme démesuré: "Point de contrainte en matière de religion". Le Coran, Sourate II, Verset 256.

(2) SADI (Es.) TARIKH ES-SOUDAN, 1964, P.119 et KATI(M): Tarikh el-Fettach, 1964, PP124-125.

(3) "Bilad es-Soudan" signifie en Arabe les "pays des Noirs".

Ce fut, entre autres mobiles (1) au nom de l'Islam qu'il effectua une expédition militaire contre les populations non musulmanes du Borgu en 1505 (2).

Cette expédition se solda par l'échec des armées "jihadistes" songhay (3) au cours des batailles d'Illo, Busa et Ségbana (4). Ce contact violent entre Askya musulmans du Songhay et Wasangari non musulmans du Borgu eut un impact certain sur la progression de l'Islam dans la région.

Si comme nous l'avons montré ci-dessus, l'Islam a pénétré le Bénin septentrional avec les marchands mandingues dès le XV^e siècle, cet Islam était probablement limité à ces étrangers de transit et inconnu de la grande masse des populations.

(1) Si les Tarikh rapportent que l'expédition militaire d'Askya Mohammed au Borgu, qu'ils appellent "jihad" avait des mobiles religieux certains, il n'en demeure pas moins qu'elle ait d'autres motifs peut-être les plus déterminants dont celui économique.

DRAMANI-ISSIFOU (Z) op. cit. (PP:667-668) privilégie ce dernier mobile et le lie à la volonté de l'Askya de s'assurer le contrôle des pistes caravanières qui drainaient l'or et la kola des Etats côtiers vers le pays hausa. Après son échec contre le Borgu il conquiert momentanément le Kebbi, Katsina et Agadès (1506-1517). (PP:667-668).

(2) KATI (M.) : op. cit. P.108.

(3) IROKO (F.A.) : Gao, des origines à 1591, Thèse de 3^e cycle, Paris I, 1974, P.212.

(4) EL-HADJ Amadou Ango, entretien d'Août 1989. En effet ILLO, Busa et Ségbana étaient les principaux centres Wasangari du Borgu qui furent attaqués par les armées d'Askya. NIKKI n'est pas mentionné et nos enquêtes sur place en Décembre 1988 nous ont montré que les populations avaient perdu le souvenir de cette guerre.:-

C'est avec l'agression songhay qui mobilisa le Borgu que la pénétration islamique fut réellement ressentie. Et les populations retiennent cette expédition d'Askya comme le début de la pénétration islamique au Borgu (1). L'échec d'Askya Mohammed était considéré comme un échec de l'Islam impérialiste et la victoire Wasangari comme la victoire de la religion traditionnelle sur l'Islam (2). Ce sentiment, s'il ne fut pas à l'origine de l'attitude de rejet de l'Islam par les Wasangari y contribue beaucoup (3). L'échec songhay ne fut pourtant pas un échec total pour l'Islam. Le "jihad" d'Askya permit l'installation du premier noyau songhay musulman au Borgu (4). Minoritaires et établis dans un environnement peu propice, ces premiers musulmans firent plus oeuvre de pionniers que de véritables propagateurs de la foi islamique en dehors des caravansérails.

(1) C'est le constat que nous avons fait après nos recherches à Nikki, Pèrèrè, Parakou en Décembre 1988 et à Karimama, Garou, Kandi, auprès des Tchenga en Août 1989.

(2) L'orgueil Wasangari s'exprime parfois en opposition aux musulmans et par la magnificence des pratiques magico-ocultes qui procurent l'invulnérabilité à la guerre.

(3) Il s'agit du mythe Kisira que nous avons expliqué plus haut.

(4) SOBABE (Parakou, Déc.1988) affirme que des rescapés songhay musulmans après l'échec d'Askya s'établirent à Pèrèrè d'où ils émigrèrent par la suite pour Parakou où ils occupent aujourd'hui le quartier Yara-Kéni. A Thui et à Faranguédou près de Kandi, existent encore des tombes qu'on attribue à de pieux musulmans Songhay mort au Borgu. Ceci paraît d'autant plus vrai que partout où il passait Askya Mohammed laissait toujours des marabouts sur place pour convertir les populations à l'Islam. Enfin les Guèsèrè, griots Soninké musulmans du Songhay vinrent au Borgu à la suite de cette expédition avant de passer au service des Wasangari.

Relativement coupés de leurs origines avec l'effritement de l'Empire Songhay, suivi du recul général de l'Islam au Soudan (1), ceux-ci perdirent progressivement leurs connaissances théologiques et n'étaient musulmans que de nom pour la plupart ; tandis que d'autres renouèrent avec les pratiques religieuses traditionnelles (2).

c - Le succès de la voie pacifique de pénétration.

La tiédeur de la foi islamique des premiers musulmans Dendi-Songhay du Borgou, consécutive à la rupture des liens historiques avec leur source, sera plus tard relevée de nouveaux prosélytes. Il s'agit des Fafana (3), des Peul Sylla (4), des Mandé (5) et des Hausa (Touré), véritables prédicateurs professionnels venus poursuivre et renforcer l'oeuvre d'islamisation initiale entamée par Askya Mohammed. La caractéristique fondamentale de ces nouveaux immigrants est qu'ils sont tous d'origine soudanaise et longtemps islamisés auparavant. Ils constituèrent avec leurs prédécesseurs songhay le groupe ethnique dendi qui propagea l'Islam au Borgou.

(1) Bien avant la chute de l'empire de Gao, l'Islam marquait déjà un certain ralentissement dans son expansion, accentué par la dislocation de celui-ci. Il a fallu attendre la fin du 18^e et le début du 19^e siècles avec les hégémonies peul et toucouleur pour que l'Islam renaisse en Afrique de l'Ouest.

(2) Par exemple, les tombes de "Guinguéré" à Thui et à Faranguédou étaient devenues par la suite des lieux où étaient célébrés des cultes "paiens" par les descendants de ces premiers musulmans.

(3) Les Fafana détiennent l'imamat à Parakou.

(4) Les Peul Sylla introduisirent l'Islam à Nikki et continuent d'y fournir les imams jusqu'à nos jours (El-Hadj BONI, Déc.1988 à Nikki).

(5) Les Mandé (Kanintché) et les Hausa sont parmi les prédicateurs les plus actifs. Ils dirigent alternativement la communauté musulmane de Kandi.

Moins contraignant et tolérant, le processus de pénétration pacifique de l'Islam au Borgou s'échelonna sur trois siècles environ (XVII^e - XIX^e siècles) (1) à travers les pistes caravanières. En effet, en dehors de quelques marabouts ou maîtres coraniques dont la préoccupation essentielle était le prêche, la plupart des nouveaux propagateurs de l'Islam au Borgou étaient des commerçants caravaniers ou des artisans qui se sédentarisèrent au Borgou. Insensible et moins menaçant, ce processus de pénétration ne suscita que peu ou presque pas de heurts avec les populations locales hostiles à l'Islam. Celles-ci demeurèrent passives et indifférentes. Cette attitude est aisément compréhensible dans la mesure où les marchands musulmans habitaient les caravansérails alors que les autochtones résidaient dans les campagnes. Il y a eu en quelque sorte un compromis territorial entre l'Islam urbain et le "paganisme" rural. Cette situation marqua le développement ultérieur de l'Islam qui s'isola pendant longtemps dans les caravansérails (2). C'est ce qui explique aujourd'hui que les Dendi ou les musulmans tout simplement appellent les zones rurales autour des caravansérails, "Tchéféri-koara", littéralement, "le domaine des païens". La voie pacifique et commerciale de pénétration de l'Islam est également celle qui lui assura son expansion continue au Borgou.

(1) Cette période correspond à la renaissance islamique en Afrique de l'Ouest avec les hégémonies peul, toucouleur (dan Fodio, El-Hadj Omar...) et à l'épanouissement du commerce caravanier sur les pistes et dans les caravansérails du Borgou.

(2) L'Islam en Afrique Noire avait dès sa pénétration, un caractère presque urbain. Il en fut ainsi dans les empires de Ghana, du Mali et du Songhay. Il n'atteint que très partiellement ou presque pas les populations rurales attachées aux religions traditionnelles. Au Borgou, ce fait historique est vérifiable.-

2° - L'oeuvre d'expansion de l'Islam des prédicateurs dendi au Borgou.

a - La conversion progressive des autochtones.

Si la voie pacifique de pénétration de l'Islam au Borgou avec les Dendi connut un succès relatif, il n'en demeure pas moins vrai aussi que la nouvelle religion était limitée surtout à ceux qui la pratiquaient avant leur immigration et à leur descendance. Les populations autochtones (Tchenga, Gourmantché, Mokollé, Batombu et Boko) restèrent pendant longtemps encore dans leur méfiance à l'égard de l'Islam et dans le meilleur des cas dans leur indifférence. Leur conversion progressive et lente à la nouvelle religion fut le résultat d'un processus alliant plusieurs méthodes à la fois.

Elle tient d'abord à l'attraction qu'exerçait sur ces populations, le nouveau mode de vie introduit par les Dendi musulmans : la civilisation citadine basée sur le commerce (1). Les caravansérails devinrent de plus en plus cosmopolites, intégrant des populations rurales autochtones dans le cadre du commerce et aussi par le fait de l'exode rural (2). La vie quotidienne des caravansérails entrecoupée par les moments de prière et le contact prolongé avec les autochtones "urbanisés" à travers les relations commerciales contribuèrent à intéresser ceux-ci à l'Islam.

(1) En effet, la civilisation urbaine au Borgou est le fait des Dendi musulmans qui étaient des commerçants caravaniers.

(2) Il s'agit des commerçants et travailleurs saisonniers autochtones qui finirent par s'établir dans les caravansérails comme à Parakou et à Kandi.

Dans ces caravansérails, de véritables prédicateurs professionnels dendi organisèrent quotidiennement des séances de prêches publics en direction des fidèles et des autochtones curieux qui venaient écouter le message coranique. Ce travail de persuasion par les prêches favorisé par l'expansion de la langue dendi (langue véhiculaire) (1), eut progressivement raison de l'hostilité et de l'indifférence de certains autochtones qui se convertirent à la nouvelle foi. C'est le même constat que fit Paul MARTY en 1926, lorsqu'il évoquait le cas de populations qui sont passées à l'Islam "par l'exemple et le prosélytisme des premiers [les Dendi et les Peul] comme les Bariba et les Gourmantché" (2). L'oeuvre de conversion progressa aussi avec les relations matrimoniales. Les Dendi musulmans, très polygames, épousèrent des femmes autochtones qu'ils convertissaient à l'Islam.

Considéré comme un instrument de promotion sociale et d'affranchissement de la sujétion à l'égard des rois "infidèles" (3), l'Islam fut embrassé par beaucoup d'autochtones pour sortir de leur statut social jugé inférieur et se soustraire ainsi aux traitements infligés aux sujets locaux (4).

(1) *Le Dendi est la langue qui sert dans les transactions commerciales et les communications intercommunautaires dans le Borgou.*

(2) MARTY (P.) : *Etudes sur l'Islam au Dahomey*, op. cit. P.174. *Les accolades sont de nous. Il affirme avoir dénombré en 1926. 3500 musulmans Bariba.*

(3) *Les musulmans n'étaient pas considérés comme des sujets des rois et jouissaient d'un certain privilège. A Kandi, c'est le Bahlimam qui leur rend justice et à Parakou, le Bahkparakpè et non l'Akpaki Kobourou.*

(4) *Parmi ces traitements, il y avait la requisition pour les expéditions militaires, les tâches serviles pour les rois, la soumission à la justice coutumière tous autant de traitements dont les musulmans étaient exemptés comme à Kandi sous les Saka.*

Par ailleurs, le rôle de "jihadiste" (1) qui incombe à tout musulman amenait les nouveaux prosélytes à oeuvrer pour la propagation de la nouvelle religion. Ils répandirent le message islamique dans leurs familles d'abord et ensuite de proche en proche, ils convertirent progressivement de nouveaux fidèles.

A l'arrivée des princes "mamar-hama" musulmans au Borgou (Dendi historique principalement) au début du XVIII^e siècle, pour établir leur autorité politique sur les autochtones, leurs courtisans locaux adoptèrent pour la plupart leur religion, l'Islam (2).

Répondant aussi à un besoin profond des autochtones, à savoir la divination, la recherche de protection contre les mauvais esprits, de l'invulnérabilité à la guerre, du charme et de la puissance, par l'intermédiaire des consultations, des prières, des talismans des marabouts dendi, l'Islam profita pour se répandre (3). Ainsi, des princes non-musulmans finirent par s'adjoindre des marabouts prieurs et confectionneurs de talismans. Dans beaucoup de cas, les marabouts dendi et hausa, grands collaborateurs et

(1) Selon l'Islam, tout musulman doit se considérer comme investi de la mission divine d'oeuvrer pour la progression de la religion.

(2) Ceci est spécifique aux Dendi du fleuve. Les courtisans se convertirent plus pour bénéficier des grâces et des faveurs des princes selon El-Hadj Amadou Ango de Karimama (entretien d'Août-Septembre 1986).

(3) Il faut dire que ces conversions intéressées n'étaient que superficielles au départ et c'est progressivement et surtout avec les générations d'après, que les pratiques se purifient pour se rapprocher de l'orthodoxie.

persuadeurs efficaces, réussirent à convertir des princes à l'Islam (1).

Des marabouts dendi, Hausa et Zarma s'installèrent progressivement dans les zones rurales pour se consacrer à l'oeuvre missionnaire de conversion des populations autochtones et pour raviver la foi de ceux des pratiquants dilettantes. Dans l'ensemble, ces conversions se firent sans heurts majeurs malgré quelques cas de destructions systématiques de lieux de culte traditionnel par des prédicateurs parfois trop prosélytes (2). A ceux-là, il convient d'ajouter l'oeuvre combien importante des Peul musulmans qui émigrèrent au Borgou à partir du début du XIX^e siècle (3) à la suite des remous qui agitèrent la fondation des empires peul du Macina, de Sokoto et toucouleur du Fouta Toro. Ceux-ci plus ardents dans leur foi et leur engagement militant se dispersèrent en petits îlots à travers tout le Borgou et même au-delà (4).

(1) *Ce furent des conversions circonstanciées et opportunistes pour la plupart et sans consistance.*

(2) *Au Dendi historique, des prédicateurs musulmans détruisirent systématiquement des autels, des maisons de fétiches et autres objets d'adoration ("Marmite villageoise du dieu de la foudre" appelée Benekoï daga) notamment à Karimama, Goroubéri selon Veuve TAMBAKABERI et El-Hadj Amadou Ango (entretiens d'Août 1989 à Karimama).*

(3) MARTY (P.) : *op. cit.* P.174.

(4) *Ibid.* En 1926, Paul Marty a dénombré 60.000 musulmans sur 300.000 habitants dans tout le haut Dahomey (y compris l'Atacora) dont près de 41.000 Peul arrivés dans le courant du 19^e siècle. P.174. Les Peul contrairement aux Dendi étaient établis pour des raisons professionnelles (élevage pastoral) dans les zones rurales et n'avaient pas d'habitat fixe le plus souvent. Les statistiques de Marty sont à nuancer car elles prennent en compte les Gando qui étaient au Borgou bien avant le 19^e siècle.

Ainsi, ces musulmans dendi, hausa et peul animèrent pour la première fois une vie intellectuelle et scholastique au Borgou.

b - L'animation d'une vie intellectuelle musulmane au Borgou.

L'animation de la première vie intellectuelle au Borgou fut l'oeuvre des musulmans (Dendi, Hausa et Peul par la suite) qui introduisirent avec l'Islam l'écriture arabe, celle du Coran.

Un système éducatif embryonnaire fut mis au point à des fins exclusivement religieuses. C'était un enseignement beaucoup plus oral qu'écrit. Il consistait à apprendre aux enfants et autres adultes musulmans les versets du Coran, les mécanismes rituels de la prière musulmane. Outre le Coran, ce fut la Rissalat (1) qui était utilisée comme "manuel scolaire". Cet enseignement qui se dispense le plus souvent au domicile des maîtres marabouts était dogmatique et privilégiait la mémoire sur l'intelligence. C'est pourquoi nous partageons les critiques de Paul MARTY qui stigmatise le caractère archaïque et traditionnel de cet enseignement et l'ignorance des maîtres qui pour la plupart ne pouvaient pas interpréter convenablement le texte coranique qu'ils enseignaient (2). Toutefois, il dénombre dans le cercle du Borgou en 1926, 34 écoles avec 370 élèves et 35 écoles et 300 élèves dans le cercle du Moyen-Niger, soit un total de 69 écoles et 670 élèves (3). Mais le caractère dogmatique et ignorant de cet enseignement découle de la nature même de l'Islam pratiqué au Borgou.

(1) *La Rissalat est un ouvrage de droit musulman et donnant des indications sur la prière musulmane selon le rite malékite.*

(2) MARTY (P.) : Etudes sur l'Islam au Dahomey, op.cit. P.176.

(3) Ibid. P.176. Par ailleurs, les Dendi allaient étudier l'exégèse islamique dans les Etats hausa et Peul de Sokoto, Kano et à Say au Niger.

3°- La nature de l'Islam pratiqué au Borgou.

L'Islam introduit en Afrique Noire jusqu'au début du XVI^e siècle était un Islam orthodoxe (1). C'était donc sous sa forme orthodoxe que l'Islam pénétra dans le Bénin septentrional à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècles avec les marchands Wangara et les Songhay d'Askya Mohammed. C'est précisément à cette époque que le phénomène des sectes en Islam, en l'occurrence la Qadriya (2) atteint le Soudan par l'intermédiaire des tribus maraboutiques berbéro-maures des Kounta. Le propagateur de cet Islam confrérique qadri, le savant missionnaire Abdel KERIM AL-MAGHILI (3) séjourna pendant longtemps au Kanem-Bornou sous le Maï IDRIS ALOOMA dont il fut le principal secrétaire et conseiller et au Songhay sous les derniers ASKYA. Islam militant, le "qadérisme a été, dès les débuts, le véhicule de l'Islam en Afrique Occidentale : le Haut-Dahomey n'échappe pas à cette règle. C'est cette voie que les Songaï, disciples des Kounta au XVI^e siècle, répandirent dans tous les hameaux riverains du Niger... jusqu'à la fin du XIX^e siècle, tout le Haut-Dahomey musulman est qadri", affirme Paul MARTY (4). En effet, tous les autres immigrants soudano-sahéliens, commerçants ou prédicateurs au Borgou étaient imprégnés de la voie qadri jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ainsi, les Mandé (Béri-Béri), originaires du Kanem-Bornou durent subir l'influence qadri avec AL-MAGHILI avant leur migration au Borgou à partir du XVIII^e siècle. Les derniers caravaniers hausa et les peul qui vinrent au Borgou au cours du XIX^e siècle étaient presque tous originaires des Etats théocratiques musulmans fondés à l'initiative d'islamistes de confrérie Qadria de Sokoto, du Macina et du Fouta-Djalou.

(1) *L'Islam orthodoxe ou sunisme est fondé uniquement sur le coran et la Souna (hadiths du Prophète).*

(2) *La Qadriya est la première confrérie musulmane fondée par Abdel Qader al Jilani à Bassorah en Irak (1077 - 1166). Elle fait une large place au soufisme, à la méditation et à la rigueur dans les pratiques islamiques. Le chapelet de son Wird comporte deux sections de 50 grains séparées par une boule de verre.*

(3) *ONWUBIKO (K.B.C.) : History of West Africa (A.D.1000-1800), éd. FEP, Singapore, 1985, PP.115-119. Al Maghîlî est un voyageur-prédicateur musulman originaire de Tlemcen en Algérie. Il séjourna au Kanem-Bornou sous Idris Aloom (1571-1603). C'est lui également qui rédigea "The obligations of Princes" aux rois de Kano au début du 16^e siècle.*

(4) *MARTY (P.) : op. cit. PP.174-175.*

Beaucoup de musulmans au Borgou considèrent Ousmane dan FODIO comme un saint et même un prophète et jurent par son nom. Ils considèrent toutes les pratiques confrériques comme émanant d'Allah et ignorent presque tout de la nuance qu'il y a entre l'Islam orthodoxe enseigné par le Prophète et les pratiques confrériques ajoutées ultérieurement.

Vers la fin du XIX^e siècle, la Tidjaniya omarienne atteint le Borgou. En effet, chassés de leurs derniers retranchements de Ségou, Nioro et Bandiagara après l'échec de leur résistance anti-coloniale, les disciples d'El-Hadj OMAR TALL se dispersèrent entre 1894 et 1900 (1). Cet Islam combatif et fervent eut beaucoup d'adeptes au Borgou. Mais, comme le souligne Paul MARTY "au surplus, qadérisme et tidianisme ne sont pour ces musulmans à l'eau de rose que des étiquettes" (2). L'Islam pratiqué au Borgou était fortement syncrétiste. "Le marabout est fréquemment un magicien, un voyant, un devin. Une bonne part de son activité consiste à confectionner des amulettes" (3).

Au-delà de la foi, de l'esprit communautaire qu'il a créé, l'Islam au Borgou avait un caractère utilitaire. Il permettait par les consultations, les amulettes et les prières de prévenir, de conjurer et de guérir les fidèles des menaces, des sorts maléfiques et des maladies (4). Il développa une forme de "parasitisme" social dont les acteurs étaient les élèves coraniques (al-madjiri, Talibés) et autres mendiants que les autochtones ne connaissaient pas auparavant.

(1) MARTY (P) : *op. cit.* P.175.

(2) *Ibid.* P.175-176.

(3) MONTEIL (V) : L'Islam noir, éd. Seuil, Paris, 1971, P.155.

(4) Pour beaucoup, les Marabouts marchands de charme ont remplacé les devins et autres charlatans traditionnels.

Les marabouts associaient dans leurs pratiques des versets coraniques à des ingrédients végétaux de la pharmacopée locale pour confectionner leurs potions et leurs amulettes comme partout ailleurs dans la zone soudano-sahélienne.

L'Islam a appris à coexister avec le "paganisme". Cette tolérance prononcée devra être recherchée beaucoup plus dans la tiédeur de la flamme islamique et la légèreté de la foi au niveau de la grande masse des convertis. Elle s'explique aussi par le fait que malgré l'Islam, le musulman africain ne voit pas en son prochain non croyant le "païen" mais le frère d'abord.

III - L'impact de l'Islam sur la culture Dendi.

1° - Les influences linguistiques.

La langue dendi a subi dans son évolution une forte influence de l'Arabe, langue dans laquelle le Coran a été révélé. Si l'Islam n'a atteint le songhay qu'au début du XI^e siècle, on pourrait alors émettre l'hypothèse selon laquelle les débuts des influences arabes sur la langue songhay (donc sur la langue dendi) se situeraient autour de cette époque (1). L'ampleur de ces influences est difficile à évaluer. "...Quoiqu'il en soit, le songhay est une langue négro-africaine, pour le moment non classée (2), dont le

(1) (D.T.) NIANE ; in Histoire Générale de l'Afrique, Vol.VII, UNESCO, P.148.

(2) MONTEIL (V) cite Greenberg qui classe le Songhay dans la famille nilo-Saharienne auprès de la branche Saharienne (Kanuri, Téda, etc...) in L'Islam Noir, Seuil, Paris, 1971, P.75.

vocabulaire s'est enrichi de 7 à 13 % de mots arabes" (1). Or, le Dendi n'est qu'un parler, un dialecte de la langue songhay dont il est issu. Ce fort pourcentage d'emprunts de mots arabes par le songhay (Dendi) tient à l'importance croissante de l'Islam et à l'impossibilité de traduire dans la langue dendi certains concepts islamiques d'origine arabe. Il s'agit notamment de concepts culturels, théologiques, juridiques et politiques ; autrement dit, les domaines dans lesquels l'influence islamique fut remarquable. En effet, sur le plan du dogme et du vocabulaire islamique, les Dendi adoptèrent et assimilèrent les vocables arabes. Toutes les prières se font en arabe suivant le rite islamique ; les salutations entre fidèles se font en arabe également (2).

Le vocabulaire juridique quant à lui est tout teinté d'"arabisme". La justice, du moins l'idée de justice est exprimée à travers le mot "Saria" qui n'est rien d'autre qu'une altération linguistique du terme islamo-arabe de "charia" (3). Dans le droit civil dendi notamment les aspects relatifs au mariage, à l'héritage, sont d'inspiration arabo-musulmane dans leur conception comme dans leur vocabulaire. Le juge est appelé "al-kali" (4).

(1) MONTEIL (V) : *op. cit.* P. 75.

(2) A l'opposé des autres religions révélées, le culte islamique se fait dans la langue arabe chez tous les musulmans. Cette exigence de l'Islam favorise l'expansion de la langue arabe et les fidèles non-arabes sont obligés de parler arabe ou d'assimiler et d'adapter à leurs langues des concepts et mots arabes.

(3) La "charia" c'est la justice islamique. Déjà sous les Askya, dans la plupart des grandes villes du Songhay, des "Cadi" ou juges musulmans étaient installés pour rendre la justice selon le canon islamique (charia). Les Dendi émigrèrent au Borgou avec cette tradition séculaire qui affecta leurs coutumes en matière de relations matrimoniales et de droit successoral.

(4) Al-Kali : c'est une déformation du mot arabe "al-cadi", le Juge.

Dans le vocabulaire politique, le vocable le plus utilisé est "Amirou" qui vient de l'altération du mot arabe "Emir".

Par ailleurs, dans le domaine des poids et mesures, l'unité par excellence est le "moudou". La mesure du temps chez les Dendi est relativement calquée sur le système islamo-arabe. L'année est lunaire, les appellations données aux mois de l'année sont tantôt de l'arabe déformé, tantôt des mots dendi adaptés aux pratiques islamiques (1). Les jours de la semaine sont désignés par leurs appellations arabes (2).

Mais, l'impact de l'Islam sur la culture dendi ne s'est pas limité uniquement à la langue. Il affecta aussi les croyances traditionnelles.

2° - Islamisation des croyances et pratiques traditionnelles dendi.

Au contact de l'Islam, la culture dendi a connu de profondes mutations. Les préceptes islamiques devinrent progressivement ses normes. Aucune croyance, aucune pratique ne saurait avoir de sens si elle n'est pas justifiée par l'Islam. Dès lors, les Dendi tentèrent d'apporter, chaque fois que c'était possible, une coloration islamique à des croyances et pratiques authentiquement locales. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'assimilation des traditions islamiques, relatives aux "djinnns" (3), aux croyances

(1) Cf. Annexe.

(2) Cf. Annexe.

(3) Les "Djinnns" sont des esprits dont l'Islam reconnaît l'existence. Il existe deux catégories, les malfaiteurs adeptes de Satan et les bienfaiteurs qui ont accepté le message de l'Islam.

aux "gandji" (1). En effet, les Dendi croyaient aux "gandji" qui étaient les divinités du panthéon dendi. Ainsi, les "gandji" sont appelés aussi "djinnis" ; les "gandji-bi" ou génies noirs, symboles du "Mal" et de "Satan". Par contre, les "gandji-koareï" ou "divinités blanches" sont appelés "djinnis-koareï" ou génies blancs, symboles du "Bien" et de l'Islam (2).

Aussi, retrouve-t-on parmi les divinités du panthéon dendi, des dieux qui portent des noms musulmans. C'est le cas du Dieu du Tonnerre et de la Foudre Bénékoï ou Yabilan qui porte le nom musulman de Souleïmana Bontassi (3). Des "Foley" ou "Holley" portent également des noms musulmans comme Garba et Ali (4).

Le concept dendi "Irkoï" qui désigne le Dieu Suprême, le Maître de l'Univers, des divinités intermédiaires et des hommes, le Dieu invisible et immatériel du panthéon dendi est le même qui est utilisé pour désigner Allah, l'Etre Suprême, le Tout-Puissant, l'Omniscient et le Miséricordieux de l'Islam (5).

(1) Les "gandji" (ou diables en Dendi) sont les divinités du panthéon dendi selon Veuve TAMBAKABERI (Malanville).

(2) Le dualisme du panthéon dendi est justifié par le dualisme musulman qui en dehors de Dieu Allah reconnaît l'existence du Démon "SATAN".

(3) Souléïmana est un nom musulman (Souléïman). Cette appellation est assez populaire chez les Dendi du fleuve.

(4) Les "foley" Ali et Garba nous ont été donnés par la Veuve TAMBAKABERI à Malanville (Août 1989).

(5) "Irkoï" signifie littéralement "Notre Maître", "Notre Seigneur". Ici Allah supplanta le Dieu Suprême du panthéon dendi et les populations adaptèrent automatiquement le même concept pour exprimer l'idée du Dieu Unique de l'Islam.

A la croyance dendi qui fait des termitières des habitations des esprits, une explication islamique fut trouvée. Ainsi, les termitières sont considérées comme de l'infidélité ou de l'indiscrétion sanctionnée.

Par ailleurs, les cérémonies funéraires dites "Sara" (1) organisées traditionnellement en hommage aux défunts furent intégrées aux cérémonies de 41^e jour que l'Islam recommande. En fait, l'Islam orthodoxe ne recommande aucune cérémonie funéraire pour les défunts. Celle du 41^e jour est purement symbolique et destinée à marquer l'enlèvement de "deuil" (2). Mais, l'intégration du "Sara" à cette cérémonie de 41^e jour est destinée à justifier cette pratique authentiquement dendi par l'Islam. Pour le commun des Dendi musulmans, le "Sara" est considéré comme une norme musulmane qu'il faut respecter (3).

Cette interférence entre pratiques islamiques et pratiques traditionnelles dendi se retrouve au niveau du veuvage. Le veuvage musulman ou "Idah" de trois (3) mois dix (10) jours est destiné à observer la veuve pour voir si elle porte une grossesse de son mari défunt. Chez l'homme, il s'agit d'une période d'abstinence sans autre implication sociale.

(1) Le "Sara" : c'est une cérémonie organisée en hommage à un défunt au cours de laquelle on faisait des sacrifices chez les Dendi. Annuellement, les Dendi organisaient un "Sara" à la mémoire de tous les défunts de l'année. Cette pratique est aujourd'hui intégrée dans les pratiques islamiques dendi.

(2) Il n'y a pas de deuil en Islam (cf. Haroun NAHABO, op. cit. P.66).

(3) Ceci tient à l'ignorance de la grande masse des Dendi musulmans.

Tout en respectant la durée du veuvage édictée par l'Islam, les Dendi musulmans continuent d'interdire aux veuves de se tresser et de se parer de beaux vêtements. Cette interdiction est justifiée par le fait que la veuve ne devrait pas faire étalage de son charme. Or, il s'agit en fait d'une exigence du deuil dendi (1). Au-delà des tentatives d'"Islamisation" de la culture dendi, c'est un véritable processus d'extinction de cette culture traditionnelle qui est enclenché.

3° - Altération de l'identité culturelle dendi par l'Islam.

Le phénomène syncrétiste d'adaptation et d'acclimatation de l'Islam à la culture dendi n'a pas été toujours couronné de succès. Beaucoup de valeurs authentiques dendi disparurent progressivement sous la poussée islamique.

Traditionnellement, dans les villages dendi du fleuve, il y avait le "Bénékoï-daga" qui contenait une potion médicamenteuse utilisée comme remède contre plusieurs maladies. Son usage était gratuit et soulageait les populations. La percée islamique mit fin à cette pratique institutionnalisée et dédiée à une divinité locale. Les "Bénékoï-daga" ont été détruits ou abandonnés par les musulmans dendi.

Les lieux de culte publics comme le "Harakoï-fu" au centre de chaque village dendi du fleuve et ceux familiaux à l'intérieur de chaque concession disparurent.

(1) Il n'y a pas de deuil en Islam.

Les cérémonies funéraires et les inhumations de personnes âgées avec abattage d'animaux sur leurs tombes ont été supprimées. Il en est de même des sacrifices annuels organisés dans les villages dendi à l'ensemble des défunts de l'année (1). Le "Yenendi" (2) ou cérémonies d'offrandes annuelles à l'ensemble des divinités du panthéon dendi n'est plus considéré comme un moment solennel de la vie des Dendi. Il ne mobilise que quelques adeptes encore attachés à ces valeurs traditionnelles. Cela se traduit sur le plan social par une sorte de "ségrégation" entre musulmans et "non-fidèles" qui sans détruire la solidarité villageoise, ne manque pas de limiter la chaleur humaine entre compatriotes.

L'Islam a banni aussi les deux grands rites d'initiation dendi (3) : le "gosi" qui permettait de déterminer la virginité des jeunes filles "mamar-hama" et parmi celles-ci les futures adeptes des divinités du panthéon dendi ; le "dan-bangu" ou cérémonie de circoncision. Avec l'Islam, le "dan-bangu" n'est plus l'occasion d'un grand rassemblement mais une affaire purement familiale. L'Islam réduisit ainsi la place des "gumu" dans la société dendi et détruisit leurs prérogatives (4).

L'influence de l'Islam sur les valeurs culturelles dendi traditionnelles a été plus dévastatrice sur les croyances et pratiques qui faisaient intervenir les divinités locales. Par contre, elle n'entama presque pas les pratiques des danses traditionnelles profanes, le sport traditionnel qui continuent d'exister chez les Dendi du fleuve.

(1) Voir "Sara" P. 178

(2) "Yémendi" littéralement "rafraîchissement" se déroule à la fin des moissons chez les Dendi du fleuve.

(3) Voir "gosi" et "dan-bangu" PP. 151-155

(4) Les "gumu" sorciers-magiciens dendi responsables des rites d'initiation du "gosi" et du "dan-bangu" ont été relégués au bas de la société par suite de l'interdiction de leurs activités.-

L'influence de l'Islam sur les Dendi est plus marquée chez ceux habitant les caravansérails du Borgou méridional (1). Coupés de leurs sources culturelles, unis seulement par des liens linguistiques, commerciaux et religieux (Islam), ces Dendi perdirent l'essentiel de leurs cultures d'origine. En dehors, et ce dans la plupart des cas, des scarifications ethniques persistantes (2), c'est le formalisme musulman qui prévaut chez eux. C'est pourquoi l'Islam dendi est plus fervent et plus fanatique dans le Borgou méridional que chez les Dendi du fleuve. Tout ceci se réalisa au détriment du patrimoine culturel dendi anté-islamique.

La vie quotidienne est rythmée désormais par les heures de prières, les mariages, les baptêmes sous la direction des "alfa", la nouvelle classe sociale éclairée. L'Islam devint la norme sociale qu'il faut respecter pour être en harmonie avec ses proches et la société entière. Les grands moments de l'année chez les Dendi sont ceux de l'Islam : le Ramadan, les fêtes de l'"Aïd-el-Fitr" et de l'"Aïd-el-Kébir", le Mouloud et le nouvel an musulman (3).

(1) Il s'agit de Kandi et de Parakou où les écoles coraniques étaient plus développées.

(2) Les scarifications raciales "persistent" parce que l'Islam les interdit en principe./-

(3) Le nouvel an musulman correspond au 10^e jour du 1^{er} mois du calendrier musulman. A cette occasion s'organise une retraite au flambeau que les Dendi appellent Nunefuru.

CHAPITRE IX

FORMES DE SURVIVANCE DE LA CULTURE DENDI (1)

En dehors de l'organisation sociale qui paraît beaucoup plus authentique, la culture dendi est fortement imprégnée d'influences islamiques. La frontière entre culture traditionnelle dendi et influences islaméo-arabes est difficile à établir.

I - Permanence des structures sociales.

L'analyse de Guy ROCHER selon laquelle "Les rapports sociaux s'inscrivent dans le cadre de diverses hiérarchies, constituées par l'étagement des niveaux d'autorité, des titres et statuts, des degrés, etc... Il en résulte des distinctions... entre les catégories ou les classes" (2), trouve sa parfaite justification dans l'étude de la société traditionnelle dendi.

1° - La stratification sociale.

La société dendi était une société aristocratique fortement stratifiée. La position sociale de chaque individu est déterminée par sa naissance, le statut social de ses ascendants. Trois niveaux sont à distinguer dans cette hiérarchie sociale : l'aristocratie, la roture et les captifs, chacun, avec des stratifications internes.

(1) Ce chapitre traite plus des populations dendi du "Dendi historique" (les riverains du fleuve Niger).

(2) ROCHER (G.) : L'Organisation Sociale, éd. H.M. Hltée, Paris, 1968, P.10.

a - L'aristocratie.

Au Dendi historique, l'aristocratie comprenait les princes Mamar-hama, les autres songhay d'origine et les princes des chefferies de la terre (autochtones). Le pouvoir politique appartenait aux Mamar-Hama qui occupaient le sommet de la hiérarchie sociale au Dendi. Ils pouvaient seuls être Laboukoï à Karimamâ - donc chef de la confédération étatique dendi - et Koarakoï partout où ils s'établissaient. Leur devise était "Dieu a créé le Mamar-hama avec le droit au pillage et à l'exploitation des autres. Mais, il n'est ni païen, ni mécréant" (1). Ils vivaient alors des razzias, de la guerre et de l'exploitation des autres. Leurs activités principales étaient le métier des armes et la politique. Ils ne pratiquaient aucune activité manuelle.

Après les princes mamar-hama, suivent dans la hiérarchie sociale, les songhay d'origine appelés eux aussi Mamar-hama. Ceux-ci détiennent ce titre soit de leur origine historique songhay, soit de leur naissance par une princesse askyaïde (2). Les plus connus étaient les Baana venus au Dendi avant même les princes Mamar-Hama. Ils étaient des pêcheurs-sorko et avaient pour rôle l'intronisation des chefs askyaïdes du Dendi, d'où leur litanie de famille "Baana, faiseur de roi, Baana, défaiseur de roi".

Viennent enfin les "gunu" qui sont une branche des Sohance, clan de magiciens-sorciers songhay responsables de la circoncision et du "gosi" dans la société dendi. Les sciences occultes sont leur apanage. Ils sont chargés de la protection de la société contre les mauvais esprits et les Tcherkow (cerkow), "mangeurs" de double humain. Une sous-

(1) KONGOUIZE DANDAKOYE, entretien d'Août 1989 à Madécali.

(2) Au Dendi, tous les immigrants Songhay nobles ou non se réclament de l'ascendance d'Askya Mohammed appelé Mamar d'où Mamar-Hama.

branche de ces "gunu" s'occupe exclusivement des déformations accidentelles du squelette humain : les entorses, les déboîtements d'articulations et les fractures (1). Tous ceux-ci travaillent avec les princes dans une parfaite harmonie au maintien de la domination songhay sur les autres populations.

Les clans des chefs de terre autochtones ou Gandakoï étaient aussi classés parmi les aristocrates. Ils avaient la responsabilité des cultes locaux notamment les divinités de la fécondité, de la moisson ; des affaires administratives et politiques dans les localités du Dendi où les princes askyaïdes n'étaient pas établis.

Dans le reste du Borgou, notamment dans les royaumes batombu les familles des Bahkparakpè et des Bahlmam constituaient l'aristocratie dendi locale (2).

b - Les roturiers.

La grande masse de la société dendi est constituée par les roturiers; les "talka" ou "burçini" qui sont des "hommes libres". Ils ne sont ni aristocrates, ni captifs. Agriculteurs et commerçants pour la plupart, ils pouvaient s'adonner librement à d'autres activités artisanales (forge, tissage, teinturerie, cordonnerie, etc...). Ce sont des autochtones assimilés sur place pour l'essentiel ou des immigrants étrangers au Borgou ayant adopté la langue Dendi-Songhay. Outre les activités manuelles, ils pouvaient être mobilisés à tout moment pour la défense du territoire en cas de menace.

(1) Il s'agit des "haou-ko" "ceux qui attachent" comme la famille Anani de Karimama.

(2) Dans les royaumes batombu, la stratification sociale au sein des Dendi est moins tranchée.-

c - Les captifs

Dans la société dendi, les captifs occupent le plus bas échelon social. C'étaient des gens pris en captivité au cours des guerres et razzias ou des gens achetés auprès d'autres personnes et réduits en esclavage. Ils étaient comme tout esclave, corvéables et commercialisables à tout moment. On y distingue deux catégories.

D'une part, les captifs de maison qui sont intégrés à la famille de leurs maîtres et qui pouvait faire les mêmes scarifications faciales que ceux-ci. Dans les familles, ils sont appelés par euphémisme Daoudou (pour les hommes) et "Konnon (pour les femmes). Les enfants des maîtres les appellent tantôt grand frère, tantôt grande soeur, et ne devraient jamais connaître leur statut social. Cette catégorie d'esclaves pouvait jouer un rôle social assez important lorsqu'ils sont attachés à des familles princières. Ils pouvaient devenir des "Dogari" ou "Dangaladima", c'est-à-dire l'adjoint au Laboukoï ou au Koarakoï chargé de l'intérim.

Lors des expéditions militaires, le Chef d'Etat-Major (Mayaki) de l'armée dendi de Karimama pouvait être un captif. Il a alors la responsabilité de la guerre. S'il était peureux, les princes le tuaient. S'il commettait des erreurs tactiques entraînant la mort de plusieurs princes, on l'exécutait au retour. Mais, lorsque l'expédition se soldait par une victoire, il pouvait être affranchi et devenir "burcini", homme libre avec tout le prestige que lui confèrent ses succès militaires (1).

(1) *Le Laboukoï était en fait le général en chef de l'armée dendi. Mais lorsqu'il ne participait pas aux expéditions, il désignait un captif brave comme cela se faisait au Songhay pour diriger les opérations.-*

Il y avait aussi des captifs qui par contre n'étaient pas directement intégrés à la famille de leur propriétaire. Ils venaient lui offrir leurs services trois jours par semaine. Ils étaient vendables à tout moment. Ils s'adonnaient presque exclusivement aux travaux manuels notamment le tissage, la cordonnerie, la tannerie, la forge, etc...

Cependant, nul ne devait accuser un captif de son état de captivité. Ils étaient sans scrupules à l'égard des princes et autres hommes libres. Toute allusion à leur statut social entraînait une réaction injurieuse de leur part. Toute une famille ou même l'ensemble des captifs d'un village pouvaient se mobiliser pour marcher parfois même nus (1) sur la maison de l'imprudent accusateur pour exiger réparation de l'affront subi. La captivité était une plaie sociale qu'on ne dévoilait jamais publiquement dans la société dendi et la différence de statut entre hommes libres et captifs ne s'observait pas assez facilement. Aucune ségrégation n'était perceptible à première vue. Mais les rapports sociaux en étaient fortement imprégnés.

2° - Les rapports sociaux.

Par rapports sociaux, nous voudrions traduire l'ensemble des liens établis entre les différentes composantes de la société dendi. Les hommes libres et les captifs étaient tous des sujets des princes askyaïdes et des aristocrates dendi des royaumes batombu. Ils leur devaient soumission absolue et versaient tantôt des impôts en nature et en espèces, tantôt se mettaient à leurs services par des investissements humains.

(1) *La Société dendi était une société de rigueur morale. Exposer la nudité est un acte répréhensible en soi. Mais lorsque une personne ou un groupe de personnes entrent nues dans une concession, c'est un signe de malheur selon la tradition.*

Ces rapports sociaux trouvent leur expression la plus percutante dans les rapports matrimoniaux. C'est à l'occasion des mariages que tout le système social intervient.

La société dendi est patrilinéaire par excellence. Mais cette patrilinéarité a des limites. Si, pour la succession au trône, à un titre quelconque ou même à une fonction sociale donnée, il fallait que le postulant justifiât sa candidature par son ascendance paternelle, dans le cadre des rapports matrimoniaux, c'est l'origine sociale de la mère, donc le critère matrilineaire qui détermine le statut de l'homme ou de la femme.

Les rapports matrimoniaux sont autorisés à l'intérieur de chacune des trois catégories sociales (aristocrates, roturiers et captifs), mais seuls les aristocrates et les roturiers pouvaient établir ces genres de liens entre eux. Lorsque aristocrates et hommes libres veulent établir des liens matrimoniaux avec les captifs et vice-versa, ils sont soumis à une réglementation codifiée par la coutume.

a - Le mariage Prince ou homme libre et une captive.

Si un prince ou un homme libre épouse une captive, un tel lien matrimonial implique que tous les enfants qui en seront issus seraient considérés par le fait du statut de leur mère, comme des captifs. Le maître de leur mère devenait automatiquement leur maître. Le géniteur, homme libre n'a aucun droit sur ses enfants. Ceux-ci par contre héritent de tous les biens matériels de leur père mais

ne peuvent jamais prétendre à son statut social. Le maître de leur mère peut les appeler pour des corvées et les vendre également.

Par contre, si la mère-captive était affranchie avec l'autorisation de son maître, elle devenait automatiquement libre tout en demeurant la propriété exclusive de son mari. Elle n'avait plus le droit de divorcer. Même en cas de décès du mari, elle ne pouvait se remarier qu'avec l'autorisation de la famille du défunt mari qui reçoit la dot. Les enfants issus d'un tel mariage étaient libres et héritaient de toutes les richesses et du statut social et des prérogatives de leur père (1).

b - Le mariage : Princesse ou femme roturière avec un captif.

Ce type de lien matrimonial était très rare dans la société traditionnelle dendi-songhay. Les enfants qui en étaient issus avaient le statut social de leur mère. Mais, étant donné que les titres sociaux étaient transmis de façon patrilinéaire, ils ne pouvaient pas prétendre à des titres de leur famille maternelle. Ainsi, par exemple, un enfant issu d'une mère princesse et d'un père captif, quoique conservant le statut de Mamar-hama, il ne pouvait jamais prétendre avoir les droits et privilèges d'un prince. Le maître de leur père n'avait aucun droit sur eux. Mais, ils héritaient des richesses matérielles et de la profession de leur père tout en étant libres, "burcini".

(1) Dans *l'histoire des Dendi-Songhay*, il y a eu des Princes et empereurs dont les mères étaient des captives affranchies. Ex. : La mère de l'Askya Daoud (1549-1583) était une captive du clan Fariyé de Sané (Dargol).

c - Propriété et héritage.

L'héritage est patrilinéaire. La profession sociale de chaque individu dans la société dendi est fonction de celle de son père. La propriété familiale était collective notamment en matière foncière. Un chef de collectivité la gérait au nom de tous. Ce qui revenait comme héritage aux héritiers en dehors de la profession, c'était les biens matériels mobiliers et un lopin de terre dit "kourouba" distinct du champ collectif "Fari-béri". Mais, le "Koï-Fari" ou champ du chef était la propriété de celui qui est au trône. Dans les castes et corporations, tous les artisans travaillent dans un atelier commun sous la supervision du chef de corporation et la propriété des instruments de travail était collective. C'est le cas dans la forge, la teinturerie et la cordonnerie. Toutefois, chaque artisan pouvait disposer de ses instruments personnels dont héritaient ses descendants. Dans la société dendi, lorsqu'un défunt n'a pas d'héritiers directs et immédiats, son esclave héritait de ses biens mobiliers ou à défaut ses frères et cousins.

II - Distractions et loisirs.

1° - La parenté à "plaisanterie".

La parenté à plaisanterie dite "hamo-noru" (1) est un des traits caractéristiques de l'aire culturelle dendi-zarma-songhay. Elle consiste en des rapports de raillerie, de blague et est matérialisée par un "impôt rituel" symbolique. Elle existe entre cousins : ceux issus d'une branche

(1) "Hamo-noru" signifie littéralement l'"argent du sorgho" ou l'"impôt sur le sorgho" tout simplement parce que cela se payait avec du sorgho traditionnellement.-

familiale maternelle appelés "Wéïboroizé" ou "fils de la femme" pouvaient "taquiner" et exiger leur "impôt rituel" de ceux issus d'une branche familiale paternelle appelés "Harboroizé" ou "les fils de l'homme". Cette parenté à plaisanterie entre cousins est l'expression de la suprématie de l'homme sur la femme. C'est aussi un acte de dédommagement par lequel les cousins "maternels" obtiennent leur "part" du bénéfice des titres et privilèges de la famille de leur mère que celle-ci ne pouvait leur transmettre selon le droit successoral dendi. Elle permet de raviver et de maintenir les liens parentaux. La parenté à plaisanterie entre cousins pouvait s'étendre entre deux clans et même entre deux groupes ethniques différents. A ce niveau, elle est la manifestation résiduelle d'une solidarité due à une cohabitation historique plus ou moins longue ou même de rapports passés de soumission qui ont dû exister entre les différents peuples et les Dendi-Songhay.

Ainsi, en est-il des Tchenga et des Kumatè qui entretiennent de tels rapports avec les Mamar-hama (dendi) du Borgou en jouant le rôle de "fils de la femme". Ce qui atteste de la domination songhay sur ces peuples (1). De l'autre côté, les songhay prennent cet "impôt rituel" auprès des Mandé-Kanuri. Une projection dans le passé nous permet de constater l'antériorité de l'empire Kanem-Bornou sur celui du Songhay d'où la préséance accordée par les Songhay aux Kanuri (2). Les Maouri de l'Aréwa et les Kabantché du Dalloï Fogha de leur côté prennent cet "impôt rituel" auprès des

(1) *Les Tchenga et les Kumatè avaient précédé les Dendi-Songhay au Borgou. Mais, ceux-ci à leur arrivée à partir du 16^e siècle leur imposèrent leur autorité dans le Dendi historique.*

(2) *Les Songhay avant leur expansion politique connaissaient l'existence de l'empire du Kanem-Bornou avec lequel ils avaient des contacts séculaires à travers le commerce et l'Islam.-*

Dendi-Songhay. Historiquement, les Songhay avaient dominé le Kebbi au XVI^e siècle (1) sous le Kanta. Ici, l'"impôt rituel" apparaît comme une réparation morale et symbolique que les Dendi-Songhay font à leur égard pour faire revivre le souvenir de leurs rapports historiques. "La parenté à plaisanterie" apparaît donc comme la continuation tout au moins morale et symbolique des anciens rapports socio-politiques et culturels ayant existé entre les songhay et les autres peuples avec lesquels ils étaient entrés en contact au cours de leur histoire.

2° - Célébrations et loisirs.

Les Dendi ont une conception familiale du mariage. C'est un acte qui établit des liens entre deux familles. Il peut être une initiative du couple ; mais ce sont généralement les parents qui mènent les négociations entre eux avant d'en informer les enfants qui se soumettent au choix opéré en leur nom. La virginité de la nouvelle épouse dûment constatée est selon la tradition dendi, le gage de la chasteté et de la fidélité. La dot pouvait être en nature (greniers de mil, bétail) ou en espèce (cauris).

Autre acte important dans la vie culturelle quotidienne des Dendi, c'est la cérémonie de baptême. Elle est assez simple et intervient le huitième jour de la naissance de l'enfant (2). Elle consiste à choisir un tesson de céramique (entre trois ou quatre) et le nom qu'il porte devient automatiquement celui de l'enfant.

(1) De 1506 à 1517 au moins, le Kebbi a été une province du Songhay avec le Kanta sous Askya Mohammed. (Cf. KATI (M.) : op. cit. P.108).

(2) Là, il est difficile de savoir si la tradition dendi tenait compte de cette durée hebdomadaire avant de baptiser un enfant ou bien si c'est le résultat du contact avec l'Islam qui enseigne cette même pratique. Nos informateurs n'ont pu faire la part des choses. Nous pensons que, c'est dû à l'Islam.-

Ces différentes célébrations donnent lieu le plus souvent à des manifestations sportives et récréatives dont l'importance est fonction de la classe sociale des personnes concernées.

Le sport et les loisirs occupent donc une place importante dans la vie culturelle des Dendi. L'épreuve de lutte traditionnelle (gourjeï) demeure le sport collectif le plus pratiqué. Des compétitions se déroulent entre quartiers d'un même village, entre villages dendi et d'une rive à l'autre du fleuve Niger. Elles se déroulent toujours à la fin de l'hivernage. C'est une occasion de grand rassemblement avec la présence des dignitaires dendi qui récompensent les vainqueurs parfois avec des femmes. La battue (fô-béri ou dambara) rassemble également assez de monde. Chasseurs professionnels ou occasionnels organisent une chasse collective au rythme des roulements de tam-tam. Comme la battue, la pêche collective (tan) est organisée par les Dendi chaque année dans des rivières reconnues comme propriété collective. Elle s'organise toujours après la moisson du sorgho à partir du mois de Mars et peut regrouper plusieurs villages. Les rejouissances populaires quant à elles concernent les chants et danses populaires dont les principaux sont le "fadeï", le "laleï", le "tché-tché gani", le "takeï". A ceux-ci s'ajoutent les danses de castes comme le "gondo" pour les pêcheurs-sorko, le "tchakeï-gani" pour les tisserands, le "wanzameï-gani" pour les coiffeurs, le "zameï-gani" pour les forgerons et le "fawakoï-gani" des bouchers...

Annuellement, les princes "mamar-hama" des Dendi du fleuve se rassemblent dans le cadre de manifestations politico-culturelles grandioses à Kompa. Ce rassemblement

annuel a une double signification culturelle. Il s'organise chaque année au mois de "Gani" qui correspond au Mouloud, anniversaire de la naissance du Prophète Mahomet. C'est donc, un hommage rendu au Prophète de l'Islam parce que bien avant leur immigration au Borgou, ces princes songhay Mamar-hama étaient déjà islamisés.

C'est aussi un hommage rendu à l'ancêtre des princes Mamar-hama dendi dont la tombe se trouve à Kompa. Et c'est en même temps une occasion d'un souvenir nostalgique de l'unité du monde songhay de Gao, du passé glorieux des Askya. A cette occasion, tout ce que les Dendi ont de manifestations culturelles s'y déroulait de la cavalcade des princes aux danses et chansons traditionnelles notamment la danse de bâton ou "ganibanda-gobu" (1). Le rassemblement dure sept (7) jours et après, les manifestations se poursuivent dans les villages dendi (du fleuve) (2).

(1) Le "ganibanda-gobu" est une danse qui se fait avec des bâtons et elle ne se danse que dans le mois de "gani" chez les Dendi. "Gani" signifie étymologiquement la danse en dendi. Et ce mois est celui de la danse par excellence.

(2) Durant le mois de "gani", une nuit est choisie pour organiser dans chaque village dendi de grandes réjouissances populaires avec danse du "gani-banda gobu". Au cours de cette nuit, nul n'a de droit sur sa propriété (animaux et volaille): Les jeunes gens entrent dans le village pour attraper tout ce qu'ils trouvent comme animaux et volailles: et un grand festin nocturne est organisé pour marquer la fin de l'événement.-

Dans la société dèndi, à toutes les occasions, les griots chantent les litanies de famille ou "taaka" (ou "taaga") des gens qui leur offrent des dons divers.

A l'instar de ce grand rassemblement culturel, l'intronisation des chefs dèndi revêt un caractère événementiel et solennel.

III - Rites de Cour.

1° - Les cérémonies d'intronisation des chefs et autres dignitaires dèndi.

L'intronisation d'un chef dèndi (Laboukoï ou Koara-Koï) ou l'élevation à une dignité quelconque, constitue une occasion solennelle dans la société dèndi. Elle donne lieu à des manifestations culturelles et à des cérémonials spécifiques selon la nature des fonctions.

L'intronisation du Laboukoï (chef de Karimama) et des Koarakoï d'origine songhay se fait un vendredi et les cérémonies durent une semaine. Tout commence avec l'habillement du nouveau roi par le chef du clan des Baana. Cet habillement qui comprend deux grands boubous dits koumboro (1), une chéchia blanche (2), un turban blanc, un pagne noir avec dentelure, des samaras ornés et une épée en bandoulière, se fait sous une moustiquaire en raphia (3). Il reçoit les

(1) Il s'agit d'un boubou noir et d'un boubou blanc dont les parties inférieures des manches sont fendues.

(2) La chéchia est localement fabriquée par les tisserands. Mais avec l'influence coloniale, c'est la chéchia rouge des tirailleurs sénégalais qui était utilisée.

(3) La moustiquaire en raphia a été ultérieurement remplacée par celle en toile.

autres insignes du pouvoir⁽¹⁾ avant de monter un cheval spécialement harnaché pour se présenter à son peuple.

Le chef ainsi intrônisé fait une retraite de sept (2) jours au cours desquels il ne devrait pas se montrer en public. Durant cette retraite, il reçoit ses intimes, ses conseillers et des gris-grisseurs dont le Zima, prêtre du clergé local du panthéon dendi. Pendant ce temps, différentes festivités et manifestations culturelles se déroulent nuit et jour. Elles connaissent leur apothéose le jour de la sortie de retraite du nouvel élu. Celui-ci fait le tour du village pour saluer et remercier ses sujets et il recevait le jour-même la soumission des autres princes devant lesquels il prêtait serment. Il annonçait ensuite sa devise-programme qui traduit le signe sous lequel il place son règne.

A cette occasion, aux danses populaires succèdent les danses de castes au cours desquelles chacun faisait étalage de ses valeurs familiales (prestidigitations, magie, acrobatie, accoutrements et autres insignes). L'élevation aux dignités de chef de terre (Gandakoï), de chef des castes professionnelles, donnait également lieu à des réjouissances assez spécifiques selon la nature de la corporation et la souche du Gandakoï (3). Qu'il s'agisse du Laboukoï, des Koarakoï, des Bahkparakpè, des Gandakoï ou des chefs de corporation, la cérémonie d'intronisation se termine par leur rasage par les "gunu" ou les "wanzankoï".

(1) Il s'agit du "Sayi-gobu" et de l'épée de Harigani (pour le Laboukoï de Karimama).

(2) La fréquence de la durée hebdomadaire de 7 jours dans le cadre des cérémonies de baptême, de mariage et d'intronisation serait probablement une influence islamique.

(3) Les manifestations culturelles qui suivent l'intronisation du Gandakoï ou chef de terre et des cultes locaux est fonction de son origine. S'il est gourmantché comme à Karimama les manifestations sont marquées par des pratiques coutumières gourmantché. S'il est Tchenga comme à Garou ou Koumatè comme à Bouzoucali et Bogobogo, les réjouissances seront marquées du sceau Tchenga ou Koumatè.:-

La vie n'est pas faite uniquement que de joies. Il y a aussi la tristesse et les malheurs.

2° - La mort chez les Dendi.

Il est très difficile de marquer la frontière entre la conception dendi de la mort et ce qui relève du dogme islamique. C'est pourquoi, nous nous contenterons d'évoquer plus le deuil chez les Dendi (1).

La mort d'un chef dendi était annoncée par des roulements d'un tambour spécial, le "dubal" (2). Le corps du défunt était conservé pendant deux à trois jours, le temps de réunir tous les autres princes des villages environnants, avant d'être enterré. Si le chef défunt est un descendant des Askya, son enterrement (3) se faisait selon le rite islamique. S'il était animiste, il était enterré selon le rite de son clan (4). Dans tous les cas, on faisait des sacrifices de boeufs noirs et de moutons et une chasse rituelle était organisée pour ramener des animaux sauvages qui étaient aussi sacrifiés sur la tombe (5). Des cérémonies funéraires étaient organisées pour rendre un dernier hommage

(1) Nous parlons bien du deuil parce que en Islam, il n'y a pas de deuil. S'il en existe chez les Dendi, c'est donc une marque culturelle authentique.

(2) Le "dubal" ou "tubal" est un tambour de guerre qui ne résonne qu'en de grandes circonstances.

(3) Après l'enterrement d'un chef dendi, le cortège funèbre se dirige vers la maison du successeur potentiel (préssumé) et c'est ainsi que la course à la succession est lancée.

(4) Les pratiques animistes sont plus fréquentes chez les Dendi du fleuve Niger et presque absentes chez ceux des caravansérails du Borgu.

(5) Cette pratique était en cours au Dendi historique.

au défunt. Ces cérémonies sont dites "Sara" et leur ampleur était fonction de la personnalité du défunt (2).

Le veuvage est répandu chez tous les Dendi. Lorsqu'un conjoint est décédé, la veuve détresse ses cheveux. Elle cesse de parler avec les autres pendant quatre jours. Elle observe ensuite une retraite d'au moins trois mois au domicile de son mari (3). Le veuf quant à lui se rase le crâne et porte un chapeau blanc pendant trois jours de retraite. Dans l'un ou l'autre cas, le remariage intervient au moins trois mois après. Si la veuve a une grossesse, son veuvage prend fin après l'accouchement et l'enfant prend automatiquement le nom de Bana s'il est un garçon et celui de Banda-fourou s'il s'agit d'une fille.

Des funérailles annuelles étaient organisées à la mémoire de tous les défunts d'une année. Elles donnaient lieu à des victuailles et les adeptes des "folley" entraient en transe pour révéler des messages à propos de la nouvelle année. Ces cérémonies étaient appelées "jiri sara".

(1) Le mot "Sara" est d'origine arabe et désigne l'aumône de charité. Il est utilisé par les Dendi pour désigner les cérémonies funéraires d'origine animiste à la suite de l'influence islamique. Par la suite ces cérémonies de "Sara" allaient se confondre aux cérémonies de 41^e jour après la mort d'une personne que recommande l'Islam.

(2) Si le défunt était un vieillard, ses petits-fils s'emparaient de sa dépouille et exigeaient qu'on leur versât un impôt rituel avant l'enterrement. Ensuite, ils organisaient une danse funèbre rituelle autour de la tombe pour lui faire les adieux.

(3) Cette pratique ressemble au "idah" musulman qui veut que la veuve attende (sans port de deuil) trois mois dix jours avant de se remarier./-

CHAPITRE X :

LA DUALITE DE LA PERCEPTION DES DENDI DANS LE BORGOU.

I - Un peuple à la culture et aux activités économiques "fascinantes".

1°- Les innovations culturelles et artistiques

a - Aspects matériels

Le paysage urbain dendi est caractérisé par la succession de rangées de maisons de forme rectangulaire surmontées d'un toit de dalle le tout en banco (1). C'est à cette architecture que des auteurs ont donné l'appellation de style de Jenne ou de style Soudanais (2). En effet, cette architecture est très répandue dans tout le Soudan occidental et central depuis plusieurs siècles (3). Ce style architectural semble être connu et adopté dans le Borgou avec les migrations dendi. Il finit par s'imposer à une grande partie des populations du Borgou par le caractère relativement assez avancé (4) de sa conception et

(1) Les maisons rectangulaires du style soudanais sont appelées "Sijifa" par les Dendi. La dalle est soutenue par une charpente de barres de rôniers ou de bois résistants aux rongeurs.

(2) CISSOKO (S. M.) in Histoire générale de l'Afrique, UNESCO, T.IV, 1985, P.233.

(3) Ce style architectural est connu au Soudan Occidental comme le témoignent les mosquées de Jenne, Sankoré de Tombouctou, mosquée et tombeau des Askya à Gao ; et au Soudan Central notamment à Kano, Katsina et le Kanem-Bornou.

(4) Il est très adapté à la zone soudano-sahélienne où les précipitations sont moins fortes mais souvent orageuses. Cependant en saison sèche, ces habitations se réchauffent vite et les populations dorment souvent la nuit à l'air libre.

sa résistance aux intempéries naturelles. Il supplanta l'architecture des habitations entièrement bâties en paille (1). Ainsi, maisons familiales, mosquées, palais royaux et autres édifices publics étaient construits dans ce style tantôt directement avec le banco tantôt avec des briques en terre de barre (2).

Outre l'architecture de style soudanais, l'autre technique répandue au Borgou, semble-t-il, à l'initiative des Dendi, est la teinture (3). Cette technique de coloration (en bleu) des vêtements a été adoptée par les Mokollé et les Batombu de Guéné et de Kandi (4). Elle s'intégra intimement à l'environnement culturel du Borgou si bien que la plupart des vêtements traditionnels tant des Dendi que des Mokollé et des Batombu sont teints (5).

Sur le plan de l'habillement, les Dendi musulmans introduisirent et généralisèrent le port du "djellaba" et du burnou ou "gandoura" (6). Cet habillement devint populaire

- (1) *Il s'agit ici des habitations dont le matériau principal de construction est la paille : "buka" entièrement en paille et "Kurukutu" dont le toit seul est en paille. C'était le style dominant au Borgou avant les migrations dendi.*
- (2) *Les briques étaient initialement des boules de terre séchées, puis la technique a évolué avec l'introduction de la moule qui permet de fabriquer des briques parallélépipédiques et cubiques.*
- (3) *Il s'agit ici de la teinturerie faite à partir des puits de colorants naturels appelés "sinikusu". En fait, il s'agit de l'indigo.*
- (4) *En dehors du "Dendi historique", les puits de teinturerie se retrouvent en pays Mokollé, à Guéné et à Kandi (quartier "Sinikusu-Béri").*
- (5) *La couleur la plus répandue était le bleu foncé, ensuite viennent le noir et le chocolat.*
- (6) *Ces habits amples étaient beaucoup plus portés par les musulmans. Le "djellaba" est un habit essentiellement arabe et le burnou, un vêtement berbéro-maure répandu au Soudan certainement avec la pénétration islamique.*

et fut adopté surtout par les populations converties à l'Islam. Il devint aussi un habit de parade pour les sages, les dignitaires et les monarques du Borgou. Il est souvent complété par les Samaras confectionnés par les cordonniers dendi du Borgou. C'est un habillement soudano-sahélien qui rattache le Borgou beaucoup plus à la civilisation des pays Zarma et hausa.

b - Danses de transe et instruments de musique.

La danse de transe "folley-fori" appelée encore "bori" (1) est un des apports culturels dendi les plus répandus au Borgou. Il s'agit d'une manifestation culturelle organisée lors des cérémonies d'invocation des divinités du panthéon dendi. L'expansion de cette manifestation culturelle s'est faite simultanément avec la religion traditionnelle des Dendi : la croyance aux "folley" ou "holley" (2). Aussi, différentes populations du Borgou souscrivirent-elles au "bori" et en devinrent des adeptes notamment les Mokollé et les Batombu de Kandi et Parakou.

En même temps que l'aspect artistique (danse de transe) et spirituel (croyance aux divinités du panthéon dendi), le "bori" se répandit avec les instruments de musique qui servent à le rythmer. Il s'agit des grossesalebasses hémisphériques renfermées sur le sol (gasu) (3) et résonnées

(1) Le "folley-fori" ou "holley-fori" est aussi appelé "bori" par les populations dendi et celles du Sud-Borgou. En fait "bori" n'est que l'appellation hausa-mandé du même fait culturel.

(2) La croyance aux divinités du panthéon dendi chez les populations qui adoptèrent la danse de transe n'est pas assez fervente et le culte n'est pas rendu de la même manière. Elles s'intéressent beaucoup plus à l'aspect utilitaire (conjuraison de mauvais sort, de maladie, prédiction de l'avenir et protection).

(3) Laalebasse renfermée ou "gasu" est un instrument de percussion authentiquement dendi-songhay répandu au Borgou.

avec deux faisceaux de brindilles, du tambour cylindrique dit "gan-gan" (1), des vielles à fil de poils de cheval appelées "godjé" (2). A ces instruments de musique, il convient d'ajouter le "don-don" (3), tam-tam effilé et plus percutant qui est utilisé souvent lors des mariages, des baptêmes et de l'évocation des panégyriques et des litanies de famille. Un autre instrument de musique introduit par les Dendi et adopté surtout par les Batombu, c'est le "molo" (4) que les griots jouent pour louer les hauts faits d'armes des guerriers ou pour exalter les hommes.

c - Calcul du temps.

Une des marques culturelles assez importantes chez les populations du Borgou, qu'elles soient musulmanes ou non, est l'usage généralisé de la césure arabo-musulmane du temps. Or, l'introduction de l'Islam au Borgou fut l'oeuvre d'immigrants fondus aujourd'hui dans le groupe dendi.

- (1) Le "gan-gan" se retrouve partout au Borgou avec des formes assez différentes. Il n'est pas utilisé uniquement pour la danse de transe. Mais son rythme lors des danses de transe est spécifiquement dendi.
- (2) Le "godjé" (vielle) est utilisé comme "guitare-solo" dans plusieurs autres manifestations culturelles (danses rituelles, danses profanes etc...).
- (3) Le "don-don" est un instrument de musique très répandu dans la zone soudano-sahélienne. Ses joueurs sont souvent les Mandé et les Touré. Il fait partie des instruments servant à rythmer les manifestations culturelles au Borgou tant chez les Dendi que chez les Mokollé et Batombu.
- (4) Le "molo" est la "kora" dendi. C'est un instrument de musique soudano-sahélien joué à la cour des monarques. Il a été adopté par les Batombu depuis le 16^e siècle avec les griots quessèrè Songhay passés à leurs Services après l'échec de l'expédition d'Askya Mohammed 1^{er}.

Ainsi, l'usage des termes du vocabulaire du calendrier arabe apparaît comme le résultat du contact culturel entre les Dendi et les autres populations batombu, hoko et mokollé (1). Ce sont les mots arabes qui sont utilisés pour désigner les jours de la semaine, certes avec quelques déformations locales selon les langues. En ce qui concerne les mois de l'année, leurs appellations sont parfois fonction des activités religieuses islamiques qui leur sont liées(2).

2°- Rôle de l'Islam, du commerce et de la langue.

Les éléments essentiels qui ont contribué à développer l'influence dendi dans le Nord-Bénin sont l'Islam, le prestige moral de l'Askya Mohammed, le Commerce, la vie citadine et surtout la langue.

En effet, avant les migrations mandingue et songhay le Borgou était habité par des populations attachées à leurs religions traditionnelles notamment les Tchenga, les Gourmantché, les Mokollé et les Batombu. Le premier contact marquant de ces populations avec l'Islam eut lieu au début du 16^e siècle avec l'expédition "jihadiste" d'Askya Mohammed contre le Borgou. Cette expédition, malgré son échec militaire, contribua à semer les germes du développement futur de l'Islam dans la région en y laissant des maîtres

(1) *Toutes ces populations, de même que les Dendi, ont leurs vocabulaires propres pour désigner les jours de la semaine. Mais elles les ont presque abandonnés au profit du calendrier islamo-arabe.*

(2) *Cf. annexe.*

coraniques. Ce contact historique avec l'Islam par l'intermédiaire des Songhay est à l'origine du premier mythe du "Dendi musulman" répandu au Nord-Bénin. Ce facteur fut renforcé par les migrations ultérieures de populations islamisées d'origine soudanaise comme les Haussa qui adoptèrent toutes la langue dendi, à tel point que l'ethnonyme "dendi" devint synonyme de musulman (1).

Un autre facteur créateur du "mythe dendi" est le prestige moral de l'Askya Mohammed dit "Mamar", empereur-conquérant et calife du Bilad es-sudan qui fut d'un grand poids psychologique auprès des populations assimilées et islamisées par les Dendi. Ceux-ci et leurs griots donnèrent une image mythique de l'origine de leur ancêtre (2) fondateur de la dynastie impériale des Askya de Gao, le pèlerinage mémorable qu'il effectua à la Mecque en 1495 d'où il revint avec le titre non moins prestigieux de calife du Tekrour et de tout le Soudan. Etre le descendant d'un tel chef militaire et musulman signifie alors participer à son prestige (3). Ainsi donc, la conversion à l'Islam allait souvent de pair avec l'assimilation de la langue dendi. Pour beaucoup d'autochtones prosélytes convertis à l'Islam, le dendi était après l'arabe, une langue de Dieu (4). Avec une syntaxe simple

(1) *Aux yeux des autochtones, les Dendi paraissent n'avoir été que des musulmans de tout temps. Ils ignorent pour la plupart que l'Islam a été adopté par les Dendi à un moment donné de leur histoire et qu'il n'est pas lié nécessairement à une race ou à un groupe ethnique. La réalité est que à côté de l'Islam, beaucoup de Dendi continuent de pratiquer leurs cultes traditionnels.*

(2) *La légende relative à l'origine mythique de l'Askya Mohammed rapporte qu'il est né de Kassaï, soeur de l'empereur Sonni Ali Ber et d'un "djinn" (génie des eaux) qui lui aurait conféré toute sa puissance. Alors que nous savons historiquement que Askya Mohammed est un Soninké dont le père s'appelait Aboubakar originaire du Fouta Toro.*

(3) *Pour beaucoup de populations du Borgou, être musulman et se réclamer du groupe socio-linguistique dendi, c'est s'ennoblir automatiquement.*

(4) *Ce mythe est si profondément ancré dans l'esprit des populations islamisées du Nord Bénin que, en dehors des versets coraniques récités en arabe pour les prières, les fidèles formulent leurs vœux personnels en Dendi et se souhaitent la bénédiction divine en Dendi : "Irkè ma ta" (Que Dieu exauce!).*

des homonymes peu nombreux, des variations dialectales insignifiantes en dehors des différences de prononciations, la langue dendi était plus facile à apprendre. Et, à l'instar du Songhaï, dans le bassin moyen et inférieur du Niger, dont DELAFOSSE disait qu'il "constitue dans toute la région une véritable langue internationale, la "Koïra Kiné" ou "langue du pays" dont on use dans toutes les relations commerciales ou politiques" (1), la langue dendi qui n'est qu'un de ses dérivés est la langue commerciale par excellence du Borgou. Ce qui favorisa son expansion rapide. Le commerce caravanier au Borgou est apparu presque comme un fait nouveau dont les acteurs étaient les Dendi et les Hausa, alors que les populations autochtones s'adonnaient essentiellement aux activités agricoles et leur mode d'échange était le troc. Ce furent donc les Dendi qui étaient les intermédiaires entre elles et les autres acteurs du commerce caravanier traversant les caravansérails. Ils seraient également les introducteurs de la monnaie (les coquillages de cauris) comme moyen de paiement et de transactions commerciales au Borgou. C'est dans ces conditions qu'est née l'image du "Dendi commerçant" (2).

Au Borgou, le commerce se faisait beaucoup plus dans les caravansérails où se trouvaient les marchés. Or, ces caravansérails constituaient l'habitat privilégié des Dendi (3). Ils devinrent ainsi, les premières populations

(1) DELAFOSSE (M) : Haut-Sénégal-Niger, T.1, op. cit. P:367.

(2) *Fidèles à leurs activités commerciales, les Dendi installés dans les caravansérails du Borgou résistèrent même à l'influence dévastatrice du fait colonial à travers les compagnies européennes coloniales, pour poursuivre leur tradition.*

(3) *Les Dendi du Dandi-Ganda (des bords du fleuve Niger) vivaient dans leur majorité dans les zones rurales et leurs activités principales demeurent l'agriculture, la pêche, l'artisanat et le commerce.-*

"urbaines" du Borgou. "Etre Dendi" devint dès lors synonyme de "être citoyen". Étant donné également que de tout temps, les centres urbains ont constitué les métropoles sur lesquelles s'allignaient les zones rurales, les caravansérails dendi devinrent des "modèles", plutôt des lieux d'attraction. Les produits exotiques manufacturés ou artisanaux (or, argent, colliers et autres parures et vêtements) venaient des caravansérails dendi en direction des autochtones ruraux. Les "Wangara" (1) devinrent les lieux où il fallait aller "ouvrir les yeux" (2). Le Dendi devint alors le symbole du "policé", du "civilisé" qu'il fallait imiter (3).

Ce furent également les Dendi islamisés qui introduisirent l'écriture au Borgou et y créèrent les premières écoles coraniques où se transmettait le savoir religieux. De fait, au Borgou, le lettré, l'intellectuel, l'"alpha", c'est d'abord le Dendi (4).

(1) "Wangara" est l'appellation dendi des centres urbains, des caravansérails par opposition aux zones rurales dites "Kefèri-Koara".

(2) Les populations rurales du Borgou faisaient exode momentanément ou parfois définitivement vers les "Wangara".

(3) Le Dendi est apparu comme l'élément novateur et éclairé au Borgou à cause des nouveautés culturelles et économiques dont il a été le promoteur.

(4) Au Borgou, pendant longtemps les alpha, cette "aristocratie intellectuelle et musulmane" étaient surtout des Dendi et des Hausa.

De même, quoique vaincus sur le plan militaire au début du 16^e siècle et stoppés dans leur hégémonie politico-religieuse, les Dendi finirent avec le temps par avoir une certaine influence sur la vie politique des chefferies du Borgou (1). Là où ils n'exercèrent pas directement le pouvoir politique (2), ils devinrent des conseillers influents des rois batombu et participèrent même à leur élection (3). Ils surent préserver leur autonomie et faire survivre certaines de leurs institutions politiques authentiques en terre étrangère (4). Ainsi, ce qu'ils échouèrent à avoir par la force militaire, ils le contrôlèrent par la diplomatie et la ruse. D'où, cet autre constat de la "finesse du Dendi", du "Dendi politicien rusé" (5).

Par ailleurs, la colonisation vint donner une nouvelle impulsion à l'influence dendi au Nord-Bénin. Si sur le plan économique, social et religieux les Dendi donnaient la mesure de leur prépondérance, leur ruse et leur diplomatie ne leur ont pas donné la plénitude du pouvoir

(1) Il s'agit des chefferies batombu de Nikki, Kandi et Parakou.

(2) Au Dendi historique, le pouvoir politique a été exercé dans la plupart des localités par les princes askyaïdes. Ils avaient le "Laboukoïtarey" de Karimama.

(3) A Kandi, le Bahlimam et le Bahkparakpè tous des Dendi participèrent à l'élection du Saka. Les Dendi vivant à Kandi relèvent de la justice du Bahlimam.

(4) Il s'agit de l'institution du Bahkparakpè surtout à Kandi et à Parakou.

(5) Les Dendi étaient les conseillers et les confectionneurs de talismans pour les dignitaires batombu. Ils jouaient le rôle de messagers politiques.

politique dans les chefferies batombu. La colonisation, en brisant ces anciens cadres politiques allait favoriser davantage l'extension de l'hégémonie culturelle et religieuse des Dendi. En dehors de quelques cas isolés (1), les Dendi des caravansérails du Borgou ne participèrent pas activement à la résistance Wasangari contre la pénétration coloniale au Borgou.

De même, lors des soulèvements batombu en 1916 avec Bio Guéra contre le fait colonial, les Dendi musulmans des caravansérails avaient adopté une attitude pacifiste et ne participèrent pas aux combats (2). Ainsi, ce caractère moins belliqueux et leur dynamisme commercial et culturel en firent aux yeux du colonisateur des populations plus "ouvertes au progrès" selon l'expression de LOMBARD (3). L'administration coloniale commença par utiliser les lettrés (arabes) dendi comme ses premiers auxiliaires dans des rôles de Secrétaires des Chefs de canton (4). Ils étaient également les premiers à fréquenter l'école française dans le Nord-Bénin prenant ainsi le pas sur les autres populations dans la nouvelle norme de promotion sociale apportée par le colonisateur (5).

(1) *C'est le cas par exemple de Orgo Limam de Pèrèrè qui a participé avec SAKA Yérîma à la résistance contre les Français de 1896 à 1897.*

(2) MARTY (P.) : Etudes sur l'Islam au Dahomey, op. cit. P:178.

(3) LOMBARD (J) : Structures de type "féodal" en Afrique noire, op. cit. P:405.

(4) Ibidem. P:454.

(5) Ibidem. P.405 et P:451.

L'ensemble de ces facteurs qui expliquent la prépondérance croissante du Dendi au Nord-Bénin en général et au Borgou en particulier ne sont pas des vues de l'esprit mais des réalités historiques et psycho-sociologiques qui ont fini par façonner chez les Dendi une certaine perception des autres populations.

3°- Le complexe dendi face aux autres populations.

Partant des différentes contingences historiques qui leur assurèrent une certaine avance culturelle sur leurs voisins du Borgou, les Dendi imbus parfois de préjugés, adoptèrent volontiers une certaine attitude orgueilleuse caractérisée par un élan tantôt dominateur tantôt méprisant à l'égard des autres populations. Musulmans, ils considèrent les autochtones non islamisés comme des "Keferi", des "païens" (1). Ils se considèrent également comme investis d'une mission sacrée d'islamisation de ces populations. Dans leurs rapports matrimoniaux, seuls les Dendi pouvaient épouser des femmes batombu ou mokollé mais le contraire n'était possible que si l'homme batombu ou mokollé acceptait de se convertir à l'Islam (2). A Kandi par exemple, le Saka donnait des princesses en mariage au Bahlmam et aux membres influents de la communauté musulmane mais l'inverse ne se produisait pas.

Pour le Dendi, le bon Batombu ou le bon Mokollé, c'est nécessairement celui qui est converti à l'Islam.

(1) "Keferi" vient de l'Arabe "Kafir", terme utilisé dans le Coran pour désigner les infidèles et les mécréants. C'est ainsi que les Dendi considèrent leur environnement humain non islamisé.

(2) Il s'agit là d'une attitude qui n'est pas propre aux Dendi seulement mais aux musulmans en général.

Les Dendi ne participaient pas à toutes les manifestations politico-culturelles organisées par les chefs Wasangari. Par exemple à Kandi, le Bahlimam, le Bahkparakpè et les fidèles musulmans ne participaient pas à la cérémonie du sacre du Saka par le Ballcy de LÔLÔ. Ils n'assistaient pas non plus aux funérailles des populations non musulmanes à l'exception de celles des chefs Wasangari pour des raisons politiques et à titre symbolique. C'est dans cette logique que s'inscrit la présence du Bahlimam de Nikki lors des festivités de la Gani pour dire les prières au cimetière des chefs Wasangari.

Aussi, par rapport à leur habitat qu'ils appellent "Wangara" (centre urbain et commercial), les Dendi désignent les zones rurales habitées par les autochtones par le vocable assez péjoratif de "Keferi Koara", autrement dit le "pays des infidèles et des non-croyants" d'où un certain ethnocentrisme ségrégationniste. Les Dendi des caravansérails installés dans les chefferies batombu ont toujours considéré les autochtones comme des "non-évolués". Le Mokollé ou le Batombu n'est l'égal du Dendi que lorsqu'il est converti à l'Islam. Pour eux, les critères d'évolution et de promotion sociale demeurent alors la conversion à l'Islam et la vie citadine.

Enfin, les Dendi demeurent-ils confiants en l'avenir de leur langue, laquelle disent-ils selon la prophétie d'Askya Mohammed sera parlée du fleuve Niger à l'Océan Atlantique (1). L'attachement des Dendi à leur identité

(1) Légende rapportée par El-Hadj Amadou Ango à Karimama en Août 1989 selon qui, c'est un voeu. exprimé par le Calife Askya Mohammed et exhaussé par Dieu. Il s'agit là d'un exemple de valorisation exagérée de l'influence de la langue dendi qui en fait obéir à une logique économique et sociale évidente.

ethno-islamique explique leur opposition totale à toute tentative d'évangélisation pendant la période coloniale(1).

L'Islam a fini par devenir un attribut du patrimoine culturel dendi et le prisme à travers lequel tous les phénomènes et tous les rapports avec les autres sont perçus bien que dans leur comportement quotidien, certains traits culturels autochtones soient perceptibles (2).

II - Les Dendi comme étrangers ou les limites d'une influence.

1°- Emprunts culturels locaux.

Le dendi est une langue qui a connu beaucoup d'apports sémantiques d'autres langues comme l'arabe et le hausa. Ces apports représentent près du quart du vocabulaire dendi. Ces influences résultent de l'impact de l'islam et des contacts prolongés avec les Hausa. Au Borgou, le dendi a également incorporé beaucoup de termes locaux des langues batonu et mokollé.

Chez les Dendi des caravansérails de Kandi et de Parakou par exemple, c'est le mot batonu "gobura" qui est utilisé pour désigner la cuisine ; les termes batonu "djogo", "Pura" et "dambara" sont employés par les Dendi pour désigner respectivement la housse en roseau servant à transporter le coton, l'harmattan et la battue (3).

(1) Pour les Dendi, le christianisme est la négation de leur identité culturelle et de l'islam d'où son rejet catégorique.

(2) Toutefois, il convient de préciser que les populations dendi des bords du fleuve Niger entretiennent des rapports de "parenté à plaisanterie" avec les Batombu. C'est l'aspect social de la légende qui voudrait qu'une "esclave bariba" ait allaité Askya Mohammed dans son enfance. C'est cette "force du lait" qui expliquerait son échec en 1505 contre le Borgou.

(3) Dans le Dandi Ganda, l'harmattan est appelé Yeni et la battue fo beri ou Koli.

Les Dendi ont aussi adopté parfois des habitudes alimentaires locales comme la bouillie dite "bita" ou "bargu-bargu" des Batombu et Mokollé, la moutarde de graines de néré ou "māri", les galettes de farine de nété des Gourmantché dites "akuri" et le "chokuru" ou igname pilé des Batombu. Ils ont également été initiés à la culture de l'igname par les Batombu.

Des Peul, les Dendi ont emprunté des termes de désignation des différentes espèces de boeufs comme "gudāli" pour ceux ayant une grosse bosse et "Tchete" pour les bovins aux pattes courtes et généralement blancs.

En dehors de l'aspect sémantique, les Dendi ont adopté des danses Tchenga et batombu comme le "Tche-Tche gani" (1) et le "takaï" (2) et un de leurs instruments de musique les plus populaires à savoir la flûte courte sculptée dans du bois dur appelée "gasia" (3).

Par ailleurs, sur le plan politique, LOMBARD (4) pense que la fonction de Bahkparakpè serait l'expression des influences réciproques entre Dendi musulmans et Batombu animistes.

(1) "Tche tche gani", c'est la danse que les Batombu appellent "Sinsinnu".

(2) "Takaï" c'est l'appellation dendi de la danse Têkê propre aux populations Batombu, Boko et Tchenga.

(3) "gasia" : à ne pas confondre avec la longue flûte des Peul que les Dendi appellent aussi par le même mot.

(4) LOMBARD (J.) : Structures de type "féodal" en Afrique noire, op. cit. P.227.

En effet, celui-ci assure la transition et joue à la conciliation entre les deux communautés. Les Wasangari ont tenté de contrôler plus directement cette charge politique dendi. Ce fut le cas à Kandi où en plus de la famille Traoré dendi, les Saka "imposèrent" d'une certaine manière au Bahlmam la possibilité de choisir des Bahkparakpè dans deux autres familles islamisées du clan batombu des Yari. A Nikki, les Cise qui ont la charge de chef du "Maro" sont de mère batombu. La réciprocité des influences linguistiques et culturelles est doublée d'une réciprocité de perception. Ainsi, les autres populations du Borgou ont leur vision des "étrangers" dendi.

2°- La perception des Dendi par les autres.

Les populations autochtones du Borgou ont une double perception des Dendi tantôt bonne tantôt méprisante.

Batombu, Mokollé, Boko et autres reconnaissent en le Dendi, le musulman, le lettré, le commerçant, le rusé diplomate, le citadin "policé" bref le "mare-tombu"(1). Dans les caravansérails, ils finirent par adopter une attitude d'imitateurs méfiants et parfois accusateurs à l'égard des Dendi lorsqu'ils ne sont pas encore islamisés et assimilés (2).

(1) Les Batombu appellent les Dendi par le vocable de "Maretombu", c'est-à-dire ceux qui habitent la ville ou le caravansérail. Il peut signifier également "étrangers" dans un sens péjoratif.

(2) Les plus réticents des habitants du Borgou à l'égard du modèle culturel dendi sont ceux non encore islamisés et qui n'avaient pas eu de rapports très suivis avec les Dendi (Peul réfractaires, Boko et Batombu des zones rurales):-

De même, tout en leur reconnaissant leur rôle d'innovateurs sur le plan culturel et commercial, les populations non assimilées considèrent toujours les Dendi comme d'éternels étrangers au Borgou notamment dans les chefferies batombu (1). Les "Wasangari" adoptent souvent une attitude de mépris mêlé d'admiration à l'égard des Dendi (qui pour la plupart perdirent leur art militaire), mais dont ils ne pouvaient se départir à cause de leur savoir.

Certains Batombu considèrent les Dendi installés dans leurs royaumes comme des captifs de guerre (2). Ceci, parce que beaucoup de captifs de guerre batombu se convertirent à l'Islam et adoptèrent la langue dendi pour acquérir une certaine promotion sociale.

Des populations comme les Tchenga, les Mokollé et les Batombu attachées à leurs religions traditionnelles ont toujours considéré les Dendi comme une menace à leurs identités culturelles et adoptèrent en conséquence une attitude de réfractaires aux apports culturels dendi (3).

(1) C'est la conception commune des Batombu et des Mokollé de Kandi, Nikki et Parakou et à travers le Borgou, en général.

(2) Il existait parmi les Dendi des captifs de guerre vendus à des Batombu et Mokollé. D'autres captifs de guerre non dendi à l'origine se convertirent par la suite à l'Islam et "devinrent" des Dendi, dont la culture les ennoblissait. Mais cette perception est à nuancer et ne recouvre qu'une faible réalité. Du reste, nulle part au monde, il n'existe un peuple au sein duquel on ne trouve des descendants de captifs de guerre. Le débat essentiel devra tourner autour de leur statut social. Or, dans le cas des Dendi, ceux-ci ne sont même pas traités en sujets par les rois batombu.

(3) Cette attitude se traduisait par le refus de l'Islam surtout qui était l'antipode de leurs conceptions religieuses. Toutefois, beaucoup d'entre eux parlent la langue dendi pour des besoins de communication.

Cependant, au-delà de toutes ces réticences et de ces attitudes réfractaires, la tendance générale est à l'expansion du Dendi comme une véritable "lingua franca" à l'échelle de tout le Nord-Bénin./-

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

C O N C L U S I O N

En entreprenant ce travail de recherche, notre intention était d'examiner le processus du peuplement dendi dans le Nord-Bénin et le rôle économique et socio-politique que ce groupe a joué dans sa principale région d'accueil qu'est le Borgou.

Malgré l'insuffisance des sources écrites et archéologiques ainsi que le caractère parfois imprécis et contradictoire des traditions orales recueillies, nous pouvons, à l'issue de cette étude, dégager quelques points de repères dans l'approche historique des Dendi du Borgou.

Ainsi, les preuves de l'existence des Dendi en tant que groupe socio-culturel bien distinct, paraissent désormais établies. Ce groupe est le résultat d'un melting pot de populations soudano-sahéliennes arrivées au Borgou par un axe migratoire principal Nord-Sud, les unes à la suite des guerres de conquête et des différents bouleversements survenus dans l'empire songhay aux XV^e et XVI^e siècles, les autres pour des raisons commerciales et religieuses.

Nous avons également pu suivre le processus historique d'assimilation d'une frange importante des populations autochtones par l'intermédiaire du commerce caravanier et de l'Islam. L'expression la plus tangible de cette assimilation est l'usage de la langue dendi qui est devenue la principale langue de communication entre les différentes populations du Nord-Bénin.

Sur le plan politique, nous avons noté l'existence de deux types d'organisation : la confédération dendi autour de Karimama dans le Dandi Ganda (Dendi historique) et les institutions politico-religieuses du Bahlmamat et du Bahkparakpè dans les caravansérails de Kandi et Parakou, qui sont des aspects de la participation des Dendi au système politique des chefferies batombu où ils s'établirent.

Dans le domaine économique, nos investigations nous ont permis de constater que les Dendi furent entre le XV^e et le XIX^e siècle les véritables animateurs du commerce caravanier sur le carrefour du Borgou reliant les Etats Soudano-Sahéliens comme le Songhay, Kebbi, Zaria, Katsina, Kano et le Zarmaganda aux Etats forestiers et côtiers de Sansané Mango, Gonja, Ashanti, Sud de la Gold Coast et Oyo.

Dans le domaine religieux, nous sommes parvenus à la conclusion que les Dendi furent les principaux propagateurs de l'Islam dans le Nord-Bénin à partir de la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, et que leur identité culturelle, malgré quelques survivances de coutumes et pratiques traditionnelles, ne peut plus aujourd'hui être appréhendée en faisant abstraction de l'influence de l'Islam.

Enfin, la vie citadine et mercantile dont les Dendi furent les initiateurs dans les caravansérails du Borgou, la forte islamisation de la culture dendi et l'expansion conquérante de leur langue contribuèrent à façonner chez les Dendi un complexe de supériorité vis-à-vis des populations autochtones péjorativement qualifiées de "Keferi" ("païens" ou "infidèles").

Cette attitude quelque peu "méprisante" des Dendi à l'égard des autochtones dont ils adoptèrent d'ailleurs quelques traits culturels, suscita chez ceux-ci une certaine frustration. Ils considèrent à leur tour les Dendi comme d'éternels étrangers au Borgou et des gens à esprit mercantile.

Au terme de ce travail que nous ne prétendons pas exhaustif, bien des aspects de l'histoire des Dendi restent encore à explorer et à élucider. C'est le cas de la production de "cauris" à noru bangu dans la vallée du fleuve Niger près de Karimama qui demeure encore quelque peu énigmatique. Des fouilles archéologiques dans ce site permettront de mieux découvrir l'impact économique des Dendi dans les circuits commerciaux Ouest-Africains du XV^e au XIX^e siècle. Il serait également intéressant de mieux connaître le peuplement ancien du Dandi-Ganda dont certains indices comme des pierres taillées (bifaces, haches polies) ont été découvertes par O. DAVIES sur les bords de l'Alibori près de Kargui et près de l'embouchure de la rivière Mékrou. Les technologies traditionnelles comme la métallurgie du fer sur laquelle il existe plusieurs anecdotes, les teintureries à indigo exercées par toute une corporation, la construction des moyens de transport fluviaux méritent d'être étudiées plus profondément. La réalisation de monographies sur les différentes localités dendi et les caravansérails du Borgou permettra d'avoir une plus grande connaissance des populations dendi du Bénin.

Dans un contexte beaucoup plus large, l'histoire des Dendi est un maillon inséparable de l'histoire des peuples Songhay, Zarma et autres dispersés dans la sous-région et avec lesquels ils partagent une même aire culturelle et

linguistique. C'est pourquoi, la collaboration et le travail interdisciplinaire entre chercheurs béninois, nigériens, nigérians, burkinabè et maliens s'imposent comme une nécessité pour permettre de mieux appréhender l'impact sous-régional de la civilisation songhay, un chapitre important de l'historiographie africaine.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I - SOURCES ORALES

- 1°- ADAM GOUDA : Cultivateur à Guéné - 44 ans environ - Interrogé le 11 Août 1989.
- 2°- ALI SOBABE : Cultivateur à Parakou, interrogé le 25 Décembre 1988, 95 ans environ. Informations sur les migrations des Dendi, leur rôle politique, le commerce caravanier et l'Islam.
- 3°- AOUDOU DAMBARO : Cultivateur à Kargui, 36 ans. Informations sur les divinités du panthéon dendi. Entretien du 25 Août 1989.
- 4°- BAH BOUH : Gardien OBECI de Parakou, Griot Bariba, 50 ans environ, interrogé le 23 Décembre 1988, Informations sur les rapports Dendi-Bariba et l'origine des griots exerçant dans les cours des chefferies bariba du Borgou.
- 5°- BANI BAKO : Ancien Chef de village et délégué de Kargui, 52 ans. Très au courant de l'histoire du village et des Dendi en général. Entretien du 25 Août 1989.
- 6°- BANI HARDUNA : Cultivateur à Kargui, 49 ans environ. Informations générales. Entretien du 25 Août 1989.
- 7°- EL-HADJ ADAMOU SOULEY : Commerçant à Kouaratédji, district rural de Malanville, 80 ans environ. Informations générales sur les Dendi du Zidji et les Sites archéologiques de Guéné Zéno et de Tombo-fo. Entretien du 11 Août 1989.

- 8°- EL-HADJ AMADOU
ANGO : Lettré musulman de Karimama, 78 ans.
Entretien du 20 Août 1989. Il est un grand connaisseur de l'histoire des Dendi, l'un de nos meilleurs informateurs de par l'étendue et la profondeur de son savoir encyclopédique.
- 9°- EL-HADJ BONI
SYLLA : Instituteur et ancien Sous-Préfet de Malanville en retraite à Nikki, 65 ans environ. Interrogé les 27 et 28 Décembre 1988. Beaucoup d'informations sur les migrations dendi, leur rôle politique, le processus d'assimilation, le commerce caravanier, les clans dendi et les rapports Dendi-Bariba.
- 10°- EL-HADJ IMOROU
SOMBA : Fonctionnaire en retraite à Kandi. Informations générales sur les Dendi de Kandi. Il nous a offert des extraits manuscrits de l'ouvrage de J. Lombard : Etudes sur la chefferie de Kandi (1956-1957). Entretien des 17-18 Août 1989 à Kandi.
- 11°- EL-HADJ ZIKA : Fonctionnaire retraité à Gaya (Niger), ancien député. 70 ans environ. Informations générales sur les relations entre les chefferies du Dendi historique des deux rives du fleuve Niger. Entretien du 13 Août 1989.
- 12°- GNANSO SEYNI
LABO : Ancien combattant, 64 ans environ résidant à Bogobogo, district rural de Karimama. Informations générales sur les Kumatè et Noru bangu dont il est un des descendants de ses prêtres sacrificateurs. Entretien du 23 Août 1989.

- 13°- GORZA ANKARI
KOUÉBA : Ancien Combattant et ancien Maire de Karimama, 66 ans environ. Entretien du 8 Août 1989. Grande connaissance de l'histoire des Dendi (politique, commerce, Islam et culture).
- 14°- GOUNOU MAIDAWA : Cultivateur, ancien délégué de Karimama, 70 ans environ, Informations générales sur les Dendi de Karimama. Entretien du 21 Août 1989.
- 15°- HAMANI DAARA : Jeune cultivateur de Tintinh (Karimama), 22 ans environ. C'est lui qui nous a guidé dans nos recherches sur la grotte de Kanza et la marre de Noru bangu le 23 Août 1989.
- 16°- ISSAKA ZAKARI : Cultivateur à Parakou (Quartier Gah) interrogé le 25 Décembre 1988. Mandé de Sinandé installé à Parakou. Informations générales sur les Mandé et la langue dendi dans le commerce et les communications intercommunautaires.
- 17°- KONGOUIZE DANDAKOE : Cultivateur à Madécali (district de Malanville) né vers 1928. Informations générales sur les migrations dendi, les princes "Mamar-hama" dont il en est un, sur la vie culturelle, l'Islam et le commerce caravanier. Entretien du 10 Août 1989.
- 18°- KOURA TOMON : Cultivateur à Kompa (Karimama), 75 ans environ. Informations générales sur l'histoire de la Confédération Dendi de Karimama. C'est dans sa maison que se trouve l'emplacement de la tombe de Baba Harigani Bouraïma, le fondateur de la chefferie de Karimama. Entretien du 22 Août 1989.

- 19°- MALAM MOUSSA : Lettré musulman originaire de Gao au Mali installé à Koaratédji, district rural de Malanville, 37 ans, connaissances générales sur l'histoire des songhay et de l'empire de Gao. Entretien du 11 Août 1989.
- 20°- MARGO : Cultivateur, Kompa (Karimama) 50 ans environ. Entretien du 22 Août 1989. C'est lui qui nous a guidé sur les ruines du village Kumatè de TOUROUWEI détruit au 18è siècle.
- 21°- MAZOU DOUMBANI : Infirmier retraité et ancien député résidant à Malanville, 62 ans environ. Entretien des 4-5-6-7 Août 1989. Informations générales sur l'histoire des Dendi du "Dendi historique". Il nous a fourni des documents rares sur les Dendi notamment des extraits de la Mission Tilho de 1907 dans le Dendi.
- 22°- MOUSSA KOSSOU : Cultivateur à Parakou, 90 ans environ; Interrogé le 24 Décembre 1988. Informations sur l'histoire des Dendi de Parakou, du commerce caravanier, sur le rôle politique des Dendi dans les cours royales Bariba du Borgou et sur l'Islam.
- 23°- MOUYEI NAMEWA : Cultivateur à Kargui. 60 ans environ. Informations générales.
- 24°- NOMA BATA dit
MAKADA NAKAOURA : Griot dendi d'origine Tchenga de Garou, 90 ans environ. Informations générales et profondes sur l'histoire des populations du Dendi historique, le commerce caravanier, l'Islam et l'assimilation des populations "autochtones" par les Songhay. Entretien du 10 Août 1989 à Garou, District rural de Malanville.

- 25°- OROU TOKOURA dit
BAH GUESSERE : Chef de la caste des griots de la chefferie Wassangari de Nikki. 100 ans environ. Interrogé le 27 Décembre 1988 dans son village de Wori (NIKKI). Informations générales sur les Dendi, les griots Songhay, l'histoire dendi, l'Islam, les Dendi dans la politique des chefferies bariba du Borgou, le commerce caravanier. Il parle couramment la langue Ouakoaré, langue des griots Songhay de Nikki.
- 26°- OROU YOOROU : Instituteur retraité, chef supérieur de Pèrèrè, 70 ans environ. Interrogé le 28 Décembre 1988. Informations générales sur les Dendi, l'Islam, les rapports Dendi-Bariba, sur Leman OUORKO Touré; le processus d'assimilation des populations du Borgou par les Dendi.
- 27°- OUSMANE DADE : Cultivateur à Kargui, 43 ans environ. Informations générales. Entretien du 25 Août 1989.
- 28°- SANNI ADAMOU : Ancien Combattant, ancien Maire de Birni-Lafia (district de Karimama), 59 ans. Entretien du 25 Août 1989. Très au courant de l'histoire de son village.
- 29°- SEYNI MAYAKI : Infirmier retraité à Parakou, 65 ans environ. Interrogé le 23 Décembre 1988. Informations générales sur l'histoire des Dendi de Parakou et leurs rapports avec les Bariba.

- 30°- TAMBAKABERI GADO : Ménagère et grande adepte de la religion traditionnelle dendi, âgée de 60 ans-environ. Elle est très versée dans les cultes aux divinités du panthéon dendi, dans les rites d'initiation et dans la vie culturelle dendi. Interrogée les 5 et 6 Août 1989 à Malanville.
- 31°- TANKARI GANDA : Cultivateur à Guéné (Malanville), 59 ans environ. Informations générales sur l'histoire des Dendi notamment ceux de Guéné. Entretien du 11 Août 1989.
- 32°- TINNI DJERO : Cultivateur à Kargui, 60 ans environ. Informations générales. Entretien du 25 Août 1989.
- 33°- TINNI MADOUYOU : Cultivateur à Kargui, 70 ans environ. Ancien prêtre du panthéon dendi aujourd'hui fervent musulman. Informations générales sur la religion traditionnelle dendi/ Entretien du 25 Août 1989 à Kargui (district de Karimama).
- 34°- TINNO SIDO : Cultivateur et délégué de Torio, district de Karimama, 50 ans environ. Informations générales sur l'histoire de son village et les Kumatè. Entretien du 23 Août 1989.

II - BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

A - Ouvrages et travaux généraux

1°- ADAM (S. K.) et BOKO (M.) :

- Le Bénin, éd. Edicef, Paris, 1980, 95 pages.

2°- BOUBE (G.) :

- Tradition Orales et Archéologie : introduction à la connaissance des sites archéologiques de la vallée du Moyen-Niger, IRSH, Niamey, 1977, 39 pages. Inédit.

3°- BOUBE (G.) :

- Tradition orale, mythe et archéologie : introduction à l'histoire du peuplement de la vallée moyenne du fleuve Niger, IRSH, Niamey, 1985, 82 pages. Inédit.

4°- BRAUDEL (F.) :

- Ecrits sur l'histoire, éd. Flammarion, Paris, 1969, 315 p.

5°- CISSOKO (S. M.) :

- Histoire de l'Afrique Occidentale, Moyen Age et Temps Modernes VIIè siècle - 1850, éd. Présence Africaine, Paris, 1966, 333 p.

6°- CORNEVIN (R.) :

- La République Populaire du Bénin : des origines dahoméennes à nos jours, éd. G.P. Maisonneuve et Larose, Paris, 1981, 584 P.

7°- DIOP (C. A.) :

- L'Afrique noire précoloniale, éd. Présence Africaine, Paris, 2è éd. 1987, 278 P.

8°- DUMONT (F.) :

- La pensée religieuse d'Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme, éd. NEA, Dakar-Abidjan, 1975, 371 P.

9°- HAROUN (Nahaboo) :

- Le Qoraane. Le guide pour l'humanité, 2è éd. O.N.E. Ltée, Port-Louis, Ile Maurice, 1977, 116 P.

10°- KI-ZERBO (J.) :

- Histoire de l'Afrique noire, éd. Hatier, Paris, 1978, 702 pages.

11°- MAQUET (J.) :

- Les civilisations noires, éd. Presses de Gérard et C°, Vervier, Belgique, 1966, 319 P.

12°- MARROU (H.I.) :

- De la connaissance historique, 6è éd. Seuil, Paris, 1973, 317 P.

13°- MONTEIL (V.) :

- L'Islam noir, 4è éd. Seuil, Paris, 1986, 467 P.

14°- ONWUBIKO (K.B.C.) :

- History of West Africa AD.1000-1800, Book One, éd.A.F.P. First Reprint, 1985, Ibadan, (Nigéria), 390p.

15°- UNESCO :

- Histoire Générale de l'Afrique, Vol I: Méthodologie et Préhistoire, éd. Jeune Afrique, Paris, 1980, 893p.

16°- UNESCO :

- Vol. IV : L'Afrique du XII^e au XVI^e siècles, éd.NEA, Paris, 1985, 811 p.

17°- UNESCO :

- Vol VII : L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935, éd. NEA, Paris, 1987, 937 p.

B - Ouvrages et travaux ayant trait à l'histoire et à la culture dendi (Songhay) et au Borgou.

18°- BIO BIGOU (B. L.) :

- Contribution à l'étude historique des peuples de l'actuelle République Populaire du Bénin : le cas du district rural de Karimama, Octobre 1982, 27 p. Inédit.

19°- BOULNOIS (J.) et HAMA (B.) :

- L'empire de Gao, Histoire, Coutumes et Magie des Sonrhaï, éd. Maisonneuve, Paris, 1954, 185 P.

20°- DELAFOSSE (M.) :

- Haut-Sénégal-Niger, T.I : Le pays, les peuples, les langues, Nouvelle édition. G.P. Maisonneuve et Larose, Paris, 1972, 428 P.

21°- DELAFOSSE (M.) :

- T II: L'histoire, Nouvelle édition, G.P. Maisonneuve et Larose, Paris, 1972, 428 P.

22°- DELAFOSSE (M.) :

- T. III : Les civilisations, Nouvelle édition Maisonneuve et Larose, Paris, 1972, 316 P.

23°- DRAMANI-ISSIFOU (Z) :

- L'Afrique noire dans les relations internationales au XVIè siècle (analyse de la crise entre le Maroc et le Sonrhaï), éd. Karthala, Paris, 1982, 257 P.

24°- DRAMANI-ISSIFOU (Z) :

- "Routes de commerce et mise en place des populations du Nord du Bénin actuel (aspects chronologiques et commerciaux du XIVè au XVIIIè siècles)" in Mélanges à Raymond MAUNY, Dakar 1977, PP.655-671.

25°- HAMA (B.) :

- Histoire des Songhay, éd. Présence Africaine, Paris, 1968, 370 P.

26°- HAMA (B.) :

- Histoire traditionnelle d'un peuple : les Zarma-Songhay, éd. Présence Africaine, Paris, 1967, 278P.

27°- KABA (L.) :

- Sonni Ali Ber : fondateur de l'empire songhay, col. Grandes figures africaines, éd. NEA, Paris, 1977, 108 P.

28°- KAKE (I. B.) et COMTE (G.) :

- Askya Mohammed : l'apogée de l'empire songhay, éd. NEA, Paris, 1976, 93 P.

29°- KATI (M.) :

- Tarikh el Fettach, traduction Houdas-Delafosse, éd. Leroux, Paris, 1964, 361 P.

30°- LOMBARD (J.) :

- Structures de type "féodal" en Afrique noire, éd. Mouton et Cie, Paris, 1965, 544 P.

31°- LOMBARD (J.) :

- Notes sur la chefferie de Kandi, 1956-1957, 42 P. Inédit.

32°- MARTY (P.) :

- Etudes sur l'Islam au Dahomey, éd. Leroux, Paris, 1926, 162 P.

33°- RIVIERES (E. Séré de) :

- Histoire du Niger, éd. Berger-Levrault, Paris, 1965, 128 P.

34°- ROUCH (J.) :

- Les Songhay, éd. PUF, Paris 1954, 100 P.

35°- SADI (A. ES) :

- Tarikh es Soudan, traduction Houdas-Delafosse, éd. Leroux, Paris, 1964, 540 P.

36°- SARDAN (J.P.O. de) :

- Concepts et conceptions Songhay-Zarma, Histoire, Culture et Société, éd. Nubia, Paris, 1982, 447 P.

37°- TERSIS (N.) :

- Le Dendi, phonologie, lexique dendi-français, emprunts (arabe, haoussa, français, anglais) éd. SELAF, Paris, 1972, 88 P.

38°- TILHO :

- Documents scientifiques de la mission TILHO (1906-1909) T.II, éd. Imprimerie Nationale, Paris, 1911, 631 P.

39°- URVOY (Y.) :

- Histoire des populations du Soudan Central (Colonie du Niger), éd. Larose, Paris, 1936, 350 P.

C - Périodiques, Mémoires, Thèses et Communications.

40°- BASSABI (A) :

- La constitution du groupe dendi de Zougou-Wangara (approche historique), Mémoire de Maîtrise d'histoire, ENS, Porto-Novo, 1980, 96 P.

41°- DEBOUROU (D.M.) :

- Commerçants et chefs dans l'ancien Borgu (des origines à 1936), thèse de 3è cycle, Sorbonne, Paris, 1979, 294 P.

42°- DEBOUROU (D.M.) :

- "Importance de la vallée du Niger dans l'explication du peuplement du Bargu" Communication présentée au Séminaire sur l'histoire Nationale, FLASH, UNB, Abomey-Calavi, Novembre 1988, 14 P.

43°- IROKO (F. A.) :

- La politique marocaine au Soudan XVIè - XVIIè siècles, Mémoire de Maîtrise d'histoire africaine, Sorbonne, Paris, 1971, 153 P.

44°- IROKO (F. A.) :

- Gao, des origines à 1591, thèse de 3è cycle, Sorbonne, Paris, 1974, 385 P.

45°- KOTOUDI (I) :

- "Un guerrier nommé Issa Korombé" in NIGERAMA, Revue trimestrielle d'informations, Agence Nigérienne de Presse, éd. INN, N°3 Janvier-Mars 1988, P.15./-

E R R A T A

Page 35	§ 2	3e ligne : Convaincantes	et non Convainquantes
P. 38	§ 2	6e ligne : émiettement	et non émiètement
P. 43	§ 1	2e ligne : Dendi-Fariniyé	et non Dendi-Faniyé
" "	"	5e ligne : démissionna	et non démissiona
P. 60	Notes (1)	2e ligne : ustensiles	et non ustencils
P. 78	Notes (4)	3e ligne : pérennité	et non pérénité
P. 84	Notes (1)	1ère ligne : ... reconnaissaient	et non ...reconnaissait
P. 142	§ 3	6e ligne : ...des arbres supposés être habités et non ...des arbres supposés être abrités ...	
P. 143	Notes (1)	1ère ligne : L'offrande ...	et non l'aumône
P. 153	§ 1	5e ligne : ... à l'issue de laquelle	et non ... à la suite de laquelle
"	§ 3	1ère ligne : Entre temps	et non Entretemps
P. 165	§ 2	3e ligne relevée par de nouveaux	et non relevée de nouveaux
P. 168	§ 1	3e ligne ... Séances	et non Séanes
P. 181	§ 2	1ère ligne : rythmée	et non ryhtmée
P. 185	§ 2	2e ligne : ...qui pouvaient	et non ... qui pouvait
P. 209	§ 2	3e ligne : Aussi les Dendi désignent-ils les zones	et non désignent les zones
P. 212	§ 1	7e ligne : ... Clan batonu des Yari ...	et non clan batombu
P. 227	N° 15	: Méthodologie et Préhistoire africaine et non Méthodologie et Préhistoire.	

LEGENDE

A N N E X E N° I.

===== : ANCÊTRES DES MAMAROU-HAMA DU DENDI.

----- : LES CHEFS DES DIFFÉRENTES BRANCHES DYNASTIQUES DU DENDI./-

GÉNEALOGIE DES CHEFS MAMAROU-HAMA DU DENDI

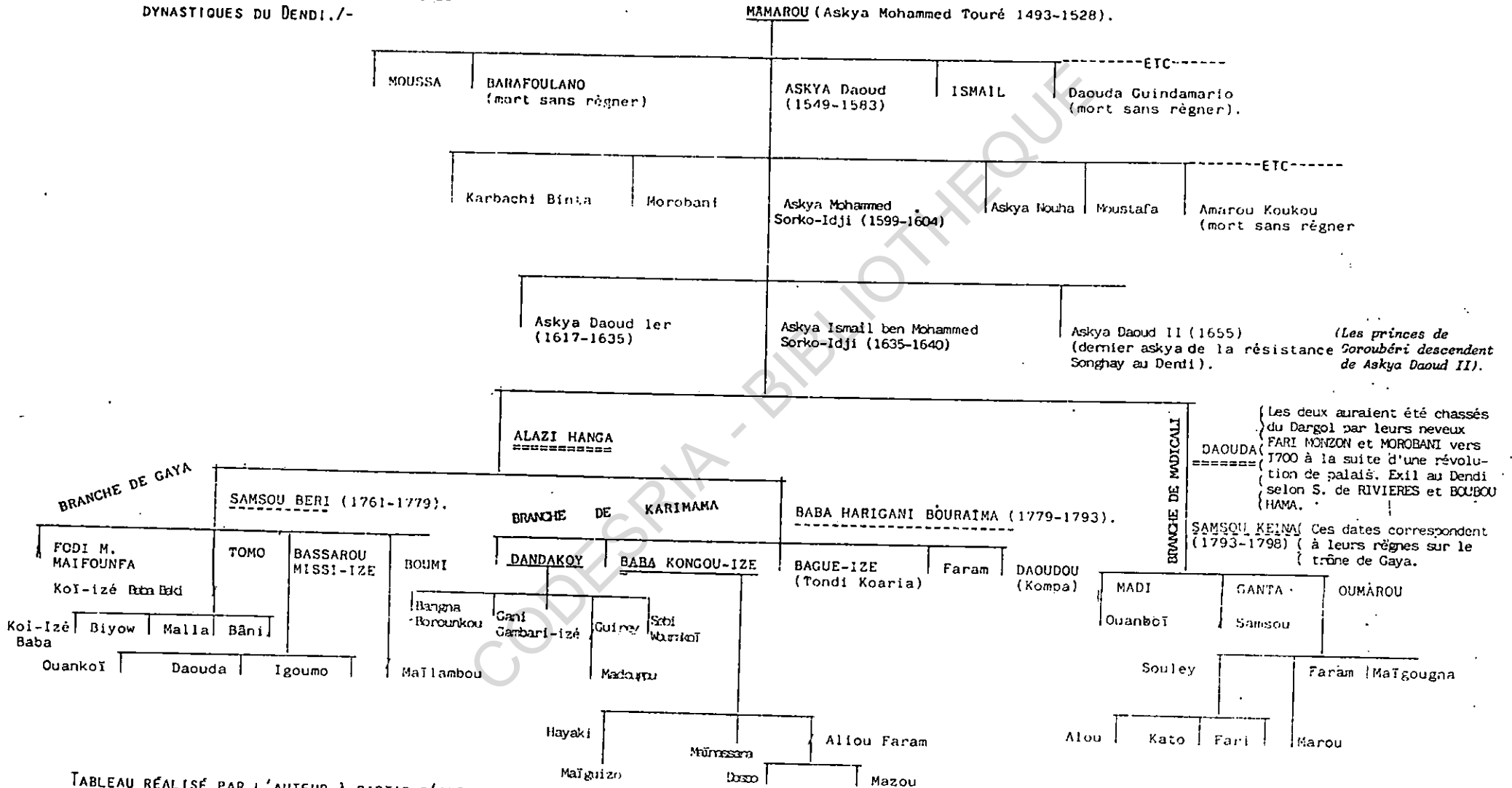


TABLEAU RÉALISÉ PAR L'AUTEUR À PARTIR D'INFORMATIONS RAPPORTÉES PAR LA MISSION TILHO (1906-1907), SÉRÉ DE RIVIERES, B. HAMA ET LES TRADITIONS ORALES DU DENDI./-

ANNEXE N°II

LISTE DES LABOUKOI AYANT REGNE A KARIMAMA

- 1 - BABA HIRIGANI BOURAIMA, fondateur de la dynastie en 1793.
- 2 - DANDAKOY
- 3 - BABA KONGOU-IZE
- 4 - BANGNA BOUROUNKOU
- 5 - ISSAKA DJOGO
- 6 - GANI GAMBARI-IZE
- 7 - SABI WOURAKOI
- 8 - GUIREY
- 9 - MADOUGOU
- 10 - HAYATCHI
- 11 - ALOU FARAM (a signé le traité de protectorat français avec le Capitaine BAUD en Juillet 1897, 1er Chef de Canton).
- 12 - AOUDOU DABA : Chef de Canton
- 13 - DOSSO SAMA "
- 14 - MAZOU "
- 15 - MAIGUIZO "
- 16 - SOULEY DOSSO dernier Chef de Canton, mort en 1981.

Liste des KOARAKOI ayant règné à Madicali

- 1 - MADI
- 2 - GANTA
- 3 - OUMAROU WINDIKPE
- 4 - ONKOI
- 5 - SAMSOU KOARA-FARKA
- 6 - KARAH
- 7 - SOULEY WINDIKPE (a opposé une éphémère résistance à la pénétration française en 1897).
- 8 - FARAM
- 9 - MEIGOUGNA
- 10 - KOURE KARARI
- 11 - FODI
- 12 - ONKOI
- 13 - NAMATA, dernier Koarakoï détrôné par la Révolution en 1974.

A N N E X É N° III

Influences islamo-arabes sur la césure temporelle chez les populations du Borgou.

Les jours de la semaine.

<u>Arabe</u>	<u>Dendi</u>	<u>Batonu</u>	<u>Mokollé</u>	<u>Français</u>
1 - al sâbth	asinti (asibti)	asibiti	asibti	Samedi
2 - al Lahâdi	Lahadi	aazuma bu	ama anzuma	Dimanche
3 - al Ithnâni	atani (atinni)	Liteni	ateyin	Lundi
4 - al Thûlâsa	atalata	atarata	atalata	Mardi
5 - al arbiaou	alarba	adaruba	alaruba	Mercredi
6 - al Khâmis	alâmisi	adamisi	alamisi	Jeudi
7 - al Jumaa	alzuma (zumaa)	aazuma bâkâ	a'anzuma	Vendredi

Les mois de l'année (quelques exemples)

<u>Arabe</u>	<u>Dendi</u>	<u>Batonu</u>	<u>Mokollé</u>	<u>Français (traduction)</u>
Ramadane	Mehaou	nobokuru	Tchukpa anukudi	mois de carême
chawal	Meferi	nonkusiaru ton baaka	Tchukpa nukufun	mois de la rupture du carême.
Zulhiadathi	Fedji tchetchi handu	Gnadoe suru	Tchukpa ankudan kudede	mois de la recherche du mouton de la tabaski.
Zulhidjathi	Laïya	Gnasakaru	?	Tabaski.

Les grands moments de l'année chez les Dendi.

Il s'agit de la retraite au flambeau (nunefuru) qui marque le nouvel an. Elle s'organise le 10^e jour du 1^{er} mois de l'année islamo-arabe (mois de Mouharame). La deuxième fête est celle de la rupture du carême (Aïd el Fitr), la 3^e Fête de Tabaski (Aïd el Kébir) et la dernière, c'est le Mouloud, anniversaire de la naissance du Prophète. Le Moud (Moudou) unité de mesure de la dîme du mois de chawal est le terme utilisé par les Dendi pour désigner l'Unité étalon dans les mesures en général./-

RESUME DU MEMOIRE DE MAITRISE D'HISTOIRE :
 LA QUESTION DU PEUPEMENT DENDI DANS LA
 PARTIE SEPTENTRIONALE DU BENIN : LE CAS
 DU BORGOU.-

Soudano - Sahéliens d'origine, les Dendi établis dans la partie Septentrionale du Bénin constituent un des groupes socio-linguistiques les plus importants du pays. La seule évocation du terme Dendi renvoie spontanément à la grandeur de l'empire de Gao, au commerce caravanier, à l'Islam et à cette langue (dendi) qui est devenue la principale langue de Communication à l'échelle régionale aussi bien dans les relations inter-communications qu' dans le commerce.

Beaucoup d'autres populations ont fini par s'identifier aux Dendi, donnant ainsi à ce peuple un caractère hétérogène et métissé. Malheureusement, aucune synthèse historique de grande valeur scientifique ne lui a été consacrée et son histoire est restée assez mal connue. C'est pour combler cette lacune que nous avons porté notre choix sur ce thème.

Dans l'examen historique des populations dendi, nous avons exploité une impressionnante documentation orale malgré ses nombreuses imprécisions, lacunes et contradictions ainsi que des documents écrits et archéologiques certes insuffisants, mais dont la combinaison nous a permis de résoudre quelques problèmes de chronologie et de parvenir aux résultats ci-après :

- La démonstration argumentée de l'existence du groupe socio-linguistique dendi résultant d'un véritable melting pot de populations soudano-sahéliennes venues au Borgou par un axe migratoire Nord-Sud à la suite des guerres de conquêtes et des différents bouleversements qu'a connus l'empire de Gao et pour des raisons religieuses et commerciales.

- L'explication du processus historique d'assimilation d'une frange importante des populations autochtones et le statut de langue véhiculaire du Dendi.

- L'existence de deux types d'organisation politique : la confédération dendi autour de Karimama et les institutions complémentaires du Bahlinamat et du Bahkparakpè dans les caravansérails de l'ancien Borgou.

- Le rôle des principaux animateurs du commerce caravanier sur le carrefour du Borgou entre le XVe et le XIXe siècle, période au cours de laquelle, ils introduisent et propagèrent l'Islam qui a fortement marqué leur identité culturelle et ce malgré quelques survivances de coutumes et pratiques traditionnelles.

- Enfin, le rôle d'initiateurs d'une vie citadine au Borgou à travers les caravansérails devenus les points de mire pour les autres populations autochtones péjorativement appelées Kéféri (païens ou infidèles par les Dendi islamisés).

Notre oeuvre n'est certainement pas exhaustive. Il existe beaucoup d'autres zones d'ombre notamment la question de la production de "cauris", les technologies traditionnelles et le peuplement ancien du Dandi Ganda pour ne citer que celles-là.

Page 35	§ 2	3e ligne : Convaincantes	et non Convainquantes
P. 38	§ 2	6e ligne : émiettement	et non émiètement
P. 43	§ 1	2e ligne : Dendi-Fariniyé	et non Dendi-Faniyé
" "	"	5e ligne : démissionna	et non démissiona
P. 60	Notes (1)	2e ligne : ustensiles	et non ustencils
P. 78	Notes (4)	3e ligne : pérennité	et non pérénité
P. 84	Notes (1)	1ère ligne : ... reconnaissaient	et non ...reconnaissait
P. 142	§ 3	6e ligne : ...des arbres supposés être habités et non ...des arbres supposés être abrités ...	
P. 143	Notes (1)	1ère ligne : L'offrande ...	et non l'aumône
P. 153	§ 1	5e ligne : ... à l'issue de laquelle	et non ... à la suite de laquelle
"	§ 3	1ère ligne : Entre temps	et non Entretemps
P. 165	§ 2	3e ligne relevée par de nouveaux	et non relevée de nouveaux
P. 168	§ 1	3e ligne :.. Séances	et non Séanes
P. 181	§ 2	1ère ligne : rythmée	et non ryhtmée
P. 185	§ 2	2e ligne : ...qui pouvaient	et non ... qui pouvait
P. 209	§ 2	3e ligne : Aussi les Dendi désignent-ils les zones	et non désignent les zones
P. 212	§ 1	7e ligne : ... Clan batonu des Yâri ...	et non clan batombu
P. 227	N° 15	: Méthodologie et Préhistoire africaine	et non Méthodologie et Préhistoire.